This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

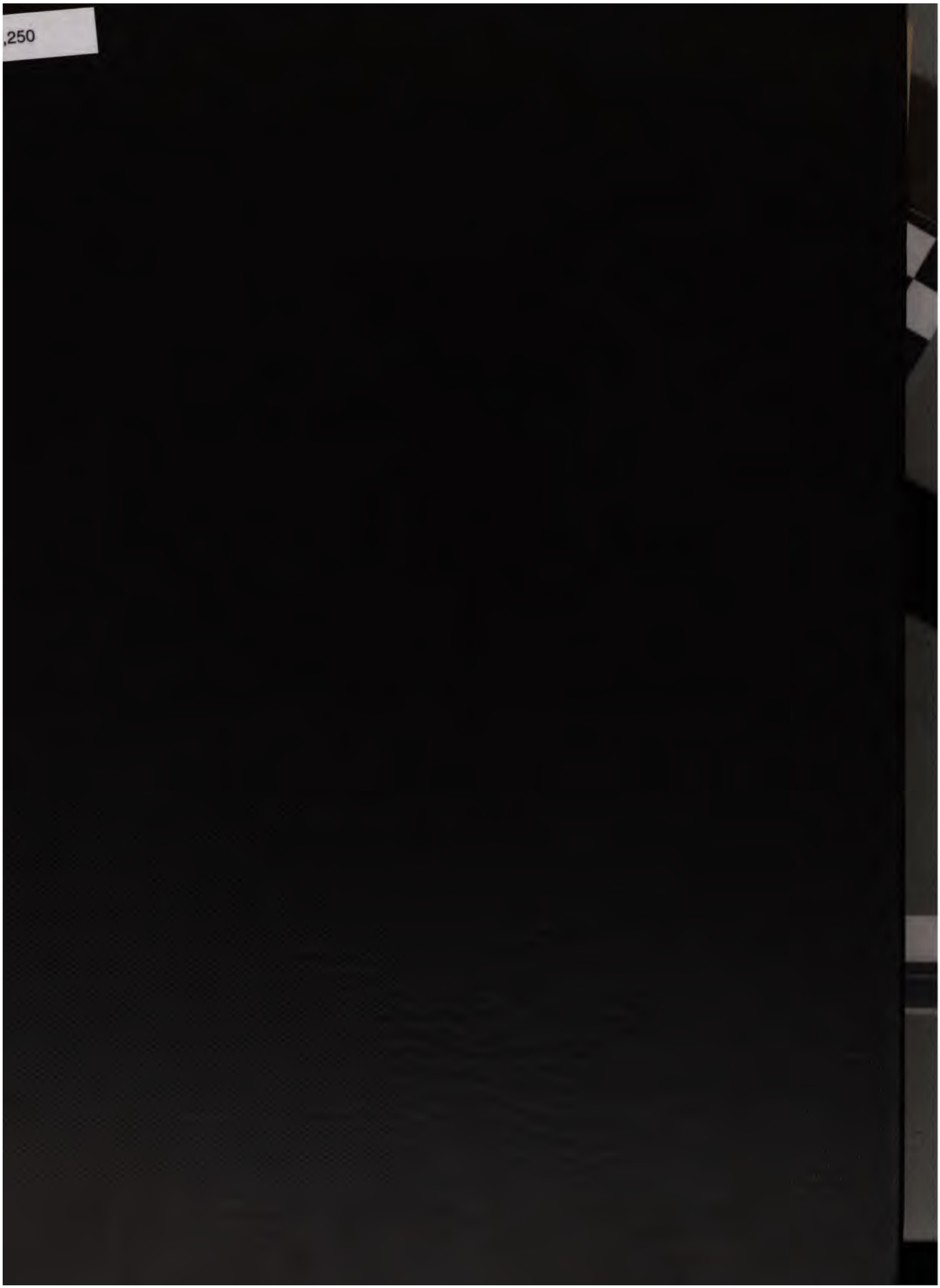
,250

TABLEAUX DE PARENTÉ

1959

Les Tableaux synoptiques abrégés de la Parenté de mes Enfants *ont été imprimés à 100 exemplaires numérotés.*

EXEMPLAIRE N° 86

TABLEAUX SYNOPTIQUES

ABRÉGÉS

DE LA

PARENTÉ

DE

MES ENFANTS

PAR

LE Bon DE SAINT-PERN

« Dieu veut qu'on conserve le souvenir des origines communes, si éloignées qu'elles soient, et qu'il en dérive des obligations particulières ; Il veut que les hommes respectent toutes les liaisons du sang. »

BOSSUET.

BERGERAC

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU SUD-OUEST (J. CASTANET)

—

MDCCCCI

70

US
S16.3

625550-128

AVIS

Il y a quelques mois nous faisions paraître, sous le titre de « *Tableaux de la parenté de mes enfants* », deux gros volumes in-4° formant ensemble XXXV-703 pages. Ce livre destiné aux parents et aux amis qui avaient bien voulu nous prêter leur concours, n'a été tiré qu'à 125 exemplaires dont aucun n'a été mis dans le commerce.

Avant la fin de l'impression, mais trop tard malheureusement, nous nous sommes rendu compte que le chiffre de ce tirage était trop restreint pour faire face à toutes les demandes qui nous seraient faites. On nous a fait remarquer également qu'en dehors des parents et amis, notre étude de parenté, toute modeste qu'elle est, pourrait être recherchée par les amateurs de généalogies, en raison du grand nombre de familles qu'elle intéresse et aussi de la façon dont elle a été comprise.

Pour donner satisfaction à tous, parents, amis ou simplement curieux, nous nous sommes décidé à publier ce nouveau volume,

qui comprendra, *sous forme d'atlas*, une partie des documents que nous donnions dans notre premier travail ; savoir :

1° L'Introduction ;
2° L'Index bibliographique ;
3° Les 2 tableaux de quartiers ;
4° 57 tableaux synoptiques de descendance ;
5° Une réimpression, par lettre alphabétique, des notices généalogiques sur les familles formant les 128 quartiers ;
6° Une table alphabétique des familles citées dans les tableaux synoptiques.

Libourne, le 30 juin 1901.

R. DE SAINT-PERN.

AVERTISSEMENT

L'ÉTUDE que nous offrons aujourd'hui à nos parents n'est point une généalogie proprement dite, ni même une réunion des généalogies des familles qui nous tiennent par les liens du sang. C'est un simple et modeste, — quoique volumineux, — *répertoire de la parenté de nos enfants*, donnant sur chaque parent, avec les dates importantes de sa vie (naissance, mariages et décès s'il y a lieu), les fonctions qu'il a occupées ou occupe actuellement, les honneurs dont il a été, ou est revêtu.

Pour montrer l'utilité d'un travail de ce genre nous ne pouvons mieux faire que de rappeler ce que dit à ce sujet notre grand-père, le comte de Cornulier-Lucinière, dans un petit livre intitulé : *Des généalogies, leur utilité domestique et sociale, ce qu'elles doi-*

vent comprendre, nécessité de les faire imprimer (1). Il s'exprime ainsi : (2) « L'Histoire de sa race proprement dite, de celle dont « on porte le nom, n'est pas la seule connaissance domestique « dont on doive se préoccuper ; chacun, pour son usage particulier, « doit y joindre un tableau étendu de sa parenté, c'est-à-dire de « ceux avec lesquels il a un auteur commun à un degré apprécia- « ble. En effet, ce ne sont pas là pour lui de simples alliés transi- « toires, mais de véritables consanguins permanents, dans « l'acception étendue du mot, mal à propos restreint à la ligne « masculine. Ce tableau, il est vrai, doit se modifier à chaque « génération par des rattachements que l'éloignement autorise et « par des additions qu'y apportent les alliances nouvelles ; c'est, « on peut dire, un état d'actualité qui exige des retouches fré- « quentes. »

« Si la connaissance des aïeux paternels a un puissant attrait « moral pour ceux qui en descendent, si l'on est curieux de savoir « quel a eté le sort de ses collatéraux du même nom et flatté de la « réputation qu'ils ont acquise, ce qui fait l'objet des généalogies « proprement dites avec toutes leurs branches, un intérêt plus « positif veut qu'on soit exactement renseigné à l'égard des « personnes qui, de plus près, nous sont liées, aussi elles, par le « sang, tout en portant des noms différents du nôtre. Cette con- « naissance est d'une utilité pratique journalière ; c'est sur elle que « se règlent principalement les relations de société, et c'est elle « qui détermine la dévolution légale des biens à défaut d'héritiers « directs. »

« Laissant de côté la considération matérielle, sur laquelle il « est inutile d'insister, tant son importance saute aux yeux, et

(1) 2me édition. Orléans, Herluison, 1891. Un vol. in-12 de 96 pages.

(2) P.p. 42 et 43.

« qui donne lieu à l'industrie des dénicheurs de successions, « n'arrive-t-il pas tous les jours que des gens se qualifient de « cousins par simple locution traditionnelle, sans savoir comment « ils se rattachent ; et, à l'inverse, que d'autres considèrent comme « étrangères des personnes qui cependant leur appartiennent, « mais dont ils ignorent la parenté. Il y a là un vague qui pèse « aux esprits sérieux et qu'un tableau de parenté complet peut « seul dissiper en précisant les situations. »

Lorsque nous avons entrepris ce travail, nous n'avions pas l'intention de le faire imprimer. Mais plus tard en voyant notre manuscrit prendre des proportions aussi considérables, et intéresser un aussi grand nombre de personnes, sa publication nous a paru contribuer un peu à faire connaître entre eux les parents qui s'ignorent et à resserrer ainsi les liens du sang qui ont tant de tendance à se relâcher à notre époque. Ce relâchement dont les conséquences sont si funestes, n'est point nouveau. Déjà à la fin du siècle dernier, dit encore le comte de Cornulier-Lucinière (1), certains philosophes avaient traité les liens du sang de puérilités indignes de fixer l'attention, et avaient écarté cette attache naturelle sous prétexte d'appliquer une loi supérieure et purement rationnelle, d'après laquelle les hommes ne seraient reliés entre eux que par la fraternité universelle, cosmopolitisme d'une application commode, car il dispense en réalité de tout dévouement ; celui qui se doit également à tous, ne se devant à personne.

Nous avons cru qu'il était bon de réagir contre cette tendance qui ferait de parents des étrangers et de chercher, au contraire, à amener tous ceux qui ont une même souche, tous ceux dans les veines de qui coule un même sang, à se rapprocher, à serrer les

(1) *Ut suprà*, p. 18.

rangs pour opposer une résistance plus grande aux agents destructeurs de la famille et de la société.

La dispersion des familles, par suite des mariages contractés aux quatre coins de la France et aussi des carrières embrassées par les enfants qui sont envoyés loin du foyer familial, est pour beaucoup dans cette ignorance que l'on a aujourd'hui de sa parenté, dans cette indifférence entre cousins souvent assez proches. Elle a amené cet égoïsme qui fait qu'actuellement, pour un trop grand nombre de personnes, la famille se cantonne au simple foyer, c'est-à-dire au père, à la mère et aux enfants ; au delà, elles ne veulent rien connaître, n'avoir aucune obligation.

Nous serions heureux si notre modeste livre pouvait amener certains de nos parents à ne pas oublier ces paroles de Bossuet, que nous avons mises en exergue : « *Dieu veut qu'on conserve le souvenir des origines communes, si éloignées qu'elles soient, et qu'il en dérive des obligations particulières, il veut que les hommes respectent toutes les liaisons du sang* » (1).

Il convient maintenant de définir d'une façon précise ce que l'on doit entendre par parenté. — On doit entendre par parenté l'ensemble des individus qui, soit par eux-mêmes, soit par leur mariage, comptent au moins un ascendant commun. Il en résulte que pour connaître sa parenté, ou l'ensemble de ses parents, il est indispensable de rechercher, en premier lieu, tous ses ascendants, pour retrouver ensuite les individus qui ont un auteur commun avec vous. C'est ce que l'on appelle *établir ses quartiers*.

Dans un tableau donnant les ancêtres, tant paternels que maternels, d'une personne, on entend par *quartier* l'une quel-

(1) Bossuet, *Politique tirée de l'Ecriture Sainte*, liv. ix.

conque des familles dont elle descend (1). Le nombre des quartiers se compte d'après celui des ascendants au même degré, c'est-à-dire à la même génération, chaque génération formant un degré (2). Le nombre des quartiers suit une progession géométrique croissante : 1, 2, 4, 8, 16, etc. Ainsi, au 1er degré, celui dont on cherche l'ascendance, forme un quartier; au second degré, son père et sa mère forment deux quartiers ; au 3e degré, la réunion des pères et mères de ceux-ci, quatre quartiers ; de leurs grands-pères et grand'mères paternels et maternels, huit quartiers, au 4e degré ; et ainsi de suite.

La première chose à faire, pour retrouver sa parenté, est donc d'établir ses quartiers 4, 8, 16, 32, 64, 128, etc., en remontant d'autant plus haut que l'on veut étendre davantage le champ de sa parenté; puis de donner la postérité complète, masculine et féminine, issue de chacun des mariages qui forment le dernier degré des quartiers auxquels on s'est arrêté.

---

(1) Ce terme de *quartiers* vient, soit de ce que l'on plaçait quelquefois les armoiries des familles dont on descendait dans un des quartiers de son écu, ou pennon généalogique ; soit de ce que l'on ne se préoccupait dans l'origine que de prouver la noblesse des deux grands-pères et des deux grand'mères paternels et maternels, ce qui faisait quatre familles. On avait aussi la coutume, dans certaines provinces, de placer sur chaque angle d'un tombeau l'écusson de l'un des quatre quartiers du défunt. *(Bulletin de la Société héraldique de France*, 1, col. 518).

Les preuves de noblesse par quartiers consistent à prouver que chaque famille, ou quartier, est noble. Elles étaient requises pour l'admission dans certains ordres chevaleresques et dans un grand nombre de chapitres nobles. Pour l'Ordre de Malte, les preuves étaient de 8 quartiers. On exigeait des preuves de 32 quartiers pour le Chapitre de Saint-Pierre de Mâcon ; de 16 quartiers pour les Chapitres d'hommes de Beaume-les-Messieurs, de Besançon, de Brioude, de Lure et de Murback, de Saint-Claude, etc., ainsi que pour ceux de dames d'Andlaw, de Château-Châlon, de Denain, de Lons-le-Saulnier, de Migette, etc.; de 8 quartiers pour les Chanoines Comtes de Lyon, et pour les Chapitres de dames de Beaume-les-Dames, d'Estrun, de Montigny, du Ronceray, etc.

(2) La suite des degrés forme la *ligne* ; celle-ci peut être directe ou collatérale. Elle est *directe* entre ceux qui descendent de la même tige, sont nés les uns des autres : le père, le fils, le petit-fils, etc. Elle est *collatérale* entre ceux qui, tout en ayant une souche commune, ne sont pas nés les uns des autres, comme les frères, les sœurs, les oncles, les tantes, les neveux, les nièces, etc.

Pour déterminer la parenté en *ligne directe* on compte autant de degrés qu'il y a de générations entre les personnes. Ainsi à l'égard du père, le fils est au premier degré, le petit-fils au second, l'arrière-petit-fils au troisième et réciproquement. En *ligne collatérale* on compte également les degrés par le nombre des générations, mais en remontant d'un des parents jusque, et non compris, l'auteur commun, puis en descendant de celui-ci jusqu'à l'autre parent. Ainsi deux frères sont parents au second degré, l'oncle et le neveu au troisième degré, deux cousins germains au quatrième degré. (Larousse.)

En ce qui concerne notre travail, nous nous sommes limité aux 128 quartiers de nos enfants : 64 du côté paternel, 64 du côté maternel. Cette limite nous a paru d'autant plus suffisante qu'elle permet d'établir la parenté jusqu'au 14e degré, alors que la loi actuellement encore en vigueur, ne reconnaît dans les successions collatérales, aucun parent apte à succéder au delà du 12e degré inclusivement. Ces 128 quartiers forment 64 mariages dont nous avons donné, en autant de chapitres ou tableaux distincts, la descendance complète. Par suite de mariages consanguins, certains de ces tableaux se trouvent répétés deux fois, tels que les tableaux V, VI, VII et VIII pour le côté paternel, XXXIII, XXXIV et L pour le côté maternel, ce qui réduit à 57 le nombre des tableaux que nous avons eu à établir.

Comme il convient de rendre à chacun ce qui lui appartient, nous devons dire que c'est à notre vénérable grand-père de Cornulier-Lucinière, dont les ouvrages généalogiques font autorité, que nous sommes redevable de la méthode que nous venons d'exposer. Malgré son grand âge, il nous a aidé puissamment, au moment où, à son instigation, nous avons entrepris il y a onze ans environ cette étude, et nous a tracé un canevas assez détaillé pour le côté maternel. Il y était admirablement préparé par les généalogies qu'il avait déjà publiées sur les maisons de Cornulier et de Vélard, ouvrages qui contiennent de précieuses indications sur les familles alliées. Mais ce n'était qu'un canevas, car en dehors de quelques descendances complètement omises, nous avons plus que décuplé ses notes pour notre seconde partie.

Nous croyons que c'est la première fois qu'une étude de ce genre est imprimée. Il y a des auteurs qui ont publié, sur certaines familles une ou plusieurs descendances, celles qui flattaient le plus l'orgueil de ces maisons, comme il a été fait pour les Frain,

les du Hays, les Villeneuve, les Broglie, etc. Mais aucun de ces ouvrages n'a donné une parenté absolument complète ; car on ne peut l'obtenir qu'en adoptant la méthode que nous avons suivie et en faisant partir toutes les filiations du même degré (1).

Nous savons bien qu'en passant sous silence les quartiers qui flattent le moins, la vanité y trouve son compte : on laisse dans l'ombre des parents obscurs pour ne s'occuper que de ceux qui ont une haute situation dans le monde. Cette manière de faire nous a paru moins consciencieuse et nous ne nous sommes pas écarté de la voie tracée. Du reste c'est souvent par les quartiers les plus modestes que l'on se trouve avoir les plus belles alliances. Ainsi dans nos quartiers, parmi les moins relevés sont certainement ceux des Cassin et des Germain. Eh bien ! c'est par l'union de ces deux familles que nous nous trouvons parent des ducs de Luynes, de Chevreuse, de Chaulnes, de Noailles, d'Ayen, d'Uzès et de Sabran, qui occupent la tête de l'aristocratie française.

Nous avons essayé de présenter ces tableaux de parenté, dont les filiations sont souvent assez longues et assez embrouillées, de la façon la plus claire possible. Malgré tout le soin que nous y avons apporté, nous nous rendons parfaitement compte que le lecteur qui n'est pas habitué aux travaux généalogiques aura de la peine à s'y retrouver ; c'est pourquoi nous avons jugé indispensable,

(1) Au moment où nous écrivions ces lignes, nous n'avions pas encore eu communication d'un ouvrage dont l'impression a devancé, dans la voie que nous venons d'indiquer, celle de notre étude. Il a pour titre : *Un Livre de Famille — Généalogie des Rivérieulx, leur descendance par les femmes, leurs fiefs et seigneuries. Les ascendants des enfants de Gabriel de Rivérieulx de Varax et de Félicie de la Croix-Laval, leur descendance.* Lyon, imprimerie Mongin-Rusand, 1897, un vol. in-4°.

L'auteur anonyme de ce livre donne, aux chapitres IV et V, la parenté des enfants de Gabriel de Rivérieulx de Varax et de Félicie de la Croix-Laval, en remontant seulement à leurs 64 quartiers. La méthode suivie est la même que la nôtre ; la façon seule dont le travail a été établi diffère. Malgré le mérite incontestable de cet ouvrage, nous croyons pouvoir dire que l'ordre dans lequel sont présentées les descendances et que la disposition des filiations nous semblent manquer de clarté C'est plutôt un canevas qu'une étude de parenté complète comme nous la comprenons. En effet, chaque personne n'y est ordinairement désignée que par un seul prénom ; les dates des naissances, mariages et décès sont rarement indiquées et les localités où ces événements ont eu lieu ne sont presque jamais mentionnées. Ces lacunes rendent tout contrôle impossible.

pour donner plus de clarté à ces filiations, d'y joindre des tableaux synoptiques abrégés pour les descendances les plus longues. Ces tableaux permettent d'embrasser d'un coup d'œil la postérité complète issue d'un mariage et de trouver immédiatement comment s'établit une parenté et à quel degré deux individus, ayant un auteur commun, sont parents.

Afin de rendre ces tableaux synoptiques plus utiles à consulter, nous avons indiqué, pour chaque personne, sauf pour les derniers degrés, tous ses prénoms, en mettant en entier celui sous lequel elle est connue dans la famille, et les autres en abrégé. Comme nous avons toujours employé les mêmes abréviations, en se reportant à la table que nous en donnons au début du volume, il devient facile de reconstituer l'état-civil de chaque individu. Nous devons faire observer également que les deux dates qui suivent un nom, sont les dates extrêmes de sa vie : naissance, décès. Quand nous n'en mentionnons qu'une, c'est celle de la naissance, à moins qu'elle ne soit précédée du signe †, et alors la date de la naissance est inconnue et il ne s'agit que de la date de la mort. Les petites lettres *a)*, *b)* ou *c)*, qui précèdent certains noms, indiquent que ces personnes sont nées d'un premier, d'un second ou d'un troisième mariage.

Nous n'avons pas cru devoir donner les armoiries de toutes les familles citées, car nous aurions risqué, — sans y ajouter beaucoup d'intérêt, — de transformer notre *répertoire de parenté* en *armorial*, ce qui n'était pas le but à atteindre. Nous nous sommes contenté de décrire les blasons des familles formant les 128 quartiers, en les accompagnant, comme notes à chaque tableau, de courtes notices généalogiques faisant connaître l'ancienneté de chacune d'elles ainsi que leurs principales illustrations.

Dans tout le cours de cet ouvrage, nous avons scrupuleusement

respecté, pour les prénoms, l'orthographe adoptée par les familles. C'est ainsi que l'on trouvera : Thérèse et Térèse, Simone et Simonne, Thimoléon et Timoléon, Natalie et Nathalie, Aliette et Alyette, etc. Nous devons faire remarquer aussi que nous avons remplacé, partout où cela était nécessaire, les dates du calendrier républicain, trop peu connu par la majorité des lecteurs, par celles du calendrier grégorien.

Notre travail n'est certainement pas complet et doit contenir bien des inexactitudes. Pour notre excuse nous croyons pouvoir affirmer qu'il est impossible qu'une étude de ce genre soit absolument exacte et à jour ; car, en raison de la quantité de familles dont elle donne l'état présent, il ne se passe pas de semaine, qu'il n'y ait à y inscrire deux ou trois mentions soit d'une naissance, soit d'un mariage, soit d'un décès.

En ce qui concerne l'exactitude nous pouvons certifier que nous n'avons négligé aucune source d'informations à notre portée. Pour la période ancienne, nous avons consulté, en dehors de nos archives personnelles qui contiennent un grand nombre de titres en originaux ou copies sur la majeure partie des familles dont nous avons eu à nous occuper, d'une part, un nombre considérable de dossiers généalogiques au Cabinet des Titres de la Bibliothèque Nationale et aux Archives départementales de la Loire-Inférieure ; et d'autre part, les grands ouvrages nobiliaires du P. Anselme, — avec la continuation par M. de Courcy, — de Courcelles, des d'Hozier, — ainsi que les quatre livraisons complémentaires que la maison Firmin-Didot fait paraître péniblement, — de la Chesnaye-Desbois, de Saint-Allais, de Laîné, du marquis et du vicomte de Magny, de Borel d'Hauterive, du vicomte Révérend, de Beauchet-Filleau pour le Poitou, de P. Potier de Courcy, de Kerviler, de l'abbé Paris-Jallobert et du marquis de l'Estourbeil-

lon pour la Bretagne, de Bouillet pour l'Auvergne, de Célestin Port et de Denais pour l'Anjou, d'O'Gilvy pour la Guienne, de Carré de Busserolle pour la Touraine, etc. Nous n'avons eu garde de négliger les généalogies particulières publiées sur les familles de Cornulier, de Vélard, de Plœüc, du Breil, Magon, de Bernard, de Médavy-Grancey, de Trogoff, de Saizy, Jégou du Laz, de Charette, de Courson, de Dinan, de Lambert, de Farcy, du Buisson de Courson, de Kersauson, de Lantivy, de Vanssay, Dondel, de Broc, etc. Nous avons trouvé aussi de nombreux renseignements dans les Inventaires des Archives départementales, dans le *Bulletin de la Société héraldique de France*, dans le *Chartrier Français* et enfin dans les Manuscrits du chanoine Hubert à la Bibliothèque d'Orléans.

Pour la période contemporaine nous avons eu recours aux familles intéressées et, soit à leur défaut, soit concurremment avec elles, aux registres de l'Etat-civil déposés dans les Mairies ou dans les Greffes des Tribunaux, et aussi à notre importante collection de lettres de faire part.

Nous avions pensé tout d'abord à indiquer en bas de page la source où nous avions puisé chaque fait ; mais nous avons dû y renoncer devant la place démesurée que prendraient ces notes. Du reste en mentionnant, comme nous l'avons fait autant que cela nous a été possible, les dates et lieux des naissances, mariages et décès, nous avons rendu le contrôle facile pour les personnes qui auraient des doutes sur l'exactitude de nos filiations. En effet, le plus ancien mariage que nous avons enregistré ne remontant qu'à 1677, c'est-à-dire dix ans après l'époque à partir de laquelle la tenue, en double expédition, des registres de baptêmes, mariages et sépultures était devenue obligatoire dans toutes les églises, il est facile à chacun de procéder à une vérifica-

tion sur les registres mêmes qui sont actuellement déposés, comme nous venons de le dire, dans les Mairies et aux Greffes des Tribunaux. Il y a bien quelques-uns de ces registres qui n'existent plus, mais en dehors de Paris (1), c'est là l'exception.

On conçoit que dans un travail qui renferme un nombre aussi considérable d'individus (2) nous n'ayons pas pu vérifier, aux sources mêmes, l'authenticité des titres que portent certains d'entre eux, sans parler des difficultés que nous aurions éprouvées dans une question aussi embrouillée et sujette à discussion que celle-là. Nous avons dû nous reporter aux indications qui nous ont été données par les familles elles-mêmes et par les lettres de faire part. Les titres que nous citons sont donc, pour la période contemporaine, ceux que les personnes ont portés ou portent actuellement dans le monde avec plus ou moins de droit. Nous ferons la même observation pour quelques particules et quelques noms additionnels dont nous ne voulons pas prendre la responsabilité. Nous avons cependant cru devoir omettre volontairement un petit nombre de titres ou de particules dont le port nous a paru par trop peu justifié.

Depuis quatre ans que l'impression de ce livre est commencée, nous avons reçu ou trouvé de si nombreux renseignements, et eu à enregistrer aussi tant d'événements les uns heureux, les autres hélas! bien douloureux, que désireux d'offrir à notre famille un état de parenté aussi complet et exact que possible, nous avons fait imprimer à nouveau, outre les deux grands tableaux de quartiers, 144 pages du texte (3). C'est donc pour

(1) Pour Paris, nous avons consulté l'ouvrage si précieux du comte de Chastellux.

(2) La table qui termine le volume comprend 1709 familles différentes.

(3) Les 144 pages réimprimées sont les suivantes : p.p. 1 à 58, 63 à 66, 71, 72, 99 à 102, 145 à 152, 177, 178, 183, 184, 201 à 216, 297 à 314, 319, 320, 329 à 336, 369 à 376, 433, 434, 439, 440, 491 à 494, 515 à 518.

ainsi dire une deuxième édition que nous donnons aujourd'hui, sans que la première ait jamais vu le jour. Malgré cette importante réimpression, nous avons dû ajouter à la fin du volume 22 pages d'additions et corrections, qu'il est très important de consulter avant de nous accuser d'erreurs ou d'omissions.

Nous avons trouvé chez presque tous nos parents la plus grande bonne volonté à nous fournir les renseignements dont nous avions besoin pour compléter notre travail, surtout pour la partie contemporaine. Nous disons presque tous, car nous avons eu le regret de constater qu'un petit nombre de nos cousins, les uns par négligence ou indifférence, les autres par orgueil sans doute, ne nous ont pas fait l'honneur de répondre à nos lettres, que nous avions tout lieu de croire polies.

Pour nous consoler de ces échecs nous avons rencontré parfois, parmi nos parents, de véritables collaborateurs et dans le nombre nous sommes heureux de pouvoir citer et remercier : le vicomte Joseph de Poulpiquet du Halgouet, le comte Arthur de Bizemont, M. Alfred de Tesson, le vicomte Achille Espivent de la Villesboisnet, M. Michel de Monthuchon, le comte de Chastellux, M. Octave de Mullot de Villenaut, M. René de Clavière, le lieutenant-colonel de Caqueray, M. Ernest de Mauduit du Plessix, le marquis des Méloizes-Fresnoy, le baron Gaëtan de Wismes, M. Henry le Couteulx de Caumont, etc.

En dehors de notre famille, nous avons trouvé de bien précieux concours et la reconnaissance nous fait un devoir de nommer : M. Saulnier, Conseiller à la Cour d'appel de Rennes, dont les connaissances généalogiques sur les familles bretonnes n'ont d'égales que son inépuisable complaisance, M. l'Abbé Paris-Jallobert qui a relevé les registres paroissiaux d'un nombre considérable de communes de la Haute Bretagne, M. Ed. de Bergevin,

Madame la comtesse du Laz, le vicomte Louis Urvoy de Portzamparc, M. Paul Huet, le vicomte Joseph de la Goublaye de Ménorval, le comte de Saint Saud, le vicomte Révérend, le savant directeur de l'*Annuaire de la noblesse*, etc.

Nous ne voulons pas terminer sans prier..... nous n'osons pas dire nos lecteurs, — car un ouvrage de ce genre est du nombre de ceux qu'on ne lit pas, — mais enfin tous ceux qui auront occasion de feuilleter ou de consulter ce livre, de nous signaler toutes les erreurs et toutes les omissions qu'ils y auront découvertes. Si nous ne craignions d'être indiscret, nous leur demanderions même de nous faire parvenir les lettres de faire part qu'ils sauront devoir nous intéresser, afin de nous permettre de continuer notre œuvre pour laquelle nous sollicitons encore toute leur indulgence.

R. DE SAINT-PERN.

Libourne, 31 décembre 1900.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPAUX OUVRAGES CONSULTÉS

Histoire généalogique et chronologique de la Maison Royale de France, des grands Officiers de la Couronne et de la Maison du Roy et des anciens Barons du Royaume, etc., par le P. ANSELME, augustin déchaussé, continuée par M. DU FOURNY, 3me édition, revue, corrigée et augmentée par les soins du P. ANGE et du P. SIMPLICIEN, augustins déchaussés. A Paris, par la Compagnie des Libraires, 1726-33. 9 vol. in-f°.

Continuation du même ouvrage, tome IX, 1re et 2me partie, par M. POL POTIER DE COURCY. Paris, librairie Firmin-Didot, 1873-90. 2 vol. gr. in-4°.

Histoire généalogique et héraldique des Pairs de France, des grands dignitaires de la Couronne, des principales Maisons et Familles nobles du Royaume et des Maisons princières de l'Europe, par le chevalier DE COURCELLES. Paris, 1822-33. 12 vol. in-4°.

Dictionnaire Universel de la Noblesse de France, etc., par M. DE COURCELLES, ancien magistrat, chevalier de plusieurs Ordres et successeur de M. de Saint-Allais. Paris, 1820-22. 5 vol. in-8°.

Armorial général de France, recueil officiel dressé en vertu de l'Edit de 1696 par CHARLES D'HOZIER, juge d'armes. Mss. du Cabinet des Titres de la Bibliothèque Nationale. 34 vol. in-f° de texte et 35 vol. d'armoiries.

Armorial général de la France, par LOUIS-PIERRE D'HOZIER père, juge d'armes et grand généalogiste de France, et par ANTOINE-MARIE D'HOZIER DE SÉRIGNY fils. Paris, 1738-68. 10 vol. in-f°.

Armorial général d'Hozier, ou Registre de la noblesse de France, continués *(sic)* par M. le Président D'HOZIER et le Comte CHARLES D'HOZIER, son frère ; registre VII, vol. XI. Paris, 1847. 1 vol. en 2 parties gr. in-8°.

Armorial général des d'Hozier ou Registres de la noblesse de France. Registre VII, complémentaire (3 livr.) et registre VII, supplémentaire (1 livr. parue). Paris, Firmin-Didot, 1868-83. 4 livr. gr. in-4°.

Dictionnaire de la Noblesse, contenant, etc., par DE LA CHESNAYE-DESBOIS et BADIER, 3e édition. Paris, Schlesinger frères, 1863-76. 19 vol. in-4°.

Nobiliaire universel de France ou Recueil général des généalogies historiques des Maisons nobles de ce Royaume, par M. DE SAINT-ALLAIS et par M. DE LA CHABEAUSSIÈRE, réimpression. Paris, Bachelin-Deflorenne, 1872-75, et un vol. de supplément, 1877. 21 vol. in-8°.

Dictionnaire véridique des origines des Maisons nobles ou anoblies du Royaume de France, etc., par M. LAINÉ, successeur de M. de Saint-Allais. Paris, 1818-19. 2 vol. in-8°.

Archives généalogiques et historiques de la Noblesse de France, etc., par M. LAINÉ. Paris, 1828-1850, 11 vol. in-8°.

Livre d'or de la Noblesse européenne, par le marquis DE MAGNY et le comte DE GIVODAN. Paris, 1844-52. 5 vol. gr. in-8°.

Le Nobiliaire universel ou Recueil général des généalogies historiques et véridiques des Maisons nobles de l'Europe, par le vicomte DE MAGNY. Paris, 1854-94. 22 vol. in-4°.

Nobiliaire de Normandie, publié par une Société de Généalogistes, avec le concours des principales familles nobles de la Province, sous la direction de E. DE MAGNY. Paris, 1862. 2 vol. gr. in-8°.

Annuaire de la Noblesse de France et des Maisons souveraines de l'Europe, par M. BOREL D'HAUTERIVE. Paris, 1843-90. 46 vol. in-12.

Annuaire de la Noblesse de France, fondé en 1843 par M. BOREL D'HAUTERIVE et continué sous la direction du vicomte ALBERT RÉVÉREND. Paris, 1891-1900. 10 vol. in-12.

Armorial du Premier Empire, par le vicomte A. RÉVÉREND. Paris, 1894-97. 4 vol. gr. in-8°.

Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou par H. BEAUCHET-FILLEAU et feu Ch. DE CHERGÉ, 2e édition entièrement refondue, considérablement augmentée et publiée par H. BEAUCHET-FILLEAU et PAUL BEAUCHET-FILLEAU avec le concours des R. R. P. P. H. et G. BEAUCHET-FILLEAU et la collaboration pour la partie héraldique de M. Maurice DE GOUTTEPAGNON. Poitiers, imprimerie Oudin, 1889-98. 2 vol. et 2 fascicules du tome III, gr. in-8° (A. à Est. tout ce qui a paru à ce jour.)

Nobiliaire et Armorial de Bretagne, par POL POTIER DE COURCY, 3e édition, Rennes, Plihon et Hervé, 1890. 3 vol. in-4°.

Répertoire général de Bio-Bibliographie bretonne, par René Kerviler. Rennes, Plihon et Hervé, 1886-1900. 12 vol. in-8° (A. à Dul, tout ce qui a paru à ce jour).

Anciens registres paroissiaux de Bretagne (baptêmes, mariages, sépultures), églises protestantes et catholiques. Rennes, Plihon et Hervé, 1890-1900. 113 fascicules in-8°, parus à ce jour comprenant 108 communes.

La Noblesse de Bretagne, notices historiques et généalogiques, par le Marquis Régis de l'Estourbeillon, précédées d'une introduction par le Vicomte de l'Isle. Vannes, 1892-95. 2 vol. in-4° (tout ce qui a paru).

Les familles françaises à Jersey pendant la Révolution, par le Comte Régis de l'Estourbeillon. Nantes, 1886. 1 vol. gr. in-8°.

Biographie bretonne, recueil de notices sur tous les Bretons qui se sont fait un nom, etc., par P. Levot. Vannes et Paris, 1852-57. 2 vol. in-4°.

Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne, dédié à la nation bretonne, par Ogée, Ingénieur Géographe de cette province, nouvelle édition, revue et augmentée par MM. A. Marteville et P. Varin. Rennes, 1843-53. 2 vol. in-4°.

Notes historiques sur quelques paroisses du diocèse de Nantes, par H. du Bois de la Patellière, 1re et 2e série. Vannes, 1890-91, 2 vol. in-8°.

Les grandes seigneuries de la Haute Bretagne, par l'abbé Guillotin de Corson, 3 séries (Ille-et-Vilaine et Loire-Inférieure). Rennes, 1897-99. 3 vol. in-8°.

Nobiliaire d'Auvergne, par J.-B. Bouillet. Clermont-Ferrand, 1846-53. 7 vol. in-8°.

Nobiliaire de Guienne et de Gascogne, par O'Gilvy et de Bourrousse de Laffore. Bordeaux, 1856-83. 4 vol. in-4°.

Essais généalogiques sur les anciennes familles du Berry, par Paulin Riffé. Bourges, 1870-79. 4 fascicules, in-8°.

Archives des familles nobles de la Touraine, de l'Anjou, du Maine et du Poitou, par J.-X. Carré de Busserolle. Tours, 1889-90. 2 vol. in-8°. (Le 1er vol. tiré à 64 exemplaires, le 2e à 36 exemplaires seulement.)

Recherches généalogiques et historiques sur les familles des Maires d'Angers, par Gontard de Launay. Angers, 1893-99. 5 vol. in-8°.

Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire, par Célestin Port, Archiviste du département de Maine-et-Loire. Paris et Angers, 1874-78. 4 vol. gr. in-8° dont un de gravures.

Armorial général de l'Anjou, d'après les titres et les mss. de la Bibliothèque Nationale. par Joseph Denais. Angers, 1885. 3 vol. in-8°.

Généalogie de la Maison de Cornulier en Bretagne [par le Comte de Cornulier-Lucinière], publiée sous le nom de M. Lainé. Paris. 1847, 1 vol. in-8°.

Supplément à la généalogie de la Maison de Cornulier imprimée en 1847 [par le Comte DE CORNULIER-LUCINIÈRE]. Nantes, 1860. 1 vol. in-8°.

Second supplément à la généalogie de la Maison de Cornulier imprimée en 1847 [par le Comte DE CORNULIER-LUCINIÈRE]. Orléans, 1863. 1 vol. in-8°.

Généalogie de la Maison de Cornulier, autrefois de Cornillé, en Bretagne, avec tableaux généalogiques et illustrations, [par le Comte DE CORNULIER-LUCINIÈRE]. Nantes, 1863. 1 vol. gr. in-8°.

Complément de la généalogie de la Maison de Cornulier imprimée en 1863. Orléans, 1881, gr. in-8°.

Nouveau complément de la généalogie de la Maison de Cornulier imprimée en 1863. Orléans 1883, gr. in-8°.

Généalogie de la Maison de Cornulier, autrefois de Cornillé, en Bretagne [par le Comte DE CORNULIER-LUCINIÈRE]. Orléans, 1884. 1 vol. gr. in-8°.

Additions et corrections à la généalogie de la Maison de Cornulier, édition de 1884, et aux pièces justificatives précédemmenl imprimées. Orléans, 1886. gr. in-8°.

Suite des additions et corrections à la généalogie de Cornulier imprimées en 1886. Orléans, 1888. gr. in-8°.

Appendice aux additions et corrections à la généalogie de Cornulier imprimées en 1886 et 1888. Orléans, 1888, gr. in-8°.

Généalogie historique de la Maison de Cornulier, autrefois de Cornillé, en Bretagne, [par le Comte DE CORNULIER-LUCINIÈRE, avec portraits]. Orléans, 1889. 1 vol. gr. in-8°.

Nouvelles additions et corrections à la généalogie de Cornulier imprimée en 1889. Orléans, 1893. 1 vol. gr. in-8°.

Généalogie de la Maison de Vélard (Vélard, Vellard ou Vellar) en Bourbonnais, en Auvergne, en Berri et en Orléanais, par [le comte DE CORNULIER-LUCINIÈRE]. Orléans, 1868. 1 vol. gr. in-8°.

Histoire généalogique de la Maison de Plœüc, par DENIS DE THÉZAN. Beauvais, 1873. 1 vol. gr. in-4°.

Histoire généalogique de la Maison du Breil. Rennes, 1889. 1 vol. in-4°.

Histoire généalogique de la Maison du Breil. — Supplément aux additions et corrections. Rennes, 1898. 1 vol. in-4°.

Généalogie de la Famille Magon, reconstituée par HENRI MAGON DE LA GICLAIS. Lille, 1883. 1 vol. in-8°.

Généalogie de la Maison de Bernard suivie de pièces justificatives [par le vicomte REYNOLD DE LA FRÉGEOLIÈRE]. Angers, 1888. 1 fort vol. in-4°.

Familles illustres de Normandie. Etude historique et généalogique sur les Rouxel de Médavy-Grancey dans les armées, à la Cour et dans l'Eglise, par M. Victor des Diguères. Paris, 1870. 1 vol. in-8°.

Origines et généalogie de la Maison de Trogoff, par le vicomte Louis Urvoy de Portzamparc. Vannes, 1900. 1 vol. gr. in-8°.

Généalogie de la Maison de Saisy de Kerampuil, suivie de pièces justificatives et complémentaires, [par la comtesse du Laz]. Vannes, 1896. 1 vol. in-8°.

Généalogie de la Maison Jégou du Laz, suivie de pièces justificatives et complémentaires, [par la comtesse du Laz]. Vannes, 1897. 1 vol. in-8°.

Documents généalogiques pour la Maison de Charette, recueillis par le comte Alexandre de Monti de Rezé. Nantes, 1891. 1 vol. in-8°.

Recherches historiques sur la Maison de Courson, en Bretagne et en Angleterre, depuis 1066 jusqu'à 1881 [par le vicomte A. de Courson]. Beauvais, 1881. 1 vol. gr. in-4°.

Les Dinan et leurs juveigneurs, par la comtesse de la Motte Rouge. Nantes, 1892. 1 vol. in-8°.

Généalogie de la Maison de Lambert en Bretagne, [par le comte de Bréhier]. Rennes, 1897. 1 vol. in-4°.

Généalogie de la Famille de Farcy, par Paul de Farcy. Laval, 1891. 1 vol. in-4°.

Recherches Nobiliaires en Normandie, par un gentilhomme normand sous-préfet et antiquaire. *Maison normande du Buisson et ses alliances* [par Amédée du Buisson de Courson]. Caen, 1877. 1 vol. in-8°.

Histoire généalogique de la Maison de Kersauson, par J. de Kersauson. Nantes, 1886. 1 vol. in-4°.

Histoire généalogique de la Maison de Lantivy, de ses alliances, etc., suivie des généalogies des Maisons de l'Estourbeillon (Bretagne), et de Richemont de Richard'son (Ecosse et France), par Théodore Courtaux et le comte de Lantivy de Trédion. Paris, 1899. 1 vol. in-4°.

Histoire généalogique de la Famille de Vanssay, par l'abbé L. Froger. Mamers, 1890, 1 vol. in-4°.

Généalogie et Annales de la Maison Dondel de Sillé, où l'on voit l'origine et la fondation de la ville de Lorient (Bretagne), par J.-M.-R. Lecoq-Kerneven. Rennes, 1874. 1 vol. in-8°.

Histoire de la Maison de Broc, par l'abbé Ambroise Ledru. Mamers, 1898. 2 vol. gr. in-4° avec nombreuses gravures et portraits.

Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790, par Léon Maitre, Archiviste (Loire-Infér.), tome III (série E), tome V (série E sup^{t}), 1879-92. 2 vol. in-4°.

Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790, par M. LAMARE, Archiviste (Côtes-du-Nord), tome I (séries A à E) tome II, 1re partie (série E). 1869-96, 2 vol. in-4°.

Inventaire sommaire des Archives départementales, antérieures à 1790, par M. ROSENZWEIG, Archiviste (Morbihan), tomes IV et V (série E supplément), 1881-88. 2 vol. in-4°.

Inventaire sommaire des archives départementales, antérieures à 1790, par CÉLESTIN PORT, archiviste (Maine-et-Loire), tome I (série E) tomes II et III (série E supt), 1885-98. 3 vol. in-4°.

Inventaire sommaire des Archives communales de la ville de Nantes antérieures à 1792, par DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO, tome II (séries EE, FF, GG), 1899. 1 vol. in-4°.

Bulletin de la Société héraldique et généalogique de France. Paris 1879 (origine) à 1887. 6 vol. in-8°.

Le Bulletin héraldique de France ou Revue historique de la Noblesse, sous la direction de M. LOUIS DE LA ROQUE (suite de la précédente Revue), 1888 à 1899. 12 vol. in-8°. (L'année 1896 n'a vu que les nos des 3 premiers mois.)

Revue historique de l'Ouest. Nantes-Paris, de 1886 (origine) à 1900, 15 années. 30 vol. in-8°.

Le Chartier Français ou Recueil de documents authentiques à l'usage de la Noblesse. Orléans. 1867-1871. 4 vol. in-8°.

Dictionnaire des Parlementaires Français, comprenant tous les membres des assemblées françaises et tous les ministres français du 1er mai 1789 au 1er mai 1889, par ADOLPHE ROBERT et GASTON COUGNY. Paris, Bourloton, 1889-91. 5 vol. gr. in-8°.

Notes prises aux Archives de l'Etat-Civil de Paris, avenue Victoria, 4, brûlées le 24 mai 1871. Paris, Dumoulin, 1875. 1 vol. gr. in-8°.

Mss. du Chanoine Hubert à la Bibliothèque publique d'Orléans (M. 457 bis). 8 vol. gr. in-4°.

EXPLICATIONS DES SIGNES

ET ABRÉVIATIONS

EMPLOYÉS DANS LES TABLEAUX SYNOPTIQUES

I. — *Signes conventionnels*

†	— décédé, décédée.	
✻	— chevalier.....	de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.
C. ✻	— commandeur	
G. ✻	— grand-croix.....	
✠	— chevalier.....	de l'ordre de Malte.
C. ✠	— commandeur.....	
B. et G. C. ✠	— bailli et grand-croix.	
❋	— chevalier.....	de l'ordre de la Légion d'Honneur.
O. ❋	— officier.....	
C. ❋	— commandeur	
G. O. ❋	— grand-officier	
G. C. ❋	— grand-croix.....	
❍	— officier d'Académie.	
O. ❍	— officier de l'Instruction publique.	

II. — *Principales abréviations*

Anc. — ancien.
Arm. — armée.
Art. — artillerie.
audit. — auditeur.
bat. — bataillon.
Bénéd. — Bénédictin, Bénédictine.
Bon — baron.
Bne — baronne.
Bret. — Bretagne.
brév. — bréveté.
brig. — brigade.
cap. — capitaine.
cap. com. — capitaine commandant.
cathol. — catholique.
cav. — cavalerie.
C.-du-N. — Côtes-du-Nord.
ch. — chambre.
Ch. des C. — Chambre des Comptes.
ch. de fer d'Orl. — chemin de fer d'Orléans.
chanse — chanoinesse.
chât. — château.
chevr — chevalier.
Cie — compagnie.
col. — colonel.
comre de mar. — commissaire de marine.
commt — commandant.
cons. — conseil.
Cte — comte.
Ctesse — comtesse.
consr — conseiller.
conserr — conservateur.
contrib. — contribution.
cuirrs — cuirassiers.
d'ap. — d'appel.
Delle — demoiselle.
dém. — démissionnaire.
d'hr — d'honneur.
Dme — dame.
Dr — directeur.
Dsse — duchesse.
drag. — dragons.
écr — écuyer.
Enq. — enquêtes.
Enseig. — Enseigne.
ép. — épousa.
Et.-maj. — Etat-major.
fermr gén. — fermier général.
fin. — finances.
frég. — frégate.
gén. — général.
gendie — gendarmerie.
gentilh. ord. de la ch. — gentilhomme ordinaire de la chambre.
hosp. — hospice.
hospit. — hospitalière.
hus. — hussard.
inf. — infanterie.
Ingr — Ingénieur.
Ingr des const. nav. — Ingénieur des constructions navales.
Ingr des P. et ch. — Ingénieur des Ponts et chaussées.
Inspr. — inspecteur.
Inspr gl — inspecteur général.
Inspr pral — inspecteur principal.
Intt gén. — intendant général.
lieut. ou lieutt — lieutenant.
lieut.-col. — lieutenant-colonel.
lieut.-gén. — lieutenant-général.
M. et C. — maison et couronne.
mar. — marine.
Maréchal de C. — Maréchal de camp.
Mis — marquis.
Mise — marquise.
Morb. — Morbihan.
Nat. — national.

off. — officier.
off. sup. — officier supérieur.
ord. — ordinaire.
Parl. ou Parlem. — Parlement.
part. — particulier.
passion. — passioniste.
P^ce — prince.
plénip. — plénipotentiaire.
pontif. ou pont. — pontifical et pontificale.
Présid. à M^ier — président à mortier.
proc^r gén. — procureur général.
P^sse — princesse.
rég. — régiment.
relig. — religieux et religieuse.
relig. aux. — religieuse auxiliatrice.
relig. carm. — religieuse carmélite.
relig. du S.C.— religieuse du Sacré-Cœur.
rel. de S^t V. de P. — religieuse de St-Vincent-de-Paul.
ret. — retraite.
S. A. — sans alliance.
S.-com^re de mar. — sous-commissaire de marine.
secrét. — secrétaire.
sgr. — seigneur.
S. P. — sans postérité.
S.-Préfet — sous-préfet.
s^r — sieur.
s^s-off. — sous-officier.
sup^r — supérieur.
sup^re — supérieure.
S^t V. de P. — St-Vincent de Paul.
tabl. — tableau.
télég. — télégraphe.
tirail. — tirailleurs.
transat. — transatlantique.
vais. ou vaiss. — vaisseau.
vic. — vicaire.
V^te — vicomte.
V^tesse — vicomtesse.
volont. — volontaire.

III. — *Abréviations usitées pour les prénoms.*

A.	Anne.
Ab.	Abel.
Ach.	Achille.
Ad.	Adèle.
Adé.	Adélaïde.
Adh.	Adhémar.
Adol.	Adolphe, Adolphine.
Adr.	Adrien, Adrienne.
Ag.	Agathe.
Agl.	Aglaé.
Ai.	Aimé, Aimée.
Al.	Alain, Aline.
Alb.	Albert, Albertine.
Ale.	Alexis.
Alex.	Alexandre, Alexandrine.
Alf.	Alfred, Alfrède.
Ali.	Alice.
Alie.	Aliette.
Alph.	Alphonse, Alphonsine.
Am.	Amélie.
Ama.	Amable.
Amau.	Amaury, Amaurye.
Amb.	Ambroise.
Amé.	Amédée.

An.	Annibal.
Ana.	Anatole, Anatolie.
Anas.	Anastase, Anastasie.
And.	André, Andrée.
Ang.	Ange, Angélique.
Angè.	Angèle.
Ant.	Antoine, Antoinette.
Anto.	Antonin, Antonine.
Ar.	Arnaud.
Aris.	Aristide.
Arm.	Armand, Armande.
Arma.	Armandine.
Art.	Arthur.
Ath.	Athénaïs.
Atha.	Athanase.
Aug.	Auguste.
Augu.	Augustin, Augustine.
Ay.	Aymard.
B.	Baptiste.
Balt.	Balthazar.
Bar.	Barbe.
Bart.	Barthélemy.
Bas.	Basile.
Bat.	Bathilde.
Bay.	Bayard.
Be.	Benoît.
Bé.	Bénigne.
Béa.	Béatrix.
Bén.	Bénédict.
Benj.	Benjamin, Benjamine.
Ber.	Berthe.
Bern.	Bernard.
Berna.	Bernardin, Bernardine.
Bert.	Bertrand.
Bl.	Blanche.
Bo.	Bon, Bonne.
Bona.	Bonaventure.
Br.	Bruno.
Bri.	Brigitte.
Ca.	Caroline.
Caj.	Cajétan.
Cal.	Calixte.
Cam.	Camille.
Cas.	Casimir, Casimire.
Cat.	Catherine.
Cé.	Cécile.
Cél.	Célestin, Célestine.
Céles.	Céleste.
Cés.	César, Césarine.
Césa.	Césarée.
Ch.	Charles, Charlotte.
Chan.	Chantal.
Char.	Charlemagne.
Chr.	Christian, Christiane, Christine.
Chri.	Christophe.
Cl.	Claude, Claudine.
Cla.	Claire.
Clé.	Clément, Clémence.
Clém.	Clémentine.
Clo.	Clovis.
Clor.	Clorinde.
Clot.	Clotilde.
Col.	Colombe.
Cole.	Colette.
Cons.	Constant, Constance.
Const.	Constantin.
Cor.	Coralie.
Coren.	Corentin.
Corn.	Cornélie.
Cré.	Crépinien.
D.	Denis, Denise.
Dan.	Daniel.
Del.	Delphin, Delphine.
Dés.	Désiré, Désirée.
Dom.	Dominique.
Dor.	Dorothée.
E.	Emile, Emilie.
Ed.	Edme, Edmée.
Edm.	Edmond.
Edo.	Edouard.

El.	Elisa.
Eléo.	Eléonore.
Eli.	Elise.
Elis.	Elisabeth.
Em.	Emilien, Emilienne.
Emm.	Emmanuel, Emmanuelle.
Er.	Ernest, Ernestine.
Esm.	Esmone.
Esp.	Esprit.
Est.	Estelle.
Et.	Etienne, Etiennette.
Eud.	Eudoxe, Eudoxie.
Eug.	Eugène, Eugénie.
Eul.	Eulalie.
Eup.	Euphrosine.
Euph.	Euphémie.
Euphr.	Euphrasie.
F.	François, Françoise.
F. de S.	François de Salle.
Fa.	Fanny.
Fé.	Félix, Félicie.
Fél.	Félicité.
Féli.	Félicien, Félicienne.
Fer.	Fernand, Fernande.
Ferd.	Ferdinand, Ferdinande.
Fid.	Fidèle.
Fl.	Florestan.
Fla.	Flavio.
Flo.	Florentin.
Flor.	Florian, Florianne.
Flore.	Florent.
Flori.	Florizel.
For.	Fortuné, Fortunée.
Fr.	Frédéric.
Fra.	Francine.
G.	Georges, Georgette.
Ga.	Gabriel, Gabrielle.
Gaë.	Gaëtan, Gaëtane.
Gas.	Gaston.
Gasp.	Gaspard.
Ge.	Geneviève.
Gent.	Gentien.
Ger.	Germain, Germaine.
Gert.	Gertrude.
Ghis.	Ghislaine.
Gil.	Gilles, Gillette.
Gilb.	Gilbert.
Go.	Godefroy.
Gon.	Gonzalve.
Gonz.	Gonzague.
Gu.	Guy.
Guil.	Guillaume, Guillemette.
Guille.	Guillemin, Guillemine.
Gus.	Gustave.
Guy.	Guyon, Guyonne.
H.	Henri, Henriette.
Har.	Hardouin.
Hect.	Hector.
Hel.	Hélène.
Her.	Hermine.
Herc.	Hercule.
Herm.	Herminie.
Herme.	Hermelande.
Hermel.	Hermeline.
Hil.	Hilaire.
Hip.	Hippolyte.
Hon.	Honoré, Honorine.
Hor.	Hortense.
Hub.	Hubert, Hubertine.
Hug.	Hugues.
Hya.	Hyacinthe.
Hyér.	Hyéronyme.
I.	Isabelle.
Ig.	Ignace.
In.	Innocent.
Isid.	Isidore.
J.	Jean, Jeanne.
Jac.	Jacques, Jacquette.
Jacq.	Jacqueline.
Jo.	Joseph, Josèphe.

Joa.	Joachim, Joachime.
Jon.	Jonathas.
Jos.	Joséphine.
Joss.	Josselin.
Ju.	Jules, Julie.
Jud.	Judes.
Jul.	Julien, Julienne.
Juli.	Juliette.
Jus.	Juste, Justine.
L.	Louis, Louise.
Lau.	Laure.
Laur.	Laurent, Laurence.
Lé.	Léon, Léonie.
Léo.	Léontine.
Léop.	Léopold, Léopoldine.
Li.	Lise.
Lu.	Lucien, Lucienne.
Luc.	Lucie.
Lucr.	Lucrèce.
Lud.	Ludovic.
M.	Marie.
Ma.	Marcy.
Mad.	Madeleine.
Mag.	Magloire.
Mala.	Malachie.
Mar.	Marguerite.
Marc.	Marcel, Marcelle.
Marce.	Marcelin.
Marcu.	Marcuise.
Mari.	Marius.
Marq.	Marquise.
Mart.	Marthe.
Mat.	Mathilde.
Math.	Mathurin, Mathurine.
Mathi.	Mathieu.
Mau.	Maurice.
Max.	Maximilien.
Mé.	Mélanie.
Méd.	Médéric.
Mein.	Meinrad.
Mic.	Michel, Michelle.
Mo.	Modeste.
Mon.	Monique.
N.	Noé.
Nap.	Napoléon.
Nat.	Natalie.
Nic.	Nicolas, Nicole.
O.	Olivier.
Oc.	Octave.
Ol.	Olive.
P.	Paul, Paule.
Pau.	Paulin, Pauline.
Pé.	Pétronille.
Pél.	Pélage, Pélagie.
Per.	Perrine.
Ph.	Philippe, Philippine.
Phil.	Philomène.
Philb.	Philbert.
Pi.	Pierre.
Pla.	Placide.
Pr.	Prix.
Pros.	Prosper, Prospère.
Pru.	Prudence.
R.	René, Renée.
Ra.	Raoul.
Rad.	Radegonde.
Rap.	Raphaël.
Ray.	Raymond.
Rei.	Reine.
Ren.	Renaud.
Ro.	Rose.
Rob.	Robert.
Rod.	Rodolphe, Rodolphine.
Ros.	Rosalie.
S.	Sainte.
Sal.	Salomon, Salomé.
Scé.	Scévole.
Séb.	Sébastien, Sébastienne.
Si.	Simon, Simone.
Sid.	Sidonie.

Sim.	Siméon, Siméone.
Simi.	Similien, Similienne.
Six.	Sixte.
So.	Sophie.
Sta.	Stanislas.
Step.	Stephen, Stéphanie.
Sty.	Stylite.
Suz.	Suzanne.
Sylv.	Sylvestre.
T.	Toussaint, Toussainte.
Th.	Thérèse.
Théo.	Théophile.
Théob.	Théobald.
Théod.	Théodore.
Théodo.	Théodoric.
Tho.	Thomas, Thomase.
Tim.	Timoléon.
Ur.	Urbain, Urbaine.
V.	Victor, Victorine.
Va.	Valentin, Valentine.
Val.	Valère, Valérie.
Vic.	Victoire.
Vin.	Vincent, Vincente.
Viv.	Vivant.
W.	William.
Wilf.	Wilfrid.
X.	Xavier, Xavière.
Y.	Yves, Yvonne.
Yo.	Yolande.
Z.	Zoé.
Zac.	Zacharie.
Zép.	Zéphirine.
Zoz.	Zozime.

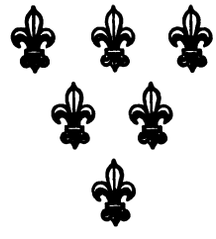

PREMIÈRE PARTIE

****

COTÉ PATERNEL

RS

Tabl. XIII.

Gabriel Hue, chev., sgr de Montaigu, Sévédavid, Langevinière, etc.
1675-1728
—
Anne de Vernay, mar. en 1699.

Nicolas-Gabriel Hue, chev., sgr de Montaigu, Langevinière.
1702-1746
—

Tabl. XXVII.

N..... Guy.
—

René Guy.
17..-1793

Tabl. XXVIII.

N..... Lefèvre, sr de la Ferrière.
—

Catherine-Jeanne-Geneviève Lefèvre de la Ferrière, mar. vers 1750.

Catherine-Antoinette Guy, mar. en 1775.

Nicolas-Loïes Chevalleries, mar. en 1796.

a
-1856

).

RN, Offici
e-Charlo

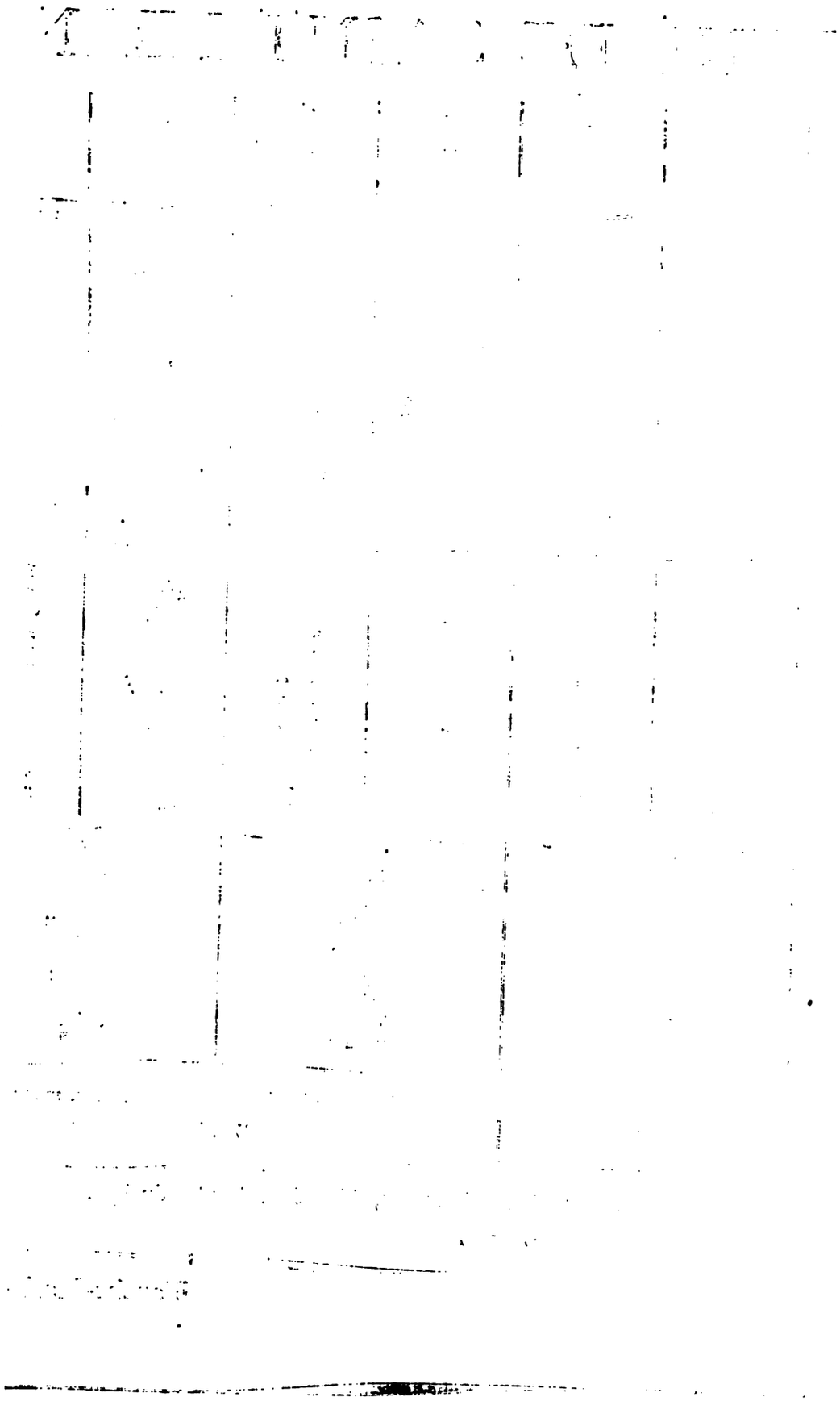

Gabriel-Mathurin DE SAINT-PERN, chevr, cap. au rég. de la Reine-inf. (1685-1708). S. A.

Jean-François-Bertrand DE SAINT-PERN, chevr, sgr, Cte de Saint-Pern, sgr de la Tour, etc., cap. de dragons au rég. du Roi (1730-97), ép. en 1759 Marie-Eulalie-Salomon *de Derval* (1736-1803).

Thérèse-René de S
abbé

Mathurin-Louis-Anne-Bertrand Cte DE SAINT-PERN, président à mortier au Parlement de Bretagne (1764-93), ép
de Cornulier (1769-88); 2o en 1791 J.-Vic.-Aimée *Laflèche de Grandpré* (1767-1835) S

a) Jean-Louis-Bertrand Cte DE SAINT-PERN (1788-1861), ép. en 1815 Marie-Camille-Albertine *de Cor*

Bert.-J.-Cam.-Raoul Cte DE SAINT-PERN (1817-85), ép. en 1842 Henriette-Sim.-Sty. *de la Tullaye* (1819-86).

Bertrand-Cl.-P.-Jos. Vte DE SAINT-PERN (1822-79), ép. en 1851 Bl.-M.-Christine *Hue de Montaigu* (1830).

M.-Ai.-Am.-Pauline DE SAINT-PERN (1815-87), ép. en 1839 Joseph-M.-Hip. Vte DE MONTI (1814-72).

M.-
D
(1

M.-Alb.-Henry Cte DE SAINT-PERN (1843-90), ép. en 1872 Sophie-Ai.-M. *Espivent de la Villesboisnel* (1847).

Henry (1874).

Alexandre-A.-H.-R. Vte DE SAINT-PERN (1845) S. A.

J.-Bert.-Hervé Vte DE SAINT-PERN (1849), ép. en 1883 Marie-Pau.-Cam. *de Freslon de la Freslonnière* (1863).

Raoul (1889).
Renée (1885).

Bert.-Maurice Vte DE SAINT-PERN, off. supr de mar., ✻ (1852), ép. en 1890 Mélanie-M.-Ca.-Alex. *de Plœuc* (1863).

Roger (1895).
Odette (1891).

René-M.-Anto. Bon DE SAINT-PERN, off. des Haras (1857), ép. en 1888 Anne-Marie-Ch.-G. *de Villard* (1867-97).

Bertrand (1899).
Renée (1894).

Jean-B.-M.-P. DE SAINT-PERN (1862-88). S.A.

Yves-M.-Jo. DE SAINT-PERN (1870).

Jeanne-M.-Ber. DE SAINT-PERN (1864), ép. en 1890 L.-Er.-M.-Georges DE BELLEMET, off. de cav. dém. ✻ (1855).

Jacques (1890).
Olivier (1892).
Alain (1896).
Jean (1898).

Armelle-M.-Cam. DE SAINT-PERN (1865), ép. en 1890 le Bon Georges-H.-M. DE ROMANCE DE MESMON, off. d'inf. (1863).

Camille-J.-M. DE SAINT-PERN (1874).

Fernand (1899).
Christiane (1894).
Georgette (1895).
Jacqueline (1897).

Marie-Pau.-Sim.-H. DE MONTI (1840-94), ép. en 1861 Henri-Alex. Cte DE LORGERIL, off. d'inf. dém. (1838).

Alain (1865), marié.
Paul (1879).
Gabrielle (1863).
Berthe (1869), ép. Edm. DE CARHEIL.
Marie (1873), ép. Edo. DE CHAPPEDELAINE.
Marguerite (1876).
Madeleine (1878).
Françoise (1883).

M.-Pierre-A.-L. Vte DE FRESLON DE LA F.

IDANCE ISSUE DU MARIAGE : DE SAINT-PERN — D'ANDIGNÉ

ché de Saint-Malo (1659-1709), ép. en 1683 Marguerite *d'Andigné* (1668-1714).

Fteur de Bédée (1688-1759)

Judes-César DE SAINT-PERN, chevr, sgr de Kergu
Aubaud de la Haut

Pa Visitation (1720 75). Renée-Judes DE SAINT-PERN, religieuse de la Visitation (1722-73). Jeanne-M.-F. DE SAIN
M (17

er d'escadrons de cav. sous l'Empire, ✠, ✻ (1770-1825), ép. en 1790
ieur de Madame Mère (1773-1806).

Marie-P

halie DE SAINT-PERN-LA-TOUR (1796-1865), ép. en 1826 Pierre-M. PINCZON DU SEL DES MONTS (1795-1848).

Charlotte-

L.-A. PIN ZON
IPM., Dr de la
9 ance à Rennes
1870 M.-Jul.-
nière de Guer

Paul-J.-O.-M.-A. PINCZON DU SEL DES MONTS, Ingr des télég. ✻ (1833), ép. en 1873 Hélène-M.-Agl. *Latimier du Clésieux* (1847).

Félix Phil.-M.-A. PINCZON DU SEL DES M. (1838-96), ép. en 1873 Vic.-Zép.-Eugénie *Chevalier* (1846).

Nathalie-Er.-M.-A. PINCZON DU SEL DES M. (1831-96), ép. en 1848 Jonathas-M.-Jo. BARBIER, Mis DE LESCOËT (1819-71).

Marie-A.-Ch. PINCZON DU SEL DES M. (1835), ép. en 1869 L.-E.-Ernest HAENTJENS, ancien off. de mar. (1826-97).

Ch.-Ale.-Alfred D
Mis DE LANJAMET
to en 1834 Pruden
Rivière (1811-40);
Ferd.-Ju.-M. *de L*
Montluc (1802) S

1895 Rene LACAZE-KERGUVELEN (1863).

Gabrielle PINCZON DU S. DES M. (1874), ép. en 1896 Charles DILLEMANN, off. d'art. (1869)

Marie PINCZON DU SEL DES M. (1874), ép. en 1899 Olivier PINCZON DU S., off. d'inf. (1871).

Anne PINCZON DU S. DES M. (1876)

Jeanne PINCZON DU SEL DES M. (1877).

Jonathas BARBIER, Mis DE LESCOËT (1852), ép. en 1881 Lucyonne *de Goddes de Varennes* (1860).

Marie BARBIER DE LESCOËT (1850), ép. en 1873 Yvan DU POULPIQUET, Vte DU HALGOUET, off. sup. de cav. ✻ (1851).

Jeanne BARBIER DE LESCOËT (1856-77), ép. en 1877 Joseph Vte DE KERSAUZON-V. (1852) S. P.

Pierre HAENTJENS (1874).
Jean HAENTJENS (1877).
Marie HAENTJENS (1870).
Anne HAENTJENS (1871), ép. en 1896 H.-Edm. FOUCHÉ, Ingénieur (1860).
Lucie HAENTJENS (1873), ép. en 1899 Henri MAGON DE LA VILLEHUCHET (1867).

a) Alfred DE V., Cte DE LANJAMET (1836-70), ép. en 1857 Eugénie *Hibon de Frohen* (1838).

Xavier (1897).
—
Charles (1898).

Alain (1886). — Anne (1888).
Yvonne (1891). — Marie-Magdeleine (1895).

Joseph (1874). — François (1876). — Jean (1879). — Pierre (1886). — André (1890).
— Yvonne (1880).

Colette (1899).

Georges S. A. et trois filles, Mmes Ernest et Yves COLLIGNON D'ANCY et la Cesse Emile DE VAUCOULEURS DE LANJAMET.

6), ép. en 1733 Rose-Pélagie
P.

Jean-Baptiste DE SAINT-PERN, chevr, cap. au rég. N

élève de l'Enfant-Jésus
. A.

Gillette-Jeanne-F. DE SAINT-PERN, Dlle de Saint-Cyr, prieure du Carmel de Châtillon-sur-Seine (1727-1804).

Perrine

ne DE SAINT-PERN (1767-87), ép. en 1784 Ale.-J.-Ange
RD, chevr, sgr DE JUSSÉ (1766-1840).

Adélaïde-Augustine-Laurence DE SAINT-PERN (1771-1841), ép. en
J.-Félix GUIMBERTEAU DE LA MALOLIÈRE, chef de brigade, I
du train d'artie (1767-1846).

VIARD DE JUSSÉ (1785-1822), ép. en 1805 Henri-Ch.-R.-
DE VAUCOULEURS DE LANJAMET (1781-1844)

Félix-Alfred GUIMBERTEAU DE LA M. (1798-1848), ép. en 1829 Ca.-M.-Guillelmine *Paimparay* (1805-80).

Alban GUIMBERTEAU, Inspecr des postes (1803-70). S. A.

Aline GUIMB
(1795-1862)

EURS
ép.:
de la
F.-
aye-

Ch.-Edouard DE V., Cte DE LANJAMET (1808-74), ép. en 1846 Anne-Marie-L. *Rogon de Carcaradec* (1826).

H.-Per.-Caroline DE V. DE LANJAMET (1810-60), ép. en 1833 Frédéric-Gu.-M. AUBERT DE TRÉGOMAIN (1805-73).

Ch.-Félix-Alf. GUIMBERTEAU DE LA M. (1830-83), ép. en 1863 Lucie-Hél.-Est. *Frirton* (1837).

Antonie-M.-Ca. GUIMBERTEAU DE LA M. (1831), ép en 1860 Charles-Jo. PELLERIN DE LA VERGNE (1821).

Camille
QUET, Mi
GRANDVIL
(1823-82),
Lucie *d'*
langes. S.

Emile DE V. Cte DE LANJAMET (1848-85), ép. en 1883 Marguerite *de V. de Lanjamet* S. P.

Caroline DE V. DE LANJAMET (1847), ép. en 1874 Charles Cte DE COATGOUREDEN (1844)

Arthur AUBERT Cte DE TRÉGOMAIN, conservr des forêts en ret., ✻ (1834), ép. en 1870 Denise *Chabanon* (1848).

Godefroy et Edouard A. DE TRÉGOMAIN, † en 1870-71 S. A.

Anna AUBERT DE TRÉGOMAIN (1845), ép. en 1871 Camille BRUTÉ DE RÉMUR, Dr-médecin (1842) S. P.

Marie-Anne GUIMBERTEAU (1863).

Aline GUIMBERTEAU, religieuse (1865).

Geneviève GUIMBERTEAU (1866), ép. en 1895 Ronan DU BEAUDIEZ (1863).

Lucie GUIMBERTEAU (1870).

Thérèse GUIMBERTEAU (1872), ép. en 1896 Alfège DU BEAUDIEZ (1861).

Albert PELLERIN DE LA V. (1862), ép. en 1886 Mar.-M. *Querguie de la Pouzaire* (1867).

Charles (1881).
Anne (1877).
Marguerite (1883).

Edgard (1870), prêtre.
Fernand (1872).
Georges (1877).

Guy (1896).
Bernard (1898).

Clotilde (1898).

Gaëtan (1890). — Charles (1891). — Armand (1894). — Yvonne (1888). — Marguerite (1893). — Marie-Antoinette (1896).

IDANC

…ché de

…teur de … Malte-cavalerie (1698-1737). S. A.

… Visitati…-Gillonne DE SAINT-PERN, Dlle de Kerguen (1735-21). S. A.

…et d'escadro… 1794 …nspr …teur de Ma…

Thérèse-Augu.-Louise DE SAINT-PERN (1772-1802), ép. en 1801 J.-Olivier DE MONTI, cap. au rég. Poitou-inf., lieutt-coll de la Garde Nationale (1758-1820).

…halie DE S… …RTEAU S, A.

Elisabeth DE MONTI (1802), ép. en 1821 le Mis Achille LOCQUET DE GRANDVILLE (1789)

…L.-A. PIN … DE …M., Dr d… LE …ance à Rei… ép. …1870 M.-J. Mar… …ière de C… P.

Olivier-Ang. LOCQUET DE GRANDVILLE (1828-74) S. A.

Aristide-Edo. LOCQUET DE GRANDVILLE (1830-62), ép. en 1857 J.-M.-Ros.-Hortense *de Nacquard* (1833), S. P.

Hélène-Elis. LOCQUET DE GRANDVILLE 1825-48), ép. Pierre-Clé. BERRYER S.P.

Gabrielle PINCHON DU S. DES M. (1874), ép. en

Xavier (1897).

E JACOBIN DE KERAMPRAT

gne (1664),

Agathe-Cl.-Jo. DE DERVAL († 1729), ép. en 1728 Lo

Louis-F. DE SÉCILLON, chevr, sgr de Kerfur, cap. au r
ép. en 1764 Jeanne-L. *de Champeaux*

illaume-M. DE SÉCILLON, chef de division dans l'armée cathol. de Bretagne, lieut.-col. d'inf., ✠, ❋ (1772-1838), ép. en 1805 Ol.-Louise *de Kerpoisson*.

M.-A.-Ag

Alfred-M. de SÉCILLON (1805-43), ép. J.-Joséphine *Guyot* (1810-79).

Emile-Jo.-L. RADO DU M.
off. de la garde ro
(1798-1854). S. A.

l.-(William)-G.-
. Cte DE SÉCILLON
835-81), ép. en 1861
rnestine-Am.-M.-
hil. *le Restif de la*
Iotte-Colas (1842).

M.-Emilienne DE SÉCILLON (1839-65), ép. en 1860 Ernest-Ant.-M. DE MAUDUIT DU PLESSIX (1837).

Mic.-Emile-M. RADO DU MATZ (1847), ép.: 1° en 1876 Marie-Jus.-A.-Pau. *de Biré* (1852-77); 2° en 1881 Mar.-Suzanne *de Brie de Théobon* (1847).

Al

old (1864) et Ste-
nen (1872), mariés.
—
tane (1866), et Béa-
ice (1881), S. A.

Ernest (1864) et deux filles, Mme Joseph HALNA DU FRETAY, et une religieuse carmélite.

Du 1er lit, une fille, la Vtesse Paul LE MINTIER DE LEHELLEC; du 2e lit, deux filles Germaine (1882) et Valentine (1886).

U MARIAGE : BOI

° en 1687 Michelle-Frai

iméon Clément, 6) S. P.; 2° en

a) Louis chev^r, (1653-1

le Lorgeril; mberteau de

a) Franç

A.-Sal.-Louis de

phe-Sim.-Sty. de LAYE, cap. de cav., -1827), ép. en 1818 le *Mérot* (1788-

Alexandre-J.-B. de la Tullaye, cap. de frégate, ✠ (†1851), ép. en 1801 Marie *O'Rourke*. S. P.

otière

Hen O en^85).

te-Sim.-Sty. de la Tullaye (1819-86), ép. en Bert.-J.-Cam.-Raoul C^te de Saint-Pern

de la g. de 18-70).

Suzanne-Jos. de la Tullaye (1822), ép. en 1848 Emmanuel de la Rue du Can (1802-71).

L.-A ép (1

fils dont la descendance figure au tabl. I.

uille- a Tul- ép. en C^te de Valo- S. P.

Henri (1850-74) — Geneviève (1848). S. A. — Blanche (1852-68).

Chat de l ép. d de-L *la T*

Alix Vte

ORNULIER, C. ✠ (1744-94).

Charlotte
ORNULIER
5), ép. en
. - Joseph
LANLOUP

DE CATUÉLAN, Président à mortier au P
en 1779 Radegonde-Adélaïde *Barcau d*

DE LANLOUP
ép. en 1789
ouis Cte DE
NT, Coll. ✠.

DE CATUÉLAN (1781-1842), ép. en
Montaudouin (1789-1849).

uise DE BE-
1791), ép. en
ri STERLING,
agons (1763)

BOTHELIÈRE
M. PICOT DE

RIOU.

es-Alb. E. DE LA
SBOISNET, ép. en
H. - Angèle *de*
ng de Boissieu.

Ant.-Louis-Marc E
DE LA VILLESBOISNET
Mis DE CATUÉLAN, ép
en 1881 Anna *de l*
Rochetulon.

filles : la Vtesse
DE BEAUREPAIRE
Ctesse DE LA MON-
E DE LA BOUR-
AYE,

Joseph.
—
Marie-Josèphe.
—
Edith.
—
Louise.
—
Germaine.

-1740); ép. en 1697 Anne-Marie

te *de Cornulier*, Mise de Châteauf

M.-
LIER
en I
REL,
Con
Bret

DE LA BOËSSIÈRE,

Ang.
I

N DE KERDREL,

Ca.-M
TEL
1818
RIN D
1848).

Marguerite-M.-Step. AUDREN DE KERDREL (1848-84), ép. en 1872 Hippolyte-A.-M. Bon DE MONTCUIT DE BOISCUILLÉ (1842-96) S. P.

M.-C
Fr.
tio

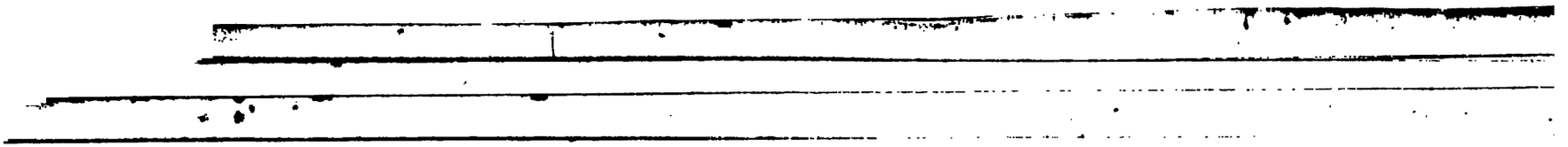

738); ép. en 1717 Marie-Anne *de la Tronchaye* (1701-67).

Jeanne-Ch.-Hyér. DE CORNULIER (1725-55); ép. en 1743 Pierre-Plac.-M.-A. DE SAINT-PERN, Cte du Lattay, ancien off. au rég. du Roi-Infie, lieutenant des maréchaux de France à Quimper. Inspr gl des Haras (1720-84).

DE SAINT-PERN, Cte du Lattay (1745-94). S. A.

M.-A.-Céleste DE SAINT-PERN DU LATTAY (1746-67); ép. en 1765 J.-B.-M.-A.-Régnault LE VICOMTE, chevr, sgr. Cte DE LA HOUSSAYE, Présid. à mer au Parlem. de Bretagne (1739). S. P.

sse de Largentière (1771).

M.-Reine-Jo. DU DRESNAY (1781-1860); ép. en 1814 R.-Arm.-Constant Cte DE KERSAUSON-KERJAN (1780-1861).

Cécile-J.-M.-Jo.-A. DE KERSAUSON-K. (1818); ép. en 1839 Louis-M. DU PLESSIS-QUINQUIS (1817-77).

Emilie-L.-M.-A. DE KERSAUSON-K. (1821) S. A.

DE RO- 1849 ; rnand AULX

Rei.-M.-Elisabeth-Jo. DE RODELLEC DU P. (1855) ; ép. en 1881 Armand-M. GOUBIN DE COUASME (1840).

Bonabes-Al.-M. DU PLESSIS-Q., anc. cap. aux zouaves pont., ✻ (1814); ép. en 1872 Alix-M. *de Cornulier-Lucinière* (1841)

Louis-Ang. DU PLESSIS-Q. (1849). S. A.

Anna-M. DU PLESSIS-Q., religse (1842-88).

E.-Isabelle-Ag. DU PLESSIS-Q. (1848); ép. en 1872 Nic.-Hippolyte-M. DE KERSAUSON-PENNENDREFF (1837-86).

filles.

Trois fils et deux filles.

Quatre fils et une fille

Un fils et quatre filles.

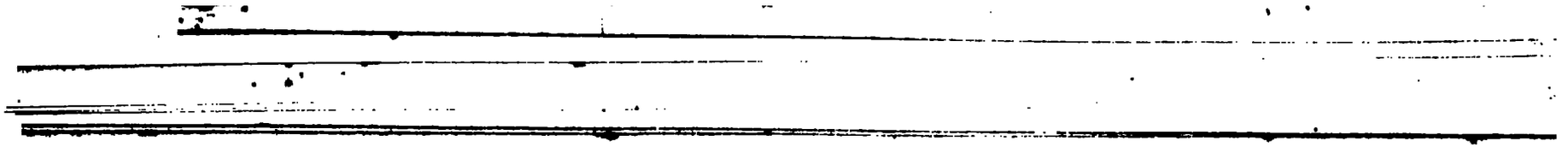

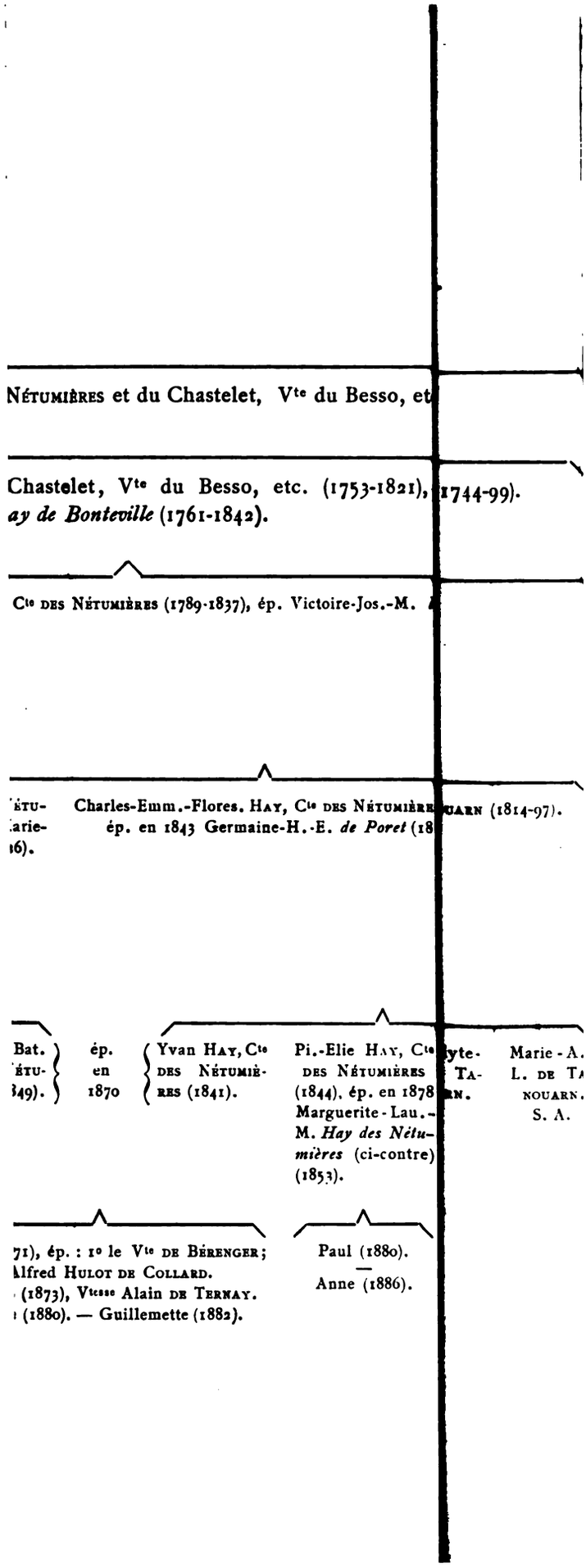
Nétumières et du Chastelet, Vte du Besso, et
Chastelet, Vte du Besso, etc. (1753-1821),
ay de Bonteville (1761-1842).
1744-99).
Cte des Nétumières (1789-1837), ép. Victoire-Jos.-M.
étu-
arie-
16).
Charles-Emm.-Flores. Hay, Cte des Nétumière
ép. en 1843 Germaine-H.-E. de Poret (18
uarn (1814-97).
Bat.
étu-
349).
ép.
en
1870
Yvan Hay, Cte des Nétumières (1841).
Pi.-Elie Hay, Cte des Nétumières (1844), ép. en 1878 Marguerite-Lau.-M. Hay des Nétumières (ci-contre) (1853).
yte-
Ta-
rn.
Marie-A.
L. de Ta
nouarn.
S. A.
71), ép. : 1o le Vte de Bérenger;
Alfred Hulot de Collard.
(1873), Vtesse Alain de Ternay.
(1880). — Guillemette (1882).
Paul (1880).
—
Anne (1886).

en 1734 H.-L.-Claude LE CHAT, chevr,
rlement de Bretagne (1708-50).

759 Jac.-M.-F. DE LA BÉRAUDIÈRE, M
inf. (1732-1809) S. P.

, ✠ (1769-1846), ép. en 1806
79-1819).

ne-Ag.
S. P.

M.-Jo.-Victorine DE CAQUERAY-V. (1809-74), ép. en 1831 Pierre-Ch. PEYRARD (1808-76).

Anat
CAQU
ép.
Louis
res (1

a) Olivier-Ch.-V
M.-Jo. Cte DE LO
GERIL (1852), ép
en 1879 Mad.-L.
M. *de Chastenet d*
Puységur (1856).

-Alph.
RAY-V.
en 1868
DECQ,
d'art.,
).

Emile-Jo. PEYRARD (1834-90), ép en 1867 Annette *Bois*.

Alphonse PEYRARD (1836-76). S. A.

Raou
CAQU
ép e
Sal.
mette
Tulla
S. P.

Christian (1885).
Yvonne (1881).
Renée (1882).

8). — Charles
uis (1882). —
, relig. — Mar-
1). — Caroline
M. RABILLON.
5), relig. —
9). — Jeanne

Charles (1868), marié.
—
Bertrand (1879).
—
Cécile (1870), ép.
G. LACOSTE.

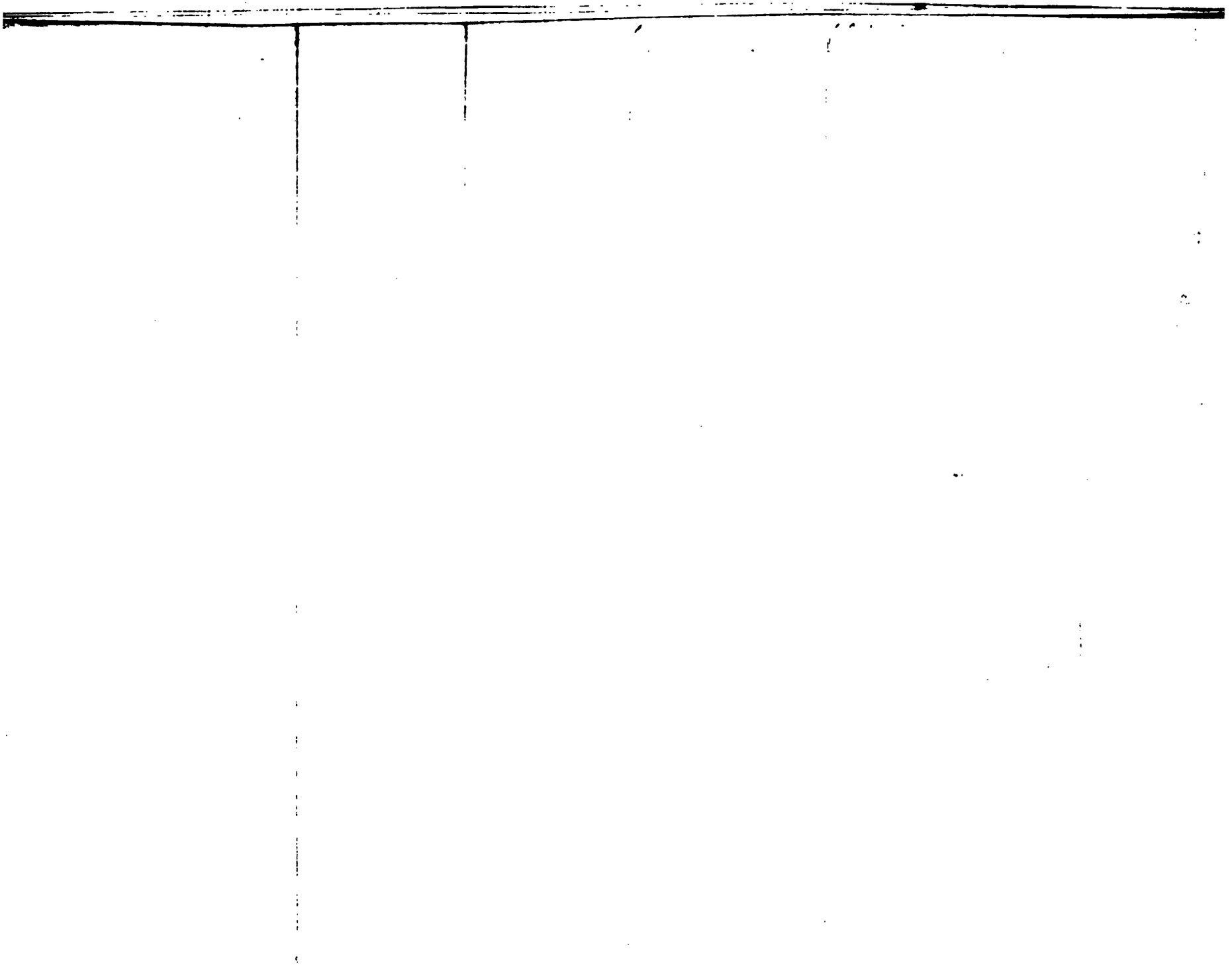

VIII. — TABLEAU SYNOPTIQUE ABRÉGÉ DE LA DESCENDANCE

ISSUE DU MARIAGE :

HAY DE TIZÉ — BIDAULT DES LANDES

François-Augustin HAY, chevr, sgr Cte DE TIZÉ, sgr de la Villebasse, de Châteaugal, etc., Cap. au rég. Royal-Cravates, puis Cap. de la Noblesse de l'Evêché de Rennes (1682-1748); ép. en 1709 Gillonne-M. *Bidault* Dme *des Landes* (1693-1737).

Paul-F. HAY, chevr, sgr, Cte DE CHATEAUGAL, Cap. au rég. de drag. de la Suze (1710-41), ép. en 1740 Elis.-Suz. *Marion*, Dlle *du Val* (1724-61). S. P.	François-Augu. HAY, chevr, sgr DE TIZÉ, Cap. de drag. au rég. de la Suze (1721-50). S. A.	Joseph-Joa. HAY, chevr, sgr DE TIZÉ, Cap. de drag. au rég. de Thianges (1729-56). S. A.	M.-Sainte HAY DE TIZÉ (1717-46). S. A.	Jeanne-Mar. HAY DE TIZÉ (1730), ép. en 1751 Charles-M.-Fé. HAY, Cte DES NÉTUMIÈRES, Cap. au rég. du Roi-inf., ✠ (1720-57).

Voir descendance au tabl. VII.

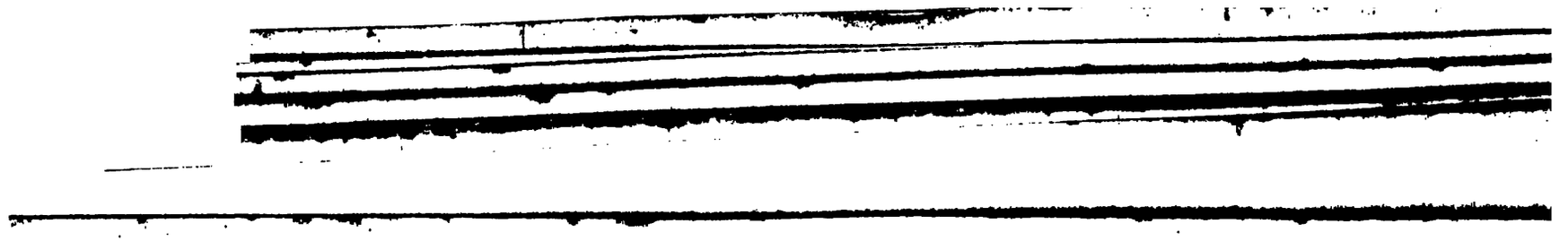

Philippe-Vin. Mis DE SAI
Cap. de vaiss., ✠ (1753-1
en 1784 M.-Mad.-J.-N
Longvilliers de Poincy (17

Bertrand-Jo.-M.-Cé. Cte DE S
Receveur particulier des Fina
1847), ép. 1° en 1820 M.-Ju.
Saint-Elier (1796-1826) S. P.;
Marie-Dés. *de Saint-Pern*,
[1803-70).

b) Alix-M. DE SAINT-PERN (1828-1900) S. A.

b) Marie-Dés. DE SAINT-PERN (1829) S A.

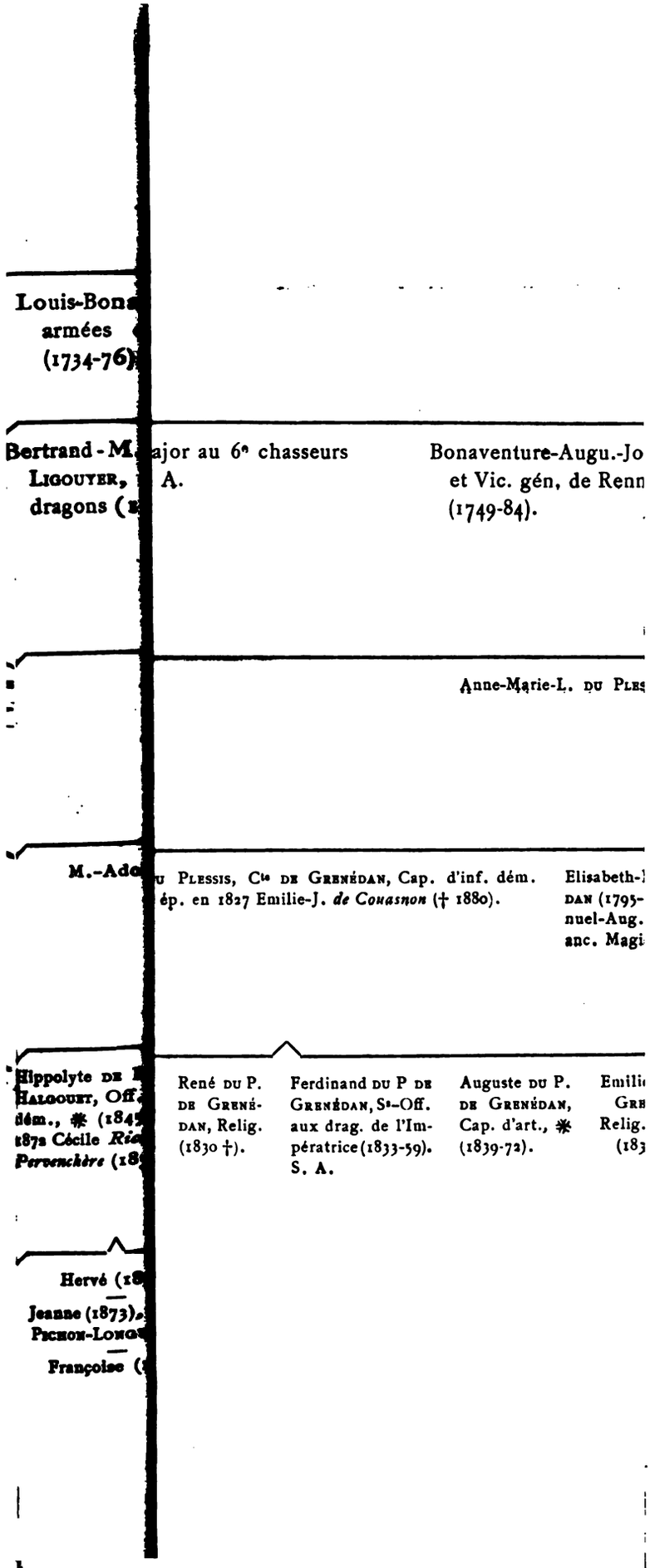
Louis-Bona
armées
(1734-76)
Bertrand-M
Ligouyer,
dragons (1
ajor au 6e chasseurs
A.
Bonaventure-Augu.-Jo
et Vic. gén. de Renn
(1749-84).
Anne-Marie-L. du Ples
M.-Ado
u Plessis, Cte de Grenédan, Cap. d'inf. dém.
ép. en 1827 Emilie-J. de Conasnon († 1880).
Elisabeth-
dan (1795-
nuel-Aug.
anc. Magi
Hippolyte de
Halgouet, Off.
dém., ✱ (184
1872 Cécile Ria
Perenchère (18
René du P.
de Grené-
dan, Relig.
(1830 †).
Ferdinand du P de
Grenédan, Se-Off.
aux drag. de l'Im-
pératrice (1833-59).
S. A.
Auguste du P.
de Grenédan,
Cap. d'art., ✱
(1839-72).
Emili
Gre
Relig.
(183
Hervé (18
Jeanne (1873).
Pichon-Longu
Françoise (

X. — TABLEAU SYNOPTIQUE ABRÉGÉ DE LA DESCENDANCE

ISSUE DU MARIAGE :

DE L'OLIVIER — DE VOLVIRE

Sébastien-Maurice DE L'OLIVIER DE LOCHRIST, chevr, sgr, Cte de Saint-Maur (1699-1732), ép : 1° en 1723 Marguerite-Thérèse *de Volvire*, Ctesse d'Aunac (1709-26); 2° en 1729 Louise-Françoise *de Sanzay*.

a) Marie-Philippe DE L'OLIVIER DE SAINT-MAUR, Mise d'Aunac (1725-1794); ép. en 1741 René-Célestin-Bertrand DE SAINT-PERN, Mis de Saint-Pern et de la Hardouinaye, Cte du Bois de la Roche et de Couëllan, Vte de Merdrignac, etc., capitaine de la noblesse de l'évêché de Saint-Malo (1716-95).

Neuf fils et trois filles dont la descendance figure au tabl. IX; d'où parenté avec les familles : *de Saint-Pern de Ligouyer*; *de Saint-Pern de Couëllan*; *de Cornulier*; *de Cussy*; *de Mauléon*; *du Lyon*; *de Villèle*; *de Villeneuve-Villeneuve*; *de Saizieu*; *de Beaumont*; *de Lonjon*; *de Laurens*; *de Boisséson*; *de la Fage*; **de Saint-Pern** (br. de la Tour); *de Belenet*; *de Romance*; *de Monti*; *de Lorgeril*; *de Freslon*; *du Boishaudry*; *Le Court de la Villethassetz*; *Landais de Châteaubilly*; *de la Lande de Calan*; *Rouxel de Lescouët*; *de Gouzillon de Bélizal*; *de Courson de la Villeneuve*; *de Foucaud*; *Jourdain de Coutance*; *Martin*; *de la Bigne de Villeneuve*; *Desmier de Ligouyer*; *de la Motte-Broons de Vauvert*; *de Caradeuc de la Chalotais*; *de Kermarec de Traurout*; *Chéreil de la Rivière*; *Magon de la Vieuville*; etc.

b) Catherine-Louise-Josèphe DE L'OLIVIER DE LOCHRIST (1730-88) ép. en 1750 Sévère-Armand Mis DE CASTELLAN (1724-86).

Jo.-L.-Sévère Mis DE CASTELLAN (1752-1811); ép. en 1788 Marie-Anne-Victoire *de la Rue* († 1833).

F.-Bert.-Emmanuel DE CASTELLAN ép. en 1788 Ge.-Adélaïde *le Grand de la Griolais*.

Flavie-Ge.-L.-Vin. DE CASTELLAN (1790-1854) ép. en 1811 Joseph BOREL DE BOTTEMONT. S. P.

Geneviève-L.-Vin. DE CASTELLAN (1790) ép. J.-M. GAULTIER DE BEAUVALLON († 1847).

J.-M.-Alex. G. DE BEAUVALLON, avocat (1827) ép. en 1851 Am.-Fr.-M. *Leconte-Hay-Feriére* (1824).

Alfred G. DE BEAUVALLON, prêtre.

3 fils et 2 filles.

t. des

.-Félicité

nd-Aug.

Villehuchet (1775-1859).

788 Toussaint
argouët et d
n - en - Vanne

Pauline-A.-M. M. de
la Villehuchet (1817-
83), ép. en 1841
Édouard-J.-M. C^te de
Bizien (1807-83).

Car
de l

de Cornulier ;
e ; de Saizieu ;
(181 *; de Belenet ;*
etc.

Auguste de Bizien
(1844-70). S. A.

Le

ly, Carmélite

seph (1880).
al (1871). —
(1878).

XII. — TABLEAU SYNOPTIQUE ABRÉGÉ DE LA DESCENDANCE

ISSUE DU MARIAGE :

LE FRANC—MICHEL

Adrien LE FRANC, Cap., ép. en 1707 Marie-Jeanne *Michel*.

M.-Isabelle LE FRANC (1709).

M.-Jeanne LE FRANC (1712-76), ép. en 1734 Jean-B. MAGON, écr, sgr DE LA BALUE, Fermier général, puis Banquier du Roi (1713-94).

Voir descendance tabl. XI,

M.-Marguerite LE FRANC (1713).

XIV. — TABLEAU SYNOPTIQUE ABRÉGÉ DE LA DESCENDANCE

ISSUE DU MARIAGE :

DE GONNELIEU — DE GONNELIEU

Nicolas DE GONNELIEU, chevr, sgr en partie de Radepont et de Fleury-sur-Andelle, Lieut. des vais. du Roi (1657-1707), ép. Elisabeth-Anne *de Gonnelieu* (1674-1740).

Alexandre DE GONNELIEU. S. A.

Anne-Mar.-F.-Adr. DE GONNELIEU (1704-52) ép. : 1° en 1730 Nicolas-Ga. HUE, chevr, sgr DE MONTAIGU (1702-46); 2° en 1749 Luc-F. DE BRUNES DE MONTLOUET, chevr, sgr dudit lieu, Commissaire des Etats de Bretagne, Lieut.-Col. de la capitainerie garde-côtes de Dol (1704-67). S. P.

Voir descendance issue du 1er mariage au tabl. XIII.

XV. — TABLEAU SYNOPTIQUE ABRÉGÉ DE LA DESCENDANCE

ISSUE DE

N. LE CLERC DU COSQUER DE LA VIEUVILLE

N. LE CLERC DU COSQUER, Sr DE LA VIEUVILLE, ép. N.

René-Germain LE CLERC DU COSQUER, Sr DE LA VIEUVILLE, ép. vers 1730 Marguerite *du Castel*.

Louis LE CLERC DE LA VIEUVILLE ép. N.

Thérèse-M.-R. LE CLERC DU COSQUER DE LA VIEUVILLE (1735-85), ép. en 1755 Nicolas-Jo.-M. HUE, chevr, sgr, Mis DE MONTAIGU (1731-92).

René LE CLERC DE LA VIEUVILLE.

Mlle LE CLERC DE LA VIEUVILLE ép. M. DE BLANCHER.

Voir descendance au tabl. XIII.

VILLIERS ET GRAVÉ DE LA MANCELI

MINIAC (1752-1830). ép. en 1770
écr, sr DU LOU

), ép. en 1806 J.-L.-Jac.-Ange DE LA MOTTE
AUVERT (1772-1832).

Oli
rl
le
(1

MOTTE
p. de
S. A.

Hippolyte-L.-Ch.-M. Vte DE LA MOTTE DE B. ET DE B., cap. de frég., ✳, ép. en 1857 Isidore-Em.-H.-M. *de Moncuit de Boiscuillé* (1830-84). S. P.

Charles-M. Vte DE LA MOTTE DE B. ET DE V. (1816-82); ép. en 1869 Marie *du Bouais de Couesbouc* (1848).

Hei
é
d

Marie DE LA M. B. V. (1845), ép. en 1882 Edmond DE HANT, off. sup. d'inf., ✳.

Louise DE LA M. B. V. (1847). S. A.

Marguerite DE LA M. B. V. (1858), ép. en 1887 Henri Cte DE ROBIEN (1864-94).

Charles mort à 21 ans.

He
Fr
1e
Ca
188
Mc

Françoise (1883).
Anne (1888).

Renée (1888).

D
(1
(1
ri

XVII. — TABLEAU SYNOPTIQUE ABRÉGÉ DE LA DESCENDANCE

ISSUE DU MARIAGE :

DE SARRANT — ABRAHAM DU PORDO

Gabriel DE SARRANT, écr, sgr de Soulens, Gendarme de la Garde du Roi, ép. en 1678 Marguerite *Abraham*, Dme *du Pordo* († 1710).

Gabriel DE SARRANT, chevr, sgr de Soulens et de Pontpiétin, ép. en 1717 Césarée-Jeanne *Perret* († 1774).

Louis-M. Cte DE SARRANT, chevr, sgr de Pontpiétin, Consr au Parl. de Bret. (1719-67); ép. : 1° M.-F. *de Poulpiquet du Halgouet*. S. P. 2° en 1764 Renée-F.-Armande *de Montigny de Kerisper* (1728-1811).

François-L. DE SARRANT, chevr, sgr des Alleux, Major au rég. de Béarn, ✻ (1722-83). S. A.

Jean-Ga. DE SARRANT, chevr, sgr de Pontpiétin, Aide-Major au rég. de Béarn, ✻ (1730-75). S. A.

b) Césarée-F.-L.-R. DE SARRANT (1764-1828), ép. en 1784 Nicolas-L.-M. HUE, Mis DE MONTAIGU, Présid. à Mer au Parl. de Bret. (1761-1814).

b) Anne-F. DE SARRANT (1766). S. A.

Voir descendance au tabl. XIII.

XVIII. — TABLEAU SYNOPTIQUE ABRÉGÉ DE LA DESCENDANCE

ISSUE DE N. PERRET

N. PERRET, Receveur des Octrois de Moncontour († 1718), ép. N.

Césarée-Jeanne PERRET († 1774), ép. en 1717 Gabriel DE SARRANT, chevr, sgr de Soulens et de Pontpiétin.

Voir descendance au tabl. XVII.

XIX. — TABLEAU SYNOPTIQUE ABRÉGÉ DE LA DESCENDANCE

ISSUE DU MARIAGE :

DE MONTIGNY — DE LANGAN

Louis-Hercule DE MONTIGNY, chevr, sgr de Kerisper, etc., dit *le Cte de Montigny*, Page de la Grande-Ecurie du Roi, Cap. de Carabiniers (1663); ép. en 1694 Joséphine-F.-Charlotte *de Langan de Boisfévrier*.

François-M. DE MONTIGNY, chevr, sgr, Cte de Montigny, sgr de Kerisper, etc., Lieut. de la Capitainerie garde-côtes d'Auray (1705-90); ép. en 1727 Anne-Mar.-R. *du Cambout de Coislin* (1708-38).

François-Jul. DE MONTIGNY (1729). S. A.	F.-M.-Hercule Cte DE MONTIGNY, Page de la Grande Ecurie du Roi, Cap. au rég. d'Enrichemont (1731). S. A.	Renée-F.-Arm. DE MONTIGNY (1728-1811), ép. en 1764 Louis-M. Cte DE SARRANT, Conser au parl. de Bret. (1719-67).	Marie-A. DE MONTIGNY (1730-89). S. A.	Reine-A.-M. DE MONTIGNY (1735). S. A.

Voir descendance au tabl. XVII.

XXII. — TABLEAU SYNOPTIQUE ABRÉGÉ DE LA DESCENDANCE

ISSUE DU MARIAGE :

DE MONTPLACÉ — DE SORHOËTTE DE POMMERIEUX

François DE MONTPLACÉ, chevr sgr de la Platrerie, ép. en 1076 Marie-Claude *de Sorhoëtte de Pommerieux.*

Françoise-Claude DE MONTPLACÉ, ép. en 1733 Louis-Anne ROGER DE CAMPAGNOLLE chevr sgr de la Réauté (1699-1752).

Marie-A.-Ch. DE MONTPLACÉ ép. en 1736 Pierre-Clovis BRILLET, chevr sgr de Loiré.

L.-F.-Armand ROGER DE CAMPAGNOLLE, chevr sgr de la Réauté, enseigne de vaisseau (1734) ép. en 1761 Mé.-Charlotte-M. *Poisson de Montaigu* (1740-76).

Un fils *Clovis* qui a continué la descendance, laquelle est établie au tabl. XXI ; d'où parenté avec les familles : *Brillet de Candé* ; *du Breil de Pontbriand* ; *de Courson* ; *Martin de Marolles* ; *Hue de Montaigu* ; *de Coutances* ; **de Saint-Pern** ; *de Belenet* ; *de Romance.*

Louis-Arm. R. DE CAMPAGNOLLE, off. de dragons, (1768) S. A.

Mé.-F.-M. R. DE CAMPAGNOLLE, (1762) ép. en 1786 Antoine Mis DE SANTO-DOMINGO.

Mé.-Fabienne-M. R. DE CAMPAGNOLLE ép. en 1790 Jac.-Charles LEFEBVRE, chevr sgr DE LA LANDE-CHASLE, off. au Royal-Picardie (1769). S. P.

Ant.-Mé.-Fr. DE SANTO-DOMINGO ép. Charles CHARBONNIER DE LA GUESNERIE, off. de la garde royale ✻ (1784-1867)

Charles C. DE LA GUESNERIE ép. en 1843 Marie-Adè. *Petit de Chemellier* († 1887).

Gabrielle-R.-Bé. C. DE LA GUESNERIE ép. en 1835 J.-Ch.-Victor Cte DE TERVES, off. d'inf. dém. (1806-80).

M.-René-Marc. C DE LA GUESNERIE, cap. de cav. ✻ (1845-76) S. A.

Cé.-M.-Magdeleine C. DE LA GUESNERIE (1846) ép. en 1880 François-M.-H.-Al. DE KERNAFFLEN DE KERGOS, off. de cav. dém. (1848).

M.-Ch.-Roger Cte DE TERVES, off. dém. (1838) ép. en 1869 Louise *Pasqueray du Rouzay*.

Deux filles.

Un fils, off. de cav. et une fille, la Vtesse D'OLLONE.

: DU BREIL DU BURON ·

L DU BURON (1720-91), ép. en 1743
E-SAINT-ANDRÉ (1717-43). S. P.

URON (1755-1809), ép. en 1778 Guil.-La
SGR DE L'ECOCHÈRE, ✻ (1752-1822).

Sophie-J.-L. BEDEAU DE L'E. (1781-1862), ép. c
chevr, sgr DE LA VILLESBOISNI

rre ESPIVENT DE LA VILLESBOISNET (1807-
9), ép. en 1846 Appolinie-Nat. *Papiau*
e la Verrie (1811-70).

Arth
gé
Al
vil

hie ESPI-
T DE LA V.,
7), ép en
Henri Cte
AINT-PERN.

Marie-Nat. ESPIVENT DE
LA V. (1849), ép. en 1870
Charles DE VION, Cte DE
GAILLON.

Arth
VEN
(18
Léo
qui

, Cte DE
T — PERN
1874).

Gérard
(1875).

La Pse Oc-
tave DE
BROGLIE-R.
(1873).

Al

XXIV. — TABLEAU SYNOPTIQUE ABRÉGÉ DE LA DESCENDANCE

ISSUE DU MARIAGE :

POULLAIN DE LA HAYE-MÉRIAIS — GELLÉE DE PRÉMION

Louis POULLAIN, écr, sgr DE LA HAYE-MÉRIAIS, Cap. d'inf. et Major gén. de la Capitaineric de Montoir (1684-1739), ép. Marie *Gellée de Prémion.*

François POULLAIN, écr, sgr DE LA HAYE-MÉRIAIS. S. A.

Marthe-Françoise POULLAIN DE LA HAYE-MÉRIAIS ép. en 1747 Louis-Charles DU BREIL, chevr, sgr du BURON, du Vigneux, etc. (1716-76).

L.-Antoinette-Urb. POULLAIN DE LA HAYE-MÉRIAIS (1729-89). S. A.

Voir descendance au tabl. XXIII.

XXV. — TABLEAU SYNOPTIQUE ABRÉGÉ DE LA DESCENDANCE

ISSUE DU MARIAGE :

GONTARD DES CHEVALLERIES — BAILLERGEON

Charles-M. GONTARD, sr DES CHEVALLERIES, avocat au présidial d'Angers (1690-1730) ép. en 1717 M.-Jacqueline *Baillergeon*.

Charles-Guil. GONTARD, écr sgr DES CHEVALLERIES, conseiller d'hr au présidial d'Angers, maire de cette ville (1720), ép. en 1746 Marie-Mad. *Cassin* († 1800).

Charles-Guil. GONTARD, écr sgr DES CHEVALLERIES et de la Pichonnière (1747-1813), ép. en 1775 Cat.-Antoinette *Guy*.

Cat.-Pauline GONTARD DES CHEVALLERIES (1776-1856), ép. en 1796 J.-M.-Antonin BRILLET DE CANDÉ (1773-1802).

M.-Céleste-Ros. GONTARD DES CHEVALLERIES (1778-1870) ép. en 1798 Jac.-Jo.-Florent DUCHESNE, Bon DE DENANT, lieut.-col. d'inf. (1777-1868).

Descendance établie au tabl. XXI et donnant des parentés avec les familles : *Brillet de Candé* ; *du Breil de Pontbriand* ; *de Courson* ; *Martin de Marolles* ; *Hue de Montaigu* ; *de Coutances* ; **de Saint-Pern** ; *de Belenet* ; *de Romance* ; etc.

Florent-Ch.-Nic. DUCHESNE, Bon DE DENANT, off. d'inf. (1800-73) ép. en 1847 Caroline-L. *Brossaud de Juigné* (1795-1863). S. P.

Adrien-Ga. DUCHESNE, Bon DE DENANT (1807-71). S. A.

M.-Ferdinand DUCHESNE, Bon DE DENANT (1819-91) S. A.

M.-Céleste-Ant. DUCHESNE DE DENANT (1802-65) ép. en 1830 Claude-Elis Cte DE LA CORBIÈRE, lieut.-col. d'inf. ✠ (1778-1863).

Pauline-Ch. DUCHESNE DE DENANT (1804) ép. en 1840 Guil.-Constant DU BOIS DE MAQUILLÉ (1784-1854).

M.-Isabelle DE LA CORBIÈRE (1832) ép. en 1853 Jules-Const. Vte DE CHABOT (1830-90).

M.-Cons.-Pauline DU BOIS DE MAQUILLÉ (1842) ép. 1863 Ch.-Adhémar-M. Mis DE FOUCAULT (1834-91).

Gérard-Const. Vte DE CHABOT (1854) ép. 1° en 1880 M.-Ju.-V.-Irène *Foucher de Brandois* (1861-86) ; 2° en 1896 Cécile-M.-Aug. *d'Isoard-Vauvenargues* (1866).

Paul-Jac.-Ray. Vte DE CHABOT (1864) ép. en 1892 Marie-Thérèse-Elis. *de Ferrières-Sauvebeuf* (1868)

Françoise-M.-Mat. DE CHABOT (1858) S. A.

Geneviève-M.-Pau. DE FOUCAULT (1873), ép. en 1894 M.-Jo. MIRON D'AUSSY (1869).

a) Bernard.

b) Agnès.

Philippe.

Simonne.

Suzanne.

N

Charles-Gas.u, capitaine de dragons.
é

Marie-Jean CEAU (1770-1851), ép. en 1794 Joseph-
mmissaire des guerres (1756).

Cat.-Pauline GONTARD ép. en 1796 J.-M (1773-1802).

Le colonel LEVASTRE .

Clo.-Antonin BRILLET DE CANDÉ (1801-57) ép. en 1836 Cl.-Ed.-Camille *de Fraguier*, (1815-89).

entine-Ju. DE CONTADES (1824) ép. en 1843 Ho-
L.-Jo.-M. D'ALBERT DE LUYNES, duc DE CHEVREUSE
-54).

Le Bon DE CANDÉ.

La Vte DU BRE
DE PONT
ERIAND,

uc DE LUY-
E CHEVREU-
5-70) ép. en
olande *de*
hefoucauld

noré-Emm.

Paul-M.-Sta-Hon. D'AL. DE LUYNES, duc DE CHAULNES, ✻ (1852-81), ép. en 1875 M.-Bern.-Bl.-So. *Galitzin* (1858-82).

Marie-Ju. D'AL. DE LUYNES (1844-65) ép. en 1863 Elzéar DE SABRAN-PONTEVÈS, duc DE SABRAN, B. et GC. ✠, ✻. (1840-94).

Voir tabl. XXI

E DE
LES.

Le duc DE CHAULNES.

La Dsse D'U-
ZÈS.

La Mise DE LA-
REINTY-THO-
LOZAN.

XXVII. — TABLEAU SYNOPTIQUE ABRÉGÉ DE LA DESCENDANCE

ISSUE DE N. GUY

N. Guy ép. N.

Urbain Guy.

René Guy ép. vers 1750 Catherine-Jeanne-Geneviève *le Fièvre de la Ferrière*.

Catherine-Antoinette Guy ép. en 1775 Charles-Guillaume Gontard, écr, sgr des Chevalleries (1747-1813).

Voir descendance au tabl. XXV.

XXVIII. — TABLEAU SYNOPTIQUE ABRÉGÉ DE LA DESCENDANCE ISSUE DE N. LE FIÈVRE DE LA FERRIÈRE

N. LE FIÈVRE OU LE FIEBVRE, Sr DE LA FERRIÈRE.

Nic.-Antoine LE FIÈVRE, Sr DE LA FERRIÈRE, Procr du Roi au grenier à sel de Cholet.	Nicolas LE FIÈVRE, Sr DE LA CONVALIÈRE, Licencié ès-lois, Notaire royal à Cholet.	Catherine-Jeanne-Geneviève LE FIÈVRE DE LA FERRIÈRE, ép. vers 1750 René GUY.

Voir descendance aux tabl. XXV et XXVII.

DEUXIÈME PARTIE

✦✦✦✦✦

COTÉ MATERNEL

S D'

Jean-Baptiste de Cornulier, chev., sgr de Lucinière, baron de la Roche-en-Nort, Conseiller au Parlement de Bretagne. 1648-1720 — Françoise Dondel de Brangolo, mar. en 1679. 165.-1704 — Tabl. XLV.

Claude-Jean-Baptiste de Cornulier, chev., sgr comte de la Roche-en-Nort, sgr de Lucinière, Conseiller au Parlement de Bretagne. 1686-1750

Jean-Baptiste-Benjamin de Cornulier, chev., sgr de

Louis de Hallot, chev., sgr de Honville. — Catherine Lévêque de Grandmaison, mar. en 1713. — Tabl. XXXIII.

Louis-Charles marquis de Hallot, sgr de Honville, Page de la Reine. 1716-1780

Angélique-Anne de Hallot, mar. en 1784. 1758-1808

Elie-Mille Brouilhet de la Carrière, Juge au siège Présidial de Chartres. — Marie-Françoise Goüault. — Tabl. XXXIV.

Anne-Marie-Madeleine Brouilhet de la Carrière, mar. en 1746. 1730-1821

Jean-Baptist[illegible]lise du Faur de Pibrac,
Lucinière, [illegible] n 1808.
Louis.
-1864

Eri

[illegible], née le 18
[illegible]arie-Antoni

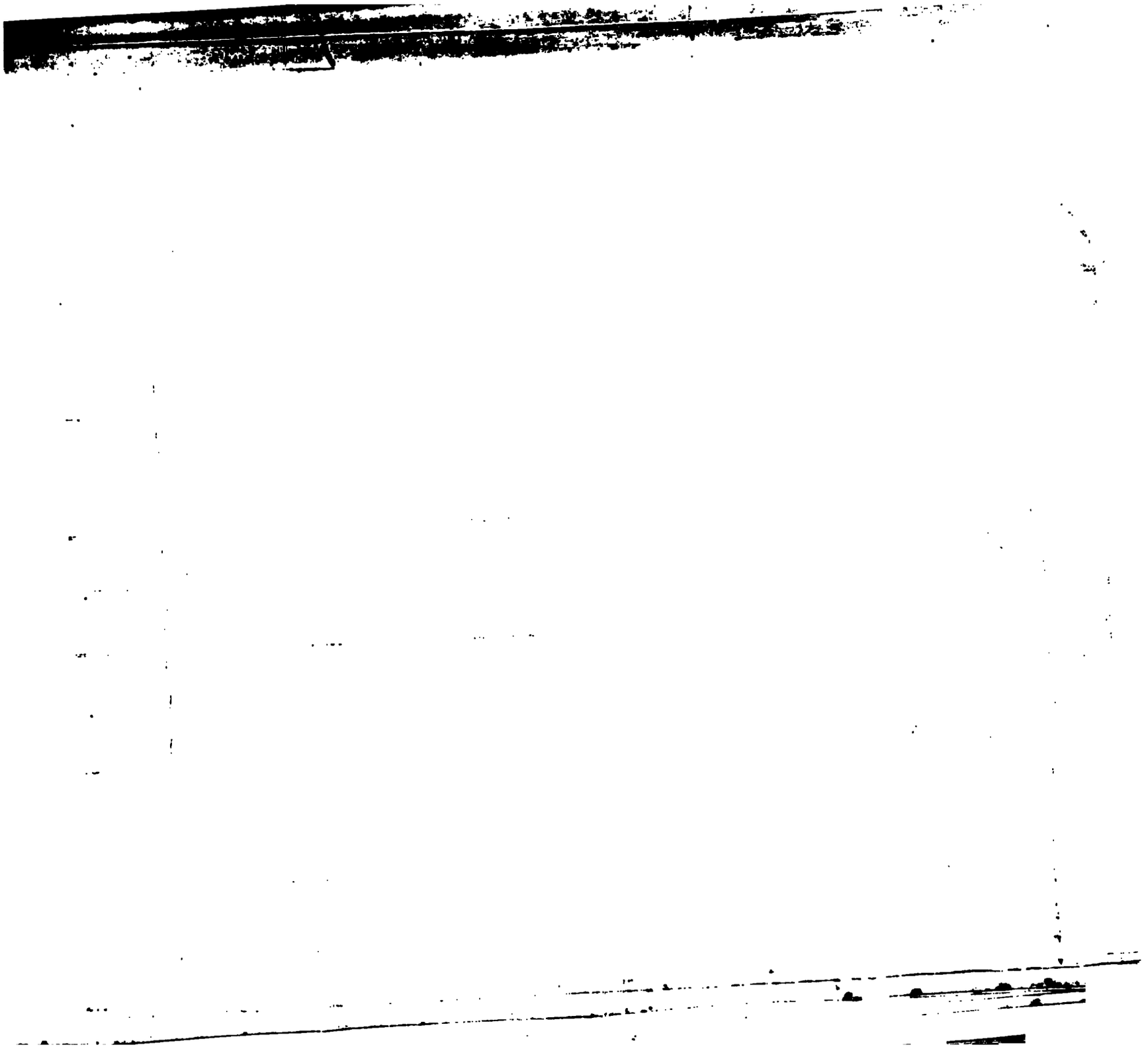

M.-A.-Elisa
L

b) harles-Sta. C^te
D DINAT, ✻ (1850),
B n 1884 Anne-
d -Cla.-H.-Ch.
O *s de Saint-Vin-*
S. 1862).

ançois (1890).
—
-Marie (1886).
—
beth (1887).
—
nne (1895).

XXXII. — TABLEAU SYNOPTIQUE ABRÉGÉ DE LA DESCENDANCE

ISSUE DU MARIAGE :

MASSUAU DE LA BORDE — FONTAINE

Jerôme MASSUAU, sr DE LA BORDE (1682-1743), ép. en 1707 Anne *Fontaine* († 1765).

Raymond MASSUAU DE LA BORDE, Dr en théologie, Maire d'Orléans (1707-75). S. A.	Jérôme MASSUAU, sr DE VILLARS (1709-81). S. A.	Clément-Augu. MASSUAU DE LA BORDE, écr, sgr de Villars, Consr secrét. du Roi, M. et C. de France, Maire d'Orléans (1714-1802), ép. en 1753 Claude-Charité *Vandebergue*. S. P.	Marie-A. MASSUAU DE LA BORDE (1713-66). S. A.	Elisabeth MASSUAU DE LA BORDE (1715-89), ép. en 1741 François-Cés.-H. PROUVANSAL DE SAINT-HILAIRE, Cap. des vaiss. de la Cie des Indes, Secrét. du Roi, ✠ (1694-1771).

Voir descendance au tabl. XXXI.

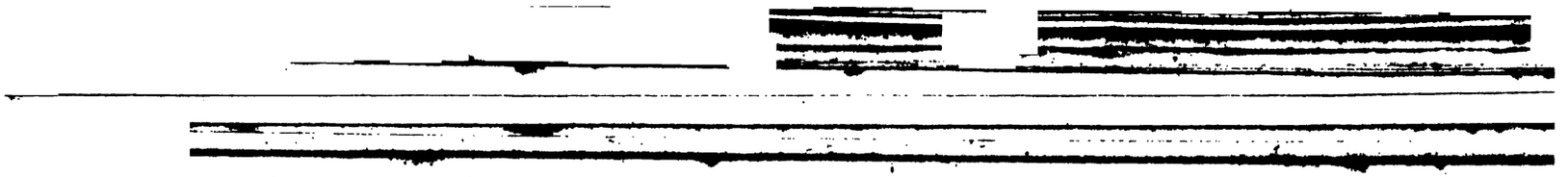

XXXVI. — TABLEAU SYNOPTIQUE ABRÉGÉ DE LA DESCENDANCE

ISSUE DU MARIAGE :

DE GOILLONS — BELLENGER

François DE GOILLONS, sgr de l'Espère, Off. de la Maison du Roi (1706), ép. en 1735 Anne-Marguerite *Bellenger*.

Anne-M.-Th. DE GOILLONS DE L'ESPÈRE (1747). S. A.	Thérèse-H. DE GOILLONS DE L'ESPÈRE (1748-82), ép. en 1767 André-Jérôme EGROT, écr, sgr DU LUDE, Off. aux mousquetaires de la Garde du Roi, ※, puis Trésorier de France à Orléans (1732-1810).	Anne DE GOILLONS DE L'ESPÈRE (1757). S. A.

Voir descendance au tabl. XXXV.

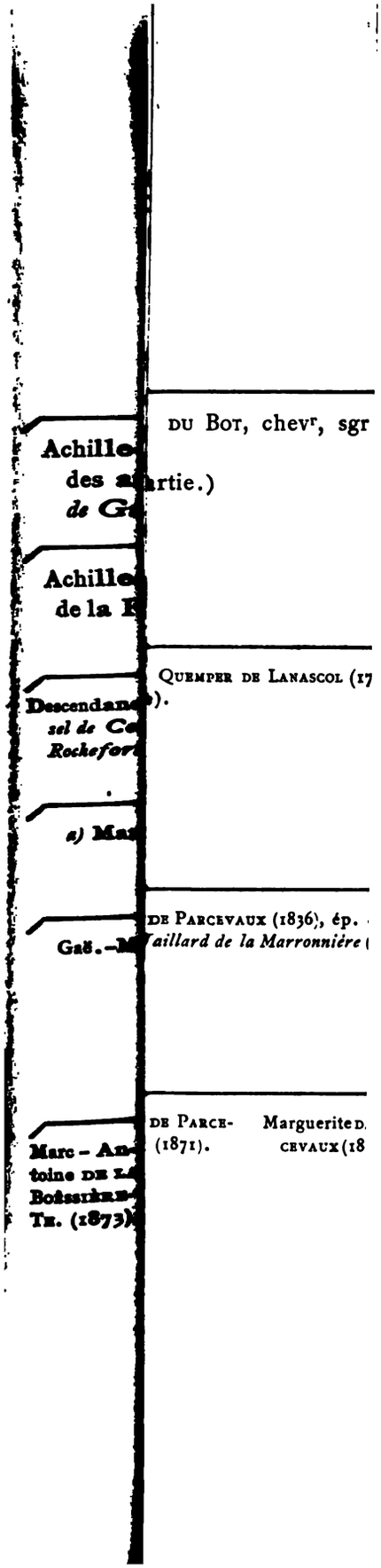
du Bot, chevr, sgr
rtie.)
Quemper de Lanascol (17
).
de Parcevaux (1836), ép.
aillard de la Marronnière
de Parce- (1871).
Marguerite D. cevaux (18

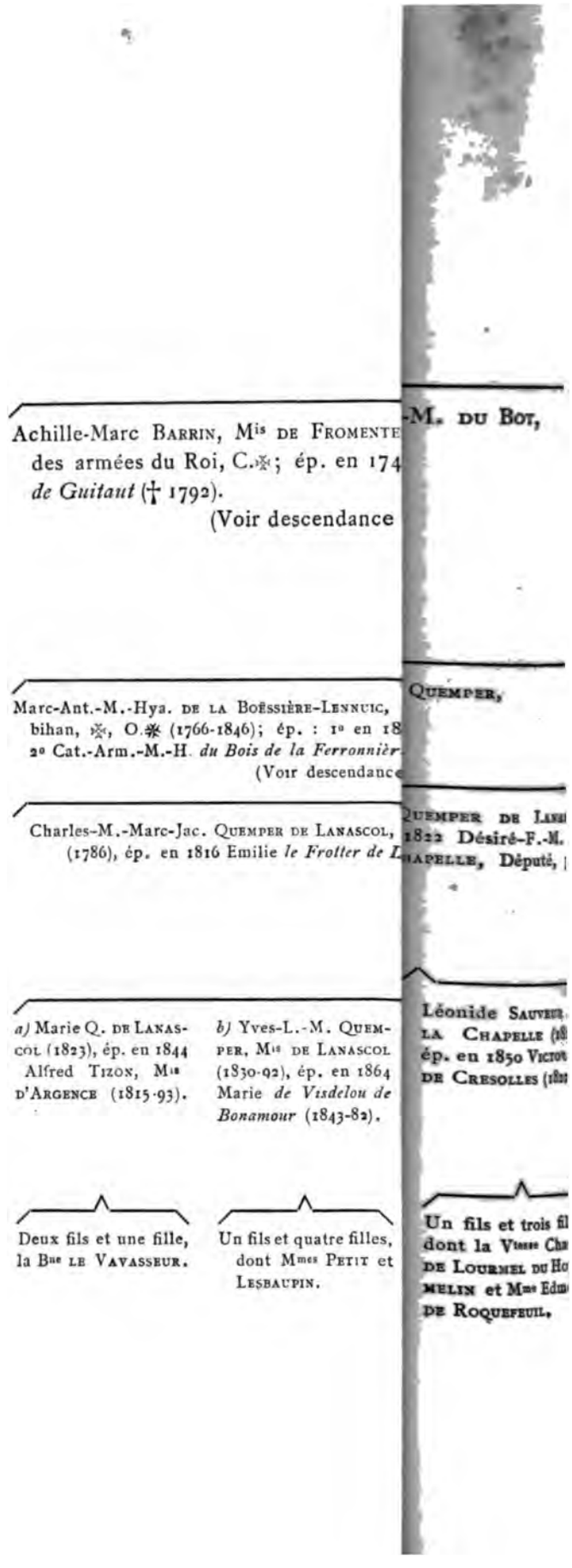

Achille-Marc Barrin, Mis de Fromente
des armées du Roi, C.※; ép. en 174
de Guitaut († 1792).
(Voir descendance

-M. du Bot,

Marc-Ant.-M.-Hya. de la Boëssière-Lennuic,
bihan, ※, O.※ (1766-1846); ép. : 1° en 18
2° Cat.-Arm.-M.-H. *du Bois de la Ferronnièr*
(Voir descendance

Quemper,

Charles-M.-Marc-Jac. Quemper de Lanascol,
(1786), ép. en 1816 Emilie *le Frotter de L*

uemper de Lan
1822 Désiré-F.-M.
apelle, Député,

a) Marie Q. de Lanascol (1823), ép. en 1844 Alfred Tizon, Mis d'Argence (1815-93).

b) Yves-L.-M. Quemper, Mis de Lanascol (1830-92), ép. en 1864 Marie *de Visdelou de Bonamour* (1843-82).

Léonide Sauvet
la Chapelle (18
ép. en 1850 Victo
de Cresolles (18

Deux fils et une fille, la Bne le Vavasseur.

Un fils et quatre filles, dont Mmes Petit et Lesbaupin.

Un fils et trois fil
dont la Vtesse Ch
de Lourmel du Ho
melin et Mme Edm
de Roquefeuil.

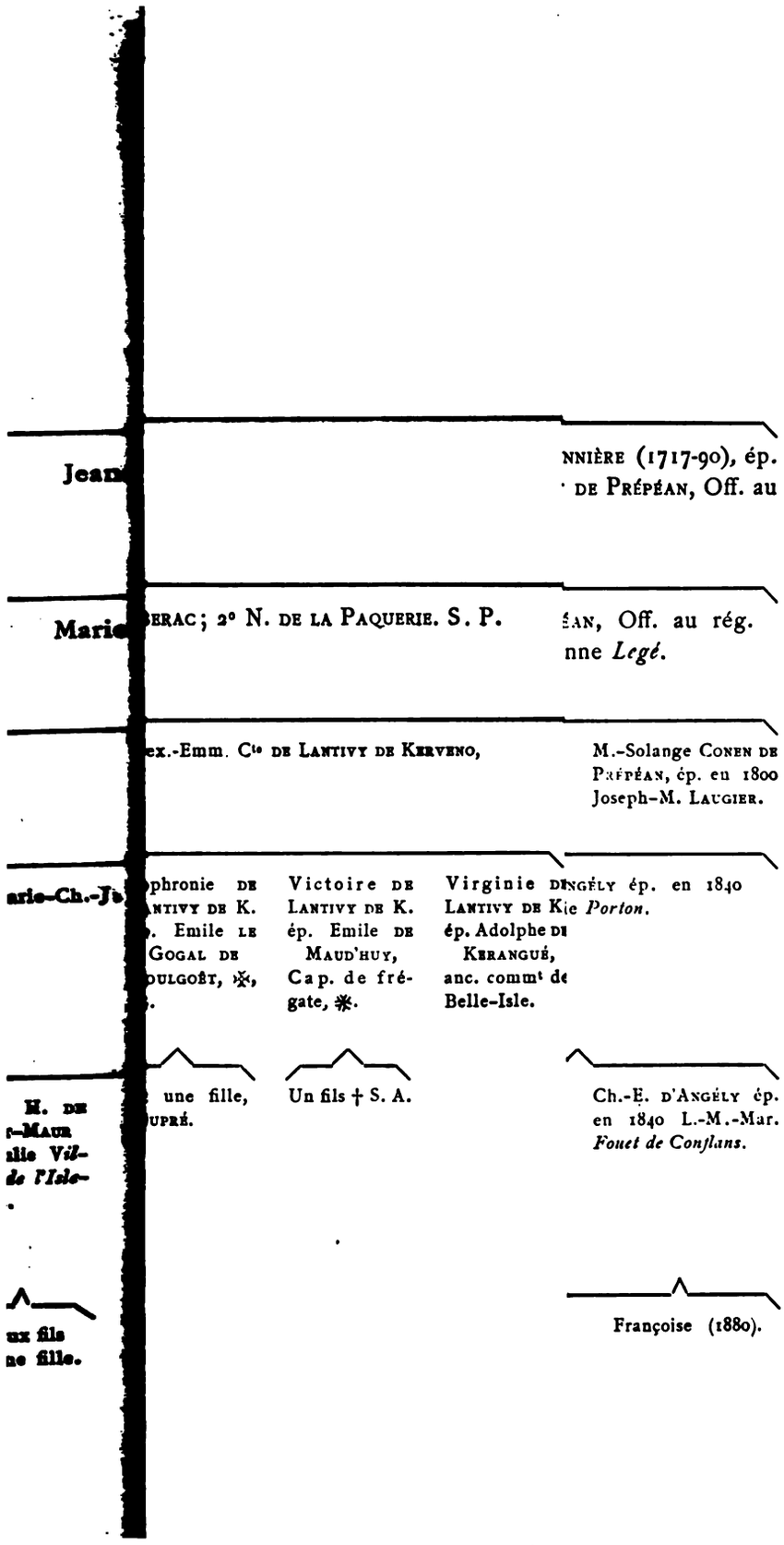
Jean
NNIÈRE (1717-90), ép.
DE PRÉPÉAN, Off. au
Marie
ERAC ; 2° N. DE LA PAQUERIE. S. P.
ÉAN, Off. au rég.
nne *Legé*.
ex.-Emm. Cte DE LANTIVY DE KERVENO,
M.-Solange CONEN DE PRÉPÉAN, ép. en 1800 Joseph-M. LAUGIER.
arie-Ch.-Jh
phronie DE NTIVY DE K. . Emile LE GOGAL DE OULGOËT, ✠, .
Victoire DE LANTIVY DE K. ép. Emile DE MAUD'HUY, Cap. de frégate, ✠.
Virginie DINGÉLY ép. en 1840 LANTIVY DE Kie *Porton*. ép. Adolphe DE KERANGUÉ, anc. commt de Belle-Isle.
une fille, UPRÉ.
Un fils † S. A.
Ch.-E. D'ANGÉLY ép. en 1840 L.-M.-Mar. *Fouet de Conflans*.
H. DE -MAUR lle *Vil- de l'Isle-*
ux fils ne fille.
Françoise (1880).

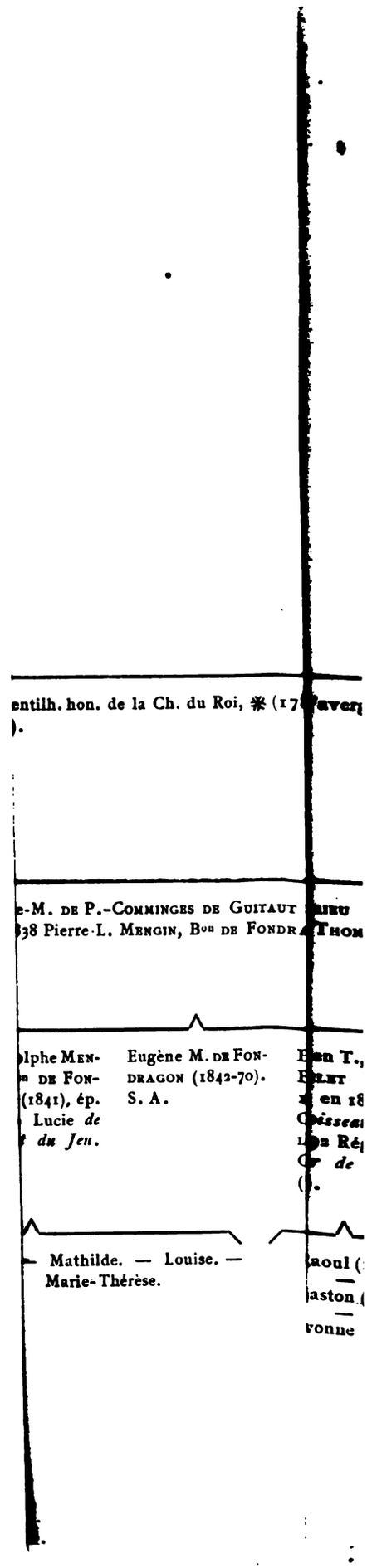
entilh. hon. de la Ch. du Roi, ✱ (17
).
e-M. de P.-Comminges de Guitaut
38 Pierre-L. Mengin, Bon de Fondr
Thom
lphe Men-
n de Fon-
(1841), ép.
Lucie de
du Jeu.
Eugène M. de Fon-
dragon (1842-70).
S. A.
Mathilde. — Louise. —
Marie-Thérèse.
aoul (
aston
vonne

XL.

-Elisabeth *de Cl*

Achille- armées

M.-Mad

es : *Bar- Le Duc rgennes; Malortie; Fouge- llaines;*

Anne-C

Ge.-Fran- Montmort ép.en 1814 . Morrau, ing, Cap. s Se-Préfet ren. S. P.

J.-Charle Chamb: 1836), é (1788-1

Paul-Ch. de

in

Charles-M

Henri de C^te de Dése villers, O d'inf., ✱ (18 S. A.

ne de Tail- V. ép. en lbéric de rd de Vau- († 1890).

a) Charl de Moll 1867 All Borgne d dré.

366), marié d'une fille, uerite.

Trois e

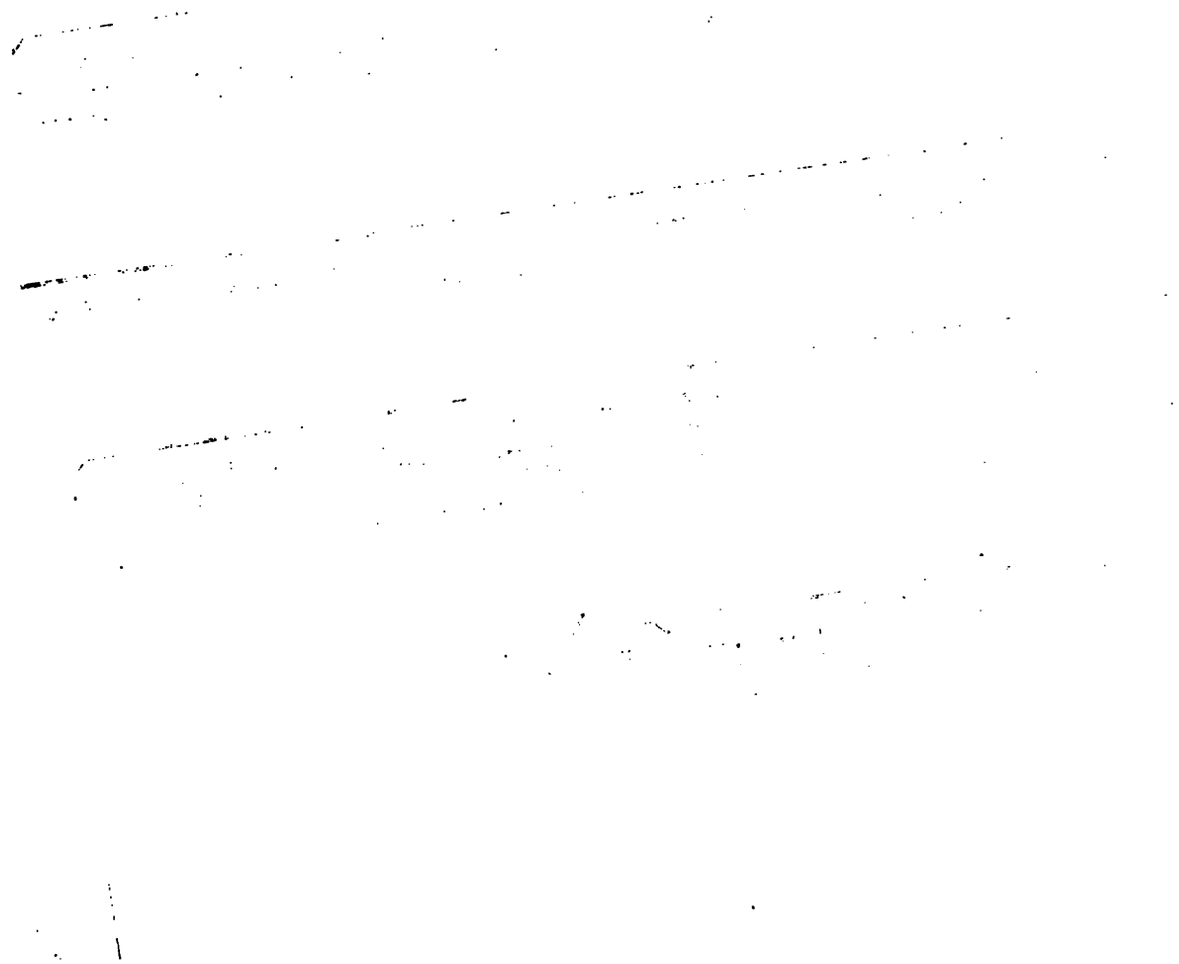

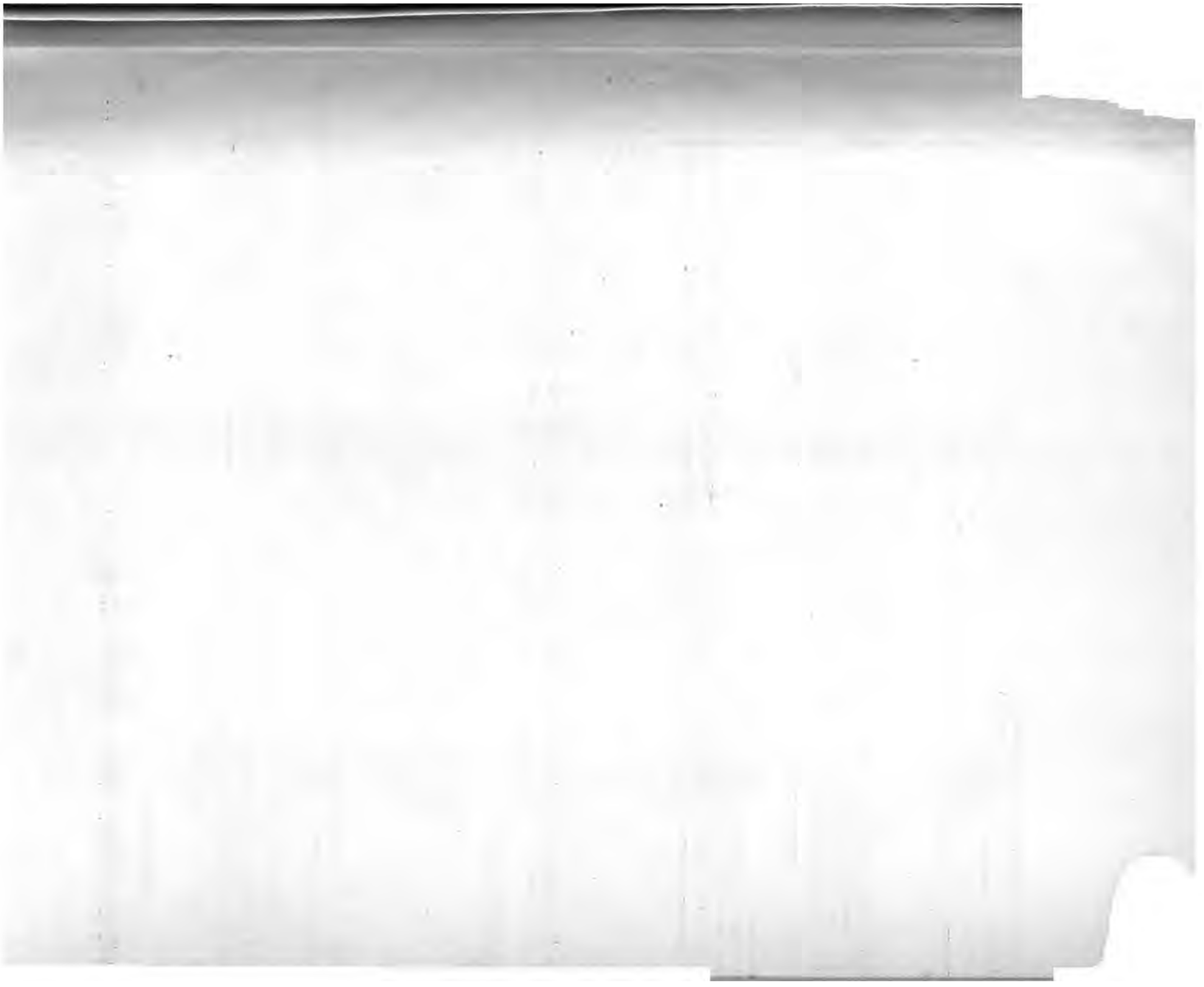

schereau de Baudry.

Roi

b) Mari
de Ca
du R

1768 Albert-L. CLÉREMBAULD, Mis DE VENDEUIL, Col. d'inf., ✠ (1757-73).

Jean-Cl
Faucon
St-Laza
en 1753

DE VEN- Jean-Jo.

Adélaïde-L. CL. DE VENDEUIL († 1821), ép. J.-Ch. DE NAZON, Lieut.-Col de cav., ✠ († 1823).

J.-Claude DE FORGE
Gentilh. d
bde, Cap.
rég. Royal
logne (175
S. A.

CKLOT, ép. DE LA FO- ILLÉ, lieut- le la Ch.,

Ch.-L.-Constant DE NAZON, Col. de cav., C.✠, (1796-1871), ép. en 1834 Adélaïde Laurette *Demadières* (1810-67). S. P.

Edo.-Aug.-Frédéric DE NAZON, off. de cav., ✠ (1801-78), ép. en 1831 Ch.-G.-Aurélie *Miron de l'Espinay* (1812-42).

Auguste-Ch
L. DE NAZ
off de cav
(1808). S.

Cte D'AR- de l'Ins- en 1851 *ur* (1830).

M.-Esther DE NAZON (1836), ép. en 1856 Adrien DOÉ DE MAINDREVILLE, ancien Président du Tribunal civil de Dunkerque (1827).

ép. le BROGLIE.

Maxime (1857), Off. sup. d'inf., ✠, ép. 1° Ga-J.-M. *Feron*. S. P.; 2° Marie-Thérèse *de Dreuzy*.

Jean (1868), ép. Henriette *le Blond du Plouy*.

Paul (1873).

Aurélie (1859), ép. Xavier DE GORGUETTE D'ARGŒUVES.

Marie (1862), ép. Paul TAFFIN DE GIVENCHY.

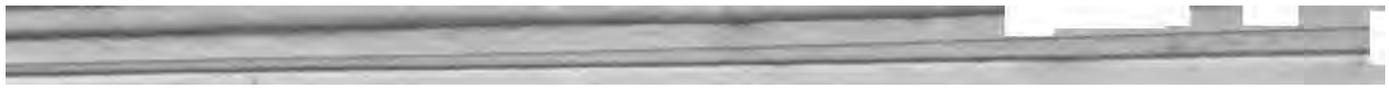

XLII. — TABLEAU SYNOPTIQUE ABRÉGÉ DE LA DESCENDANCE

ISSUE DU MARIAGE :

HUBERT DE CORCY — LE COINTE

Jérôme HUBERT, sgr DE CORCY et de Fleury, Com^re^ ord. de la Gend^rie^
ép. vers 1710 Madeleine *Le Cointe*.

Hiérosme HUBERT, éc^r^, sgr DE CORCY. S. A.

Marie-Louise HUBERT DE CORCY († 1775), ép. en 1737 Michel M^is^ DE VASSAN, sgr de Puiseux, Off. au rég. des Gardes-Françaises, puis Cap. des levrettes de la chambre du Roi (1706-75).

Voir descendance au tabl. XLI.

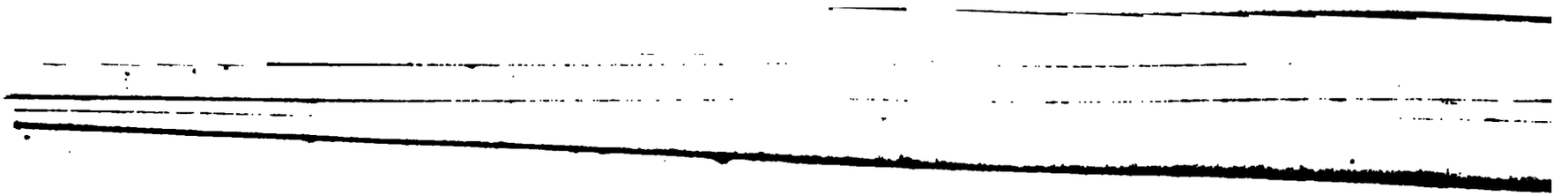

…ÉLOIZES-FRESNOY, Ministre plénipotentiaire, …1843 So.-Clémentine *Poupillier* (1823).

Henri R. D'A. D… Col. de cav., O.✱

…née R. D'A., C^tesse …MÉLOIZES-F., Cha…nesse (1856). S. A.

Mathilde R. D'A. DES MÉLOIZES-F. (1859-87). S. A.

Louis MENJOT, V^te … CHAMPFLEUR-G. (18… 87), ép. en 1855 Ma… *Guionneau de Gra… maison de Pambo* (1833).

…r. — René (1875), …- Anne (1873), ép. …(1878), V^tesse Ch. …LT-CHATELAILLON.

Gustave (1862), marié. — Henriette (1857… 86), ép. Ray. JOLY DE SAILLY. — Elisabet… (1859), ép. Bert. GILART DE KERANFLEC'H… — Gabrielle (1860-93), ép. E. DE LAFOR… TERIE, ✱.

lore-Apollonie THIBAULT DE LA CARTE DE LA FERTÉ-SENECTÈRE (1790-1871), ép. en 1
Cap. d'Et.-Maj., ✠, ❋ (1787-1863).

Vte B. DE LIGNAC
1857 Marie *Tan-*
(1839-65).

Constance-M. B. DE LIGNAC (1821), ép. (

Hélène B. DE LIGNAC, Relig. Carm.

Paul DOYNEL DE LA S., zouave pont. (1847-67).

René Cte DOYNEL DE LA S., ❋ (1849-96), ép. en 1879 Marie *de Grenaud de Saint-Christophe* (1860-90).

François Vte I
DE LA S. (1856),
1885 Camille
de Monthuchon

Olivier (1887).
Gabrielle (1885).
Anne (1890).

Paul (1895

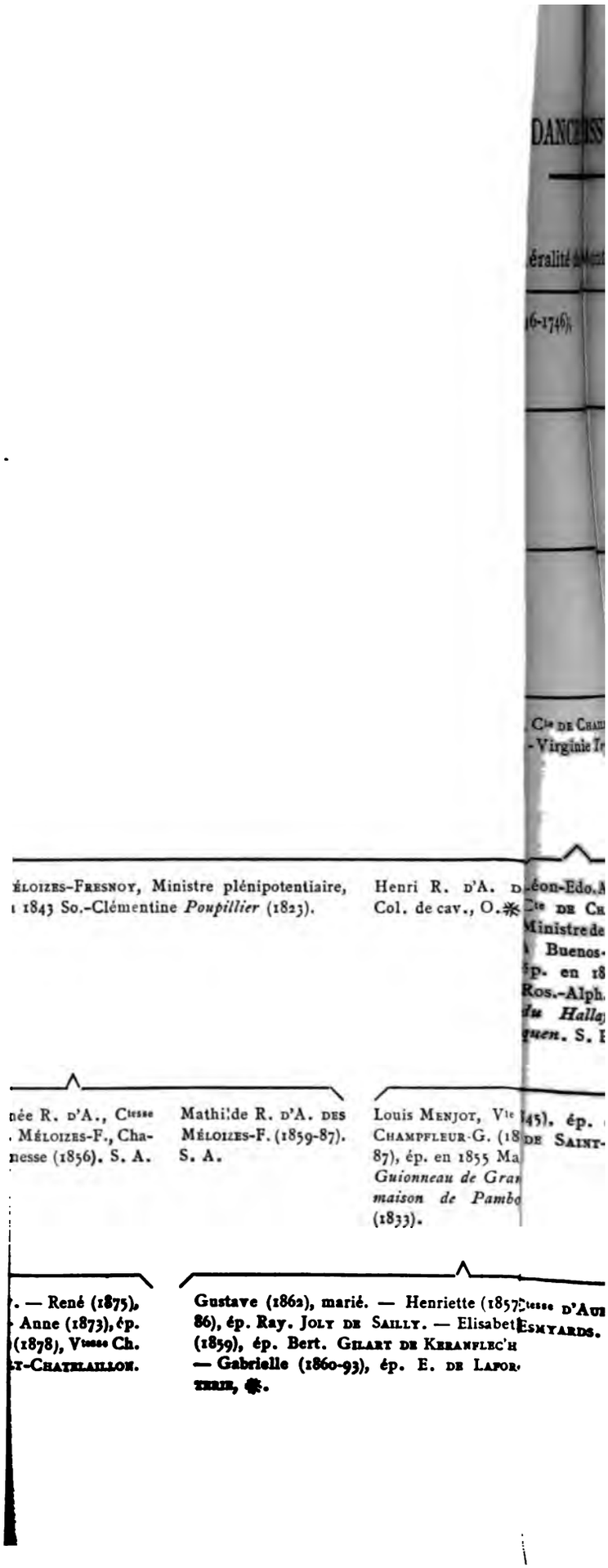
éloizes-Fresnoy, Ministre plénipotentiaire,
1843 So.-Clémentine *Poupillier* (1823).
Henri R. d'A. d
Col. de cav., O.
née R. d'A., Cⁱᵉˢˢᵉ
Méloizes-F., Cha-
nesse (1856). S. A.
Mathilde R. d'A. des
Méloizes-F. (1859-87).
S. A.
Louis Menjot, Vᵗᵉ
Champfleur-G. (18
87), ép. en 1855 Ma
Guionneau de Gra
maison de Pambo
(1833).
Gustave (1862), marié. — Henriette (1857
86), ép. Ray. Joly de Sailly. — Elisabet
(1859), ép. Bert. Gilart de Keranflec'h
— Gabrielle (1860-93), ép. E. de Lapor-
terie, ✻.

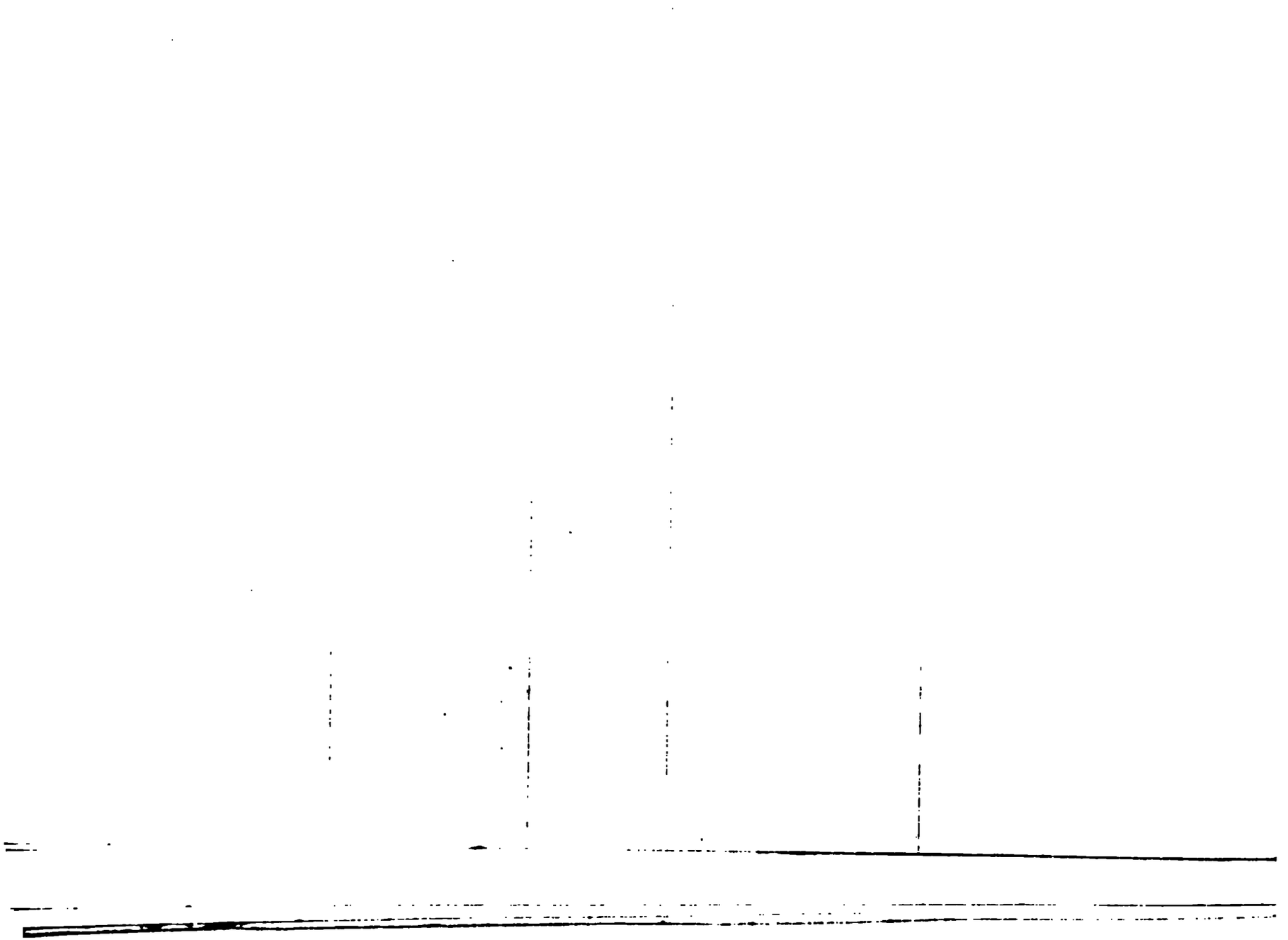

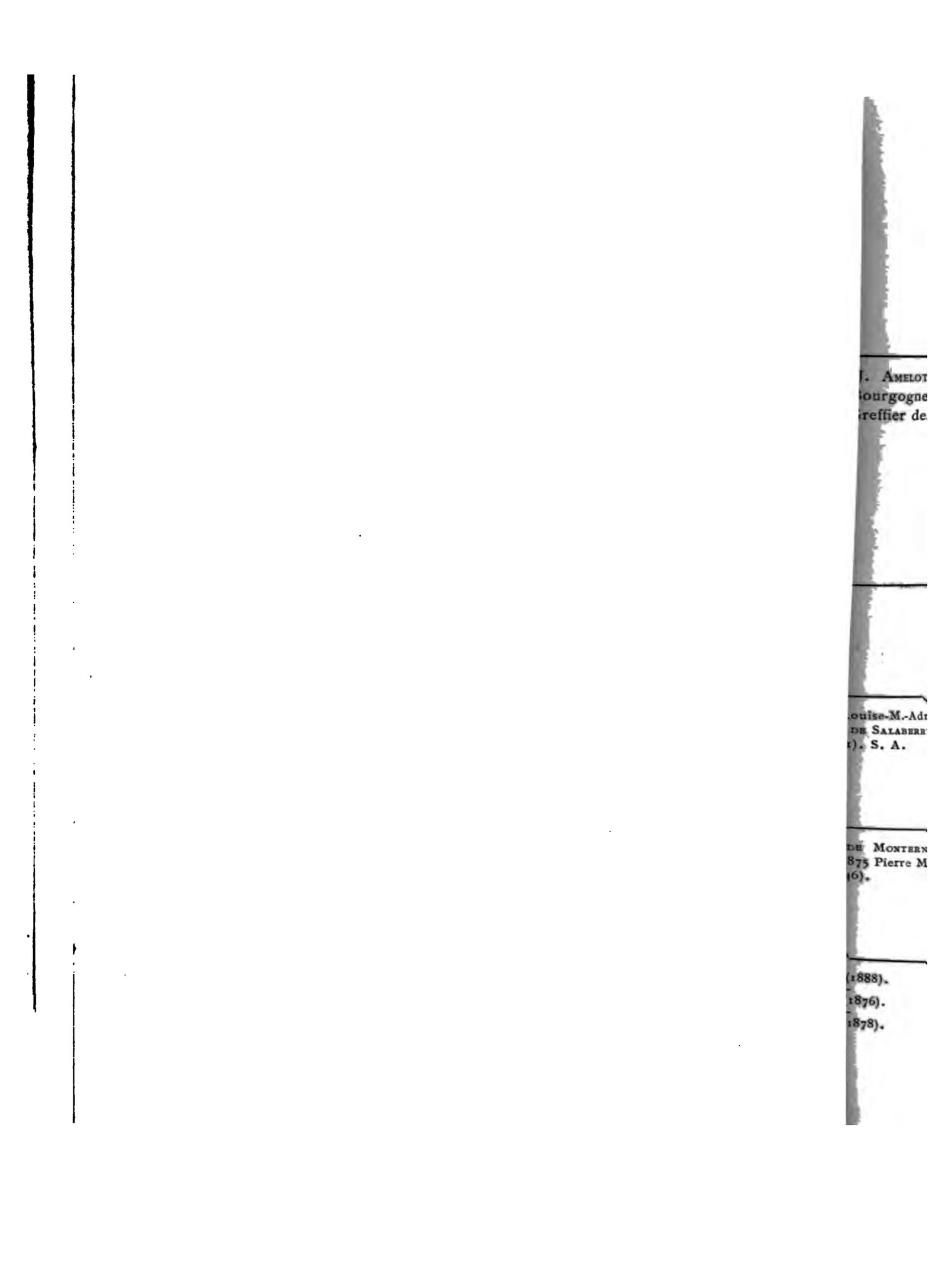

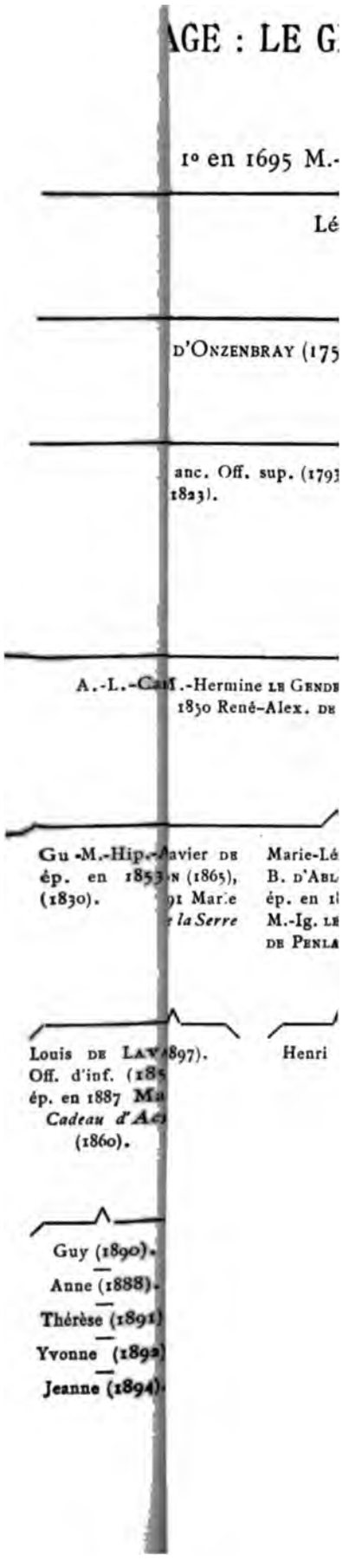
AGE : LE G
1° en 1695 M.-
Lé
D'ONZENBRAY (175
anc. Off. sup. (179
1823).
A.-L.-Cam.-Hermine LE GENDR
1850 René-Alex. DE
Gu.-M.-Hip.-Xavier DE
ép. en 1853
(1830).
(1865),
Marie-Lé
B. D'ABL
ép. en 1
M.-Ig. LE
DE PENLA
Louis DE LAV
897).
Off. d'inf. (185
ép. en 1887 Ma
Cadeau d'Ac
(1860).
Henri
Guy (1890).
Anne (1888).
Thérèse (1891)
Yvonne (1892)
Jeanne (1894).

)EL DE BRANGOLO

en 1705 Jeanne *Libault de la Templerie* (1637-1722). S. P.

1706 F.-
mmanuel
r-Juge au

a) M.-Prudence DE CORNULIER (1683), ép. en 1701 Claude-F. LOUAIL, chevr, sgr DE LA SAUDRAIS (1684-1726).

a) Renée-Elis. (1684) et Jeanne DE CORNULIER (1689-1767), religieuses.

a) M.-A.-Marcuise DE CORNULIER (1686-1729), ép. en 1712 L.-Bernard CHOTARD, écr, sgr DE LA LOIRIE, Intendant général de S. A. S. le prince de Condé, en Bretagne.

cav. au
S. A.

Renée-Pél. LOUAIL DE LA SAUDRAIS (1715-95), ép. en 1743 F.-Gabriel DU BEAUDIEZ, chevr, sgr de la Motte († 1765).

Jean-B.-L. CHOTARD DE LA LOIRIE, Conser à la Ch. des Comptes de Bretagne, ép. Françoise *Trochon*.

I.-Auguste
de du Roi

J.-Jul.-Marguerite DU BEAUDIEZ (1753-1816), ép. en 1780 M.-Achille HAY, chevr, sgr DE BONTEVILLE, anc. off. de mar., ✠, ✠ (1743-1816) S. P.

F.-L.-Madeleine DU BEAUDIEZ (1750-1812), ép. en 1781 J.-B.-René LE VOYER (1751-1811).

M.-Anne CHOTARD DE LA LOIRIE († 1821), ép. F.-Ga.-Ursin BLANCHARD, Mis DU BOIS DE LA MUSSE, Conser au Parlement de Bretagne, puis Juge d'instruction (1752-1837).

-A.-M. DE
ULIER-L.
91). S. A.

Achille-F.-R.-M. LE VOYER (1782-62) S. A.

Agathe-F.-L. LE VOYER (1783-51). S. A.

F.-M.-Maxime BLANCHARD DU BOIS DE LA MUSSE.

Eustache-J.-B. BLANCHARD DU BOIS DE LA MUSSE, ép. Mariette *de Druais*.

Sophie-M. BLANCHARD DU BOIS DE LA MUSSE.

Zoé-Cé. BLANCHARD DU BOIS DE LA MUSSE, ép. en 1841 Edouard-Olivier DE MONTI (1819).

Gaston DE MONTI (1842), marié et père d'un fils.

XLVI. — TABLEAU SYNOPTIQUE ABRÉGÉ DE LA DESCENDANCE

ISSUE DU MARIAGE :

DE GENNES — POMMERET DU CAISNOIR

Benjamin DE GENNES, sr de Vaudué, Fermier gén. des Devoirs de Bretagne (1657-1742), ép. en 1683 A.-M. *Pommeret du Caisnoir* (1666-1754).

Henri-A.-Dan. DE GENNES, jésuite (1684).

Jul.-René-Benj. DE GENNES, Oratorien

Benjamin DE GENNES, dit *le chevalier de Gennes*, fermr gén. de Bretagne (1700-65), ép. en 1732 A.-M. *Leclerc* (1711-62). S. P.

Jean-R. DE GENNES, jésuite (1705).

Jean-B.-M. DE GENNES, bénédictin (1708-93).

A.-M. DE GENNES (1701-73), ép. en 1720 Claude-J.-B. DE CORNULIER, chevr, sgr Cte de la Roche-en-Nort, sgr de Lucinière, Consr au Parl. de Bret. (1686-1750).

Rose-F. DE GENNES (1704), ép. en 1723 L.-Ang.-Robert DE LA MOTTE, chevr, sgr d'Aubigné, Consr au Parl. de Bret. (1700-32).

Descendance établie au tabl. XLV et donnant des parentés avec les familles : *de Cornulier-Lucinière; de Vélard;* **de Saint-Pern**; *de Gaudart d'Allaines; de Couëtus du Plessis-Quinquis; Pérez; de Lambilly; Robert de Grandville.*

L.-Benjamin DE LA MOTTE, chevr, sgr D'AUBIGNÉ, Consr au Parl. de Bret. (1725), ép. en 1758 Marguerite *Fresneau* S. P.

Elisabeth-Ro.-R. DE LA MOTTE D'AUBIGNÉ (1721-51), ép. en 1747 Guil.-Louis FABRONI, écr, sgr de la PRÉGENTERIE, Consr au Parl. de Bret. (1713-76).

A.-M.-Ro.-Louise FABRONI DE LA PRÉGENTERIE (1750-1811), ép. en 1767 Alexis chevr DE MARTEL (1730-87).

Alexis-Jo. DE MARTEL (1785-1852), ép. Adèle-F.-Elis. *de Freslon de Saint-Aubin*. S. P.

Aimée DE MARTEL (1782), ép. en 1804 Joseph-Pi.-M. DENIS DU PORZOU, Président de Chambre à la Cour royale de Rennes (1776-1852).

Aimé DENIS DU PORZOU DE MARTEL (1813), Sous-Préfet. S. A.

XLVIII. — TABLEAU SYNOPTIQUE ABRÉGÉ DE LA DESCENDANCE

ISSUE DU MARIAGE :

POULAIN DE BOISGOURD — MOREAU DE LA ROCHE-MUSSET

François POULAIN, éc^r^, sgr DE BOISGOURD, Com^re^ provincial de l'art. de France (1673), ép. en 1708, Marie *Moreau*, D^me^ *de la Roche-Musset*.

N. POULAIN DE BOISGOURD, Relig. Cordelier, Provincial de son Ordre.

Marie-Ge.-Olympe POULAIN DE BOISGOURD ép. en 1737 Ch.-Adolphe DU BOURBLANC, M^is^ D'APREVILLE, C^te^ de Poilley, etc., Cap. com. au rég. de Briqueville (inf.), ✠.

Voir descendance au tabl. XLVII.

XLIX. — TABLEAU SYNOPTIQUE ABRÉGÉ

D'OILLIAMS

Hardouin-François D'OILLIAMSON, Mis de Courcy,

F.-Hardouin D'OILLIAMSON, Mis de Courcy, Vte de Coulib
Gabrielle-Fran

M.-Ga.-Eléonore Cte D'OILLIAMSON, Mis de Courcy, Vte de Coulibœuf, etc., lieut. général des armées du Roi, G.C.✻ (1738-1830); ép. en 1780 M.-Françoise ***d'Oilliamson*** (1764).

Thomas-Ga-F. Vte D'OILLIAMSON, Maréchal de Camp (1739-1800). S. A.

Tho.-Hardouin D'OILLIAM
général de Rouen (-

Thome-F.-Har.-Théod. D'OILLIAMSON (1781-1819). S. A.

Albert-Jac.-Ch.-Rob. Mis D'OILLIAMSON, ✣, brig. des gardes du corps (1788-1865); ép. en 1816 M.-Th.-H.-Hélène *de Viel de Lunas d'Espeuilles* (1796-1851).

Arm.-F.-Théophile chevr
(1792-1862). S. A

M.-Thome-Gabriel Mis D'OILLIAMSON (1817-77); ép. en 1841 L.-M.-Adé.-Léontine *de Polignac* (1819). S. P.

M.-Elie Mis D'OILLIAMSON (1818-91); ép. en 1850 Alix-C.
de Champagne-Bouzey (1826-67).

Jo.-M.-Donald Mis D'OILLIAMSON, off. de cav. dém., ✻, (1851); ép. 1° en 1878 Marie-Eud. *de Mac-Mahon* (1858-92). S. P. 2° en 1895 Arma.-M.-Louise Psse *de Broglie-Revel* (1864).

F.-M.-Guillaume Cte D'OILLIAMSON, cap de cav., ✻, (1855-97); ép. en 1889 la Psse Jane-L.-M. *de Polignac* (1861).

Pierre-M.-F. Cte D'OILLIAMSON (1867): ép. en 1898 Hermine-M.-So.-And. *de Cornulier* (1876).

Robert-M.-Jo. Cte D'OILLIAMSON (1867); ép. en 1895 Marguerite-Marie-L.-Mat.-Jos. *de Montrichard* (1876).

b) François (1896).

b) Anne (1898).

b) Hélène (1899).

Thomas (1889).

Yvonne (1899).

DE LA DESCENDANCE ISSUE DU MARIAGE :

N — DU VAL

de Coulibœuf, etc., ép. en 1703 Charlotte *du Val.*

, etc., Mal des logis de S. A. R. le Régent, ép. en 1736
se *d'Oilliamson.*

. Vicaire
16).

Anne-F. D'OILLIAMSON († 1771); ép. en 1770 F.-Charles DE LABBEY, chevau-léger de la garde du Roi. S. P.

Ch.-Ga.-Camille D'OILLIAMSON († vers 1766); ép. en 1764 L.-Marc-Antoine Mis DE BEAUREPAIRE, sgr de Damblainville, etc. (1734-85).

LIAMSON

Anne-H. D'OILLIAMSON (1786-1847); ép. en 1802 J.-B.-Théodore-Benj. Cte DE CORNULIER-LUCINIÈRE, ancien off. à l'armée des Princes, ✠ (1773-1824).

L.-Ga.-Théodose Cte DE BEAUREPAIRE, sgr de Damblainville, etc., cap. au rég. d'Hompesh (hussards), ✠ (1765-1844); ép. en 1795 M.-Jo.-Charlotte Psse *de Béthune-Hesdigneul* († 1827).

L.-Th.-Ga.

Cinq fils et deux filles dont la descendance figure au tabl. XLV et donne des parentés avec les familles : *de Cornulier-Lucinière*; *de Vélard*; **de Saint-Pern**; *d'Allaines*; *de Couëtus*; *du Plessis-Quinquis*; *Pérez*; *de Lambilly*; *Robert de Grandville.*

Alfred-F.-Jo. Cte de BEAUREPAIRE, lieut. de cav. dém., garde du corps (1806-85); ép en 1829 Léonie-Ch.-Hub. *Le Clément de Taintegnies* (1810-74).

M.-Eug -Emilie DE BEAUREPAIRE, religieuse (1799-1834).

Pau.-Th.-Marie D'OILLIAMSON (1861-89); ép. en 1886 is-Er.-M.-Gontran Cte Luppé, off. sup. de cav. (1849).

J.-M.-Louise D'OILLIAMSON (1864); ép. en 1892 Olivier-M.-Er. Vte DE ROUGÉ (1862).

Henri-Hya.-Hub. Cte DE BEAUREPAIRE (1833-59); ép. en 1858 Jenny-M.-Th. Bne *de Sprimont* (1839). S. P.

Eugène-M. Cte DE BEAUREPAIRE (1846); ép. en 1873 Hélène-Juli.-Th. *Cornuau d'Offémont* (1851).

Jean-Bertrand (1887).
Alix (1889).

Marie (1893).
Marthe (1898).

Henri (1879).
La Bne DE L'ESPÉE (1874).

L. — TABLEAU SYNOPTIQUE ABRÉGÉ DE LA DESCENDANCE

ISSUE DU MARIAGE :

D'OILLIAMSON — D'OILLIAMSON

Jacques-Gabriel-Alex. D'OILLIAMSON, Mis de Saint-Germain, Bon de Baux et de Caligny, etc., (1696); ép. en 1717 sa cousine-germaine Gabrielle-M.-J. *d'Oilliamson* (1698).

F.-Henri D'OILLIAMSON, brig. de cav., ✠. S. A.

Jac.-Ga.-Robert Mis D'OILLIAMSON, mestre de camp de cav., ✠, († 1800); ép. en 1759 Marg.-A.-L. ***de Pierrepont.***

Ga.-Françoise D'OILLIAMSON, ép. en 1736 F.-Hardouin D'OILLIAMSON, Mis de Courcy, Vte de Coulibœuf, etc., mal des logis de S. A. R. le Régent.

Guil.-L.-Ga.-Raymond Cte D'OILLIAMSON, cap. à l'armée des Princes (1769-98). S. A.

M.-Françoise D'OILLIAMSON (1764). — ép. en 1780 — M.-Ga.-Eléonore Cte D'OILLIAMSON, Mis de Courcy, Vte de Coulibœuf, lieut. gl des armées du Roi, G.C. ✠ (1738-1830).

Ch.-Ga.-Camille D'OILLIAMSON, ép. en 1764 L.-Marc-Antoine Mis DE BEAUREPAIRE (1734-85).

Voir descendances au tabl. XLIX.

a) Marguerite-A.-L. DE P
PONT, M^ise des Biards ép. en
Jac.-Ga.-Robert M^is D'Oi
SON, Mestre de Camp de
Exempt des Gardes du
du Roi, ✻ († 1800).

Voir descendance aux tabl.
et L, comprenant parenté
les familles : *d'Oilliamso*
Beaurepaire, *de Polignac*
Luppé, *de Rougé*, *de Corn*
Lucinière, *de Vélard*, **de S**
Pern, *de Gaudart d'All*
de Grandville, *de Couëtu*
Plessis-Quinquis, *de Lam*
etc.

LIII. — TABLEAU SYNOPTIQUE ABRÉGÉ DE LA DESCENDANCE

ISSUE DU MARIAGE :

BARCE DE VAUBERTIN — COLON

Claude BARCE DE VAUBERTIN, sgr de l'Allemande, Cons[r] du Roi, Receveur des tailles de l'élection de Vézelay († 1732), ép. Claude *Colon*.

M.-Laurence BARCE DE VAUBERTIN, D[me] de l'Allemande (1706), ép. en 1726 Ch.-J.-Abel DE LA BARRE, éc[r], sgr de Carroy, Cons[r] à la Cour des Aides (1700-55).

Voir descendance au tabl. LII.

M.-Claude BARCE DE VAUBERTIN (1716-34), ép. en 1730 Prix RICHER, éc[r], sgr DE LUCY-LE-BOIS, Cons[r] du Roi, Lieut. criminel au présidial d'Auxerre (1704-63).

Claude RICHER DE LUCY-LE-BOIS (1732-42).

A.-Jacqueline RICHER DE LUCY-LE-BOIS (1734-50). S. A.

LVII. — TABLEAU SYNOPTIQUE ABRÉGÉ DE LA DESCENDANCE

ISSUE DU MARIAGE :

DE JODON — DE RANCOURT

Edme DE JODON, écr, Maréchal des Logis des Gardes du Corps du duc de Berry
ép. Anne-Jeanne *de Rancourt de Marchaiscreux* († 1769).

M.-J.-Modeste DE JODON (1724-1809), ép. en 1745 Jean-F.-Pi. DU FAUR, chevr, sgr de Cormont,
Lieut. au rég. de Limousin (1711-92).

Voir descendance au tabl. LVI.

D'ANDIGNÉ

La maison d'Andigné, d'ancienne chevalerie d'Anjou, a formé de nombreuses branches qui se sont répandues non seulement dans cette province, mais en Bretagne, au Maine et en Touraine. — Elle est connue depuis 1020, date à laquelle *Rainaud*, fils de *Sorin d'Andigné*, passa un accord avec les religieux de Léon. — Sa filiation suivie n'est établie d'une façon certaine que depuis la fin du XIII^e^ siècle. — Cette Maison a produit entre autres personnages : 2 chevaliers croisés en 1190 et 1248 ; 6 chevaliers de Malte depuis 1597 ; 7 conseillers au Parlement de Bretagne, depuis 1611 ; 3 évêques depuis 1733, dont un aumônier de la reine Marie Leczinska ; 2 maréchaux de camp, en 1702 et 1788 ; 3 pairs de France depuis 1815, dont l'un devint lieutenant général en 1823 et un autre général de brigade en 1875 ; 2 membres admis aux honneurs de la Cour depuis 1771 ; un très grand nombre d'officiers, etc.

Parmi les innombrables terres possédées par cette famille, on peut citer en Anjou : le comté de Sainte-Gemmes, la baronnie de Vezins, la châtellenie de Segré, les seigneuries d'Angrie, du Bois de la Cour, de Ribou, de la Blanchaie, de l'Isle-Briant, de la Picoulais, de Chanjust, de Montjauger, des Ecottais, des Essards, de Maubuisson, de la Ragotière, du Resteau, du Lancrau, de Saint-Germain, etc.; en Bretagne : les baronnies de Pordic et de Mauron, les châtellenies de la Chasse et de Saint-Jean, les seigneuries de Mayneuf, de Beauregard, de Kermagaro, de la Marche, etc.; au Maine : les seigneuries du Rouez et de Grand'Fontaine, etc.

Armes : *d'argent à 3 aiglettes de gueules, becquées et membrées d'azur.*

Devise : *Aquila non capit muscas.*

D'ANTHENAISE

La maison d'Anthenaise a pris son nom d'une terre considérable, située dans la baronnie de Laval, au Maine. Le généalogiste Laîné a dressé la filiation de cette famille depuis *Guillaume*, sgr *d'Anthenaise*, qui assistait à la fondation du prieuré d'Auvers-le-Hamont, par Gui d'Avoise, vers 980. Elle est prouvée par de nombreuses chartes des X^e^, XI^e^ et XII^e^ siècles extraites des cartulaires de Marmoutiers et de Saint-Vincent-du-Mans et de plusieurs autres abbayes et prieurés du Maine et de la Touraine.

La maison d'Anthenaise a formé de nombreuses branches : 1° l'aînée, des sgrs *d'Anthenaise* qui se fondit vers 1260 dans les *Chamaillart*, et dont la descendance porta ses importantes seigneuries dans la maison *de Bourbon-Vendôme* ; 2° celle des sgrs *du Plessis-Anthenaise*, éteinte en 1642 ; 3° celle des sgrs de *Villeray* et de *Rouilly* qui disparut en

1802 ; 4° celle des sgrs *de la Pitellerie* qui a fini avec le XVIII[e] siècle ; 5° celle des sgrs du *Port-Joulain* et de *la Jaille-Yvon*, éteinte vers 1750 ; et 6° celle des sgrs de *la Raillière* et de *Saint-Philbert*, la seule qui subsiste actuellement.

Hamelin et *Geoffroy d'Anthenaise* se croisèrent en 1190 ; *Aimeri d'Anthenaise*, capitaine de Sillé-le-Guillaume défendit cette place contre les Anglais en 1432 ; *Charles d'Anthenaise*, chevalier de l'ordre du Roi, vers 1550 ; *Germain d'Anthenaise*, gouverneur de Fougères dès 1565, chevalier de l'ordre du Roi en 1569 ; *Jean d'Anthenaise*, sgr *du Port-Joulain*, lieutenant pour le Roi des ville et château de Craon vers 1580 ; *Charles d'Anthenaise*, sgr *du Port-Joulain*, lieutenant pour le Roi à Château-Gontier vers 1660. Par lettres patentes du 6 septembre 1828, Charles X érigea la terre de la Cour de Saint-Philbert en majorat, avec le titre de *comte*, en faveur d'*Armand-Charles-d'Anthenaise*.

Cette famille compte encore deux pages de la Reine en 1733 et 1761 ; un capitaine au régiment de Saintonge, qui servit à l'armée de Condé et fut chevalier de Saint-Louis, etc.

Les d'Anthenaise ont pris leurs alliances dans les familles : *de Sillé*, *de la Ferté*, *de Montjean*, *le Clerc de Juigné*, *de Froulay*, *de Champagne*, *de Langan*, *de Charnacé*, *d'Andigné*, *de Contades*, *de Rougé*, *de Pérusse des Cars*, etc.

ARMES : Les armoiries de cette famille ont beaucoup varié ; les anciens sceaux portent : *une aigle à deux têtes au vol abaissé*. Plus tard nous voyons les branches du Plessis-Anthenaise, du Port-Joulain et de Saint-Philbert s'armer : *d'argent à trois jumelles de gueules en bande ;* tandis que celles de Rouilly et de la Pitellerie portaient un écu : *bandé d'argent et de gueules de 6* (alias *de 8*) *pièces*. Les armes actuelles sont : *écartelé aux 1 et 4 ; d'argent à une aigle éployée de sable ; aux 2 et 3, vairé d'or et de gueules de 5 tires ; sur le tout : bandé d'argent et de gueules de 8 pièces*.

ANTHOINE OU ANTOINE

FAMILLE originaire de Bourgogne qui a produit entre autres un prévôt des maréchaux de France à Vézelay au commencement du XVIII[e] siècle. Elle fit enregistrer les armoiries ci-après à l'*Armorial général* de 1696 : *d'azur à un chevron d'argent, accompagné en pointe d'un lion d'or*.

BAILLERGEON

CETTE famille, originaire de Beaufort, en Anjou, portait pour armes : *d'or à 3 balais de sable*.

BAILLY

François Bailly, juge ordinaire et prévôt de la ville de Gien avait reçu comme armoiries en 1696 : *Tiercé en barre d'or, d'hermines et de gueules.* Il fut père de *Pierre Bailly,* conseiller au bailliage et siège présidial de Blois, en 1745, et de *Madeleine Bailly,* épouse de Jean-François du Faur de Cormont.

Il est fort probable qu'ils appartenaient à la même famille que *Joseph Bailly,* gentilhomme ordinaire de S. A. R. le duc d'Orléans et *Nicolas Bailly,* trésorier général des finances et levées à Orléans qui avaient fait enregistrer, en 1696, dans la généralité d'Orléans, les armoiries suivantes : *d'or à la fasce d'azur chargée d'une croisette pattée d'or, accompagnée en chef de deux glands de sinople mouvants des deux angles du chef, l'un en bande, l'autre en barre, et en pointe d'un chêne arraché de sinople.*

Le nom de Bailly est si répandu que l'on ne peut distinguer facilement les personnages qui se rapportent à la famille qui nous intéresse.

BARCE

Seigneurs de Vaubertin, de l'Allemande, de la Chesnaye, de la Borde, etc.

Claude Barce de Vaubertin, était fils d'autre *Claude Barce* et de *Laurence Anthoine,* lequel avait acquis, en 1674, la terre de l'Allemande de Guy d'Estut. *Jean-Baptiste Barce* était secrétaire du Roi en 1745 ; *Claude-François Barce de la Borde* fut conseiller référendaire à la Chancellerie à Paris, en 1752, puis conseiller en l'élection de Vézelay en 1777 et mourut dans cette localité le 28 novembre 1781, âgé de 62 ans. C'est tout ce que nous avons pu trouver sur cette famille qui ne fit pas enregistrer ses armes à l'*Armorial général* de 1696.

DE LA BARRE

Le nom de la Barre est l'un des plus répandus ; il n'est guère de provinces où l'on ne rencontre plusieurs familles de ce nom, qui toutes se distinguent par des armes différentes ; il serait facile d'en rassembler jusqu'à 50. Celle qui nous occupe est

originaire de Paris et d'après les preuves faites pour le service militaire le 16 octobre 1787, devant Chérin fils, par *Charles-Augustin-Abel*, elle établit sa filiation régulière depuis *Jean de la Barre,* né en 1581, commissaire aux montres en 1615, conseiller et procureur du Roi au grenier à sel de Paris, marié en 1615 à Elisabeth du Val. Il laissa deux fils : *Jean* qui continua la descendance et fut conseiller et procureur du Roi au grenier à sel de Paris, en 1654, puis trésorier de France, général des finances et grand voyer de la généralité de Paris en 1678 ; et *Pierre* qui fut commissaire des guerres. — *Jean-Abel,* fils de *Jean,* d'abord écuyer du duc d'Orléans, frère du Roi (1693), puis trésorier de France, général des finances et grand voyer de la généralité de Paris en 1696.

En se reportant à la filiation que nous donnons, on voit que cette famille a produit depuis cette époque ; un conseiller à la Cour des Aides de Paris en 1726 ; un chef de brigade d'artillerie en 1782 et un lieutenant-colonel d'artillerie en 1792, tous deux chevaliers de Saint-Louis, etc.

Armes : *d'azur à 3 chevrons d'or, accompagnés de 3 étoiles de même.*

BARRIN

Seigneurs Marquis du Boisgeffroy, de la Galissonnière, de la Guerche et de Fromenteau, Vicomtes de la Jannière, de Tréguil et de Lessongère, etc.

Cette maison, qui s'est illustrée par ses services, est originaire du Bourbonnais, et non d'Auvergne, comme l'a avancé Potier de Courcy. Sa filiation est établie d'une façon certaine depuis *Pierre Barrin,* écuyer, maître d'hôtel du duc de Bourbon en 1415. Son petit-fils, *Jean Barrin,* sgr *de Ruilliers,* archer de la Compagnie d'ordonnance du duc de Bourbon, se maria en 1501, avec une bretonne, Anne de Couasnon ; et par suite de cette alliance leur postérité vint se fixer en Bretagne à la fin du XVI^e^ siècle. *Pierre Barrin,* sgr *de Ruilliers,* son fils, archer des gardes du corps du Roi, mourut en 1557 de blessures reçues à la bataille de Saint-Quentin.

La descendance de *Pierre Barrin* s'est divisée en trois branches principales : 1° celle des marquis *du Boisgeffroy,* fondue en 1689 dans la famille de Mornay ; 2° celle des marquis *de la Galissonnière,* subdivisée en trois rameaux : l'aîné, éteint en 1828 ; le second, fondu en 1736 dans la branche de Ruilliers et le troisième des marquis *de Fromenteau,* éteint en 1841 ; 3° la branche *de Ruilliers,* la seule qui soit restée dans son pays d'origine jusques vers 1756, a pris fin au début du XIX^e^ siècle dans les familles de Berthou, de Belissen et d'Erard.

Parmi le grand nombre d'hommes remarquables auxquels cette maison a donné naissance, on peut citer : *Jacques Barrin,* sgr *du Boisgeffroy,* qui cumulait les deux charges

de président à la Chambre des Comptes (1572) et de président à mortier au Parlement de Bretagne (1577); *André Barrin*, marquis *du Boisgeffroy*, conseiller au Parlement de Bretagne (1603) en faveur de qui la terre du Boisgeffroy fut érigée en *marquisat* et celle de Tréguil en *vicomté* en 1644; *Jean Barrin*, marquis *du Boisgeffroy*, conseiller au Parlement de Bretagne (1633), conseiller d'Etat (1655), qui obtint l'érection de la terre de Montbarot en *baronnie*, en 1670; *Jacques Barrin*, sgr *de la Galissonnière*, nommé successivement conseiller au Parlement de Bretagne en 1600, premier président de la Chambre des Comptes de cette province en 1616, puis conseiller d'Etat; *Jacques Barrin*, marquis *de la Galissonnière*, d'abord avocat général au Grand Conseil en 1634, puis conseiller d'Etat en 1635, maître des requêtes de l'hôtel du Roi en 1639, intendant du Berry (1641), d'Orléans (1664) et de Rouen. C'est pour lui que la terre de la Jannière fut érigée en *vicomté*, puis réunie à d'autres seigneuries et élevée à la dignité de *marquisat*, en 1658, sous le nom de la Galissonnière; *Jacques-François Barrin*, marquis *de la Galissonnière*, président des requêtes au Parlement de Bretagne, pour qui la terre de la Guerche fut érigée en *marquisat* en 1701; *Armand-Christophe Barrin de la Galissonnière*, archidiacre de Tréguier, abbé commandataire de Notre-Dame de Varennes, et président en la Chambre des Comptes de Bretagne en 1713; *Rolland Barrin*, marquis *de la Galissonnière*, chevalier de Malte et de Saint-Louis, lieutenant général des armées navales, † en 1737; *Roland-Michel Barrin*, marquis *de la Galissonnière*, lieutenant général des armées navales, gouverneur du Canada en 1747, vainqueur de la flotte anglaise à Port-Mahon en 1756; *Achille-Marc* comte *de Barrin*, marquis *de Fromenteau*, lieutenant-général des armées du Roi, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, en faveur de qui la terre de Fromenteau fut érigée en *marquisat* en 1760; *Augustin-Félix-Elisabeth Barrin*, comte *de la Galissonnière*, maréchal de camp en 1788, grand sénéchal d'épée des cinq sénéchaussées de l'Anjou et du Saumurois en 1760, premier député de la noblesse d'Anjou en 1789, député au Corps législatif en 1809, lieutenant-général en 1814, commandeur de Saint-Louis et grand-officier de l'ordre de Malte.

Outre les personnages ci-dessus, cette famille compte encore : un aumônier du Roi, abbé de Saint-Romain de Braye, † en 1581; un premier substitut du procureur général du Parlement de Paris, † en 1721; un conseiller au même Parlement en 1723; quatre conseillers au Parlement de Bretagne, dont un maître des requêtes, un chevalier de Malte en 1668; un membre admis aux honneurs de la Cour en 1787; un grand sénéchal d'épée des cinq sénéchaussées de l'Anjou et du Saumurois en 1757; un lieutenant-colonel au régiment de Villars en 1692; un lieutenant général des armées du Roi en 1781, commandant en Corse; un capitaine de vaisseau et un grand nombre d'officiers des armées de terre et de mer.

Armes : *d'azur à trois papillons d'or.*

DE BEAUSSE

Cette famille, qui semble originaire de la commune de ce nom en Anjou, vint habiter l'Orléanais où sa filiation est rigoureusement établie depuis la fin du XVI^e^ siècle. Une branche se fixa en Normandie au XVII^e^ siècle et s'y est perpétuée, jusqu'à nos jours.

Cette maison a produit : *Louis de Beausse*, héraut d'armes des ordres du Roi en 1693 ; *Charles de Beausse*, trésorier de l'extraordinaire des guerres à Valenciennes qui fit enregistrer ses armoiries en 1700 ; *Charles de Beausse*, capitaine au régiment de Bourbonnais en 1705 (père d'Angélique de Beausse, femme de Jérôme-Jean Egrot, s^r^ du Lude) ; *Armand-Pierre de Beausse*, conseiller au siège présidial d'Evreux ; *Jean de Beausse*, conseiller auditeur à la Chambre des Comptes de Paris, mort en 1741, etc.

Armes : *d'azur à deux gerbes d'or, l'une en bande, l'autre en barre, surmontées d'un soleil d'or ; et accompagnées en pointe d'un cœur de gueules enflammé d'or soutenu d'un croissant montant d'argent.*

BELLENGER

Les Bellenger appartenaient au haut commerce d'Orléans et ont fourni plusieurs échevins à cette ville. Nous n'avons pu retrouver les armoiries de cette famille, dont le nom très répandu rend les confusions très faciles.

BÉRAULT

Seigneurs de la Royrie, de Beaulieu, de Beauvais, de la Haie de Riou, etc.

Cette famille est originaire du Poitou où ce nom est très anciennement connu ; elle vint se fixer en Bretagne au commencement du XVII^e^ siècle, et un peu plus tard un de ses rameaux émigra en Anjou. Une branche de cette maison était déboutée de ses prétentions à la noblesse, par arrêt de la Chambre de la Réformation en Bretagne du 31 août 1669, tandis qu'une autre était maintenue dans sa noblesse d'*extraction* par arrêt du 1^er^ décembre 1668, après avoir prouvé une filiation suivie remontant à *Jamet Bérault* vivant en 1456. Elle a fourni un chevalier de Malte en 1617, un page du Roi en

1692, etc. A cette famille appartient *Charlotte-Jeanne Bérault de la Haie de Riou* qui, veuve du marquis de Montesson, épousa morganatiquement le *duc d'Orléans* en 1773.

Armes : La branche de Bretagne portait : *de gueules au loup passant d'argent, accompagné de trois coquilles de même*; celle d'Anjou s'armait : *de gueules à un lion léopardé d'or, armé et couronné d'azur.*

BIDAULT DES LANDES

La famille Bidault est originaire de Laval où elle est connue depuis *Jean Bidault*, marié à Jacquine de Béré, qui y vivait au milieu du xv[e] siècle. Son fils *Nicolas* avait épousé Anne de Cordon et fut la souche des diverses branches *des Landes*, *de Glatigné*, etc. — *François Bidault*, père de la comtesse de Tizé, vint s'établir à Vitré où il mourut en 1713. Cette famille a donné un capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis en 1694, un capitaine de grenadiers au régiment de Piémont, un conseiller à la Cour des Monnaies à Paris, etc.

Armes : La branche des Landes s'armait : *d'azur à 3 bandes d'or ;* celle de Glatigné : *d'azur au sautoir d'or cantonné de 4 coquilles d'argent.*

BONNIER

Seigneurs Marquis de la Dobiays, seigneurs de la Gaudinaye, de Lorgerais, de la Mabonnière, de la Coquerie, de la Chapelle, des Grées, du Boishamon, de Launay, etc.

Cette famille est connue depuis *Louis Bonnier* et *Briant* son fils, praticiens et notaires de cour laïque qui comparaissent à Rennes lors de la Réformation de 1427. — *Guillaume Bonnier* est secrétaire du duc de Bretagne en 1444. — La filiation suivie de cette maison commence à *Jean Bonnier*, sieur *de la Gaudinaye* vivant en 1545, père de *Mathurin* et *François Bonnier* qui furent anoblis par Henri IV, par lettres patentes de mai 1594 « pour reconnaître les bons et agréables services qui lui ont été rendus, et aux rois ses prédécesseurs, depuis plus de 50 ans, tant au fait de la guerre, que de la justice. »

Pierre Bonnier, sgr *de la Mabonnière*, conseiller du Roi et procureur au Siège Présidial de Rennes, député vers la Reine d'Angleterre et les Pays-Bas en 1594, devint président des enquêtes au Parlement de Bretagne. — Outre ce dernier, cette famille a fourni à cette Cour trois conseillers (1619 à 1641) et trois présidents à mortier (1632 à 1696) dont deux conseillers d'Etat. Elle compte encore deux conseillers secrétaires du Roi à la Chancellerie de Bretagne (1572 à 1617); un conseiller (1580) et un président (1610) au Siège Présidial de Rennes ; deux capitaines et gouverneurs des villes et châteaux de Guérande et du Croisic (1668 à 1692) et plusieurs officiers. Les Bonnier éteints à la fin du siècle dernier, furent maintenus dans la noblesse d'*ancienne extraction* à la Réformation de 1668. — Ils avaient pris leurs alliances dans les meilleures maisons de Bretagne telles que celles de *Boispéan*, de *Coësmes*, de *Derval*, de *Gouyon*, de *Larlan*, de *Monti*, de *Rosmadec*, de *Sérent*, de *Trémigon*, *etc.*

Armes : *d'argent à trois trèfles de sinople.*

DU BOURBLANC

Ancienne famille qui tire son nom de la terre du Bourgblanc, située dans la paroisse de Plourivo, au diocèse de Saint-Brieuc ; elle s'est distinguée par ses services et ses alliances et remonte par filiation suivie à l'an 1330. Elle s'est divisée en plusieurs branches : l'*aînée* éteinte vers la fin du xv^e^ siècle dans la famille de Roquel qui posséda ainsi la terre du Bourgblanc ; celle de *Guermel* qui subsiste encore ; celle de *Kergaro* (en français d'*Apreville)* qui se subdivisa elle-même en plusieurs rameaux : celui des marquis d'*Apreville* éteint en 1839 ; celui des sgrs de *Beaurepaire* et enfin celui des sgrs de *Keranroux* éteint au xvii^e^ siècle.

La branche à laquelle appartenait M^me^ de Cornulier était celle de Kergaro, dont le nom fut changé en celui d'Apreville (traduction française du *Kergaro* breton) ; le comte de Cornulier-Lucinière, dans l'excellente généalogie qu'il a donnée de sa Maison, rapporte, à ce sujet, l'anecdote suivante : Louis XIV, passant un jour la revue du régiment de Beaufort, dans lequel servait Pierre du Bourblanc, sgr de Kergaro, en qualité de capitaine, se faisait nommer les officiers. Lorsqu'arrivé à Pierre du Bourblanc, il lui dit : « Parbleu, Monsieur le marquis de Kergaro, vous avez là un nom bien dur. — Sire, reprit le capitaine, Votre Majesté me permettra de garder le titre qu'elle me donne ; et pour ne point blesser son oreille, je traduirai en français mon nom breton. » Depuis lors, lui et ses descendants ne furent plus connus que sous le nom de marquis d'Apreville.

Rolland du Bourblanc prête serment au duc de Bretagne en 1437, avec les nobles du

ressort de Goëllo. *Philippe* est capitaine de l'île de Bréhat en 1489. Outre un grand nombre d'officiers de terre et de mer, dont plusieurs chevaliers de Saint-Louis, cette famille a produit un avocat général au Parlement de Bretagne, nommé sous la Restauration, conseiller d'Etat extraordinaire, † en 1819.

ARMES : *de gueules au château d'or.*

DEVISE : *Custodi nos, Domine*, et aussi *Dy nam* (sans tache).

BOUZITAT DE CHANAY

ETEINTE au siècle dernier, cette famille était originaire du Nivernais. Elle est connue depuis *Jean Bozitat*, vivant en 1522, et a fourni depuis : *Pierre Bouzitat*, sgr *de Chanay*, maître d'hôtel ordinaire du Roi, trésorier de S. A. S. le prince de Conty en Bourbonnais, Berry et Nivernais ; *Pierre Bouzitat*, sgr *de Courcelles*, contrôleur de la Maison du Roi; *François Bouzitat*, chanoine de Nevers, aumônier du Roi (1658), prieur de Sainte-Marie d'Herbreville et de Saint-Martin-du-Boscq, conseiller-clerc au Présidial de Saint-Pierre-le-Moustier; *Vincent Bouzitat de Chanay*, conseiller du Roi, secrétaire des commandements de S. A. S. le prince de Conty en 1663 ; *Claude Bouzitat de Chanay*, avocat général au Parlement de Metz, décédé en 1698, etc.

ARMES : *de gueules au chevron d'argent, accompagné de 3 tours de même, maçonnées de sable.*

BOYETET DE BOISSY

CETTE famille est très ancienne à Orléans où elle établit sa filiation depuis 1475. Elle a donné à cette ville deux maires en 1637 et en 1646. *Jean-Léon Boyetet* était, au XVIII^e^ siècle, réputé l'un des plus habiles criminalistes de France, émule de Pothier dont il était contemporain. Les Boyetet comptent encore : deux conseillers à la Cour des Aides en 1685 et 1720 ; un maréchal des logis du Roi en 1736 ; un lieutenant criminel au Siège Présidial d'Orléans (1730), etc.

ARMES : *d'azur au chevron, accompagné en chef de 3 étoiles 1 et 2, et en pointe d'une cassolette fumante, le tout d'or.*

DU BREIL

SEIGNEURS DE CHAMPCARTIER, DE LA CHAROUILLÈRE, DU BURON, DU VIGNEUX, etc.

Cette famille, maintenue en 1669 par les privilèges de la mairie de Nantes, s'est éteinte au commencement de ce siècle dans les *Hersart*, Elle avait été appelée à l'arrière-ban de Nantes en 1543 et fut autorisée à partager noblement par lettres de 1739.

Les du Breil de Champcartier semblent issus d'un rameau cadet des du Breil de la Mauvoisinière et de Liré que les du Breil de Pontbriand reconnaissent comme étant très probablement descendus de leur maison. Dans tous les cas les armoiries des du Breil du Buron ne diffèrent de celles des du Breil de Pontbriand que par *3 coquilles d'argent en abîme* que l'on peut considérer comme une brisure de cadet ; car si le lion des premiers est *armé*, *couronné* et *lampassé de gueules*, tandis que celui des seconds est *morné* ; c'est là une différence peu importante que l'on rencontre souvent dans les armoiries des diverses branches d'une même famille.

Les du Breil de Champcartier et du Buron ont produit : *Jean*, conseiller et procureur au siège royal de la prévôté de Nantes, puis auditeur à la Chambre des Comptes de Bretagne en 1572 ; *Olivier*, également procureur de la prévôté et sous-maire de Nantes en 1624 ; *Jean-Baptiste*, cons^r^ au Présidial de Nantes ; *Olivier*, mort au service du Roi en qualité de capitaine au régiment de la Marine ; plusieurs chanoines de l'église cathédrale de Nantes, etc.

ARMES : *d'azur au lion d'argent, armé, couronné et lampassé de gueules ; accompagné en pointe de 3 coquilles d'argent.*

BRILLET

SEIGNEURS DE MONTHORIN, DE LAUBINIÈRE, DE LOIRÉ, DE LA SUZONNIÈRE, DE LA FERTÉ, BARONS DE CANDÉ ET DE CHANVEAUX, SEIGNEURS DE LA VILLATE, DE VILLEMORGE, ETC.

D'ancienne chevalerie de Bretagne, cette famille, vint, au début du XVII^e^ siècle, se fixer en Anjou, où elle s'est divisée en deux branches actuellement représentées : celle des sgrs *de Loiré* et barons *de Candé*, et celle des sgrs *de Villemorge*. Elle fut maintenue dans sa noblesse d'*extraction* sur preuves faisant remonter sa filiation suivie à *Drouet Brillet*, sgr *de Rolland*, vivant en 1376 : 1° par arrêt de la Cour des Aides du 18 février 1664 ; 2° par ordonnance de l'Intendant de la généralité de Tours du 6 février 1667 ;

3° par arrêt du Conseil d'Etat du 6 septembre 1672 ; 4° par ordonnance de l'Intendant de la généralité de Tours du 24 avril 1716 ; et 5° enfin par arrêt du Parlement de Bretagne du 9 mai 1764. *Charles-Clovis Brillet*, baron *de Candé*, capitaine au régiment de Penthièvre (cavalerie), qui avait obtenu ce dernier arrêt, fit ses preuves pour les *Honneurs de la Cour*, suivant le certificat qui lui fut délivré par Chérin le 15 mars 1790.

Jean Brillet figure, en 1371, comme écuyer dans la compagnie du connétable Bertrand du Guesclin ; *Guillaume Brillet*, nommé successivement évêque de Saint-Brieuc en 1424, de Rennes en 1427, archevêque de Césarée en 1447, mourut en 1448. Cette famille compte en outre un secrétaire du Roi en 1652 ; treize officiers dont six chevaliers de Saint-Louis ; un maire d'Angers (1815-1830), député de Maine-et-Loire (1824-1830), etc.

Parmi ses alliances directes on peut citer les familles : *de Champagné, de Montbourcher, de Becdelièvre, de Scépeaux, Turpin de Crissé, de Montplacé, de Montesson*, etc.

Armes : *d'argent à 3 têtes de loup arrachées de gueules, lampassées de même, 2 et 1.*

BROUILHET DE LA CARRIÈRE

Très ancienne au pays chartrain, cette famille a produit, entre autres : deux juges au présidial de Chartres ; un capitaine de dragons, chevalier de Saint-Louis ; un chevau-léger de la Garde, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, etc.

Armes : *d'or à la fasce d'azur, chargée d'une croix de Saint-André d'argent, et accompagnée de 3 roses de gueules.*

LE BRUN

Seigneurs de Kerbrat, Kerhingant, Trohadio, Lojou, Coëtgoureden, etc.

La famille Le Brun a fourni deux maires de Guingamp en 1616 et 1644, trois conseillers auditeurs à la Chambre des Comptes de Bretagne depuis 1638 ; un secrétaire du Roi en 1676 ; un armateur de Saint-Malo anobli en 1720, pour services de mer pendant la guerre de 1702.

Armes : *d'azur au lion d'or surmonté en chef de 2 étoiles de même et d'un croissant d'argent entre les étoiles.*

DE BURDELOT

La famille de Burdelot ou de Beurdelot, éteinte à la fin du siècle dernier, a pour auteur *Guy de Burdelot*, conseiller au Parlement de Paris en 1428, lequel était originaire de Saumur. L'un de ses enfants, *Jean de Burdelot*, vint se fixer en Bourgogne par son mariage avec Perrette d'Ecarlatte, fille d'Alexandre, sgr de Fontenille-les-Forêts, près Vézelay.

Cette Maison fut maintenue dans sa noblesse par ordonnance de Phélippeaux, intendant de la généralité de Paris du 11 juillet 1700, et justifia de sa filiation depuis *Jean de Burdelot* ci-dessus. Elle a produit, outre le conseiller au Parlement de Paris dont nous avons déjà parlé, un gentilhomme servant de la reine de Navarre en 1542 ; un maître d'hôtel du Roi en 1654 ; cinq capitaines d'infanterie, dont deux chevaliers de Saint-Louis, depuis 1636, etc.

Armes : *d'azur à une bande d'or, chargée de 3 fers de dards de gueules et accompagnée de deux besants d'argent, un en chef et l'autre en pointe.*

DE LA BUSSIÈRE

Originaire du Poitou, cette Maison est fort ancienne, car l'on trouve *Alix de la Bussière* comme religieuse de Sainte-Croix de Talmond en 1186. Depuis cette date l'on rencontre un grand nombre de personnages de cette famille cités dans des chartes des XIII^e^, XIV^e^ et XV^e^ siècles. Les la Bussière étaient très nombreux, et tandis que les uns sont restés en Poitou, d'autres se répandirent en Nivernais, en Orléanais, en Bourgogne où ils firent souche. Leur filiation est rigoureusement établie depuis *Jean de la Bussière*, écuyer, qui vivait en 1490. Ils ont produit un grand nombre d'officiers dont plusieurs chevaliers de Saint-Louis.

Armes : *d'azur à la bande d'or, accompagnée de 2 demi-vols de même, surmontés chacun d'une étoile d'argent.*

DU CAMBOUT DE COISLIN

D'ANCIENNE chevalerie et l'une des plus illustres de Bretagne, la famille du Cambout de Coislin s'est éteinte dans les mâles en 1873. Sa filiation suivie remonte à *Alain*, sgr *du Cambout*, qui vendit, en 1180, les dîmes de Moréac au chapitre de Vannes. *Jean du Cambout*, qui portait la bannière du vicomte de Rohan, fut tué à la bataille d'Auray en 1364. *Alain de Cambout*, III^e^ du nom, son frère, est échanson du duc de Bretagne en 1372 et écuyer de la duchesse en 1410. Il laissa deux fils, l'aîné, *Etienne*, fut échanson du Roi et du duc de Bretagne, capitaine et gouverneur de Moncontour, de la Hunaudaye et de Chastelaudren, capitaine de l'arrière-ban de Saint-Brieuc, il mourut vers 1442; le cadet, *Jean du Cambout*, chev^r^, fait prisonnier à la bataille d'Azincourt (1415), ne laissa pas d'enfants de Jeanne de Rohan, sa femme. *René du Cambout*, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, conseiller d'Etat, capitaine de l'arrière-ban des évêchés de Saint-Brieuc et de Nantes, grand veneur et grand maitre des Eaux et Forêts de Bretagne, mort en 1577. *Philippe* fut grand maître des Eaux et Forêts de Bretagne (1577). *François du Cambout*, baron de Pontchâteau, chevalier de l'ordre du Roi (1568), gentilhomme ordinaire de sa Chambre (1582), conseiller d'Etat, grand veneur et général réformateur des Eaux et Forêts de Bretagne, capitaine et gouverneur des ville et château de Nantes. *Charles du Cambout*, marquis de Coislin, baron de Pontchâteau et de la Roche-Bernard, conseiller d'Etat, chevalier du Saint-Esprit (1633), gouverneur de Brest, lieutenant général du Roi en Basse-Bretagne (1631), présida la noblesse aux Etats de Bretagne de 1624. *César du Cambout*, marquis de Coislin, comte de Crécy, colonel général des Suisses et Grisons, lieutenant général des armées du Roi (1641). *Armand du Cambout*, duc de Coislin, pair de France (par érection de 1663), comte de Crécy, lieutenant général des armées du Roi (1668), chevalier du Saint-Esprit (1688), membre de l'Académie française (1652). *Pierre du Cambout*, cardinal, évêque d'Orléans, grand aumônier de France, commandeur du Saint-Esprit (1688). *Pierre du Cambout*, duc de Coislin, pair de France, marquis de Pontchâteau, colonel de cavalerie, membre de l'Académie française (1702). *Henri-Charles du Cambout*, dernier duc de Coislin, pair de France, baron de Pontchâteau et de la Roche-Bernard, premier aumônier du Roi, évêque de Metz (1697), commandeur du Saint-Esprit (1701), membre de l'Académie française (1710).

Cette famille compte encore des capitaines de Cesson (1507-22), de Jugon (1535), de la Chèze, etc., un gouverneur de l'île d'Oléron, chevalier de l'ordre du Roi (1609); quatre capitaines et gouverneurs de Rhuis et de Sucinio ; cinq capitaines de l'arrière-ban de l'évêché de Saint-Brieuc ; quatre chevaliers de Malte depuis 1584 ; plusieurs abbés de Saint-Gildas, Geneston, etc.; une abbesse de Nidoiseau en 1717 ; un évêque de Tar-

bes (1719), aumônier du Roi (1711); un brigadier des armées du Roi ; et sous la Restauration, deux maréchaux de camp, dont l'un fut pair de France (1823).

ARMES : *de gueules à trois fasces échiquetées d'argent et d'azur.*

DEVISE : *Jamais en vain.*

CASSIN

SEIGNEURS DE LA LOGE, DE LA NOUE DE LA GROYE, ETC.

FAMILLE d'Anjou dont la filiation est établie depuis *Pierre Cassin*, marié à Nicole Coustard en 1624. Elle a donné trois trésoriers de France au bureau des finances de Tours, dont l'un fut maire de cette ville en 1800. *Urbain-Elie Cassin*, prêtre, mourut en odeur de sainteté, en 1783.

Armes : *de sinople à l'aigle éployée d'argent, accompagnée en chef de 2 croissants de même.*

DU CASTEL

NOUS trouvons le nom de cette famille écrit CATEL, CASTEL, CASTELLE. Fixée à Saint-Domingue dès le XVII[e] siècle, elle nous paraît originaire de Bretagne.

ARMES : *de gueules à un lion d'or regardant un soleil d'argent au canton dextre, et une fasce aussi d'argent brochant sur le tout, chargée de trois aigles éployées d'azur.*

DE CHAMILLART

DISTINGUÉE par ses alliances et ses services, cette famille remonte à *Pierre Chamillart*, avocat au Parlement de Paris, secrétaire du Roi en 1626. Elle a produit : *Michel Chamillart*, marquis de Cany, comte de La Suze (par érection en 1720), successivement conseiller au Parlement de Paris en 1676, maître des requêtes en 1686, intendant de Rouen en 1689, intendant des finances en 1690, contrôleur général des finances

en 1699, ministre d'Etat en 1700, secrétaire d'Etat avec le département de la guerre en 1701, grand trésorier des Ordres du Roi en 1706, † en 1721 ; *Michel Chamillart*, marquis de Cany, son fils, secrétaire d'Etat en survivance de son père en 1707, puis grand maréchal des logis de la Maison du Roi, colonel du régiment de la Marine ; *Louis-Michel Chamillart*, marquis de Courcelles et de la Suze, son fils, grand maréchal des logis de la Maison du Roi, lieutenant général des armées en 1748, gouverneur de Mont-Dauphin en 1764, † en 1774 , *Louis-François de Chamillart*, marquis de Courcelles et de la Suze, fils du précédent, grand maréchal des logis de la Maison du Roi, maréchal de camp en 1790, pair de France en 1815, chevalier des Ordres du Roi en 1825, † en 1833 ; et *Alphonse-Louis de Chamillart*, marquis de la Suze, qui servit à l'armée de Condé, de 1792 à 1801, fut colonel d'infanterie en 1815, et pair de France par hérédité.

Cette famille compte aussi : un maître des requêtes, intendant à Caen en 1666 ; un évêque de Dol, puis de Senlis (1702), premier aumônier de la duchesse de Bourgogne, membre de l'Académie Française, † en 1714 ; un maréchal de camp en 1704 ; un abbé de Saint-Sever (1733) et de Valleroy (1741) ; et sous la Restauration, un garde du corps du Roi Charles X et un gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi.

Les Chamillart ont pris leurs alliances dans les plus illustres maisons de France, telles que : les *Dreux-Brézé, d'Aubusson-la-Feuillade, Durfort de Lorge, Rochechouart-Mortemart, Talleyrand, Villeneuve-Trans*, etc.

Armes : *d'azur à un lévrier passant d'argent, colleté de gueules ; au chef d'or chargé de trois étoiles* (aliàs *molettes*) *de sable.*

CHÉREIL

Seigneurs des Vergers, de la Rivière, de la Réauté, etc.

La famille Chéreil, dont le nom s'écrivait anciennement *Chérel*, prouve une filiation suivie depuis *Jean Chérel*, sieur de la Motte, marié vers 1542 à Jeanne Beccan. Elle fut maintenue dans sa noblesse par arrêt du Conseil de 1777. Elle a produit un conseiller au Présidial (1685), procureur général syndic de Rennes (1687) ; un secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement de Bretagne en 1738 ; deux présidents à la Chambre des Comptes de cette province depuis 1753, etc.

Armes : *d'azur au sautoir engreslé d'argent.*

LE CLERC DU COSQUER DE LA VIEUVILLE

La famille Le Clerc du Cosquer de la Vieuville, qui semble originaire de Bretagne, était établie, dès la fin du XVII^e^ siècle, à Saint-Domingue où on la trouve alliée aux familles : *du Castel*, *de Bas*, *de Vanssay*, etc.

ARMES : *d'argent à la fasce d'azur, surmontée d'une merlette de sable.*

LE COINTE

SEIGNEURS DE PRESLE, DE SOUPISSOT, DE MARSILLAC, DE FLESQUE, D'AUBEVILLE, DE LA BARRE, ETC.

Noble et ancienne famille dont le nom se trouve écrit : LE COINTHE, LE COYNTE, et LE COINTE, originaire de la Beauce et qui vint s'établir en Languedoc et à Paris. Elle est connue depuis *Robinet le Cointe*, sgr d'Aubeville, damoiseau, vivant en 1262 ; mais sa filiation n'est établie d'une façon certaine que depuis *François le Cointe*, écuyer de la Maison du Roi à la fin du XVI^e^ siècle. *Michel le Cointe*, son fils, devint commissaire des guerres en 1640 et l'un des capitaines de la ville de Paris en 1648. En cette qualité il se signala cette même année à l'affaire des Barricades, ainsi qu'à celle de 1652. En récompense des services qu'il rendit en ces occasions à la cause royale, il fut créé chevalier de l'ordre de Saint-Michel, et, par lettres patentes du 31 mars 1658, le Roi lui octroya le droit de porter « dans le milieu de l'écu de ses armes, *une fleur de lys d'or en « champ d'azur* ; ét au dessus du timbre d'icelles, *un bras armé tenant une épée nue.* »

Cette famille a produit encore : un écuyer tué à la bataille d'Azincourt en 1415 ; un conseiller en l'élection royale de Paris en 1606 ; un grand maître des Eaux et Forêts, au département de Normandie en 1668 ; un conseiller auditeur en la Chambre des Comptes de Paris, † en 1752 ; un conseiller doyen au Présidial de Nimes ; deux membres de l'Académie des Sciences de cette ville ; plus de 13 officiers, dont un mestre de camp de cavalerie, etc.

ARMES : *De gueules à deux chevrons brisés d'argent, au chef de même ; chargé en cœur d'un écu d'azur à la fleur de lys d'or ;* aliàs : *de gueules à deux chevrons brisés d'argent ; au chef de même, chargé d'un écu d'azur à une fleur de lys d'or.*

DE CORNULIER

La famille de Cornulier, d'ancienne chevalerie de Bretagne, portait autrefois le nom de *Cornillé* qu'elle changea, en 1381, à l'instigation de Jean IV, duc de Bretagne, contre celui de *Cornulier,* sous lequel elle a toujours été connue depuis. — Les Cornillé apparaissent à la cour du baron de Vitré vers 1050 et prouvent une filiation suivie depuis 1373. Cette Maison s'est divisée en plusieurs branches dont trois subsistaient encore au commencement de ce siècle : 1° celle du *Boismaqueau,* dans laquelle s'était fondue la branche aînée de *Châteaufremont* en 1738 ; 2° celle de *la Caraterie* subdivisée en deux rameaux du *Bois-Corbeau* et de *la Lande* ; 3° celle de *Lucinière,* détachée du tronc principal à la fin du XVI^e^ siècle.

Cette famille a possédé en Bretagne des terres très importantes, telles que le marquisat de Châteaufremont, érigé en 1683 ; les comtés de Largouet, de Vair et de la Roche-en-Nort ; les baronnies de Montrelais, de Lanvaux, et de Quintin-en-Vannes ; la châtellenie de la Touche-en-Nozay ; les seigneuries du Boismaqueau, de la Vrillère, de la Caraterie, de Lucinière, de Montreuil, etc.

Elle a fourni *à l'église* : Guy de Cornillé, abbé de Saint-Augustin de Limoges (1337-66) ; Pierre de Cornulier, abbé de Montmorel, au diocèse d'Avranches (1558-75) ; Pierre de Cornulier, conseiller au Parlement, abbé de Sainte-Croix et de Saint-Méen, évêque de Tréguier en 1617, puis de Rennes ; un aumônier du Roi, abbé de Blanche-Couronne en 1635. — *Dans les Finances et la Magistrature* elle compte 2 trésoriers de France, généraux des finances en Bretagne, de 1570 à 1588, tous deux maires de Nantes ; 2 grands maîtres et grands veneurs des Eaux et Forêts de Bretagne, en 1602 et 1642 ; 6 présidents à mortier, un président aux enquêtes et 4 conseillers au Parlement de Bretagne ; 4 présidents à la Chambre des Comptes de cette province et enfin 14 conseillers d'Etat. *Dans les ordres de chevalerie,* on rencontre un chevalier Templier, en 1309 ; un chevalier de Saint-Michel, en 1550 ; 2 chevaliers de Saint-Lazare et du Mont-Carmel, en 1681 et 1723 ; un commandeur de l'ordre de Malte, en 1773 ; 7 chevaliers de Saint-Louis et un grand nombre de chevaliers et officiers de la Légion d'honneur, dont un grand-officier. — Cette famille a donné *à l'Armée :* 2 capitaines des arquebusiers à cheval de François de Laval, depuis 1487 ; un capitaine de 50 hommes d'armes, gouverneur de Nantes, en 1616 ; plusieurs capitaines de la noblesse du comté Nantais ; un grand nombre d'officiers sous l'ancien régime et un chef de division des armées royales de la Vendée ; et depuis, un chef de bataillon des chasseurs à pied de la Garde, tué à l'assaut de Sébastopol ; un contre-amiral maire de Nantes, mort en 1886, et un général de division promu en 1897. — A la fin de ce siècle, 2 sénateurs, dont un inamovible, et un député du Calvados appartenant à cette famille, ont figuré dans nos *assemblées législatives.*

Armes : *D'azur, au rencontre de cerf d'or, surmonté d'une moucheture d'hermine d'argent entre les bois.*

Devise : *Firmus ut cornus.*

COLON

Fixée en Bourgogne, la famille Colon fit enregistrer les armes suivantes à l'*Armorial* de 1696 : *d'azur à un sautoir d'or, accompagné de 4 colombes d'argent.*

DAVY

Seigneurs de la Simonnais, de Saint-Perreux, de la Diacraye, de la Jarrie, du Gasset, etc.

Originaire de Bretagne, cette famille fut maintenue à l'Intendance en 1699 et par arrêt du Parlement en 1774. Elle a produit deux conseillers auditeurs à la Chambre des Comptes de Bretagne en 1492 et 1532, un échevin de Nantes en 1571, un sous-maire de cette ville en 1602, un volontaire au combat de Saint-Cast en 1758, etc.

Armes : *d'argent à la coquille de gueules, accompagnée de trois croissants* (aliàs : *croix*) *d'azur.*

DE DERVAL

Actuellement éteinte, la famille bretonne de Derval remonte par filiation suivie à *Georges*, fils naturel de Jean de Châteaugiron, sire de Derval ; il était capitaine des châteaux de Fougeray et de Derval en 1476. Cette Maison a possédé les seigneuries de la Lanceulle, de Brondineuf, de Couesbilly, d'Espinefort, de Vaucouleurs, etc. Elle a fourni un juge criminel au Présidial de Rennes (1650) ; deux conseillers au Parlement de Bretagne (1694 et 1714) ; un page du Roi en 1779, qui fut capitaine au régiment du Dresnay et fusillé à Quiberon (1795) ; un grand nombre d'officiers dont plusieurs chevaliers de Saint-Louis.

Armes : *d'azur à la croix d'argent frettée de gueules.*

Devise : *Sans plus.*

DONDEL

Famille originaire du Maine où elle est connue depuis *Auffroy Dondel*, chevr, sgr de Sillé, qui vivait à la fin du xive siècle et à partir duquel la filiation se continue sans interruption jusqu'à nos jours. Dès le xve siècle les Dondel avaient pris des alliances en Bretagne, tout en restant fixés dans leur province d'origine. Ce n'est que vers la fin du xvie siècle qu'une branche cadette, celle de *Pendreff*, vint s'établir définitivement dans l'évêché de Vannes. Elle se livra d'abord au commerce des armements maritimes, ce qui fut cause que sa noblesse « *dormit* » pendant quelque temps. Depuis, ses membres reprirent, en vivant noblement, le rang qui leur appartenait par leur naissance.

Cette Maison qui fut maintenue dans sa noblesse par arrêts du Conseil de 1674 et 1707 et par arrêt du Parlement de Bretagne de 1777, s'est divisée en cinq branches principales : 1° celle de *Montigné*, éteinte au Maine dans le courant du xvie siècle ; 2° celle de *Pendreff* qui disparut au commencement du xviiie siècle ; 3° celle de *Brangolo*, éteinte en 1787 ; 4° et 5° celles de *Kergonano* et du *Faouëdic* qui, toutes deux, sont représentées de nos jours.

A cette famille appartiennent : *Geoffroy Dondel*, écuyer de la compagnie d'Amaury de Craon en 1412, capitaine de Guérande en 1458, et de la Guerche en 1467, pour le duc de Bretagne ; *Guillaume Dondel*, d'abord mousquetaire de la garde du Roi, puis lieutenant aux gardes françaises en 1659, qui quitta l'épée pour la robe et devint conseiller à la Chambre des Comptes de Bretagne en 1661 et conseiller au Parlement de cette province en 1667 ; *Thomas Dondel de Brangolo*, fermier général des devoirs des évêchés de Vannes et de Quimper, lequel contribua puissamment à la fondation et au développement de la ville de Lorient, en attirant sur ce point et en l'aidant de tous ses moyens la compagnie des Indes ; *Jean Dondel de Brangolo*, aumônier de S. A. R. Madame, belle-sœur de Louis XIV, mort en odeur de sainteté à 32 ans, et *Jean-François Dondel*, évêque de Dol en 1749.

Les Dondel s'honorent encore : d'un trésorier général de France, général des Finances en Bretagne en 1686, président du bureau des Domaines du Roi dans cette province ; de quatre sénéchaux et premiers présidents aux sièges présidiaux de Vannes et de Quimper ; de huit officiers dont cinq chevaliers de Saint-Louis, etc.

Armes : *d'azur au porc-épic d'or.*

Devise : *Qui s'y frotte s'y pique ;* pour la branche du Faouëdic : *Procinctus semper.*

DOUARD ou DOUART

Seigneurs de la Drouétière, de la Guillebaudière, de Villeport, etc.

Cette famille, éteinte à la fin du XVII[e] siècle, est originaire de Bretagne et fut maintenue dans sa noblesse d'*ancienne extraction* à la Réformation de 1670, sur preuves faisant remonter sa filiation à *Guillaume Douard* qui comparaît, en 1477, à la montre des nobles de Bretagne. *Jean-Baptiste Douard*, sgr de Villeport, etc., maréchal de bataille des camps et armées du Roi, gouverneur de Belle-Isle-en-Mer et de Malestroit, premier chambellan d'affaires de la maison d'Orléans en 1674, ne laissa que deux filles.

Armes : *D'argent à la fasce de gueules, accompagnée de 2 léopards de sable.*

DROUET

Seigneurs du Boisglaume, de Montgermont, des Rochelles, etc.

Maintenue dans sa noblesse à la Réformation de Bretagne en 1671, et à l'Intendance en 1702, la famille Drouet est connue depuis 1427. *Michel*, sieur de la Morelaye, fut anobli en 1469. Cette Maison a donné un maire de Nantes en 1564, un conseiller au Parlement de Bretagne en 1570, plusieurs secrétaires du Roi en la chancellerie de ce Parlement ; et plusieurs auditeurs à la Chambre des Comptes de cette province depuis 1625.

Armes : *De gueules à 3 cœurs d'or, une rose de même en abyme.*

EGROT

Seigneurs d'Hurdis, de Villemorest, de la Borde, du Lude, etc.

Originaire de Cosne-sur-Loire, cette famille remonte par filiation suivie jusqu'à *Jean Egrot* qui vivait à la fin du XV[e] siècle et dont le fils *Jean II* ayant acquis en 1530 la terre de Hurdis, près Orléans, devint procureur au bailliage de cette ville. *Maurice Egrot*, sgr de Hurdis, fils de ce dernier, conseiller de Henri de Bourbon,

prince de Condé, premier prince du sang, vint se fixer à Orléans, à cause de la charge de conseiller au Présidial de cette ville, dont il fut revêtu. Sa postérité se divisa en deux branches principales : celle de *Hurdis* et celle *du Lude*, toutes deux éteintes. La vicomté du Lude, en Sologne, avait été acquise le 8 novembre 1657, par *Jérôme Egrot*, sgr de la Borde, de César de la Ruble, en faveur de qui cette terre avait été érigée en vicomté.

La charge de conseiller au Présidial d'Orléans fut pour ainsi dire héréditaire dans cette famille, car nous voyons successivement sept Egrot occuper ce poste honorable. Cette maison a produit, en outre, un conseiller secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France ; deux trésoriers de France à Orléans ; un capitaine des chasses du duc d'Orléans ; un officier des mousquetaires de la garde du Roi, chevalier de Saint-Louis, etc.

Armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 paons d'argent* (aliàs *de 3 aiglettes de même*).

FARJONEL D'AUTERIVE

Ancienne en Bourbonnais, cette famille a produit plusieurs procureurs du Roi en la sénéchaussée de cette province ; un conseiller-clerc au Parlement de Paris ; un garde du Roi dans *Noailles* en 1764 ; un cadet gentilhomme au régiment de Berry, nommé sous-lieutenant en 1780 ; un maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis en 1788, etc.

Armes : *de sable à 3 étoiles d'argent et un croissant de même en abîme.*

LE FAUHÉ

Seigneurs d'Isson, de Kermartin, de Kerguen, etc.

La famille Le Fauhé, dont le nom est écrit aussi *le Fauché*, s'éteignit au commencement du XVII[e] siècle. Elle est connue depuis *Catherine le Fauhé*, dame de la Chauvelière, mariée à Guillaume Chauvin, chancelier des ducs de Bretagne, Pierre II et François II, premier président aux Comptes en 1456, chevalier de l'Hermine, mort dans les prisons du château de Vannes en 1481, victime de la haine de Pierre Landais, trésorier

général de Bretagne et favori du duc. Les le Fauhé quoique d'ancienne noblesse furent déboutés, faute de produire, lors de la Réformation de 1669 ; ils avaient pris alliances dans les familles *de Kervéno*, *de Sécillon*, *de la Touche*, *d'Andigné*, *Bonnier de la Chapelle*, etc.

ARMES : *D'or à une fasce d'azur chargée de 3 aspics d'or et accompagnée en pointe d'une rose de gueules.*

DU FAUR

MAISON, originaire de l'Armagnac, qui remonte par filiation suivie à *Jean du Faur*, sénéchal d'Armagnac qui testa en 1372. Elle a formé sept branches principales : 1° la branche aînée des sgrs de *Pujols*, en Agenais, éteinte au commencement du XVII^e^ siècle ; 2° celle des comtes de *Pibrac*, près Toulouse, dont la dernière représentante Anne du Faur de Pibrac, morte le 5 novembre 1788, ayant institué *Daniel-Prix-Germain du Faur de Cormont*, son légataire universel, celui-ci releva le nom de *Pibrac* ; 3° celle des sgrs de *Lucanté* et de *Xaintrailles* qui s'est fondue au XVIII^e^ siècle dans la maison de Caussade ; 4° celle des barons de *Saint-Jory*, marquis de *Cardaillac*, et comtes de *Bioule*, éteinte à la fin du siècle dernier, dans la famille d'Acies ; 5° celle des sgrs de *la Serre*, disparue au XVI^e^ siècle ; 6° celle des sgrs de *Courcelles-le-Roi*, de *Pierrefite-ès-Bois* dont les derniers rejetons vivaient au commencement du XVIII^e^ siècle ; et 7° enfin celle des sgrs de *Langesse* et de *Cormont*, la seule qui subsiste actuellement.

Cette famille a donné naissance à un très grand nombre d'hommes remarquables parmi lesquels on peut citer : *Jean du Faur*, sgr de Pujols, commandant de l'armée du comte d'Armagnac en 1440 ; *Gratien du Faur*, sgr de Pujols et de Saint-Jory, chancelier du comte d'Armagnac, tiers-président au Parlement de Toulouse en 1483, ambassadeur de Louis XI vers l'Empereur, en Espagne et à Berne ; *Arnaud du Faur*, sgr de Pujols, premier gentilhomme de la Chambre du Roi de Navarre, gouverneur de Montpellier, ambassadeur en Angleterre ; *Jacques du Faur*, abbé de la Chaise-Dieu, prieur de Saint-Orens, successivement conseiller au Parlement de Toulouse, conseiller au Grand Conseil (1540), président des enquêtes au Parlement de Paris (1545) maître des requêtes (1558) et conseiller d'Etat (1565) ; *Louis du Faur*, conseiller au Grand Conseil, puis au Parlement de Paris (1555), chancelier de Henri IV, alors roi de Navarre, son ambassadeur près des princes protestants ; *Pierre du Faur*, évêque de Lavaur, un des pères du Concile de Trente ; *Guy du Faur de Pibrac*, conseiller au Grand Conseil et juge-mage de Toulouse, député aux Etats Généraux d'Orléans en 1559, puis successivement avocat général au Parlement de Paris, l'un des ambassadeurs au Concile de Trente, président à mortier au Parlement de Paris (1577) conseiller d'Etat, chancelier des ducs d'Anjou et

d'Alençon et de la reine Marguerite de Navarre, auteur des *Quatrains* célèbres qui portent son nom et ont été traduits en plus de dix langues ; *Henri*, son fils, successivement conseiller au Parlement de Toulouse, maître des Requêtes (1619), conseiller d'Etat, premier président au Parlement de Provence, puis de Pau ; *Michel du Faur*, sgr de Pujols et de Saint-Jory, juge-mage de Toulouse en 1547, puis conseiller au Grand Conseil (1556), président à mortier au Parlement de Toulouse (1557), chancelier de Catherine, infante de Portugal ; *Jean du Faur*, sgr de Champ-sur-Marne, conseiller au Grand Conseil (1565), maître des requêtes (1574) et conseiller d'Etat ; *Pierre du Faur*, sgr de Saint-Jory, devenu conseiller au Grand Conseil (1558), maître des requêtes (1565), président au Parlement de Toulouse (1575), puis premier président de cette Cour en 1567, mort en 1600 avec la réputation d'un des plus savants et plus intègres magistrats de son temps ; *Jean du Faur de Courcelles*, gentilhomme ordinaire du duc d'Anjou (1572), gentilhomme de la Chambre du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, maréchal de camp, gouverneur de Jargeau (1597), maître particulier des Eaux et Forêts du duché et bailliage d'Orléans ; *Jacques du Faur*, chevalier de Malte, aide de camp du grand Condé, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, ambassadeur de la Religion près du Pape ; *Guy du Faur*, baron de *Pibrac*, gentilhomme de la Chambre du Roi, mestre de camp et maréchal de bataille, élu capitoul de Toulouse en 1646 ; *Jérôme du Faur*, maître de la chapelle du duc d'Orléans, régent du royaume, abbé de Saint-Mesmin, de Missy, puis de Saint-Benoît-sur-Loire ; *Tristan du Faur*, marquis de Cardaillac, comte de Bioule, baron de Saint-Jory, mestre de camp et colonel-lieutenant de la Colonelle générale en 1717, chevalier de Saint-Louis.

Outre les personnages que nous venons d'énumérer, cette maison compte encore : un évêque de Cahors et deux évêques de Lectoure ; un chevalier de Malte en 1631 ; un capitoul de Toulouse ; cinq conseillers (dont l'un fut chancelier de Henri IV, roi de Navarre) ; un procureur général et deux présidents à mortier au Parlement de Toulouse (dont l'un fut maître des requêtes) ; un gouverneur de Lunel ; un gouverneur de Valence ; un mestre de camp de cavalerie, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi ; un lieutenant-colonel ; un grand nombre d'officiers de tous grades dont plusieurs morts à l'ennemi, etc.

Armes : *d'azur à deux fasces d'or, accompagnées de six besants d'argent, 3, 2 et 1.*

Devises : *Fortunæ sibi quisque faber ;* et *multa renascentur.*

LE FIÈVRE DE LA FERRIÈRE

Cette famille, originaire de Cholet, dont le nom est orthographié le Fièvre ou le Fiebvre, fit enregistrer les armoiries suivantes à l'*Armorial* de 1696 : *d'or à 3 trèfles d'azur posés en sautoir*. Je crois qu'il faut lire *5 trèfles* et non 3, car il est impossible de placer 3 trèfles en sautoir.

FONTAINE

Cette famille, originaire d'Aubigny, portait autrefois le nom de : de Brulaire. Sa généalogie, établie par le chanoine Hubert, remonte aux premières années du XVI^e^ siècle. Elle a donné deux maires d'Orléans en 1617 et 1709 ; un conseiller au Présidial de cette ville, etc.

Armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné d'une fleur de lys et d'une rose d'or en chef, et d'une tête de cerf de même en pointe.*

LE FRANC

La famille le Franc ou Lefranc, originaire de Flandre, a fourni entre autres un contrôleur des fermes du Roi. Elle portait : *d'azur à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un lion de même lampassé de gueules.*

GAULMYN

Illustrée par ses services militaires, la famille Gaulmyn est originaire du Bourbonnais. Elle fut maintenue dans sa noblesse par arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 3 mars 1670 et par ordonnance de l'Intendant de la généralité de Moulins, rendue le

5 février 1698, sur preuves d'une filiation suivie remontant à *Hugues Gaulmyn*, écuyer, sgr de Sauzay et de la Guyonnière, vivant en 1539.

Cette maison s'est divisée en 5 branches principales : 1° celle de *Montgeorges*, éteinte en 1735 ; 2° de *la Goutte* qui a pris fin au commencement du XIX^e^ siècle ; 3° celle de *Seauve*, disparue dans les premières années du XVIII^e^ siècle ; 4° celle de *Beauvoir* qui subsistait encore à la fin du siècle dernier ; et 5° enfin, celle de *Lally*, éteinte vers 1740.

Parmi les personnages les plus remarquables auxquels elle a donné naissance, on peut citer : *Gilbert Gaulmyn*, chev^r^, sgr de Montgeorges, de Sauzay, etc., qui fut successivement avocat général au Grand Conseil (1626), maître des requêtes ordinaires de l'hôtel du Roi (1630), conseiller d'Etat (1643), intendant de justice, police et finances de la généralité de Moulins (1649) et mourut en 1667 avec la réputation d'un des hommes les plus savants de son époque ; *Grégoire Gaulmyn*, son fils, qui devint aumônier ordinaire du Roi, abbé commendataire du Montet-aux-Moines, président et trésorier général de France au bureau des finances de la généralité de Moulins ; *François Gaulmyn*, dit le comte de Montgeorges, son frère, d'abord pourvu d'une charge de conseiller du Roi et Intendant général au bureau des finances de Moulins qu'il ne semble pas avoir exercée, prit le parti des armes et devint mestre de camp de cavalerie, maréchal général des logis de la cavalerie et brigadier des armées du Roi en 1675 ; *Pierre Gaulmyn*, dit le comte de Norat, président à mortier au Parlement de Metz, mourut en 1664 ; *Gilbert Gaulmyn*, dit le comte de Montgeorges, maréchal de camp (1604), commandant pour le Roi à Nice, chevalier de Saint-Louis, mort en 1735 ; *Claude-Sébastien Gaulmyn*, comte de Beauvoir, capitaine au régiment de Noailles, en faveur de qui la terre de Beauvoir fut érigée en *comté* par lettres patentes du mois de décembre 1762.

Cette famille compte encore un président et intendant général des finances de la généralité de Moulins en 1688 ; deux lieutenants-colonels de dragons, chevaliers de Saint-Louis, dont l'un fut nommé lieutenant du Roi au gouvernement d'Arras, en 1730 ; cinq capitaines de cavalerie, dont deux tués à l'ennemi, un capitaine d'infanterie, presque tous chevaliers de Saint-Louis ; deux officiers à l'armée des Princes, chevaliers de Saint-Louis, etc.

ARMES : *d'azur à 3 glands feuillés d'or, renversés et posés 2 et 1.*

GELLÉE DE PRÉMION

CETTE famille avait reçu pour armoiries en 1696 : *de gueules à une fasce d'argent chargée de 3 losanges d'azur et accompagnée de trois têtes de lion d'or* : mais les jetons de la mairie de Nantes portent celles que nous indiquons ci-dessous et que nous

croyons être les véritables armes de Gellée de Prémion. *Charles* fut secrétaire du Roi en 1731, son conseiller à l'amirauté de Nantes, échevin, puis lieutenant du maire de cette ville en 1735. *Jean-Baptiste* fut deux fois maire de Nantes et colonel de la milice bourgeoise en 1754 et 1776.

ARMES : *d'azur au compas d'argent.*

DEVISE : *Signat iter.*

LE GENDRE

MARQUIS DE SAINT-AUBIN-SUR-LOIRE, COMTES D'ONZENBRAY (OU D'ONZ-EN-BRAY)
SEIGNEURS DE VILLEROY, D'ALAINCOURT, DE LORMOY, ETC.

CETTE famille prouve une filiation suivie depuis *Jean le Gendre*, riche négociant de Paris, puis trésorier des guerres du Roi qui acheta en 1480, la terre de Moncel en Gâtinais et ensuite celle de Villeroy. Il fut anobli en septembre 1496 et mourut en 1512. La branche aînée de *Villeroy* s'éteignit en 1524 dans la maison des Neufville, depuis ducs de Villeroy. La terre de Saint-Aubin-sur-Loire fut érigée en *marquisat* par lettres patentes d'avril 1718, enregistrées au Parlement le 5 décembre 1719, en faveur de *Gilbert-Charles Le Gendre*, maître des requêtes.

Cette famille a produit un trésorier des guerres, un trésorier de France, prévôt des marchands de Paris, plusieurs conseillers d'Etat, des maîtres des requêtes, des conseillers au Parlement de Paris, un président à la Chambre des Comptes de cette ville, des intendants, deux aumôniers ordinaires du Roi, un lieutenant général des armées du Roi, etc.

ARMES : *d'azur à la fasce d'argent, accompagnée de 3 têtes de fille du même, chevelées d'or, posées de front 2 et 1.*

DE GENNES

LA famille de Gennes, dit M. l'abbé Paris-Jallobert, dans son *Journal historique de Vitré*, est peut-être la plus ancienne de Vitré, et elle en est sans contredit la plus nombreuse et la plus importante par ses alliances et par les charges qu'elle a occupées. Elle tire son nom de la terre et seigneurie de la Motte-de-Gennes, en la paroisse de Gennes près de Vitré, qu'elle possédait dès le XI^e^ siècle ; et c'est depuis cette époque que ses

mémoires de famille établissent sa généalogie par filiation suivie. Nous ne croyons pas cependant que cette filiation puisse être authentiquement prouvée antérieurement au xv^e^ siècle.

Etienne de Gennes, chev^r^, sgr de la Motte-de-Gennes, épousa en 1226 Marie de Saint-Gilles et fut ambassadeur du roi Saint-Louis vers le duc de Bourgogne. Il reçut pour récompense de ses services, la permission d'ajouter à ses armes *une fleur de lis d'or en abime*, honneur que les de Gennes du Mée ont seuls retenu. La branche aînée se fondit en 1372 dans la maison de Couasnon. A la fin du xiv^e^ siècle *Etienne de Gennes*, puîné de la seconde branche, passa en Anjou et y fit souche. Cette branche d'Anjou est celle qui s'est soutenue avec le plus d'éclat ; elle a donné deux chevaliers de Malte en 1579 et 1660 et s'est fondue en 1704 dans la famille du Pont d'Aubevoye.

Au milieu du xv^e^ siècle *Réné*, aliàs *Pierre de Gennes*, sieur du Rocher, laissa trente enfants de deux lits différents ce qui acheva la ruine de cette famille, déjà appauvrie 60 ans auparavant par une fille principale héritière. A dater de cette époque, elle n'eut plus en Bretagne qu'une existence précaire et plusieurs de ses membres durent s'expatrier pour aller chercher fortune au loin. C'est ainsi que de ses trente enfants, l'un *Christophe*, alla s'établir à Lyon, où il a fait branche ; *Claude* se maria à Marseille mais ne laissa pas de postérité; *Guy* se maria à Thouars et est l'auteur d'une branche fixée en Poitou, qui a donné deux maires à Poitiers, un grand nombre de magistrats au Présidial de cette ville, et plusieurs officiers à l'armée. C'est sans doute de cette branche que sont sortis les de Gennes, sgrs de Montaran, établis à Orléans au commencement du xvi^e^ siècle, actuellement éteints, ainsi que ceux de Chartres. Enfin, il existe encore des de Gennes à Paris, à Londres et à Toulouse. A cette famille appartient *Jean-Baptiste de Gennes*, écuyer, sgr de Chedreuil, chef d'escadre, à qui le Roi donna des terres dans l'île de Cayenne et les érigea en sa faveur en *comté* sous le nom *d'Oyac*, par lettres patentes de juillet 1698, enregistrées le 27 août suivant.

Armes : Les armes primitives étaient : *d'argent à 3 renards de sable passants*. Mais quelques branches ont changé ces émaux pour se distinguer; les unes portent : *d'azur* ou *de gueules à trois renards d'or;* les autres : *de sable à 3 renards d'argent ;* d'autres : *d'azur* ou *de gueules, à 3 genettes ou martres passants d'or, l'une sur l'autre ;* d'autres encore : *écartelé aux 1^er^ et 4 ; d'azur à 3 renards d'or, une fleur de lis d'or en abime,* qui est de Gennes ; *aux 2 et 3 : d'argent à 3 feuilles de chou de sinople,* qui est de Cholet. Ceux d'Anjou portaient : *d'hermines à la fasce de gueules;* ceux du Poitou : *d'azur au chevron d'argent accompagné de deux roses d'or en chef, d'une étoile d'argent en cœur, et d'une coquille d'or en pointe;* ceux d'Orléans : *d'argent au cœur de carnation chargé d'un soleil d'or et accompagné de 3 couronnes à l'antique de gueules, 2 et 1 ;* ceux de Chartres : *d'or au cœur d'azur ;* ceux d'Angleterre : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef d'un soleil de même et en pointe d'une toi d'argent ;* et enfin ceux de Toulouse : *d'azur à 3 renards rampants d'or 2 et 1, à la fleur de lis de même en abime.*

DE GÉRALDIN

La famille de Géraldin serait, d'après la tradition, originaire de Florence et passée en Angleterre avec Guillaume-le-Conquérant. *Othon Géraldin* et *Gautier*, son fils, furent successivement connétables du château royal de Windsor, immédiatement après la conquête. *Gérard*, connétable de Pembrok et gouverneur du Cumberland en 1150, eut pour fils aîné *Guillaume Géraldin*, duquel descendent les lords barons de Kerrigh. *Gérard Géraldin*, lord d'Offal, vice-roi d'Irlande, mourut en 1205. *Thomas*, aussi vice-roi d'Irlande, mourut en 1260. *Jean Géraldin* fut le premier des comtes de Kildarie; il avait pour frère *Thomas*, baron d'Idee, dans le comté de Kilkenny, en Irlande, en 1300, duquel descend la branche qui vint s'établir en France.

La branche française, aujourd'hui éteinte, a pour auteur : *Nicolas Géraldin*, chevalier des ordres du roi d'Angleterre, qui émigra à la suite des Stuarts et épousa à Saint-Malo, en 1684, Anne Malbranck, de Londres ; *Nicolas Géraldin*, son fils, grand-croix de l'ordre de Malte, grand prieur d'Angleterre, commandeur du Petit-Saint-Jean de Metz en 1729 ; *Pierre-Nicolas-Raymond de Géraldin*, frère aîné du précédent, chevalier des ordres du roi d'Angleterre, comte de l'Apenty, chambellan ordinaire du Roi, grand bailli d'épée du comte de Mortain ; *Antoine-Anne-Nicolas de Géraldin*, marquis de l'Apenty, son fils, maréchal de camp, mort en 1793.

Armes : *d'hermines au sautoir de gueules, chargé en cœur d'une étoile d'or, surchargee d'une étoile* (aliàs *d'un croissant) de sable.*

GERMAIN

Originaire d'Anjou, cette famille a produit un conseiller secrétaire du Roi en 1697.

Armes : *d'azur à une fasce d'or, chargée de trois losanges et deux demis de gueules.*

DE GOILLONS

La famille de Goillons, originaire d'Orléans, est d'extraction noble ; ses premiers auteurs, au XVI^e^ siècle, sont qualifiés *nobles hommes*, mais elle s'adonna au commerce dans le siècle suivant et le pratiqua durant cinq générations consécutives sous le nom de Goillons-Vinot et plus souvent sous celui de Vinot tout seul. A raison de ce sobriquet, le juge d'armes lui attribua, en 1696, pour armes parlantes : *d'azur à cinq grappes de raisin d'or posées en sautoir, accompagnées de quatre limaçons d'argent ;* on ne lui en connaît point d'autres.

Un arrêt du Conseil d'Etat, du 22 avril 1755, reconnaît que *François de Goillons*,, officier de la Maison du Roi, fils de défunt *Simon de Goillons*, dit Vinot, négociant à Orléans, avait pour vrai nom de famille celui de Goillons ; le nom de *Vinot* étant un sobriquet dont son père et ses ancêtres immédiats se servaient dans leurs affaires de commerce pour plus de facilité et par abréviation.

DE GONNELIEU

D'ancienne chevalerie, la famille de Gonnelieu est une des plus illustres de Picardie, tant par ses alliances que par ses services. Elle tire son nom de la terre de Gonnelieu, en Cambrésis, que possédait *Hugues de Gonnelieu,* chev^r^, sgr dudit lieu dès l'an 1060 ; *Gauthier de Gonnelieu*, chev^r^, se trouva, en 1096, au tournois d'Anchin. En 1102, *Watier*, sire *de Gonnelieu* et de Gossecourt, chev^r^, fit une donation à l'abbaye de Honnecourt. Les Gonnelieu que l'on trouve qualifiés de vicomtes de Gonnelieu et de Pernant dès le XVI^e^ siècle, donnèrent naissance aux importantes maisons *de Wailly, de Blondel* et *Dragon de Gomiecourt*. Cette famille qui a fourni un grand nombre de chevaliers de l'ordre du Roi, de capitaines de 50 hommes d'armes, de gouverneurs de place, de gentilshommes ordinaires de la Chambre du Roi, etc., s'est éteinte dans la première moitié du XVIII^e^ siècle.

Anne-Marguerite-Françoise-Adrienne de Gonnelieu, femme de Gabriel Hue, chev^r^, sgr de Montaigu, descendait, du côté paternel et du côté maternel, de Jean de Gonnelieu, chev^r^, sgr dudit lieu, vicomte de Pernant, sgr d'Autresches, chevalier de l'ordre du Roi, marié en 1593 à Madeleine de Bourbon-Vendôme, issue en ligne directe de Saint-Louis, roi de France.

Armes : *d'or à une bande de sable.*

GONTARD

SEIGNEURS DE LA PERRIÈRE, DE LA GRANDMAISON, DES CHEVALLERIES, DE LA PINSONNIÈRE, DU PIN, DE LAUNAY, ETC.

Le nom de cette famille, originaire d'Anjou, se trouve mentionné dans des titres des XIVe et XVe siècles; mais sa filiation ne peut être établie d'une façon certaine qu'à partir de *Louis Gontard* (né en 1546, † en 1601). La branche *des Chevalleries* s'est fondue en 1776 et 1777 dans Brillet de Candé et Duchesne de Denant ; les branches *de la Perrière* et *de Launay* sont encore représentées en Anjou. Outre un grand nombre d'avocats au présidial d'Angers, cette famille a fourni : *Claude,* sr de la Perrière, mort en 1727, capitaine de grenadiers et chevalier de Saint-Louis ; *André* et *René-François Gontard de la Perrière,* successivement sénéchaux de Montjean, puis conseillers du Roi et juges-gardes en la monnaie d'Angers à dater de 1708 ; *Charles,* sr de Launay, élu directeur de l'Académie d'Angers en 1763 ; *Charles-Guillaume,* sr des Chevalleries ; conseiller d'honneur au Présidial d'Angers et maire de cette ville de 1763 à 1766.

ARMES : *d'argent au sautoir d'azur cantonné de 4 roses de gueules.*

GOUAULT

SEIGNEURS DE LA COUR, DU COUDRAY, DE LA MOTHE-PINTENAS, DE MONTARAN, ETC.

La famille GOUAULT, originaire d'Orléans, établit sa filiation depuis *Etienne Gouault,* vivant à la fin du XVe siècle. Elle a produit deux contrôleurs des guerres ; deux conseillers en la prévôté d'Orléans ; un président en l'élection de Chartres, etc.

ARMES : *d'azur à la croix alaisée d'or.*

LE GRUET

Famille appartenant à la haute bourgeoisie d'Orléans qui, ayant négligé de faire enregistrer ses armoiries à l'*Armorial général* de 1696, reçut d'office les suivantes des commis de d'Hozier : *d'or à une fasce de gueules chargée d'un losange d'or* (aliàs *d'argent).*

GUY

Cette famille, originaire de Cholet, fit enregistrer les armoiries suivantes à l'*Armorial* de 1696 : *de sinople à une guitare d'or, au chef d'argent chargé de 3 roses de gueules.*

DE HALLOT

Maison d'ancienne chevalerie de Beauce qui tire son nom d'une terre située dans la paroisse de Villiers, et qui établit sa filiation depuis *Guy de Hallot*, écuyer, sgr de Hallot, lequel mourut en 1229. Elle a formé huit branches principales : 1° celle des seigneurs *de Hallot* et *de Beaulieu,* qui s'est fondue au commencement du XVIII^e^ siècle dans la famille de Bresseau, marquis de Meaucé ; 2° celle des seigneurs *de la Mairie* et *d'Auffreville*, qui subsistait encore à la fin du siècle dernier ; 3° celle des seigneurs *de Goussonville*, comtes *de Létourville,* vicomtes *de Lesseville,* barons *du Puiset*, éteinte en 1665 ; 4° celle des seigneurs *de Honville*, qni est celle qui nous intéresse le plus particulièrement et qui a pris fin au commencement du XIX^e^ siècle ; 5° celle des seigneurs *des Hayes*, qui s'est éteinte en Piémont ; 6° celle des seigneurs *de Mérouville, Dommerville,* etc., qui subsistait encore à la fin du siècle dernier ; 7° la branche des seigneurs *de Goussonville, de Boinville,* qui s'est fondue dans la branche *de la Mairie* et *d'Auffreville* vers 1660 ; 8° enfin celle des seigneurs *de Ponthus,* au Perche, dont l'attache n'est pas exactement connue, et qui s'est éteinte à la fin du XVII^e^ siècle.

Parmi les personnages les plus marquants de cette famille, on peut citer : *Charles de Hallot*, veneur de Charles VII, en 1417 ; *Anne de Hallot,* gouverneur de l'île de Ré en 1569 ; *André de Hallot,* capitaine des gardes du duc d'Anjou, frère du Roi, et gentilhomme ordinaire de sa Chambre ; *Louis de Hallot*, guidon de la compagnie d'hommes d'armes du maréchal de Lavardin et gouverneur de Caumont ; *Jean de Hallot*, sgr de Goussonville, chambellan de Henri III ; *Jean de Hallot*, capitaine de cent chevau-légers, lieutenant du Roi à Montpellier en 1633 ; *Charles de Hallot,* page du Roi, puis gentilhomme ordinaire de sa Chambre, capitaine des gardes, premier maître d'hôtel de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII ; *Claude de Hallot de Mérouville,* maréchal des camps et armées du Roi, gouverneur de Saint-Amour et de Parthenay, tué au combat de Saint-Aigné, en Franche-Comté, en 1637 ; *Claude de Hallot,* page du duc de Savoie, puis lieutenant général des armées de ce prince, gouverneur de Verceil, en Piémont, chevalier de l'ordre des Saints Maurice et Lazare (1701) ; *Louis-Jacques-François de Hallot,* chambellan du roi de Pologne, électeur de Saxe, lieutenant général de ses

armées, grand maître de la maison du prince Xavier de Pologne et de Saxe, mort en 1759 ; *Charles-Philippe-Louis* marquis *de Hallot*, lieutenant général en 1784 ; *Jules-François-Claude de Hallot*, né en 1713, lieutenant-colonel d'une brigade au corps royal d'artillerie, chevalier de Saint-Louis en 1745 ; *Pierre-Vital de Hallot*, né en 1717, capitaine au régiment des grenadiers de France, avec rang de lieutenant-colonel.

Cette maison compte encore : un chevalier de l'ordre du Roi ; un enseigne des gendarmes de la reine Marie de Médicis ; un capitaine d'infanterie au régiment de Vendôme en 1686 ; un page de la Grande Ecurie du Roi en 1684 ; un brigadier des mousquetaires de la garde du Roi, chevalier de Saint-Louis en 1760 ; cinq lieutenants aux gardes françaises, dont quatre tués à l'ennemi ; des officiers au service du Roi de Sardaigne ; deux filles admises à Saint-Cyr depuis 1698, etc.

ARMES : *d'argent à 2 fasces de sable, surmontées de trois annelets de même en chef.*

HAY

SEIGNEURS MARQUIS DES NÉTUMIÈRES, DU CHASTELET, DE LA DOBIAYS,
BARONS DE LA HARDOUINAYE, SEIGNEURS DE TIZÉ, COUËLLAN, BONTEVILLE, ETC.

LA famille HAY, d'ancienne chevalerie de Bretagne, sans être, croyons-nous, un ramage de *la Guerche*, comme l'ont avancé sans preuves divers auteurs, entre autres du Paz, et plus récemment Potier de Courcy, n'en est pas moins une des plus illustres de cette province. Elle est connue depuis *Mathieu Hay*, écuyer, qui figure dans un acte de l'abbaye de Saint-Melaine de Rennes de 1266 ; l'on rencontre à la même époque *Guillaume Hay*, chev^r^, conseiller du duc Jean II et sénéchal de Nantes, mentionné dans des chartes de Saint-Georges de Rennes de 1279 à 1303 ; *Jean Hay* est cité dans le compte des exécuteurs testamentaires du duc Jean I le Roux, en 1287. La filiation suivie est authentiquement établie depuis *Alain Hay*, chev^r^, sgr du Breil-Hay, vivant au commencement du XIV^e^ siècle. Son fils *Johannet* épousa Marguerite le Neptun, dame des Nétumières qui apporta cette terre dans la famille. Il convient de citer encore *Guillaume*, *Raoul* et *Lucas Hay* qui figurent, comme écuyers de la compagnie du connétable Bertrand du Guesclin, dans diverses montres de 1370 et 1371 ; un *Guillaume Hay*, né en 1392, mourut en 1503 âgé de 111 ans ; *Jean Hay*, chev^r^, sgr des Nétumières, chambellan du duc de Bretagne, prit part au siège de Pouancé en 1431 ; *Paul Hay du Chastelet* (1592-1636), d'abord conseiller au Parlement de Bretagne, puis avocat général, devint maître des Requêtes, conseiller d'Etat, premier président au Parlement de Chambéry et l'un des 40 de l'Académie française à l'époque de sa fondation ; *Daniel Hay du Chastelet* (1596-1671), abbé de Chambon, son frère, fut comme lui l'un des 40 de l'Académie française à sa fondation ; *Paul Hay*, marquis *du Chastelet* (1619-1670),

(fils de Paul ci-dessus), maître des Requêtes, auteur de divers ouvrages, entre autres de l'*Histoire de Bertrand du Guesclin*, fut lui aussi reçu à l'Académie française.

Cette famille a fourni en outre 9 conseillers au Parlement de Bretagne, dont l'un devint président à mortier et conseiller d'Etat; 3 pages du Roi de 1694 à 1734; un abbé de Celles, au diocèse de Poitiers, en 1771, évêque de Saint-Flour, puis de Grenoble, mort en 1788.

Cette Maison s'est divisée en plusieurs branches connues sous les noms du *Breil*, des *Nétumières*, de *Couëllan*, du *Chastelet*, de *la Montagne* et de *Bonteville*. Celle des Nétumières est seule représentée actuellement dans les mâles.

La terre des Nétumières fut érigée en *baronnie* en 1629 et celle du Chastelet en *marquisat* en 1682 pour cette famille, qui posséda encore le marquisat de la Dobiays, la baronnie de la Hardouinaye, les châtellenies de la Rivaudière, de Tizé et de la Montagne; ainsi que les seigneuries du Breil-Hay, de Couëllan, de Bonteville, de Longlée, de Saint-Jouan-de l'Isle, de Châteaugal, de la Villebasse, etc.

Armes : *de sable au lion morné d'argent.*

Devise : *Crains, aime, Hay;* aliàs : *Amour ou crainte.*

HUBERT

Seigneurs de Corcy, de Fleury, etc.

Originaire du Soissonnais, cette famille portait pour armes : *d'or au lion de sable, accompagné de 3 huchets de même.*

HUE

Seigneurs Marquis de Montaigu, Seigneurs d'Escures, de la Trourie, de Sully, etc.

La famille Huè est originaire de Normandie où elle posséda les seigneuries d'Escures, de Commes, de la Trourie, de la Roque d'Airel, de Sully, de Montaigu, de Longueville, de Radepont, de Fleury-sur-Andelle, etc. Elle vint s'établir en Bretagne à la fin du XVII[e] siècle et y habita les châteaux de Langevinière, de Sévedavid, de Kerisper, etc.

La filiation suivie de cette maison est authentiquement prouvée depuis *Jehan Hue*,

écuyer, sgr d'Escures qui fut anobli par la charte, dite *des Francs fiefs*, le 9 octobre 1471. Depuis elle fut maintenue, en 1666, lors de la Réformation de la noblesse dans la généralité de Caen, et en Bretagne par arrêt du Parlement, en 1783. *Pierre Hue* était gouverneur de Marseille, en 1567; *Jacques Hue de la Trourie* fut avocat général au Parlement de Rouen en 1602. Cette famille compte encore un page de la Reine en 1756, depuis capitaine au régiment Royal cravates et chevalier de Saint-Louis; un page de la Chambre du Roi (1766), major des hussards de Baschy à l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis; un maréchal de camp (1780), chevalier de Saint-Louis et un président à mortier au Parlement de Bretagne en 1784.

Les branches de *la Trourie*, de *La Roque* et de *Sully* n'existent plus, celle de *Montaigu* est éteinte dans les mâles, seule la branche de *la Colombe* subsistait il y a quelques années à Montauban.

Armes : *d'azur à une colombe d'argent tenant en son bec un rameau d'olivier de sinople* (aliàs *du même)*.

Devise : *Velociter patriam defendit et forciter*.

LE JACOBIN

Seigneurs de Keramprat, du Dourdu, de Kervasdoué, de Kercourtois, de Chef-du-Bois, etc.

Famille d'ancienne chevalerie de Bretagne, qui s'est éteinte dans le courant du XVIII^e^ siècle. Elle fut maintenue en 1668 dans sa noblesse d'*ancienne extraction* sur preuves faisant remonter sa filiation à *Jean*, marié en 1443 à Jeanne du Roscoët. Parmi ses membres on compte un abbé de Saint-Mathieu en 1515, 3 conseillers au Parlement de Bretagne depuis 1646, etc.

Armes : *d'argent à l'écu d'azur en abyme, accompagné de 6 annelets de gueules mis en orle.*

JODON ou DE JODON

Cette famille appartenait à la haute bourgeoisie de Paris; elle a produit entre autres un maréchal des logis des gardes du corps du duc de Berry et portait pour armes : *d'argent à un chevron de gueules accompagné de 3 coquilles d'azur, 2 en chef et une en pointe.*

DE LANGAN

Famille d'ancienne chevalerie de Bretagne, aussi illustre par son ancienneté que par ses services et ayant de fort belles alliances. Sa filiation suivie est prouvée depuis *Simon de Langan*, marié dès l'an 1316 à Péronnelle des Portes ; mais elle est connue depuis *Guillaume de Langan*, époux de Tiphaine Boutier, qui, en 1066, confirma une donation faite par Thomas Boutier, son beau-père, à l'église de Combourg. Nous trouvons ensuite *Geoffroy de Langan*, moine de l'abbaye de Saint-Florent de Saumur, frère *de Gaultier de Langan* qui figure comme témoin dans des chartes de 1080, 1095 et 1116. En 1167, *Jean de Langan*, grand maître des forêts de la baronnie de Combourg, fils de *Gaultier*, fit une donation à l'abbaye de la Vieuville, du consentement de son frère *Nicolas* et de son fils *Jean*. *Pierre de Langan*, chevalier du Temple, passait, en 1245, divers accords en qualité de « précepteur des maisons du Temple en Bretagne ». *Raoul de Langan*, capitaine de Landal, et *Jean de Langan*, écuyers, servaient en Normandie sous le maréchal d'Audeneham en 1354. *Raoullet*, *Simon* et *Olivier de Langan*, *Guillaume*, bâtard *de Langan*, écuyers, faisaient partie de l'armée de Mgr Richard, frère du duc de Bretagne en 1419. *Jean de Langan*, chev^r^, servait également en 1419, il était chambellan du duc de Bretagne en 1427. *Geoffroy de Langan* figure en 1464 comme capitaine de 100 archers de la garde du duc et en 1488 comme maréchal des logis du duc. *Etienne de Langan* est nommé par Charles VIII, en 1490, ambassadeur près de la duchesse Anne de Bretagne. *Claude de Langan*, sgr de la Ferrière, fut successivement chevalier de l'ordre du Roi, son maître d'hôtel ordinaire, panetier et écuyer tranchant de la reine Catherine de Médicis (1558), puis gouverneur de Vendôme et lieutenant général pour le Roi en Vendômois (1558), bailli du Vendômois (1568), et gouverneur de Rennes (1566). *René de Langan*, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa Chambre, fut chambellan du duc d'Anjou (1571). *Pierre de Langan*, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa Chambre, devint conseiller d'Etat d'épée, capitaine de 100 hommes d'armes, capitaine des ville et château de Verneuil. *François de Langan* fut gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1618. *César de Langan*, chevalier de l'ordre du Roi (1640), était aussi gentilhomme ordinaire de sa Chambre. *Gabriel de Langan*, conseiller au Parlement de Bretagne (1660), fut maintenu dans sa noblesse d'*ancienne extraction* par arrêt du 26 février 1669. C'est en sa faveur que la terre et seigneurie de Boisfevrier fut érigée en baronnie en 1658, puis en marquisat en 1674.

Cette famille compte encore deux chevaliers de Malte au XVII^e^ siècle, un page de la Grande Ecurie du Roi en 1687, devenu capitaine au régiment Royal-Comtois (infanterie), chevalier de Saint-Louis ; un page de la Reine en 1728, qui entra dans les ordres et fut depuis abbé de l'Espau (1783), vicaire général de Quimper et aumônier de

Madame (1783) ; un grand bailli du Perche en 1730 ; un chef de division des armées navales (1786), chevalier de Saint-Louis, etc.

Les *Tréton de Vaujuas*, au Maine, ont été autorisés par ordonnance de 1843, à joindre à leur nom celui de leur mère, dernière héritière du nom de Langan et sœur du marquis de Boisfevrier, tué en 1795 dans un combat près de Landévant.

Armes : *de sable au léopard d'argent, armé, lampassé et couronné de gueules.*

LÉPINETTE LE MAIRAT

Famille noble fixée à Paris depuis trois siècles et qui a occupé des charges importantes dans la magistrature. *Jean-Louis Lépinette*, dit le *Mairat*, fut héritier universel de *Pierre le Mairat*, baron de Lustrac, avocat au Parlement, son frère utérin, mort le 24 novembre 1625, suivant son testament du 14 mai 1624, à la charge de porter le nom de *Lépinette le Mairat*. Ce changement de nom fut accordé par lettres patentes du Roi données en octobre 1632 et enregistrées au Parlement et à la Chambre des Comptes de Paris, les 13 et 17 novembre de la même année.

Depuis cette époque cette famille a fourni deux conseillers maîtres et trois présidents à la Chambre des Comptes de Paris : quatre conseillers au Parlement de Paris ; un maître des Requêtes ; un conseiller au Grand Conseil ; un conseiller d'Etat ; un colonel d'infanterie, etc.

Armes : *d'or au chevron d'azur, chargé d'un écusson d'or, surchargé d'un arbre de sinople ; le chevron accompagné de 3 têtes de paon arrachées d'azur.*

LÉVESQUE DE GRANDMAISON

Cette famille du pays chartrain a fourni entre autres au XVII^e^ siècle : deux contrôleurs des gages des conseillers et secrétaires du Roi, Maison et Couronne de France, dont un fut trésorier de France, général des finances de la Généralité d'Orléans.

Armes : *d'azur à deux crosses adossées d'argent, posées en pal et une fasce d'or brochant sur le tout, chargée de 3 molettes de sable.*

MAGON

SEIGNEURS MARQUIS DE LA GERVAISAIS, VICOMTES DU FAOU, DU BOSCHET ET D'APPIGNÉ, SEIGNEURS DE LA LANDE, DU BOS, DE LA GICLAIS, DE LA BALUE, DE LA VILLEHUCHET, ETC.

SUIVANT la tradition, la famille MAGON, originaire d'Espagne, serait venue se fixer en Bretagne au XIV^e^ siècle. Elle a été maintenue dans sa noblesse à l'Intendance en 1701 et par arrêt du Parlement de 1788. La filiation suivie est établie depuis *Jean Magon*, qui vivait au milieu du XV^e^ siècle. — *Jamet Magon*, s^r^ de la Lande, est au nombre des Malouins qui assiégèrent et prirent la ville de Dinan pour le roi Henri IV, en 1598.

Cette famille compte encore quatre conseillers secrétaires du Roi, en la chancellerie de Bretagne, depuis 1674 ; un conseiller à la Chambre des Comptes de Paris (1711) ; un conseiller au Parlement de Paris (1784) ; un trésorier général des Etats de Bretagne (1770) ; un connétable de Saint-Malo (1675), colonel des milices bourgeoises (1694), anobli en 1695 ; un directeur de la Compagnie des Indes, gouverneur des îles de France et de Bourbon, intendant et président des Conseils de Saint-Domingue et de toutes les Iles-Sous-le-Vent (1775) ; trois lieutenants des maréchaux de France depuis 1766 ; un brigadier d'infanterie (1734) gouverneur de Lamballe ; deux lieutenants généraux des armées du Roi (1738 et 1743) ; un contre-amiral tué à Trafalgar (1805), à 42 ans, et un grand nombre d'officiers.

Peu de familles ont payé un aussi douloureux tribut à la Révolution, car sept personnes du nom de Magon furent décapitées à Paris en 1794.

La branche *de la Lande* s'est alliée en 1724 au maréchal de Contades ; la branche *du Boisgarin* s'est alliée en 1781 au frère de la princesse de Lamballe, le prince de Savoie-Carignan, dont la descendance a été reconnue, par décret royal du 28 avril 1834, apte à succéder au trône d'Italie en cas d'extinction de la branche régnante.

Cette famille, puissamment riche, a possédé des terres très importantes, entre autres : la vicomté du Faou, érigée en *marquisat*, sous le nom de la Gervaisais, en juillet 1765 ; les vicomtés du Boschet et d'Appigné ; les seigneuries de la Lande, de Closdoré, de la Chipaudière, du Bos, de la Giclais, du Boisgarin, de la Villebague (Ile-de-France), de Coëtizac, de Saint-Elier, de la Vieuville, de la Balue, de la Villehuchet, etc., dont la plupart ont donné leur nom à des branches.

ARMES : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'un lion aussi d'or, couronné d'argent.*

DEVISE : *Tutus Mago.*

MASSUAU

SEIGNEURS DE VILLARS, DE LA BORDE, D'OZEREAUX, ETC.

LA famille MASSUAU appartenait au haut commerce d'Orléans. Elle a donné deux maires à cette ville en 1768 et 1783, une abbesse à l'abbaye de Voisins, un conseiller au Châtelet en 1719, etc.

ARMES : *d'azur à trois mains empoignant chacune une masse posée en barre.*

MICHEL

LA famille MICHEL, originaire de Flandre, fit enregistrer ses armoiries à l'*Armorial général* suivant l'édit de 1696 ; elles étaient : *d'azur à une fasce ou devise d'argent, liée de gueules par le milieu, et surmontée d'un chérubin aussi d'argent.*

DE MONTBEL

LA Maison DE MONTBEL, qu'il ne faut pas confondre avec les familles : *Thomassin, Baron, Baylin, Surrel, Vialet* et autres qui ont ajouté à leur nom patronymique celui d'une terre de *Montbel* ou *Monbel*, est une des plus anciennes et des plus illustres de Savoie. D'Hozier a donné la généalogie de cette famille dans le V^e^ registre de son Armorial. D'après cet auteur, cette maison, est connue depuis 1020, mais la filiation suivie ne peut être établie que depuis *Philippe de Montbel*, marié en 1087 à Lucrèce de Lascaries, de la maison impériale de Constantinople, lequel fit partie de la première croisade en 1096 et fut tué à l'assaut d'Antioche. Depuis l'on peut citer : *Hugues*, qui conduisit un corps de troupes en Terre-Sainte en 1100 : *Guillaume* qui se croisa en 1248 ; *Geoffroy* qui était, en 1265, archevêque de Montréal, en Sicile ; *Jacques*, conseiller et chambellan du duc de Savoie en faveur de qui les seigneuries de Montbel et d'Entremonts furent érigées en *comté*, par lettres patentes de Louis, duc de Savoie, du 20 novembre 1457 ; *Charles*, grand écuyer de Savoie en 1510 ; *Robert*, chevalier de l'ordre du Roi (1608), gentilhomme ordinaire de sa Chambre (1597) et gouverneur de Seurre.

Cette famille compte en outre : un abbé de Saint-Michel de la Cluse, conseiller du duc de Savoie en 1343 ; un chanoine, comte de Lyon, mort en 1364 ; un abbé de la Merci-Dieu en 1690 ; deux abbesses de Notre-Dame du Mouchy en 1711 et 1745 ; deux chevaliers de Malte en 1629 et 1776 ; un grand nombre d'officiers, dont 3 maréchaux de camp des armées du Roi, qui sont : 1° *Henri-François*, en 1744, cordon rouge ; 2° *René-François*, en 1767, sous-gouverneur des Enfants de France, en faveur duquel la terre de Palluau, en Berry, fut érigé en *comté*, sous le nom de Montbel, en 1770 ; 3° *Jules-Gilbert* en 1788.

Cette illustre Maison s'est divisée en plusieurs branches : 1° La branche aînée éteinte au commencement du XIV^e^ siècle : 2° celle des comtes *de Montbel* et *d'Entremonts*, seigneurs du *Montelier*, fondue en 1561 et 1571 dans les familles de Batarnay et de Coligny-Chastillon ; 3° celle *de Dullins* éteinte à la fin du XV^e^ siècle ; 4° celle des *comtes de Frusasque* qui a fini à la même époque ; 5° la branche *de Champéron* (issue de *François de Montbel*, fils de *Charles*, sgr de Montelier), qui se subdivisa elle-même en plusieurs rameaux : celui *de la Tasche*, éteint au commencement de ce siècle ; celui *d'Yzeures* et *de Méré* fondu en 1839 dans Durand de Valley ; et enfin celui *de Champéron, de Palluau* et *de Poiriers* qui a actuellement pour unique représentant la comtesse Arthur de La Rochefoucauld.

ARMES : *d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules, à la bande componée d'hermines et de gueules de six pièces, brochant sur le tout.*

DE MONTIGNY

FAMILLE d'ancienne chevalerie, originaire de Champagne et fixée en Bretagne depuis le XVI^e^ siècle. Le nom de Montigny étant commun à plusieurs familles de Champagne n'ayant aucun lien de parenté, il est difficile de pouvoir attribuer d'une façon certaine à chaque famille les personnages que l'on voit figurer dans des actes du XI^e^ au XIV^e^ siècle. La filiation suivie de ceux qui nous occupent remonte d'une façon authentique à *Jean de Montigny*, sgr d'Aché, qui rendit aveu au Roi pour cette terre en 1455. Cette maison fut maintenue dans sa noblesse d'*ancienne extraction* par arrêts des 28 février et 27 mai 1669. Elle s'était divisée en deux branches principales : celle de *Kerisper*, l'aînée, éteinte en 1790 ; celle de *Beauregard* et de *Gaël* qui disparut en 1810.

Cette famille a fourni, de 1551 à 1647, 3 capitaines et gouverneurs des ville et château de Sucinio, côtes et île de Rhuis, tous chevaliers de l'ordre du Roi et gentilshommes ordinaires de sa Chambre ; l'un d'eux, *Louis* fut en outre capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances en 1598, et député des Etats de Bretagne en 1592. *Julien de*

Montigny fut gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, chevalier de son ordre, vice-amiral de Bretagne et capitaine de ses galères en 1620. Elle a donné au Parlement de Bretagne un conseiller (1708) et deux avocats généraux (1623 et 1653), conseillers d'Etat, dont l'un devint président à mortier.

On peut citer encore deux abbés de Saint-Gildas (1607 et 1639) ; un aumônier de la Reine (1667), devenu évêque de Léon et membre de l'Académie française en 1670 ; trois chevaliers et un commandeur de l'ordre de Malte de 1581 à 1660 ; un capitaine et un lieutenant de la capitainerie garde-côtes de Rhuis et d'Auray (1629-1734) ; deux pages de la Grande Ecurie du Roi (1680 et 1748), devenus l'un capitaine de carabiniers en 1694 et le second capitaine au régiment d'Enrichemont ; un grand nombre d'officiers, etc.

La famille de Montigny a possédé en Champagne : les terres d'Aché et de Tourteron ; en Bretagne : la baronnie de Gaël, la châtellenie de la Gacilly, les seigneuries de Kerisper, la Hautière, Beauregard, Comper, Châteaufur, etc.

ARMES : *d'argent au lion de gueules, chargé sur l'épaule d'une étoile d'or et accompagné de 8 coquilles d'azur en orle : 3, 2, 2 et 1.*

DE MONTPLACÉ

TRÈS ancienne famille d'Anjou, éteinte au siècle dernier, à laquelle appartenaient *René de Montplacé*, écuyer, sgr de la Motte-Liziard, et *François de Montplacé*, écuyer, sgr dudit lieu, son oncle, qui furent maintenus dans leur noblesse par ordonnances de l'Intendant de la généralité de Tours des 29 janvier 1667 et 29 mars 1668, sur preuves faisant remonter leur filiation à 1434. *Pierre de Montplacé*, vicaire général de l'archevêché de Tours, abbé de Saint-Julien-de-Tours en 1466, mourut le 18 mai 1469. *Urbain-Charles de Montplacé* était, en 1712, commissaire provincial de l'artillerie à Nantes, chevalier de Saint-Louis.

ARMES : *d'azur à la croix d'or, cantonnée de 4 fleurs de lys de même.*

MOREAU

Seigneurs de Reviers, de la Roche-Musset, etc.

Ancienne famille de la bourgeoisie de Paris qui a produit : *René Moreau*, docteur régent de la Faculté de médecine de Paris, père de *Jean-Baptiste Moreau*, régent de la même Faculté, premier médecin de la Dauphine et des Enfants de France, qui eut pour fils *François Moreau*, chanoine de Paris et abbé de Formoutier.

Armes : *Ecartelé aux 1 et 4 : d'argent à une tête de maure de sable tortillée d'or ; aux 2 et 3 : de gueules à 3 fasces ondées d'argent.*

MORIN

Seigneurs de Barrecourt (*aliàs* Barcourt), de Sainte-Colombe, etc.

Originaire de Bourgogne, cette famille a donné entre autres : *Thomas Morin de Barrecourt,* conseiller du Roi, président au grenier à sel d'Auxerre en 1721, † en 1740 ; *Hubert-Thomas Morin de Barrecourt,* major de la milice bourgeoise d'Auxerre en 1732. Elle portait pour armoiries : *d'argent à 3 mûres de pourpre.*

LE NOIR

Le nombre des familles portant ce nom est si grand, qu'il nous est difficile, faute de généalogie, de lui attribuer tel ou tel personnage du nom de le Noir, sans risquer de commettre une erreur. Nous savons seulement qu'à la famille qui nous intéresse se rattachait le lieutenant général de la police de ce nom, sous Louis XVI.

Armes : *d'or au chevron d'azur, accompagné en chef de 2 étoiles de même et en pointe d'une tête de maure de sable, tortillée d'argent.*

D'OILLIAMSON

Ancienne famille, originaire du comté de Cromarty en Ecosse, où elle portait, dit-on, anciennement le nom de *Macdonald*, puis de *Williamson*. Sa filiation suivie est connue depuis *Duncan Williamson* marié en 1381 à Alix Mackenzie de Kintail. Il fut le trisaïeul de *Thomas Williamson*, qui passa en France sous le règne de Charles VIII en 1495, fut archer de la garde écossaise du Roi et se fixa en Normandie. La difficulté d'écrire le nom de Williamson, conformément aux prononciations écossaises et anglaises, en a fait beaucoup varier l'orthographe; c'est ainsi qu'on trouve ce nom sous les formes de : *Willanson*, de *Oillenson*, *d'Ouillenson*, *Oiellanson*, *d'Oillinçon*, *Olléançon*, *Eoilliamson* et enfin *d'Oilliamson* qui est l'orthographe adoptée depuis près de deux siècles par la famille. On écrit *d'Oilliamson* et l'on prononce *d'Olianson*.

Cette famille essentiellement militaire, qui a obtenu les honneurs de la Cour en 1775 et 1785, a produit : trois archers de la garde écossaise du Roi depuis 1495, l'un d'eux fut chevalier de l'ordre du Roi en 1570; deux lieutenants d'une compagnie de cent lances depuis 1580, dont l'un fut également chevalier de l'ordre du Roi; deux autres chevaliers de l'ordre du Roi, dont l'un était enseigne de 50 hommes d'armes et le second lieutenant des gendarmes du duc de Longueville, puis capitaine général garde-côtes en Normandie; deux exempts des gardes du corps du Roi, tous deux mestres de camp de cavalerie et chevaliers de Saint-Louis; un capitaine de cavalerie, chambellan du Roi de Pologne; un maréchal de camp et un lieutenant général, grand-croix de Saint-Louis, etc.

Depuis son arrivée en Normandie, cette maison s'est divisée en trois branches sous les dénominations de *Saint-Germain*, de *Courcy* et d'*Ouilly*. Cette dernière branche s'est éteinte au siècle dernier; les deux premières se sont réunies en une seule qui subsiste encore.

Par lettres patentes données à Versailles, au mois de mai 1739, Louis XV érigea en *marquisat*, sous le nom *d'Oilliamson* les terres de Baux, Caligny, Montilly, la Basoque, les Bois de Montaigu et les Loges qui faisaient partie du marquisat de Saint-Germain, en faveur de *Jacques-Gabriel-Alexandre d'Oilliamson*.

Armes : *d'azur à une aigle d'argent éployée, membrée et becquée d'or, posée sur un baril aussi d'or, cerclé d'argent.*

Devise : *Venture and Win.*

L'OLIVIER ou LOLIVIER

Seigneurs de la Villeneuve, de Lochrist, de Saint-Maur, de Tronjoly, de Bovrel, etc.

Originaire de Bretagne, cette famille figurait aux Réformations de 1427 et 1481, dans cette province, et fut maintenue, en 1669, dans sa noblesse d'*ancienne extraction* (et non d'extraction simple, comme le dit à tort Courcy). Nous ne croyons pas que *Jean*, sénéchal de Duault-Quélen, anobli en 1462, appartienne, comme le dit Courcy, à cette famille. La filiation suivie commence à *Richard*, mari de Tiphaine de Kermen, qui vivait à la fin du XIV^e^ siècle. Cette famille s'est divisée en deux branches principales : celle *de la Villeneuve, de Lochrist* et *de Saint-Maur*, l'aînée, qui s'est fondue en 1741 et 1750 dans les Maisons de Saint-Pern et de Castellan ; celle *de Tronjoly*, dont le dernier représentant mâle *François-Urbain*, lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, fait prisonnier à Quiberon, fut fusillé à Vannes le 1^er^ août 1795.

Les l'Olivier comptent encore un ancien page de la Petite Ecurie du Roi, major au régiment Royal-Cravates, tué à la bataille de Spire en 1703 ; un capitaine au régiment du Roi (infanterie), † en 1719 ; un lieutenant garde-côtes de la capitainerie de Concarneau, chevalier de Saint-Louis en 1741 ; un chef d'escadre, chevalier de Saint-Louis ; un conseiller-clerc au Parlement de Bretagne en 1768, abbé de Rillé, etc.

C'est par les de l'Olivier que la marquise de Saint-Pern se trouva hériter des deux principales branches de l'illustre famille *de Volvire* ; en effet, par sa grand'mère paternelle Agathe-Blanche de Volvire de Ruffec, elle vit lui revenir tous les biens de la branche du Bois de la Roche, et sa mère était la dernière héritière de la branche d'Aunac restée en Angoumois.

Armes : *d'argent à la fasce de gueules, grillée d'or, accompagnée de 3 quintefeuilles de gueules.*

Devise : *Nobili pace victor.*

PAJOT D'ONZENBRAY

Cette famille est connue depuis *Nicolas Pajot*, demeurant à Pont-sur-Seine à la fin du XVI^e^ siècle et à partir duquel la filiation est authentiquement établie. Elle s'est divisée en quatre branches principales : 1° celle *d'Onzenbray* (ou *d'Onz-en-Bray*) et de *Villers* ; 2° celle de *Marcheval* ; 3° celle *de Juvisy* ; et 4° celle de *Noizeau*.

Cette maison a fourni trois contrôleurs généraux et un intendant général des postes

et relais de France ; des conseillers au Parlement de Paris et au Grand Conseil ; un grand maître des Eaux et Forêts de Champagne, un membre de l'Académie des sciences ; trois maîtres des requêtes, dont l'un fut successivement intendant de Limoges, de Montauban et d'Orléans ; un second, intendant de Limoges puis de Grenoble, fut massacré pendant la Révolution en avril 1792 ; et le troisième, avocat général au Parlement de Grenoble, puis conseiller à la Cour de Cassation ; deux receveurs généraux des finances d'Alençon ; des abbés de Valsainte, de la Chassagne, de Saint-Jacques de Provins et de Saint-Loup ; un gouverneur d'Arles, lieutenant des maréchaux de France ; un maréchal des camps et armées du Roi ; plusieurs officiers décorés de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, etc.

Les Pajot sont qualifiés comtes d'Onz-en-Bray (par érection en vertu de lettres patentes de juillet 1702, enregistrées le 15 août 1704), marquis de Villers, barons d'Orgerus, seigneurs de Villeperrot, de Saint-Aubin-sur-Loire, de Marcheval, de Juvisy, du Bouchet, de Froncé, d'Ardivilliers, de Malzac, de la Brosse, de la Varenne, de Neung-sur-Beuvron, de Noizeau, etc.

Armes : *d'argent au chevron d'azur, accompagné de 3 têtes d'aigle de sable, becquées et arrachées de gueules.*

DE PECHPEYROU

Maison originaire du Quercy, qui établit sa filiation depuis *Gaillard* sgr *de Pechpeyrou*, chevr, qui fit partie de la croisade contre les Albigeois. A cette occasion, il reçut en 1210 de Simon de Montfort, le Capmas del Cros, montagne située près de Moncuq, où il bâtit le château de Pechpeyrou, autour duquel s'éleva peu après la ville de ce nom.

Vers la fin du XVIe siècle, la maison de Pechpeyrou s'est divisée en deux branches : l'aînée, celle des barons, puis marquis *de Beaucaire*, s'est éteinte en Quercy dans la première moitié du XIXe siècle ; la seconde, substituée en 1593 aux nom, armes et biens de la branche de *Guitaut* de la maison *de Comminges*, s'est continuée en Bourgogne où elle habite, depuis 1661, le château et ancien marquisat d'Epoisses.

Parmi les principaux personnages auxquels cette famille a donné naissance, on peut citer : *Gaillard II*, chevr, sgr de Pechpeyrou, qui fit partie de la première croisade de Saint-Louis en 1248 et se trouva l'année suivante à la prise de Damiette ; *Jean de Pechpeyrou*, capitaine et gouverneur du château et de la baronnie de Clermont-Soubiran, pour le comte d'Armagnac, écuyer d'écurie du roi Louis XI en 1477, ambassadeur en Espagne pour le roi Charles VIII, et l'un des négociateurs du mariage de ce monarque avec la duchesse Anne de Bretagne en 1491, maître d'hôtel de cette princesse ;

Charles de Pechpeyrou-Comminges, commandeur de l'ordre de Malte, gouverneur des îles de Sainte-Marguerite et de Saint-Honorat de Lerins en 1637, maréchal de camp en 1649; autre *Charles de Pechpeyrou-Comminges*, aussi commandeur de l'ordre de Malte, puis gouverneur de Châtillon-sur-Seine, grand bailli d'Auxois, gouverneur de Saint-Christophe et enfin lieutenant général au gouvernement des îles et terre ferme de l'Amérique, † en 1702; *Guillaume de Pechpeyrou-Comminges*, comte de Guitaut, marquis d'Epoisses, succéda en 1649 à son oncle comme colonel du régiment des îles et gouverneur des îles Sainte-Marguerite et Saint-Honorat de Lérins, puis capitaine des chevau-légers du grand Condé, chambellan et premier gentilhomme de la Chambre de ce prince dont il avait toute la confiance et qui lui fit donner le *cordon bleu* en 1661.

Cette maison compte encore : un chevalier de l'ordre du Roi en 1565 ; 5 chevaliers de Malte depuis 1631 ; un chevalier novice de l'ordre de Saint-Lazare en 1759 ; un lieutenant de la compagnie des gens d'armes du vicomte de Pompadour, blessé mortellement à la bataille de Jarnac en 1569; un capitaine d'une compagnie de cent arquebusiers à cheval en 1590 ; un brigadier de cavalerie en 1734 ; un maréchal de camp en 1748 ; un lieutenant général des armées du Roi en 1734 ; un gentilhomme ordinaire du Roi en 1595, gentilhomme d'honneur de la reine Marguerite en 1609; un capitaine-lieutenant des gendarmes d'Artois en 1760, premier chambellan de Stanislas, roi de Pologne ; un gentilhomme honoraire de la Chambre du roi Charles X, chevalier de la Légion d'honneur ; un officier supérieur de la Garde Royale, chevalier de la Légion d'honneur sous la Restauration et un grand nombre d'officiers.

Armes : *écartelé, aux 1er et 4 : d'or au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules*, qui est *de Pechpeyrou ; aux 2 et 3 : de gueules à quatre otelles d'argent, adossées en sautoir*, qui est *de Comminges*.

Devise : *Ut fata trahunt.*

PERRET

Seigneurs de la Chatellerie, des Portes, de l'Hotellerie, etc.

Cette famille originaire de Bretagne, figure aux Réformations et montres de 1469 à 1535, et fut maintenue dans sa noblesse d'*ancienne extraction* par arrêt du 9 mai 1670.

Armes : *de gueules à trois quintefeuilles d'argent.*

DE PIERREPONT

Cette ancienne Maison, actuellement éteinte, est originaire de Normandie et tire son nom d'une terre située près de Caen, dans la commune d'Amblie. Elle est connue depuis *Geoffroy*, *Renaud* et *Robert de Pierrepont* qui accompagnèrent Guillaume le Conquérant en Angleterre en 1066. L'un d'eux se fixa dans ce pays et fut la tige des ducs de Kingston.

Cette famille fut maintenue dans sa noblesse, lors de la recherche de Montfaut, en 1463 et au moment de la grande Réformation de 1666. Elle fut admise aux honneurs de la Cour en 1782.

A la fin du XV^e^ siècle les Pierrepont se divisèrent en trois branches principales : la première, celle des *marquis de Pierrepont*, s'est éteinte vers le milieu du XIX^e^ siècle ; la seconde, celle des *barons* puis *marquis des Biards* (par érection de 1690), s'est fondue en 1759 dans les d'Oilliamson et vers 1790 dans les David du Mutel ; la dernière prit fin dans le courant du XVII^e^ siècle.

Cette maison a produit : *Pierre* comte *de Pierrepont*, lieutenant-colonel de cavalerie démissionnaire en 1792, chevalier de Saint-Louis, qui eut l'honneur de monter dans les carrosses du Roi ; un major de la capitainerie garde-côtes de Grandchamps en 1743 ; six capitaines de cavalerie ou d'infanterie, dont plusieurs chevaliers de Saint-Louis ; trois chevaliers de Malte depuis 1693, etc.

Armes : *de gueules au chef dentelé d'or.*

POCHON

Seigneurs de la Rolière, au Maine, de Beauregard, de Cormorin, de Marcilly, etc.

Famille originaire du Maine qui vint s'établir à Orléans dans les premières années du XVI^e^ siècle, époque à partir de laquelle sa filiation s'établit d'une façon certaine. *Hector I^er^ Pochon*, sgr *de Beauregard*, et *Théodore Pochon*, furent commissaires des guerres ; *Hector II*, sgr *de Beauregard* et de Cormorin, maréchal des logis de la maison du roi Henri IV, par provisions du 26 novembre 1608, était en 1624 commissaire ordinaire des guerres ; *Hector III*, sgr *de Beauregard*, fut conseiller du Roi en ses conseils, trésorier de France et général des finances à Orléans ; *Hector IV*, sgr *de Beauregard*, lieutenant au régiment de Picardie, fut nommé gouverneur du Fort-Français.

Armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné d'un lion de même en pointe, au chef d'argent chargé de trois mouchetures d'hermine de sable.*

DE POILLEY

Maison éteinte dans les mâles en 1739 qui était une des plus anciennes et des plus distinguées de Bretagne. Elle tire son origine de la terre et seigneurie de Poilley, située dans la paroisse de ce nom, près Fougères et semble avoir pour auteur un certain *Gradeloc* qui, à la fin du x^e^ siècle, donna l'église de Poilley à l'abbaye de Mont-Saint-Michel. Elle figura aux réformations et montres de l'évêché de Rennes en 1427 et 1513 et fut maintenue dans sa noblesse d'*ancienne extraction*, par arrêt de la Chambre chargée de la Réformation en Bretagne du 5 octobre 1668, en prouvant douze générations.

Méen de Poilley fut témoin de la donation de la collégiale de Fougères à l'abbaye de Marmoutiers en 1096, et de la fondation de l'abbaye de Savigné en 1112 ; *Nicolas de Poilley* figure aussi comme témoin dans un accord passé en 1155 entre Roger le Voyer et les moines de Savigné ; *Alain de Poilley*, bienfaiteur de l'abbaye de Rillé en 1163, laissa sa seigneurie de Poilley à sa fille Julienne épouse de Juhel Léonèse ou le Léonnais, chevalier, et leurs descendants relevèrent le nom de Poilley.

D'après des chartes de Raoul de Fougères de 1163 et 1194 on voit que plusieurs membres de la famille de Poilley avaient fait d'importantes donations à l'abbaye de Rillé. *Guyon*, *Jehan* et *Pierre de Poilley* figurent comme écuyers dans des montres de 1380 à 1421. *Pierre de Poilley*, prisonnier en Angleterre en 1390, paya pour sa rançon 700 florins et 500 écus d'or. *Jean de Poilley* fut chambellan du duc de Bretagne en 1411. *Arthur de Poilley*, gouverneur de Fougères et de Vitré était colonel de 2.000 arbalétriers en 1465. *Geoffroy de Poilley*, échanson de la reine Anne de Bretagne qui érigea sa terre de Poilley en *châtellenie* par lettres patentes d'octobre 1498. *Jean de Poilley* fut colonel de 3.000 hommes de pied et des Enfants perdus; son fils *Jean de Poilley* mestre de camp, gouverneur du comté de Mortain, conseiller d'Etat d'épée, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa Chambre et ambassadeur en Angleterre; c'est en sa faveur qu'Henri IV, par lettres patentes de janvier 1595, érigea la châtellenie de Poilley en *baronnie*. Comme il avait été fait prisonnier au siège de Caen, ses vassaux offrirent d'eux-mêmes 9.000 livres pour sa rançon. *Henry de Poilley*, fils du précédent, fut aussi chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa Chambre, capitaine d'une compagnie de chevau-légers et gouverneur de Mortain. Il se distingua dans les guerres contre les Huguenots et en récompense de ses services Louis XIII, par lettres patentes de janvier 1636, érigea en *comté* sa baronnie de Poilley. *Charlotte de Poilley*, sa fille, fut fille d'honneur de la reine Anne d'Autriche et épousa Louis de Romillé, marquis de la Chesnelaye, maréchal de camp.

Armes : *parti d'argent et d'azur, au lion léopardé de gueules, armé, lampassé et couronné d'or, brochant sur le tout.*

POMMERET

Seigneurs du Caisnoir, de la Villegueury, des Hayes, de Lesnaval

Cette famille fut déboutée à la Réformation de 1668 dans le ressort de Dinan. Elle fit enregistrer les armoiries suivantes à l'*Armorial* de 1696 : *d'argent au pommier arraché de sinople, accosté de 2 mouchetures de sable.*

PORÉE

Seigneurs du Bois, du Parc, du Breil, de la Touche, etc.

La famille Porée, originaire de Saint-Malo, maintenue dans sa noblesse à la grande Réformation en 1670, est connue depuis la Réformation de 1513 : elle a produit de vaillants capitaines de corsaires, émules de du Guay-Trouin. *Jean Porée*, l'un d'eux, reçut en 1608, pour prix de ses faits d'armes, un portrait de Henri IV enrichi de diamants. *Alain Porée* reçut deux épées d'honneur de Louis XIV et un portrait de ce monarque enrichi de diamants. *Michel Porée*, sénéchal de Saint-Malo est anobli en 1624. Elle a encore donné un secrétaire du Roi en 1712; deux conseillers (1636 et 1662) et un avocat général au Parlement de Bretagne (1740) ; un mestre de camp de cavalerie (1730), etc.

Armes : *de gueules à la bande d'argent, chargée de 3 merlettes de sable.*

POULAIN

Seigneurs de la Villesalmon, du Val, de Quéféron, de Mauny, de Launay, de la Hazais de Tramain, de Trémaudan, de la Chaussière, de Boisgourd, etc.

Cette famille fut maintenue dans sa noblesse d'*ancienne extraction* par arrêt rendu par la Chambre chargée de la Réformation de la noblesse en Bretagne, le 28 janvier 1669, après avoir prouvé une filiation suivie remontant à *Rolland Poulain*, sieur de la Villesalmon, qui prêta serment au duc entre les nobles de Lamballe en 1437 et

testa en 1449. A cette maison appartenait *Jean Poulain*, archer dans une montre de 1356 ; autre *Jean* qui rend hommage au vicomte de Rohan en 1396 ; *Guillaume Poulain*, capitaine des ordonnances de la reine Anne en 1500.

Cette famille a produit en outre trois chevaliers de l'ordre du Roi, dont un gentilhomme ordinaire de la Chambre ; un major garde-côtes de la compagnie de Matignon au combat de Saint-Cast en 1758 ; une demoiselle de la maison de Saint-Cyr en 1780 ; un maréchal de camp en 1791, etc.

ARMES : *d'argent au houx arraché de sinople ; au franc canton de gueules chargé d'une croix dentelée d'argent.*

POULLAIN

SEIGNEURS DE LA RIVIÈRE, DU PONT DE GESVRES, DU HOUSSEAU, DE LA VINCENDIÈRE DE LA SALMONNAIE, DES DODIÈRES, DE LA HAYE-MÉRIAIS, DE LA GRÉE, DE LA FORESTERIE, ETC.

AUJOURD'HUI divisée en deux branches, celle *de la Vincendière* et celle *des Dodières*, cette famille était très nombreuse au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle. Elle fut maintenue en 1670 par les privilèges de la mairie de Nantes. *Robert Poullain*, s^r^ de Gesvres, fut maire de Nantes en 1576 et député aux états de Blois en 1588 ; *Pierre* et *Jean Poullain*, s^rs^ de la Vincendière, furent maires de la même ville en 1639 et 1661 ; *François Poullain*, s^r^ de la Foresterie, fut maire d'Angers de 1703 à 1706.

Cette famille compte aussi un grand nombre d'échevins de Nantes, des conseillers au présidial d'Angers, trois conseillers à la Chambre des Comptes de Bretagne depuis 1704, et des officiers distingués.

ARMES : *de sable au sautoir d'or, chargé en cœur d'une étoile de gueules.*

PROUVANSAL

SEIGNEURS DE SAINT-HILAIRE, DE SAINVILLIERS, ETC.

LA famille PROUVANSAL se prétend originaire de Tarascon et descendre d'un *Raymond Provensal* qui paraît en 1226 dans une convocation des nobles de ce pays. Quoi qu'il en soit de cette tradition, on voit un *Guillaume Provensal* venant s'établir en Gâtinais en 1490 et son fils *Damiens Provensal* figurer à Etampes dans un acte de 1524. La filiation de cette famille est établie d'une façon authentique depuis *Pierre*

Provensal, procureur du Roi au présidial d'Etampes, très probablement fils de Damiens ; il fut nommé en 1556 comme représentant du Tiers pour la rédaction de la coutume d'Etampes. C'est à partir de *Jacques*, son fils, lequel fut tué par les troupes du prince de Condé en 1588, que le nom se voit écrit *Prouvensal*.

Cette famille a fourni : un président à l'élection du grenier à sel d'Etampes, mort en 1646 ; deux prévôts provinciaux des maréchaux de France à Etampes, dont l'un fut maire de cette ville en 1652 ; un président de la prévôté d'Etampes ; un naturaliste distingué, membre de l'Institut, mort en 1853. Elle compte dans les armées de terre et de mer plus de douze officiers, la plupart chevaliers de Saint-Louis, parmi lesquels on peut citer : *César-Alexandre Prouvansal de Sainvilliers*, commissaire provincial de l'artillerie en 1707 ; *Pierre Prouvansal de Sainvilliers*, capitaine de vaisseau en 1705, chevalier de Saint-Louis ; *François-César Prouvansal de Saint-Hilaire*, capitaine de vaisseau de la Compagnie des Indes, chevalier de Saint-Louis, retraité en 1740.

ARMES : *d'azur au cheval cabré d'argent.*

DE RANCOURT

ORIGINAIRE de Gien, cette famille, dont la branche de Mimérand est établie en Orléanais, porte pour armes : *d'azur à un bélier passant d'or, accompagné en chef de 2 étoiles du même.*

SAIN

SEIGNEURS DE BOIS-LE-COMTE, DES ARPENTIS, DE ROCHEFORT, D'AUTEROCHE, ETC.

CETTE famille, originaire de Châtellerault, prouve une filiation suivie depuis *René Sain*, pourvu de la charge de conseiller, secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France le 6 mai 1515. Ses descendants ont formé trois branches principales : la première, celle des seigneurs de *Bois-le-Comte*, des *Arpentis*, de *Beauregard*, de *Saint-Médard-d'Evres*, etc., établie en Touraine, subsiste encore ; la seconde, qui nous intéresse plus particulièrement habitait l'Orléanais, où elle a possédé les seigneuries de *Rochefort*, de *la Baronnie*, de *Montigny*, etc., et s'est éteinte au commencement du XVIII[e] siècle ; la troisième, celle des seigneurs d'*Auteroche*, de *Prévert*, de *Ranchoux*, etc., s'était fixée en Berry, où elle vivait encore à la fin du siècle dernier.

Ces trois branches ont donné un grand nombre d'ecclésiastiques, d'officiers et de

magistrats distingués, parmi lesquels on peut citer : *Claude Sain*, conseiller au Grand Conseil en 1590 ; *René Sain*, s^r^ de la Farinière, conseiller du Roi, président-trésorier général de France au bureau des finances de Tours, maire de cette ville en 1613 et 1614, député du bailliage de Touraine et Amboise aux Etats-Généraux en 1614 ; *René Sain*, conseiller d'Etat, grand audiencier de France (1622), intendant général des armées du Roi en Italie, mort à Turin en 1623 ; *Joseph Sain*, prêtre, docteur en théologie, directeur du séminaire de Tours, fondateur d'un grand nombre d'œuvres charitables, mort en 1708.

Cette famille compte en outre deux avocats du Roi au bureau des finances de Tours, un conseiller d'honneur au siège présidial de cette ville, deux receveurs généraux des finances en Berry, etc.

Armes : *d'azur à la fasce d'argent, chargée d'une tête de maure au naturel, tortillée d'argent ; la fasce accompagnée de 3 coquilles aussi d'argent, posées 2 et 1.*

DE SAINT-PERN

La Maison de Saint-Pern, d'ancienne chevalerie de Bretagne, est connue depuis *Quirmarhoc*, chevalier fondateur en 1050 du prieuré de Saint-Pern. Elle s'est divisée en quatre branches principales, de *Ligouyer*, de *la Tour*, du *Lattay* et de *Cohan*, dont les deux premières seules subsistent actuellement. Sa filiation est authentiquement prouvée depuis *Philippe de Saint-Pern* qui vivait dans les premières années du xiii^e^ siècle. *Pierre* et *Roland* sont témoins d'un accord, passé en 1198, entre Juhel de Mayenne et les moines du prieuré de Saint-Magloire de Lehon ; *Jean* est témoin en 1218 d'une donation au prieuré de Bécherel ; *Hervé*, écuyer, se croisa en 1248 ; *Bertrand* I, chevalier, fut parrain de Bertrand du Guesclin avec lequel il fut envoyé en ambassade en Angleterre, en 1351 ; il se signala tout particulièrement au siège de Rennes en 1357 ; *Bertrand* II, chev^r^, son fils, filleul du Connétable, lui servit de caution en 1364 et fut capitaine de la Roche-Derrien en 1371 ; *Gautier* fut évêque de Vannes en 1347, chancelier de Bretagne et ambassadeur en Angleterre en 1352 ; *Philipotte* fut élue abbesse de Saint-Georges de Rennes en 1406.

Judes-Vincent marquis *de Saint-Pern*, vicomte de la Gabetière, premier gentilhomme de la Chambre du duc de Penthièvre, lieutenant général des armées du Roi (1748), inspecteur et colonel commandant les grenadiers de France (1749), commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis (1750), inspecteur général d'infanterie (1752), gouverneur du Hanau, etc., mourut à Francfort-sur-le-Mein le 8 mars 1761, emportant dans la tombe la promesse que lui avait faite le Roi du premier bâton de maréchal de France

qui viendrait à vaquer. Il fut inhumé en grandes pompes dans la cathédrale de Francfort où son tombeau se voit encore ; *Louis-Bonaventure* comte *de Saint-Pern-Ligouyer*, inspecteur général des canonniers garde-côtes de Bretagne, lieutenant général des armées du Roi (1780), chevalier de Saint-Louis (1741).

Cette famille compte encore quatre connétables de Rennes de 1487 à 1596, dont trois chevaliers de l'ordre du Roi ; deux chevaliers de Malte en 1662 et 1748 ; deux capitaines de la noblesse de l'évêché de Saint-Malo ; un président aux Enquêtes (1679), deux conseillers (1714) et un président à mortier (1787) au Parlement de Bretagne ; trois conseillers à la Chambre des Comptes de cette province de 1640 à 1676 ; quatre pages du Roi et un page de la Reine de 1704 à 1785 ; un lieutenant des maréchaux de France à Quimper de 1758 à 1771, inspecteur général des Haras de l'évêché de Saint-Malo (1750) ; un abbé de Montbenoît, aumônier de la reine Marie Leczinska ; un membre admis aux honneurs de la Cour en 1787 ; un gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi Charles X ; un député des Côtes-du-Nord (1835-39) ; un grand nombre d'officiers de terre et de mer, dont neuf chevaliers de Saint-Louis, etc.

La Maison de Saint-Pern a possédé le comté du Bois de la Roche ; les vicomtés de Merdrignac et de la Gabetière ; la baronnie de la Hardouinaye ; les châtellenies de Ligouyer, du Lattay, de Saint-Jean et d'Aunac ; les seigneuries de Champalaune, de la Tour, de Cohan, de Brondineuf, de Couëllan, etc.

Armes : *d'azur à dix billettes percées d'argent, posées 4, 3, 2 et 1.*

Devise : *Fortiter paternus ;* aliàs : *Fortis et paternus.*

DE SARRANT

Cette famille, originaire de Guyenne, vint s'établir en Bretagne en 1678. Elle fut maintenue dans sa noblesse par l'Intendant de cette province le 12 juin 1704 et par arrêt du Parlement du 30 septembre 1770. — La branche cadette de Chambon, restée en Guyenne, fut maintenue par l'Intendant de la généralité de Montauban, le 14 octobre 1716. A cette époque, cette famille prouva une filiation suivie depuis *Etienne de Sarrant*, marié en 1543 à Marie d'Arlabos.

Elle a fourni un capitaine et gouverneur des villes et châteaux de Pontivy et de Rohan, des officiers supérieurs au régiment de Béarn, chevaliers de Saint-Louis, un conseiller au Parlement de Bretagne (1743), etc.

Armes : *d'argent au lion de gueules armé et lampassé de sable ; au chef de sable chargé de 3 étoiles d'or.*

DE SORHOËTTE

SEIGNEURS DE BEAUMONT, DU BOIS DE SOULAIRE, DE POMMERIEUX, DE LA SALLE, ETC.

UNE branche de cette famille, très anciennement connue en Béarn, vint se fixer en Anjou à la fin du XVe siècle. *Claude* fut maintenu dans sa noblesse par arrêt du Conseil du Roi du 26 avril 1670. *Jean* était, en 1610, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi ; *Pierre* fut commissaire provincial de l'artillerie, en 1620 ; un autre *Pierre* était lieutenant de l'artillerie des îles de Ré et d'Oléron, en 1698. Cette famille compte en outre un grand nombre d'officiers, un conseiller au Grand Conseil en 1728, etc.

ARMES : *d'or à un arbre de sinople, arraché de sable, au pied soutenu d'un sanglier de sable; au chef d'argent chargé d'une aigle à deux têtes éployée de sable, couronnée d'or.*

TASCHEREAU

SEIGNEURS DE BAUDRY, DE LINYÈRES, DE LA CARTE, ETC.

ORIGINAIRE de Tours, cette famille a donné un trésorier général au bureau des finances de cette ville en 1698 ; un lieutenant particulier au présidial de Tours ; un maire de cette ville en 1722 ; un lieutenant général de police de la ville de Paris, conseiller d'Etat, mort en 1755, etc.

ARMES : *de gueules à 7 macles d'or : 3, 3 et 1 ;* aliàs : *d'argent, au rosier de sinople fleuri de 3 roses de gueules sur une terrasse de sinople.*

DE LA TRONCHAYE

MARIE-ANNE DE LA TRONCHAYE était petit-fille de *François Perret*, sgr de Lezonnet, sénéchal de Ploërmel, marié le 22 juin 1664 à *Jeanne-Catherine-Renée de la Tronchaye*, héritière de sa Maison. Par lettres patentes du mois de février 1678, *François Perret* fut autorisé à changer son nom en celui *de la Tronchaye* et à prendre les armes de cette famille. *Pierre Perret*, sgr des Croslais, père de *François*, fut aussi séné-

chal de Ploërmel. *Jean Perret*, sieur du Pas-aux-Biches, son père avait été anobli par lettres du mois de mars 1611. Les Perret portaient : *D'argent à trois cœurs de gueules.*

La maison de la Tronchaye, fort ancienne, était connue depuis *Olivier*, écuyer dans la compagnie du sire de Clisson de 1375 à 1380. La filiation suivie commence à *Eon*, vivant en 1441, époux de Mahaut du Houlle. Par arrêt du 11 septembre 1670, cette famille fut maintenue dans sa noblesse *d'extraction* sur preuves remontant à 9 générations.

Armes : *D'azur à 3 fleurs de lys d'argent.*

DU VAL ou DUVAL

Cette famille a pour auteur *Etienne Duval*, originaire de Caen, anobli en 1548. Elle a produit entre autres : *Philippe Duval de Lonchal*, conseiller du Roi, trésorier général des finances à Alençon, anobli en juillet 1653 ; *François du Val*, chev^r^, sgr de Lonchal, Neauphe, Corday, etc., premier maréchal des logis du duc d'Orléans. C'était le père de *Charlotte du Val.*

Armes : *d'azur au sautoir d'or, accompagné en chef d'une croisette d'argent, en flancs et en pointe de 3 coquilles d'or.*

VALLIER

Seigneurs de Thibivilliers, de la Blinière, d'Anjou, de la Boissière, etc.

Famille distinguée de la magistrature à Paris, qui a donné des présidents aux requêtes du Palais, des conseillers d'Etat, un président à mortier au Parlement de Metz, un maître d'hôtel du Roi et un grand nombre d'officiers dont plusieurs chevaliers de Saint-Louis.

Armes : *Ecartelé aux 1 et 4 : d'azur à une fasce d'or ; aux 2 et 3 : de gueules à une colombe d'argent becquée et membrée d'or.*

DE VASSAN

Le savant bénédictin D. Caffiaux a publié, en 1775, une généalogie de cette famille, la faisant remonter, par filiation suivie, à *Dreux de Vassan*, qui vivait en 1176. D'Hozier au premier registre de son *Armorial général,* ne commence la généalogie de cette Maison qu'à partir de *Jean de Vassan*, sgr dudit lieu en Soissonnais et des fiefs d'Olie et de Fontenay, dont l'existence est prouvée à la fin du XIVe siècle.

Cette famille s'est divisée en quatre branches principales : 1° celle des seigneurs *de Crespy,* éteinte à la fin du XVIIe siècle ; 2° celle des seigneurs *de Puiseux,* dont le dernier représentant est mort en 1869 ; 3° celle des seigneurs *de Muligny*, qui disparut au commencement du XVIIIe siècle ; 4° enfin, celle des seigneurs *de Morsan,* fondue en 1713 dans les Goddes, marquis de Varennes, et en 1743 dans les Riquetti, marquis de Mirabeau.

Parmi les personnages remarquables auxquels cette maison a donné naissance on peut citer : *Zacharie* I *de Vassan*, vicomte d'Aubilly, conseiller du Roi en ses conseils, son maître d'hôtel ordinaire (1605), mestre de camp (1615), lieutenant pour le Roi de la ville et citadelle de Laon (1600), pensionnaire de S. M.; *Nicolas de Vassan*, sgr de Puiseux, vicomte d'Aubilly, son fils, conseiller du Roi en ses conseils, son maître d'hôtel ordinaire (1617), mestre de camp, capitaine et châtelain héréditaire de Viviers, gouverneur de Pont-à-Mousson ; *Pierre de Vassan*, frère du précédent, page du grand-maître de Malte en 1613, puis capitaine au régiment de Champagne, capitaine et gouverneur du petit château de Perpignan, chevalier de l'Ordre du Roi ; *Jean de Vassan*, sgr de Remimesnil, gendarme dans les compagnies du duc de Guise et du prince de Joinville, puis chevau-léger de la compagnie de Mgr le Dauphin, gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi et commissaire général des vivres ; *Jean* II *de Vassan*, sgr de Muligny, son fils, capitaine au régiment de Bettancourt (1632) et de 200 hommes de milice en Champagne, conseiller secrétaire du Roi (1643), son maître d'hôtel ordinaire (1652), maître des requêtes ordinaires de la Reine (1660) et président en l'élection de Châlons ; *Zacharie* II *de Vassan*, sgr de Puiseux et de Macquelines, d'abord page du Roi en sa Petite Ecurie en 1682, puis gentilhomme de la Manche, chambellan de Charles de France, duc de Berry, capitaine des levrettes de la Chambre du Roi et de ses grands levriers de Champagne ; *Louis-Zacharie* marquis *de Vassan*, sgr de Puiseux, maréchal de camp en 1788, chevalier de Saint-Louis.

Cette famille compte encore : un maître des requêtes mort en 1588 ; deux présidents à la Chambre des Comptes de Paris, dont un conseiller d'Etat ; deux abbés de Saint-Mesmin, conseillers, aumôniers et prédicateurs du Roi au XVIIe siècle ; un gentilhomme ordinaire de la Chambre du duc d'Alençon ; deux capitaines des deux vols pour le milan, dont l'un fut lieutenant général de la Grande Fauconnerie de France ; un capitaine des levrettes de la Chambre du Roi ; un grand nombre d'officiers, dont six au

moins furent tués à l'ennemi et parmi lesquels, outre un maréchal de camp cité plus haut, nous voyons un lieutenant-colonel au régiment du Roi (infanterie) et un brigadier d'infanterie.

ARMES : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de 2 roses d'argent et en pointe d'une coquille de même.*

DE VÉLARD

CETTE famille dont le nom se trouve écrit VELLAR, VELLARD et VÉLARD, est originaire de Bourgogne ; elle se fixa en Champagne dès la fin du XIV^e^ siècle et passa en Bourbonnais au commencement du XVI^e^ siècle. Elle fut maintenue dans sa noblesse, dans cette dernière province, par ordonnance de l'Intendant des généralités de Moulins et de Bourges du 9 avril 1667. Son premier auteur connu est *Jehan de Vélard*, receveur du comté de Rethel pour le duc de Bourgogne en 1395. Sa filiation suivie commence à *Jean de Vellar*, chev^r^, sgr de Crespy, qui servit sous Charles VIII ; mais elle n'est authentiquement prouvée qu'à partir de son petit-fils *Antoine de Vellar*, écuyer, lieutenant de la compagnie de Cent Lances du maréchal de Chabannes, vice-roi de Piémont en 1525, lequel se fixa en Bourbonnais, par suite de son mariage, vers 1528, avec Jeanne de Treille, dame de Bourbes.

Cette famille, essentiellement militaire, a fourni un grand nombre d'officiers, parmi lesquels on peut citer : *Jean de Vellar*, maréchal de camp et capitaine des gardes du duc de Mayenne en 1580 ; *Philippe de Vellar*, sgr de Paudy, né en 1645, successivement capitaine aux régiment d'Auvergne, puis du Dauphin, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1669, brigadier de la noblesse du Berry, lieutenant des maréchaux de France à Issoudun, en 1680 ; *Godefroy-Maurice de Vellar*, chev^r^, sgr de Paudy, page du Roi en sa Grande Ecurie en 1687, puis capitaine au régiment de dragons de Quercy ; *Louis-Gaspard de Vélard*, chevau-léger de la garde ordinaire du Roi, chevalier de Saint-Louis, servit à l'armée des Princes en même temps que son fils aîné, *Louis-François-Philippe*, lequel fit partie de l'expédition de Quiberon et fut fusillé en 1795.

Cette maison s'est divisée en quatre branches principales : celle de *Paudy*, l'aînée, qui s'est éteinte à la fin du XVIII^e^ siècle, après avoir donné naissance à celles d'*Anjouin* et de *Châteauvieux*, seule représentée actuellement en France ; celle de *Logère* qui finit au commencement du XVIII^e^ siècle ; et enfin celle de *Montifault*, d'où sont sortis les rameaux de *Martilly* et de *Montvicq*. De ce dernier rameau semblent issus les Velarde, d'Espagne et les Velardi, d'Italie.

ARMES : *d'azur semé de croisettes d'or, au chef de même.*

DE VERNAY

Famille ancienne de Normandie fixée dans la généralité de Caen où elle fut maintenue dans sa noblesse lors de la Réformation de 1666, après avoir fait preuve de cinq générations. Son premier auteur connu est *Roger de Vernay* qui, de concert avec Adélida de la Perrelle, sa femme, fit don, en 1247, à l'abbaye d'Ardennes de la moitié de la terre des Longschamps, située dans la paroisse de Colleville.

Armes : *d'azur à 3 fasces ondées d'argent.*

DE VILLIERS

Seigneurs de Botorhan, de Kerdrain, de Saint-Armel, etc.

Cette famille qui paraît à la Réformation de 1536 dans les paroisses de Mendon et Pluneret, évêché de Vannes, se désista de ses prétentions à la noblesse lors de la grande Réformation de 1668-71.

Armes : *Echiqueté d'argent et de gueules ; au chef d'argent chargé de deux coquilles de sable.*

DE VOLVIRE

La généalogie de l'illustre maison de Volvire ou Voluire a été établie par l'abbé le Laboureur. Ce savant auteur la fait remonter à *Ingelelme de Volvire* vivant sous le roi Robert II qui régna de 996 à 1031, et la prétend issue des anciens vicomtes de Thouars. Cette dernière hypothèse ne repose sur rien de certain. La Thaumassière et la Chesnaye des Bois ont reproduit la généalogie donnée par le Laboureur sans la contrôler. On rencontre depuis *Ingelelme* un grand nombre de *Volvire* dans les chartes des abbayes de Bois-Grolland, de Saint-Cyprien de Poitiers, d'Orbestier, de Nieul-sur-l'Autize, de Sainte-Croix de Talmond, de Maillezais, etc., des XI^e^, XII^e^ et XIII^e^ siècles ; mais nous ne croyons pas que la filiation suivie puisse être authentiquement prouvée avant *Gilbert de Volvire*, chev^r^, sgr de Chaillé, Nieul, etc., vivant dans les premières années du XIII^e^ siècle. Son petit-fils Hervé de Volvire épousa vers 1310 Anastase du Pont,

laquelle hérita de tous les biens des sires de Pontchâteau et de Fresnay. *Hervé de Volvire*, petit-fils du précédent, fut marié vers 1360 à *Aliénor de Ruffec*, dernière héritière de la maison de Ruffec, issue en ligne directe des anciens comtes d'Angoulême. Il fut stipulé dans le contrat que leurs descendants porteraient les noms et armes de Ruffec.

Parmi les illustrations de cette famille on peut citer : *Pierre de Volvire* qui se croisa en 1182 et *Hugues* en 1248 ; *Nicolas*, *Joachim* et *Renaud de Volvire*, conseillers et chambellans des ducs de Bretagne de 1417 à 1457 ; *Maurice*, *Jean* et *François de Volvire*, chambellans des rois Louis XI et Louis XII, Jean était en outre grand sénéchal de Quercy ; *Claude de Volvire*, chevalier de Malte, fut tué au fort de Saint-Elme en 1565 ; *Philippe de Volvire*, baron de Ruffec, de Saint-Brice et de Sens, vicomte du Bois de la Roche, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, conseiller d'Etat (1567), capitaine de cent hommes d'armes, gouverneur et lieutenant général de l'Angoumois, Saintonge, la Rochelle et pays d'Aunis (1570), lieutenant général du gouvernement de Bretagne (1571), chevalier du Saint-Esprit (1582), gouverneur de Guyenne (1583), qui fut assassiné à Paris en 1585 et inhumé en grandes pompes au milieu de l'église cathédrale d'Angoulême, où son tombeau se voit encore ; *Anne-Toussainte de Volvire du Bois de la Roche*, morte en odeur de sainteté en 1694.

Cette famille compte encore 4 chevaliers de l'ordre du Roi; un capitaine de cinquante hommes d'armes; un capitaine de cent cheveau-légers; un gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi ; deux maréchaux de camp et un lieutenant général, qui furent tous les trois successivement lieutenants généraux pour le Roi en Haute-Bretagne; trois conseillers d'Etat d'épée ; un mestre de camp d'infanterie, gouverneur de Ploërmel; un brigadier des armées du Roi et un grand nombre d'officiers de terre et de mer, dont plusieurs tués à l'ennemi.

Les Volvire ont pris leurs alliances dans les plus illustres familles telles que les *Pontchâteau* (1310), *Chabot* (1330), *Ruffec* (1360), *Rochefort* (vers 1400), *Comborn* (1456), *la Rochefoucauld* (1491 et 1571), *d'Amboise* (1503), *Partenay* (1515), *Rohan-Montauban* (1530), *Daillon du Lude* (1562), *Rochechouart* (1558 et 1594), *Talhouet* (1616), *Baux de Saint-Afrique* (1678), *Guémadeuc* (1711), etc.

Les principales branches de cette maison actuellement éteinte, sont : 1° la branche aînée *de Volvire* fondue au XIII^e^ siècle dans les Chabot; 2° celle de *Ruffec* fondue en 1631 dans la famille de l'Aubespine, d'où le marquisat de Ruffec passa dans la Maison des Rouvroy, ducs de Saint Simon; 3° celle du *Bois de la Roche* éteinte en 1751 et dont les biens passèrent à la marquise de Saint-Pern, née de l'Olivier de Saint-Maur, par représentation d'Agathe-Blanche de Volvire, sa grand'mère paternelle ; 4° celle de *Saint-Brice* fondue en 1644, dans la famille Guérin de la Grasserie ; 5° celle d'*Aunac* éteinte dans l'Olivier de Saint-Maur, puis Saint-Pern, en 1723 ; et 6° celle *de Brassac*, fondue en 1833 dans la famille Frotier de la Messelière. De cette dernière branche sortirent les deux rameaux *de Saint-Vincent* et *de Fonboué* qui s'éteignirent à la fin du XVIII^e^ siècle.

La maison de Volvire a possédé les marquisats de Ruffec, de Saint-Brice et du Chastelet; le comté du Bois de la Roche; les vicomtés de Loyat et de la Gabetière ; les baronnies de Fresnay et de Sens ; les châtellenies d'ancienneté de la Roche-Servière et d'Aunac; les seigneuries de Chaillé, Nieul-sur-l'Autize, Brassac, etc.

ARMES : *Burelé d'or et de gueules de 10 pièces :* La branche du Bois de la Roche portait : écartelé de *Volvire* et *Rohan-Montauban ;* sur le tout de *Volvire.*

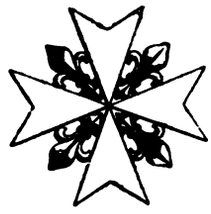

ERRATA

AUX TABLEAUX DE QUARTIERS ET AUX TABLEAUX SYNOPTIQUES

Tableau de quartiers (côté paternel). — Au 1er et au 3e degré. — *Au lieu de* : Leclerc, *lisez* : Le Clerc.

Tabl. I..... — 7e degré. — *Au lieu de* : du Poulpiquet du Halgouet, *lisez* : de Poulpiquet du Halgouet.

— 8e degré. — *Au lieu de* : **Bertrand** (1899), *lisez* : **Bertrand** (1889).

Tabl. V..... — 3e degré. — *Au lieu de* : *de Kervenoaël*, *lisez* : *de Kervenozaël*.

— 6e degré. — *Au lieu de* : de Monteort, *lisez* : de Montfort.

Tabl. VII ..... — 6e degré. — A l'article du lieut.-col. Joseph de Caqueray-V., *au lieu de* ✳, mettez : O. ✳.

— 6e degré. — A l'article de Gaston de Caqueray-V., *au lieu de* : doyen de la Faculté des lettres de Rennes, *lisez* : doyen de la Faculté de Droit de Rennes, et *ajoutez* : ✳.

— 6e degré. — *Au lieu de :* Goguet de la Salmonnière, *lisez :* Goguet de la Salmonière.

Tabl. IX..... — 6e degré. — *Mettez* une virgule entre *de Belenet* et *de Romance*.

— 6e degré. — *Au lieu de* : *White d'Albyville*, *lisez* : *Whitte d'Albyville*.

Tabl. XI..... — 5e degré. — *Au lieu de* : *de Romanec*, *lisez* : *de Romance*.

Tabl. XVI .... — 4e degré. — *Au lieu de* : *Huguet de l'Aumône*, *lisez :* *Uguet de l'Aumosne*.

— 5e degré. — *Au lieu de* : *de Moncuit*, *lisez* : *de Montcuit*.

Tabl. XX ..... — 7e degré. — A côté de Marthe de Soussay, vicomtesse de Kerdrel, *ajoutez* ses deux frères : Henri et Edouard de Soussay.

Tabl. XXII ... — 1er degré. — *Au lieu de* : 1076, *lisez* : 1706.

Tabl. XXXIII. — 6e degré. — *Au lieu de :* Im ert, baron de Balorre, *lisez* : Imbert, baron de Balorre.

Tabl. XXXIV.. — 6e degré. — *Au lieu de* : de Malher e, *lisez* : de Malherbe.

TABLE
DES NOMS DE FAMILLE

On a imprimé en caractères *italiques* les noms des familles sur lesquelles on trouvera une notice généalogique. Ces notices sont rangées par ordre alphabétique, à la suite des tableaux synoptiques.

Il n'a pas été tenu compte, pour l'ordre alphabétique, des articles : *le, la, les,* ni de la particule : *de, du des*. Les noms étrangers précédés des mots : *O', Mac. Van*, sont placés respectivement aux lettres O, M, V.

Les chiffres accompagnés d'une astérisque indiquent les numéros d'ordre des tableaux synoptiques; les chiffres suivis du signe : °, marquent les degrés où le nom est mentionné. Les degrés sont comptés en descendant.

A

Ablon (d'), *voir* de Brévedent d'Ablon.
Aboville (d'), 33*, 7°.
Abraham du Bois, 7*, 6°.
Abraham du Pordo, 17*, 1°.
Acy (d'), *voir* Cadeau d'Acy.
Adam, 29*, 7°.
Agoult (d'), 43* (1re part.), 7°.
Aignan, 40*, 6°.
Aigremonts (des), *voir* Dutertre des Aigremonts.
Albert de Luynes, de Chevreuse et de Chaulnes (d'), 26*, 4° à 7°.
Albyville (d'), *voir* Whitte d'Albyville.
Aligné de Saint-Cyran (d'), 41*, 3°.
Aligny (d'), *voir* Quarré de Château-Regnault d'Aligny.
Allemans (d'), *voir* du Lau d'Allemans.
Alleurs (des), *voir* Hardy des Alleurs.
Allonne (d'), *voir* le Duc d'Alonne.
Alouisse de Beauregard (d'), 54*, 2°.
Alphonse (d'), 41*, 3°.
Amazy (d'), *voir* Bouez d'Amazy.
Ambrugeac (d'), *voir* de Valon d'Ambrugeac.
Amé de Saint-Didier, 43* (1re part.), 6°.
Amédor de Mollans (d'), 40*, 4° à 7°.
Amelot de Chaillou, 43* (1re part.), 3 à 7°; 43* (2e part.), 3°.

Baillardel de Lareinty de Tholozan (de), 26*, 7°.
Baillarger, 43* (1re part.), 7°.
Baillencourt-Courcol (de), 9*, 6°.
Baillergeon, 25* 1°.
Baillond de Masclary, 39* (1re part.), 7°.
Bailly, 56*, 1°.
Bailly d'Inghuem (le), 33*, 6°.
Balivière (de la), *voir* le Cornu de la Balivière.
Ballainvilliers (de), *voir* Bousquet de Ballainvilliers.
Balorre (de), *voir* Imbert de Balorre.
Balue (de la), *voir* Magon de la Balue.
Banans (de), 7*, 5°.
Banchereau, 2*, 3°.
Banda (de la), *voir* d'Ochando de la Banda.
Bannoville (de), *voir* le Cauf de Bannoville.
Bar (de), 31*, 5° et 6°.
Bar de la Garde (de), 31*, 6° et 7°.
Barbara de la Belotterie de Boisséson, 5*, 7°; 6*, 3°; 7*, 5°; 9*, 6°; 10*, 3°; 11*, 5°.
Barbarin de la Martinie, 31*, 6°.
Barbier de Blignières (le), 11*, 6° et 7°.
Barbier de Lescoët (le), 1*, 6° à 8°; 2*, 3°; 3*, 4°; 4*, 3°; 9*, 4° à 6°.
Barbier de la Serre, 43* (2e part.), 6°.
Barce de Vaubertin, 52*, 2°; 53*, 1° et 2°.
Bardoul, 1*, 7°.
Bareau de Girac, 5*, 4°.
Baret de Rouvray, 29*, 7° et 8°.
Barral (de), 35*, 5° et 6°; 43* (2e part.) 4° à 7°.
Barre (de la), 54*, 2°,
Barre de Carroy (de la), 33*, 4°; 34*, 3°; 45*, 5°; 52*, 1° à 8°; 53*, 2°; 54*, 3° et 4°; 55*, 3°; 56*, 4° et 5°.
Barre de Danne (de la), *voir* Bernard de la Barre de Danne.
Barré de Saint-Venant, 33*, 6° et 7°.
Barrecourt (de), *voir* Morin de Barrecourt.
Barrin de la Galissonnière et de Fromenteau, 37*, 3°; 39* (1re part.), 1° à 3°; 39* (2e part.), 1°, 2° et 5°; 40*, 2° et 3°.
Barthélemy de Saizieu, 7*, 5°; 9*, 6°; 10*, 3°; 11*, 5°,
Bartholony, 40*, 6° et 7°.
Bartillat (de), *voir* Jehannot de Bartillat.
Barville (de), 30*, 3° et 4°.
Bas (le), 13*, 1°.
Basonnière (de), *voir* de Gauvignon de Basonnière.
Bassetière (de la), *voir* Morisson de la Bassetière.
Bastier de Bez, 43* (1re part.), 6°.
Bastier de Rainvilliers (le), 43* (1re part.), 7°.
Baudenet d'Annoux, 33*, 4°; 34*, 3°; 40*, 5°; 56*, 5° à 7°.
Baudry (de), *voir* Taschereau de Baudry.
Baugé (de), *voir* de la Ville de Baugé.
Bazillac (de), 4*, 7° et 8°.
Beauchef de Servigny, 39* (1re part.), 7°.
Beaucorps-Paransay (de), 11*, 6°.
Beaudiez (du), 1*, 7° et 8°; 11*, 6°; 45*, 3° et 4°.
Beaufief (de), *voir* Perraudeau de Beaufief.
Beaufort (de), *voir* Gouyon de Beaufort.
Beaugrenier (de), *voir* de Merlin d'Estreux de Beaugrenier.
Beaulaincourt (de), 4*, 7° et 8°.
Beaumevielle (de), *voir* de Bonnavent de Beaumevielle.
Beaumont (de), 7*, 5°; 9*, 6°; 10*, 3°; 11*, 5°.
Beaumont (de), *voir* Bonin de la Bonninière de Beaumont.
Beaumont d'Autichamp (de), 20* 7°; 43* (2e part.), 6° à 8°.
Beaupuy (de), *voir* Perrin de Beaupuy.
Beauregard (de), *voir* d'Alouisse de Beauregard, Costa de Beauregard, de Labrousse de Beauregard, Pochon de Beauregard, Savary de Beauregard et Turquet de Beauregard.

Bilioti (de), *voir* de la Volpe de Bilioti.
Billy (de), *voir* Crespin de Billy.
Biochaye (de la), *voir* Collin de la Biochaye.
Biré (de), 3*, 6°; 4*, 8°.
Biré (de), *voir* Fontaine de Biré.
Bisson de la Roque, 23*, 5°.
Bissy (de), 40*, 4°.
Bizemont (de), 33*, 6° et 7°; 34*, 3°.
Bizemont-Prunelé de Tignouville (de), 31*, 4°; 33*, 3° à 7°; 34*, 3°,
Bizien (de), 9*, 4°; 11*, 5° et 6°.
Blanc de Cloys (le), 37*, 6° à 7°; 39* (1re part.), 4°; 40*, 3°; 41*, 5°.
Blanc de la Combe (le), 7*, 6° et 7°.
Blanchard du Bois de la Musse, 39* (2e part.), 3°; 45*, 4° à 6°.
Blanchardière (de la), *voir* Poinçon de la Blanchardière.
Blancher (de), 15*, 3°; 16*, 3°.
Blanchet de la Sablière, 23*, 6°.
Blangy (de), *voir* le Vicomte de Blangy.
Blanquet du Chayla (de), 7*, 6°.
Blanquet de Rouville (de), 33*, 6° et 7°.
Blavette (de), *voir* Clément de Blavette.
Blessin (de), *voir* le Breton de Blessin.
Blie (de), 34* 6°.
Blignières (de), *voir* le Barbier de Blignières.
Blocquel de Croix de Wismes (de), 11*, 7°; 39* (1re part.), 7° et 8°.
Blois (de), 6*, 6°.
Blond du Plouy (le), 41*, 7°.
Boberil (du), 7*, 6° et 7°; 21*, 4° à 7°.
Bodin de Boisrenard (de), 30*, 3°; 31*, 4°.
Bodinat (de), 31*, 5° à 7°; 39* (2e part.), 5°.
Boëssière (de la), 5*, 4° et 5°; 6*, 3°.
Boëssière-Lennuic (de la), 39* (1re part.), 3° à 7°; 39* (2e part.), 3° et 4°.
Boigne (de), 43* (1re part.), 7° et 8°.
Bois, 7*, 6°.
Bois (du), *voir* Abraham du Bois.
Bois de la Ferronnière (du), 39* (1re part.), 4°; 39* (2e part.), 4°.
Bois de Maquillé (du), 25*, 5° et 6°; 26*, 5° et 6°.
Bois de la Musse (du), *voir* Blanchard du Bois de la Musse.
Bois de la Rongère (du), 23*, 3°.
Boisanger (de), *voir* Bréart de Boisanger.
Boisaubin (de), *voir* Ram Van Schalkwyck de Boisaubin.
Boisbaudry (du), 1*, 7° et 8°; 5*, 6°; 6*, 3°; 7*, 5°; 9*, 6°; 10*, 3°; 11*, 5°.
Boisboissel (de), 39* (2e part.), 5° à 7°.
Boiscuillé (de), *voir* de Montcuit de Boiscuillé.
Boisdulier (du), *voir* Gardin du Boisdulier.
Boisfévrier (de), *voir* de Langan de Boisfévrier.
Boisgeffroy (de), *voir* Barrin de Boisgeffroy.
Boisgelin (de), 7*, 3°.
Boisglaume (du), *voir* Drouet du Boisglaume.
Boisgourd (de), *voir* Poulain de Boisgourd.
Boisguezennec (de), *voir* de Trogoff de Boisguezennec.
Boisguion (de), 40*, 6°.
Boisjan (de), *voir* de Lambert de Boisjan.
Boislecomte (de), *voir* Martin de Boislecomte.
Boispéan (de), 5*, 4° à 7°; 6*, 3°.
Boisrenard (de), *voir* de Bodin de Boisrenard.
Boisriou (de), *voir* le Borgne de Boisriou.
Boisriou (du), *voir* de Couëssin du Boisriou.
Boisseau de Fontenay, 4*, 7°.
Boisseaux, 40*, 6°.
Boisselet, 41*, 7°.
Boisséson (de), *voir* Barbara de la Belotterie de Boisséson.
Boissieu (de), 4*, 7° et 8°.
Boissieu (de), *voir* de Salvaing de Boissieu.
Boissy (de), *voir* Boyetet de Boissy.

Boisvillette (de), *voir* Guérineau de Boisvllette.
Boitouzet d'Ormenans (de), 41*, 6°.
Bonafos (de), 3*, 4° et 5°.
Bonamour (de), *voir* de Visdelou de Bonamour.
Bonardi du Ménil (de), 55*, 4° à 7°.
Bonchamps (de), 16*, 5°.
Bonfils (de), 41*, 7°.
Bonin de la Bonninière de Beaumont, 43* (1re part.), 6° à 8°.
Bonin de la Villebouquais, 9*, 2° à 4°.
Bonnault d'Houët (de), 23*, 6°.
Bonnavent de Beaumevielle (de), 30*, 7°.
Bonneval (de), 29*, 8°; 37*, 7° et 8°; 39* (1re part.), 4°; 40*, 3°; 41*, 5°.
Bonneval (de), *voir* du Val de Bonneval.
Bonnier de la Chapelle-Coquerie, 3*, 2°; 4*, 1° et 2°.
Bonninière de Beaumont (de la), *voir* Bonin de la Bonninière de Beaumont.
Bonteville (de), *voir* Hay de Bonteville.
Boquigny, 39* (2e part.), 7°.
Borde (de la), 54*, 3° et 4°.
Borde (de la), *voir* Massuau de la Borde.
Bordes (des), *voir* de Gaullier des Bordes.
Borel de Bottemont, 10*, 5°.
Borel de Brétizel, 34*, 5° à 7°.
Borgne de Boisriou (le), 7*, 6°.
Borgne de Villandré (le), 40*, 6° et 7°.
Borie de Campagne (de la), 43* (2e part.), 7°.
Bos (du), 33*, 6° et 7°; 41*, 7°.
Boscal de Réals, 5*, 3°; 11*, 6°; 39* (2e part.), 6°.
Bosmelet (de), *voir* Thomas de Bosmelet.
Bossoreille de Ribou (de), 7*, 6° et 7°.
Bost de Gargilesse (du), *voir* du Breuil du Bost de Gargilesse.
Bot (du), 39* (1re part.), 2°; 39* (2e part.), 2° et 3°.
Bot de Coëtuhan (du), 5*, 4° et 5°; 6*, 3°.
Botdéru (du), 20*, 4°.
Bothelière (de la), *voir* du Hamel de la Bothelière.
Bothinière (de la), *voir* Cosnier de la Bothinière.
Bottemont (de), *voir* Borel de Bottemont,
Bouais de Couesbouc (du), 16*, 5°.
Bouays de la Bégassière (du), 4*, 6°; 9*, 4°; 39* (2e part.), 6° et 7°.
Bouchard de la Poterie, 4*, 6° à 8°; 30*, 6° et 7°.
Bouchu, 43* (2e part.), 5°.
Bouez d'Amazy, 54*, 5° à 7°.
Bouhier de l'Ecluse, 4*, 6°.
Boulaye (de la), *voir* Georgette du Buisson de la Boulaye.
Boulé, 54*, 4°.
Boullay (du), 11*, 5°.
Bourblanc d'Apreville (du), 3*, 4; 16*, 4°; 45*, 3°; 47*, 1° à 4°; 48*, 2°.
Bourdon (de), *voir* Chauveau de Bourdon.
Bourdonnaye-Boisry (de la), 33*, 6°.
Bourdonnaye de Montluc (de la), 1*, 6°, et *voir* de la Monneraye de la Bourdonnaye de Montluc.
Boureau de la Guérinière, 2*, 6°.
Bourgeois (le), 43* (1re part.), 8°.
Bourgevin de Vialart de Moligny, 7*, 5°.
Bousquet de Ballainvilliers, 5*, 5°.
Boussinière (de la), *voir* Prud'homme de la Boussinière.
Boutaud de Lavilléon, 33*, 6°.
Boutemont (de), *voir* Regnault de Boutemont.
Boutheiller de Châteaufort, 26*, 3°.
Bouthillon de la Serve, 43* (1re part,), 8°.
Boutray (de), 9*, 6°.
Boux de Casson, 16*, 6°.
Bouzitat de Chanay, 52*, 1°.
Boyetet de Boissy, 29*, 2°; 30*, 1° à 3°.
Boynet (de), 1*, 6°.
Brac de la Perrière, 52*, 7°.
Brancion (de), *voir* Raguet de Brancion.
Brandois (de), *voir* Foucher de Brandois.
Brangolo (de), *voir* Dondel de Brangolo.
Bréart de Boisanger, 6*, 6°; 9* 7°.

Brében (de), 39* (2e part.), 6° et 7°.
Breil du Buron (du), 21*, 3°; 23*, 1° à 4°; 24*, 2°.
Breil de Landal (du), 7*, 6°.
Breil de Pontbriand (du), 2*, 6°; 4*, 8°; 21*, 6° et 7°; 22*, 3°; 23*, 4°; 25*, 5°; 26, 6°.
Breil de Rays (du), 39* (1re part.), 6°.
Brémond d'Ars (de), 9*, 7°.
Brescanvel (de), *voir* de Poulpiquet de Brescanvel.
Bressieux (de), *voir* de Garempel de Bressieux.
Bresson et de Bresson, 40*, 5° et 6°.
Breteuil (de), *voir* le Tonnelier de Breteuil.
Breton de Blessin (le), 11*, 3° à 5°.
Breuil du Bost de Gargilesse (du), 33*, 4°; 34*, 3°; 52*, 5° et 6°; 54*, 4°; 55*, 3°; 56*, 5°.
Breuil-Hélion de Combes (du), 52*, 3°.
Brévedent d'Ablon (de), 43* (2e part.), 5° à 7°.
Briands (des), *voir* Gouyon des Briands.
Brice-Michel, 11*, 5°.
Brie de Théobon (de), 3*, 6°.
Briffe (de la), 31*, 6°.
Brillet de Candé, 13*, 5°; 21*, 1° à 7°; 22*, 2° et 3°; 23*, 4°; 25*, 4° et 5°; 26*, 5° et 6°.
Brillet de la Suzonnière, 21*, 1° et 2°.
Brion (de), *voir* de Michel du Roc de Brion.
Briot de la Mallerie, 20*, 7°.
Briottières (des), *voir* de Lesrat des Briottières.
Brissac (de), *voir* de Cossé-Brissac.
Brisson, 54*, 6°.
Broc de la Tuvellière (de), 9*, 4°.
Broc de la Ville-au-Fourrier (de), 7*, 6° et 7°.
Broglie (de), 7*, 7°; 41*, 7°.
Broglie-Revel (de), 23*, 7°; 49*, 6°.
Broise (de la), 3*, 7°.
Broons de Vauvert (de), *voir* de la Motte de Broons et de Vauvert.
Brossard du Vigneau, 45*, 2°.
Brossaud de Juigné, 25*, 5°; 26* 5°.
Brosse (de la), *voir* Paris de la Brosse de Pontceaux.
Brosses (des), *voir* de Giroult des Brosses.
Brouilhet de la Carrière, 33*, 3°; 34*, 1° à 4°.
Brouville de Malmusse (de), *voir* Colas de Brouville de Malmusse.
Bruc (de), 5*, 3°.
Brulaire, *voir* Fontaine *anciennement* Brulaire.
Brumauld de Montgazon, 30*, 6° et 7°.
Brun de Trohadio (le), 20*, 1°.
Bruneau de Vitry, 54*, 6°.
Brunes de Montlouet (de), 14*, 2°.
Bruneteau de Ste Suzanne (de), 4*, 6°.
Bruté de Rémur, 1*, 7°.
Bruwster, 33*, 6°.
Buc de Bellefonds (du), 39* (2e part.), 5°.
Buchepot (de), 23*, 6° et 7°.
Budan de Russé, 43* (1re part.), 6° et 7°.
Buisson de la Boulaye (du), *voir* Georgette du Buisson de la Boulaye.
Buisson de Courson (du), 13*, 5°.
Burdelot (de), 52*, 3°; 54*, 1° à 3°; 55*, 2° et 3°.
Buron (du), *voir* du Breil du Buron et Hersart du Buron.
Burot de Carcouët, 23*, 6°.
Burot de l'Isle, 31*, 7°.
Bussière (de la), 54*, 1°.
Bussière (de la), *voir* Cuvier de la Bussière.

C

Cabeuil (de), 43* (1re part.), 4°.
Cacqueray (de), *voir* de Caqueray.
Cacqueray de Lorme (de), 34*, 6° et 7°.
Cacqueray de Saint-Quentin (de), 34*, 3° à 5°.

Chabre (de), 39* (2e part.), 5°.
Chagot du Fays, 43* (1re part.), 5°.
Chaillou (de), *voir* Amelot de Chaillou.
Chalotais (de la), *voir* de Caradeuc de la Chalotais.
Chambly de la Charce, *voir* de la Tour du Pin-Chambly de la Charce.
Chambrun d'Uxeloup de Rosemont, 54*, 6° et 7°.
Chamerolles (de), *voir* Lambert de Chamerolles.
Chamillart (de), 40*, 1°.
Chamillart de la Suze (de), 39* (2e part.), 6° et 7°.
Chaminade, 2*, 7°.
Champ d'Assaut (du), 40*, 3°.
Champagne-Bouzey (de), 49*, 5°.
Champagny (de), *voir* Nompère de Champagny.
Champeaux (de), 3*, 3°.
Champfleur-Groustel (de), *voir* Menjot de Champfleur-Groustel.
Champvallins (de), *voir* du Gaigneau de Champvallins.
Chanay (de), *voir* Bouzitat de Chanay,
Chapelain de Gras (de), 33*, 6°.
Chapelain de Séréville, 55*, 5°.
Chapelle (de la), *voir* Sauveur de la Chapelle.
Chapelle-Coquerie (de la), *voir* Bonnier de la Chapelle-Coquerie.
Chapellier de la Varenne (le), 4*, 6°.
Chappedelaine (de), 1*, 8° ; 7*, 7°.
Charbonneau (de), 5*, 2° à 4°.
Charbonnier de la Guesnerie, 22*, 5° à 7°.
Chardon du Ranquet, 43* (1re part.), 7° et 8°.
Charette de Briord (de), 20*, 3°.
Chargères (de), 40*, 6° ; 54*, 3° à 7°.
Charles de Malmin, 34*, 4°.
Charry (de), 54*, 5°.
Chassonville (de), *voir* le Mallier de Chassonville.
Chasteigner de la Rochepozay (de), 11*, 6° et 7° ; 34*, 6° et 7°.
Chastellus (de), *voir* Guillet de Chastellus.
Chastellux (de), 40*, 6° et 7°.
Chastenet de Puységur (de), 7*, 6° ; 33*, 5° ; 41*, 7° ; 43* (1re part.), 5°.
Chat (le), 7*, 5°.
Chat de Vernée et de Tessecourt (le), 7*, 2° et 3°.
Château-Regnault d'Aligny (de), *voir* Quarré de Château-Regnault d'Aligny.
Châteaubilly (de), *voir* Landais de Châteaubilly.
Châteaufort (de), *voir* Boutheiller de Châteaufort.
Châteaugiron (de), *voir* le Prestre de Châteaugiron.
Châtelet (du), *voir* de Ferrier du Châtelet.
Chaton des Morandais, 47*, 4°.
Chaucenne (de), *voir* Pourtier de Chaucenne.
Chauchart du Mottay, 16*, 3° à 6°.
Chauff de Kerguennec (le), 3*, 3°.
Chaulieu (de), *voir* des Rotours de Chaulieu.
Chaulnes (de), *voir* d'Albert de Luynes et de Chaulnes.
Chaumonerie (de la), *voir* de Saulieu de la Chaumonerie.
Chauveau de Bourdon, 40*, 6° et 7°.
Chauvais des Possonais, 23*, 6° et 7°.
Chauvin des Orières, 39* (2e part.), 6°.
Chaux (de la), *voir* Trouillet de la Chaux.
Chayla (du), *voir* de Blanquet du Chayla.
Chazelles (de), 7*, 6°.
Chazot (de), 43* (2e part.), 6°.
Chef d'Hostel (de), 40*, 6°.
Cheffontaines (de), *voir* de Penfentenio de Cheffontaines.
Chemellier (de), *voir* Petit de Chemellier.
Chenecey de Coligny-Châtillon (de), *voir* de Pillot de Chenecey de Coligny-Châtillon.

Chérade de Montbron, 43* (1re part.), 7° et 8°.
Chéreil de la Rivière, 1*, 2° et 6° ; 2*, 1° à 7° ; 9*, 5° et 6° ; 10*, 3°.
Chérel (de), *voir* Hénin de Chérel.
Chéry (de), *voir* de Moncorps de Chéry.
Chesnay (du), *voir* Duval du Chesnay.
Chesnaye (de la), *voir* d'Ennery de la Chesnaye, Gardin de la Chesnaye et Gleyo de la Chesnaye.
Chevalier, 1*, 6°.
Chevalleries (des), *voir* Gontard des Chevalleries.
Chevasnerie (de la), *voir* Libault de la Chevasnerie.
Cheverny (de), *voir* Dufort de Cheverny.
Chevers (de), *voir* Millet de Chevers.
Cheviré (de), *voir* Moulin de Cheviré.
Chevrardière de la Grandville (de la), 40*, 6° et 7°.
Chevreuse (de), *voir* d'Albert de Luynes et de Chevreuse.
Choiseul-Daillecourt (de), 34*, 5°.
Cholet (de), 43* (1re part.), 6°.
Choppin de Seraincourt, 29*, 4° et 5° ; 30*, 3° ; 31*, 6°.
Choqueuse (de), *voir* le Caron de Choqueuse.
Chossat (de), 41*, 7°.
Chotard de la Loirie, 45*, 2° à 4°.
Choüe de la Mettrie (de la), 11*, 5° ; 13*, 5° à 7° ; 16*, 3°.
Cibon (de), 9*, 6°.
Cillart de la Villeneuve, 39* (1re part.), 4° ; 39* (2e part.), 4°.
Cintré (de), *voir* Huchet de Cintré.
Clamorgan (de), 9*, 6°.
Clavier de Miniac (le), 16*, 2° et 3°.
Clavière (de), 41*, 7°.
Clément de Beauvais, 4*, 2°.
Clément de Blavette, 29*, 6°.
Clément de Taintegnies (le), 49*, 5°.
Clerc du Cosquer de la Vieuville (le), 13*, 3° : 15° ; 1° à 3° ; 16*, 2° et 3°.
Clérembauld de Vendeuil, 41*, 3° à 5° ; 43* (2e part.), 4°.
Clerget de Saint-Léger (de), 54*, 4°.
Clésieux (du), *voir* Latimier du Clésieux.
Cleuziou (du), *voir* Raison du Cleuziou.
Clinchamp-Bellegarde (de), 39* (2e part.), 7°.
Clos de la Fonchais (des), 3*, 7°.
Clos (du), *voir* le Gris du Clos.
Cloys (de), *voir* le Blanc de Cloys.
Coatgoureden (de), 1*, 7° à 8° ; 31*, 6° ; 39* (2e part.), 3° à 6°.
Coatgourhant (de), *voir* de Loz de Coatgourhant.
Coattarel (de), 9*, 6° et 7° ; 47*, 4° à 7°.
Cochetière (de la), *voir* le Noir de la Cochetière.
Cocq de l'Ecotais (le), 7*, 4°.
Codrington, 9*, 5°.
Cœneus (de), 41*, 3°.
Coëtlosquet (du), 6*, 3°.
Coëtquen (de), *voir* du Hallay-Coëtquen.
Cohan, 47*, 5°.
Cointe (le), 42*, 1°.
Cointhe (le) *voir* le Cointe.
Coislin (de), *voir* du Cambout de Coislin.
Colas de Brouville de Malmusse, 40*, 6°.
Colas des Francs, 31*, 5°.
Coligny-Châtillon (de), *voir* de Pillot de Chenecey de Coligny-Châtillon.
Colin de la Biochaye, *voir* Collin de la Biochaye.
Collard (de), *voir* Hulot de Collard.
Colas de l'Eperonnière, 45*, 3°.
Colasseau (de), 20*, 4°.
Collet de Messine, 26*, 4°.
Collignon d'Ancy, 1*, 8° : 2*, 5°.
Collin de la Bellière, 7*, 7° ; 16*, 6° et 7°.
Collin de la Biochaye, 7*, 5° ; 9*, 5°.
Colomb (de), 54*, 7°.
Colon, 53*, 1°.
Combe (de la), *voir* le Blanc de la Combe.
Combes (de), *voir* du Breuil-Hélion de Combes.

Combles (de), 43* (1re part.), 6°.
Comeau (de), 54*, 6°.
Comminges (de), *voir* de Pechpeyrou-Comminges de Guitaut.
Conen de Prépéan, 39* (1re part.); 2° ; 39* (2e part.), 2° à 4°.
Conen de Saint-Luc, 39* (2e part.), 3° à 6° ; 43* (2e part.), 5°.
Confex de Neuilly, 35*, 5°.
Conflans (de), *voir* Fouet de Conflans.
Conny (de), 43* (2e part.), 6°.
Constantin, 2*, 7°.
Contades (de), 26*, 4° à 7°.
Contrie (de la), *voir* Béritault de la Contrie.
Coquerie (de la), *voir* Bonnier de la Chapelle-Coquerie.
Corbeau de Vaulserre, *voir* de Corbel-Corbeau de Vaulserre.
Corbel-Corbeau de Vaulserre (de), 40*, 6°.
Corbière (de la), 25*, 5° et 6° ; 26*, 5° et 6°.
Corcy (de), *voir* Hubert de Corcy.
Cordier de Bigars de la Londe (le), 39*, (1re part.), 7°.
Cormont (de), *voir* du Faur de Pibrac.
Cornay (de), *voir* de Pouilly de Cornay.
Cornot de Cussy (de), 39* (1re part.), 7°.
Cornu de Selins, 39* (2e part.), 6°.
Cornu de la Balivière (le), 40*, 5°.
Cornuau d'Offémont, 49*, 6°.
Cornulier (de), 1*, 4° et 5° ; 5*, 1° à 7° ; 6*, 1° à 3° ; 7*, 1° à 5° ; 9*, 4° à 6° ; 10*, 3° ; 11*, 4° et 5° ; 49*, 6°.
Cornulier de la Caraterie (de), 5*, 4° et 5° ; 6*, 3°.
Cornulier-Lucinière (de), 6*, 6° ; 11*, 6° ; 29*, 6° ; 34*, 3° ; 45*, 1° à 7° ; 46*, 2° et 3° ; 47*, 3° et 4° ; 49*, 4° et 5° ; 51*, 3° ; 52*, 5° et 6° ; 56*, 5° et 6°.
Cornulier de Vernay (de), 33*, 4° ; 45*, 2° et 3°.
Cortyl de Wytshowe, 39* (1re part.), 6°.
Cosnier de la Bothinière, 5*, 2°.
Cosquer (du), *voir* le Clerc du Cosquer de la Vieuville.
Cossart d'Espiès (de), 41*, 5° à 7° ; 43* (2e part.), 4°.
Costa de Beauregard, 33*, 6°.
Coste, 43* (1re part.), 7°.
Couasme (de), *voir* Goubin de Couasme.
Couasnon (de), 9*, 5°.
Couëdic de Kergoualer (du), 7*, 6° ; 45*, 6°.
Couesbouc (de), *voir* du Bouais de Couesbouc.
Couësnongle (de), *voir* Joyaut de Couësnongle.
Couëssin du Boisriou (de), 16*, 5° à 7°.
Couëtus (de), 45*, 5° à 7° ; 46*, 3° ; 47*, 4° ; 49*, 5° ; 51*, 3°.
Couffon de Kerdellech (de), 39* (2e part.), 5°.
Cougny (de), 33*, 6° et 7°.
Coulerie (de la), *voir* de Torquat de la Coulerie.
Cour (de la), *voir* Guyot de la Cour.
Courcelles (de), *voir* Jullien de Courcelles.
Courivaud (de), 2*, 6°.
Courserac (de), 39* (2e part.), 3°.
Courson (de), *voir* du Buisson de Courson.
Courson de la Villeneuve (de), 9*, 7° ; 10*, 3° ; 21*, 7° ; 22*, 3° ; 23*, 4° ; 25*, 5°.
Court de la Villethassetz (le), 9*, 4° ; 10*, 3°.
Courtil (du), *voir* Rivot du Courtil.
Courtot, 54*, 6° et 7°.
Coutance (de), *voir* Jourdain de Coutance.
Coutances (de), 13*, 6° et 7° ; 16*, 3° ; 20*, 3° ; 21*, 6° ; 22*, 3° ; 23*, 4° ; 25*, 5° ; 26*, 6°.
Couté de Paumulle du Cluzeau, 16*, 6°.
Couteulx de Canteleu (le), 43* (2e part.), 4° à 6°.
Couteulx de Caumont (le), 43* (2e part.), 6° et 7°.

Espinasse (de l'), 40*, 5° à 7°.
Espinay (de l'), *voir* Miron de l'Espinay.
Espinay-Saint-Luc (d'), 4*, 7° et 8°; 34*, 4° à 7°.
Espinoy (d'), 37*. 6°.
Espivent de Catuélan, 5*, 7° et 8°.
Espivent de la Villesboisnet, 1*, 7°; 5*, 6° à 8°; 6*, 3°; 23*, 4° à 7°.
Essars (des), 56*, 6°.
Estang (de l'), *voir* Jahan de l'Estang.
Estissac (d'), *voir* de La Rochefoucauld d'Estissac.
Estoile (de l'), 31*, 6°.
Estrées (d'), voir d'Escrots d'Estrées.
Estreux de Beaugrenier (d'), *voir* de Merlin d'Estreux de Beaugrenier.
Eyparsac (d'), *voir* Sauvage d'Eyparsac.

F

Fabroni de la Prégenterie, 46*, 3° et 4°.
Fage (de la), 5*, 7°; 6*, 3°; 7*, 5°; 9*, 6°; 10*, 3°; 11*, 5°.
Faille de Léverghem (della), 33*, 6°.
Failly (de), 55*, 4° à 6°.
Faivre d'Orcier, 40*, 6°.
Falloux (de), 5*, 6° et 7°; 6*, 3°.
Falluère (de la), *voir* le Fèvre de la Falluère.
Farcy (de), 7*, 6° et 7°.
Farcy de Pontfarcy (de), 7*, 6° et 7°.
Farcy de la Ville du Bois (de), 9*, 6° et 7°; 11*, 5°.
Farjonel d'Auterive, 37*, 2°; 38*, 1° et 2°.
Fauhé d'Isson (le), 4*, 1°.
Faur de Pibrac et de Cormont (du), 33*, 3° et 4°; 34*, 3°; 52*, 4°; 56*, 1° à 7°; 57*, 2°.
Favières (de), 37*, 7°; 39* (1re part.), 4°; 40*, 3°; 41*, 5°.
Fay de Carsix (du), 13*, 7° et 8°.
Fay de la Taillée (du), 6*, 6°.
Faynot, 51*, 3°.
Fayolle de Mellet (de), 33*, 6°.
Fays (de), *voir* Chagot de Fays.
Febvrier des Pointes, 6*, 4°.
Ferré de Péroux (de), 7*, 6° et 7°.
Ferrier du Châtelet (de), 40*, 4°.
Ferrières-Sauvebœuf (de), 25*, 7°.
Ferron (de), 11*, 6° et 7°.
Ferron du Quengo (de), 7*, 4° et 7°; 11*, 5°; 23*, 5°.
Ferronnière (de la), *voir* du Bois de la Ferronnière.
Ferté-Meung (de la), 54*, 4° et 5°.
Ferté-Senectère (de la), *voir* Thibault de la Carte de la Ferté-Senectère.
Feudée, 11*, 4°.
Fèvre de la Falluère (le), 39* (2e part.), 5°.
Fiebvre (le), *voir* le Fièvre de la Ferrière.
Fierville (de), *voir* Folliot de Fierville.
Fièvre de la Ferrière (le), 27*, 2°; 28*, 1° et 2°.
Filfied, 11*, 4°.
Fister, 40*, 6°.
Fitz-James (de), 26*, 6° et 7°.
Flèche (de la), *voir* Nouvel de la Flèche.
Fleuriot de Langle, 3*, 3°.
Floucaud de Fourcroy, 4*, 8°.
Folleville (de), *voir* le Vaillant de Folleville.
Folleville (de la), *voir* Nourri de la Folleville.
Follins (de), 7*, 6°.
Folliot de Fierville, 51*, 2°.
Fonbrune (de), *voir* Dussumier de Fonbrune.
Fonchais (de la), *voir* des Clos de la Fonchais.
Fondragon (de), *voir* Mengin de Fondragon.
Fontaine, 32*, 1°.
Fontaine de Biré, 43* (1re part.), 4°.
Fontaine-Solare (de la), 41*, 6°.
Fontaines (de), 3*, 6°.
Fontanès (de), *voir* Larderet de Fontanès.
Fontanges de Couzan (de), 33*, 7°.

Fontenay (de), *voir* Boisseau de Fontenay.
Fontenelay (de), *voir* d'Orival de Fontenelay.
Forcade de Tauzia (de la), 11*, 6°.
Forest (de la), *voir* le Roy.
Forest d'Armaillé (de la), 7*, 4° à 7°; 11*, 3°; 41*, 5° à 7°.
Forest-Divonne (de la), 40*, 7°.
Foresterie (de la), *voir* Poullain de la Foresterie.
Forestier de Vendeuvre (le), 7*, 6° et 7°; 31*, 7°.
Forge (de la), 7*, 6°.
Forges (de), *voir* Richer de Forges.
Forget (de), 41*, 2° à 5°.
Formé, 1*, 6°.
Fortemaison (de), *voir* de Toustain de Fortemaison.
Fortin de Marcenne, 13*, 3° et 4°.
Fos de Méry (du), 2*, 5°.
Fou (du), 4*, 5°.
Foucaud (de), 9*, 5° à 7°; 10*, 3°.
Foucault (de), 25*, 6° et 7°; 26*, 6°.
Fouché, 1*, 7°.
Foucher de Brandois, 25*, 7°.
Fouet de Conflans, 39* (2e part.), 6.
Fougerais (du), *voir* Thierry du Fougerais.
Fougères (de), *voir* Crublier de Fougères.
Fougeroux (de), *voir* du Hamel de Fougeroux.
Fourché de Quéhillac, 41*, 3°.
Fourcroy (de), *voir* Floucaud de Fourcroy.
Fournet (du), *voir* Dartige du Fournet.
Fournier de Bellevüe, 11*, 6° et 7°.
Fournier de Trélo, 33*, 6°.
Fraboulet de Kerléadec, 40*, 7°.
Fraguier (de), 21*, 5°.
Framery (de), 54*, 5°.
Franc (le), 11*, 2°; 12*, 1° et 2°.
France (de), 7*, 6° et 7°; 16*, 3° à 6°.
Francs (des), *voir* Colas des Francs.
Fraval (du), *voir* Tresvaux du Fraval.
Frédy (de), 34*, 6°.
Frémur (de), *voir* de la Pierre de Frémur.
Frèrejean, 43* (1re part.), 7° et 8°.
Freslon de la Freslonnière (de), 1*, 6° à 8°; 2*, 3° et 5°; 3*, 4°; 4*, 3°; 5*, 6°; 6*, 3°; 7*, 5° à 7°; 9*, 6°; 10*, 3°; 11*, 5°.
Freslon de Saint-Aubin (de), 46*, 5°.
Fresnais de Lévin, 33*, 4°; 34*, 3°; 56*, 5°.
Fresneau, 46*, 3°.
Fresnoy (de), *voir* Renaud d'Avène des Méloizes-Fresnoy.
Fretay (du), *voir* Halna du Fretay.
Fririon, 1*, 6°.
Frohen (de), *voir* Hibon de Frohen.
Froissard (de), 43* (1re part.), 6°.
Froissard-Broissia (de), 41*, 7°.
Frotter de Lesvern (le), 39* (2e part.), 5°.
Fruglaye (de la), 3*, 6°.
Fuchs, 39* (2e part.), 5° et 6°.

G

Gaigneau de Champvallins (du), 29*, 7° et 8°; 30*, 3°; 31*, 4°.
Gaignonnière (de la), *voir* du Reau de la Gaignonnière.
Gaillard de Vaucocour (de), 40*, 6° et 7°.
Gaillon (de), *voir* de Vion de Gaillon.
Galissonnière (de la), *voir* Barrin de la Galissonnière.
Galitzin, 26*, 6°.
Gallien de Chabons (de), 41*, 7°.
Gannes (de), *voir* Poullettier de Gannes.
Ganry (de la), *voir* le Lardic de la Ganry.
Garde (de la), *voir* de Bar de la Garde.
Garde-Paréol (de la), *voir* le Pelletier de Gigondas de la Garde-Paréol.
Gardilanne (de), 40*, 6°.
Gardin de la Chesnaye, 11*, 3° et 4°.
Gardin du Boisdulier, 11*, 5°.
Garempel de Bressieux (de), 43* (1re part.), 8°.
Garets (des), *voir* de Garnier des Garets.
Gargan (de), 5*, 7°; 6*, 3°; 40*, 7°; 43* (2e part.), 7° et 8°.

Gargilesse (de), *voir* du Breuil du Bost de Gargilesse.
Garnier des Garets (de), 7*, 6° et 7°.
Gasnerie (de la), *voir* Carré de la Gasnerie.
Gasser, 11*, 6°.
Gasset (du), *voir* Maujouan du Gasset.
Gasté de la Palu (de), 39* (2e part.), 7°.
Gastine (de), *voir* Poisson de Gastine.
Gastines (de), *voir* Macé de Gastines.
Gâtinais (de la), *voir* Bernard de la Gâtinais.
Gaudart d'Allaines (de), 29*, 7° et 8°; 30*, 3°; 31*, 4°; 33*, 5°; 34*, 3°; 35*, 4°; 37*, 6°; 39* (1re part.), 4°; 40*, 3°; 41*, 5°; 45*, 7°; 46*, 3°; 47*, 4°; 49*, 5°; 51*, 3°; 52*, 7° et 8°; 54*, 4°; 55*, 3°; 56*, 5°.
Gaudin de Saint-Remy, 13*, 8°.
Gaudinais (de la), *voir* Gobbé de la Gaudinais.
Gaulmyn de Beauvoir, 37*, 1°.
Gaullard, 41*, 3°.
Gaullier des Bordes (de), 29*, 8°.
Gaultier de Beauvallon, 10*, 5° à 7°.
Gaultier de Bézigny, 44*, 2°.
Gaultier de Carville, 3*, 7°.
Gaultier de Rigny, 29*, 6°.
Gaultier de Saint-Basile (de), 29*, 7° et 8°; 30*, 3°; 31*, 4°.
Gaupuceau, 13*, 6°.
Gauteraye (de la), *voir* le Cercler de la Gauteraye.
Gauvignon de Basonnière (de), 30* ,6° et 7°.
Gazeau (de), 5*, 6° et 7°; 6*, 3°.
Gellée de Prémion, 24*, 1°.
Gendre de Lormoy et d'Onzembray (le), 41*, 3°; 43* (1re part.), 1° à 3°; 43*, (2e part.), 1° à 7°; 44*, 2°.
Gennes (de), 45*, 2°; 46*, 1° et 2°.
Gensoul, 34*, 6°.
Gentil de Rosmorduc (le), 9*, 5°.
Georgette du Buisson de la Boulaye, 43* (1re part.), 6° à 8°.
Géraldin (de), 47*, 4°; 51*, 1°.
Gérard de Rayneval, 43* (2e part.), 5°.
Germain, 26*, 1°.
Germiny (de), *voir* le Bègue de Germiny.
Gervaisais (de la), *voir* Magon de la Gervaisais.
Gevigney (de), *voir* Durand de Gevigney.
Geyer d'Orth (de), 39* (2e part.), 7°.
Gibert, 34*, 5°.
Gibert (de), 43* (1re part.), 8°.
Gigli, 23*, 6°.
Gilart de Keranflec'h, 33*, 7°; 43* (1re part.), 8°.
Girac (de), *voir* Bareau de Girac.
Giroult des Brosses (de), 43* (1re part.), 7° et 8°.
Givenchy (de), *voir* Taffin de Givenchy et d'Hespel de Givenchy.
Glatigny (de), *voir* le Pelletier de Glatigny.
Gleyo de la Chesnaye, 7*, 7°.
Gobbé de la Gaudinais, 11*, 5° et 6°.
Goddes de Varennes (de), 1*, 7°.
Goësbriand (de), 39* (1re part.), 4° à 7°; 39* (2e part.), 4°.
Gogal de Toulgoët (le), 39* (2e part.), 5° et 6°.
Goguet de la Salmonière, 7*, 6°.
Goillons de l'Espère (de), 35*, 2°; 36*, 1° et 2°.
Goirand de Labaume, 33*, 7°.
Goislard de Villebresme, 7*, 6°; 29*, 5° à 8°; 30*, 3°; 31*, 4°.
Gombert de la Teisserie, 4*, 7°.
Gomont, 43* (1re part.), 7° et 8°.
Gonidec de Penlan (le), 43* (2e part.), 6° et 7°.
Gonnelieu (de), 13*, 2°; 14*, 1° et 2°.
Gontard des Chevalleries, 21*, 4°; 25*, 1° à 4°; 26*, 2° à 4°; 27*, 3°.
Gontaut-Biron (de), 26*, 5° et 6°; 40*, 7°.
Gorguette d'Argœuves (de), 41*, 7°.

Gorhey de Viomesnil (de), *voir* du Houx de Gorhey de Viomesnil.
Gouault, 34*, 1°.
Goubin de Couasme, 6*, 6° et 7°.
Goublaye de Nantois (de la), 37*, 7°.
Gouin, 2*, 2°.
Goujon de Thuisy, 34*, 5°.
Goupillère (de la), *voir* Denis de la Goupillère.
Gourcy-Récicourt (de), 7*, 6° ; 33*, 5° à 7° ; 34*, 3° ; 35*, 4°.
Gournerie (de la), *voir* Maillard de la Gournerie.
Goury des Tuileries, 39* (2e part.), 6°.
Gouvenain (de), 54*, 6° et 7°.
Gouyon de Beaufort, 16*, 5°.
Gouyon des Briands, 47*, 3° à 5°.
Gouyon de Miniac, 47*, 2° et 3°.
Gouyon de Coypel (de), 39* (1re part.), 7°.
Gouzillon de Bélizal (de), 9*, 6° et 7°.
Gouzillon de Kerméno (de), 10*, 3° ; 39* (2e part.), 6°.
Graindorge d'Orgeville du Mesnil-Durand (de), 43* (1re part.), 5° à 8°.
Grainville (de), *voir* Laigre de Grainville.
Gramedo (de), *voir* Manuel de Gramedo.
Grand de la Griolais (le), 10*, 4°.
Grandière (de la), 4*, 5°.
Grandmaison (de), *voir* Lévesque de Grandmaison.
Grandmaison de Pambour (de), *voir* Guionneau de Grandmaison de Pambour.
Grandpré (de), *voir* Laflèche de Grandpré.
Grandry (de), *voir* Berthier de Grandry.
Grandville (de), *voir* Locquet de Grandville et Robert de Grandville.
Grandville (de la), *voir* de la Chevrardière de la Grandville.
Grange (de la), *voir* Loys de la Grange.
Gras (de), *voir* de Chapelain de Gras.
Gras du Luart (le), 20*, 6° et 7° ; 40*, 7°.
Graslin de Séréac, 11*, 5° et 6°.
Grasserie (de la), *voir* Guérin de la Grasserie.
Grave (de), 9*, 6°.
Gravé de la Mancellière, 16*, 1° et 2°.
Gravier de Vergennes, 31*, 6° ; 37*, 7° et 8° ; 39* (1re part.), 4° ; 40*, 3° ; 41*, 5.
Green de Saint-Marsault, 43* (1re part.), 8°.
Grées du Lou (des), 11*, 5° à 7°.
Grémion (de), 31*, 5°.
Grenaud de Saint-Christophe (de), 43* (1re part.), 7°.
Grenédan (de), *voir* du Plessis de Grenédan.
Grenneville (de), *voir* de Muldrac de Grenneville.
Griffolet d'Aurimont (de), 39* (2e p.), 7°.
Grimaudet de Rochebouët (de), 5*, 8° ; 30*, 5° à 7°.
Grimaudet de Rouvoltz (de), 30*, 4° et 5°.
Griolais (de la), *voir* le Grand de la Griolais.
Gris du Clos (le), 39* (2e part.), 7°.
Groing de la Romagère (le), 43* (1re part.), 6° à 7°.
Grossourdy de Saint-Pierre (de), 23*, 6°.
Grout de Saint-Paër, 23*, 5°.
Gruet (le), 31*, 1°.
Guéau de Reverseaux, 34*, 3° ; 35*, 3°.
Guégot de Traoulen, 16*, 6°.
Guer (de), *voir* de Marnières de Guer.
Guérin de la Grasserie, 5*, 5° ; 6*, 3°.
Guérin de la Houssaye du Castelet, 6*, 6°.
Guérineau de Lamérie et de Boisvillette, 56*, 5° et 6°.
Guérinière (de la), *voir* Boureau de la Guérinière.
Guerne (de), *voir* Maloteau de Guerne.
Guernon (de), 13*, 7°.
Guerpel, 33*, 7°.
Guesnerie (de la), *voir* Charbonnier de la Guesnerie.
Guibourgère (de la), *voir* Camus de la Guibourgère.

Guichardaye (de la), *voir* de Carheil de la Guichardaye.
Guidfos (de), *voir* de Toulboudou de Guidfos.
Guillebon (de), 31*, 6°; 34*, 6° à 7°.
Guillet de Chastellus, 11*, 6°,
Guilloteau de Raveton, 7*, 6°.
Guillotou de Kéréver, 7*, 5°; 39* (1re part.), 6°.
Guimberteau de la Malolière, 1*, 4° à 8°; 2*, 3°; 3*, 4°; 4*, 3°.
Guinaumont (de), *voir* Loisson de Guinaumont.
Guionneau de Grandmaison de Pambour, 43* (1re part.), 7°.
Guiot d'Asnières, 2*, 5° et 6°.
Guitaut (de), *voir* de Pechpeyrou-Comminges de Guitaut.
Guitton (de), 7*, 3° à 5°.
Guy, 25*, 3°; 26*, 3°; 27*, 1° à 3°; 28*, 2°.
Guyon de Montivault, 35*, 4°; 40*, 7°; 43* (2e part.), 7° et 8°.
Guyot, 3*, 5°.
Guyot de la Cour, 39* (2e part.), 5°.
Guzman, 26*, 6°.
Gyvès de Creuzy (de), 35*, 5°.

H

Haentjens, 1*, 6° à 8°; 11*, 6°.
Halgouet (du), *voir* de Poulpiquet du Halgouet.
Hallay-Coëtquen (du), 43* (1re part.), 6°.
Hallot (de), 29*, 4°; 33*, 1° à 4°, 34*, 2e et 3°; 35*, 3° et 4°; 56*, 3°.
Halna du Fretay, 3*, 7°.
Hamel de la Bothelière (du), 5*, 5° et 6°; 6*, 3°.
Hamel de Fougeroux (du), 31*, 6° et 7°; 43* (1re part), 7°.
Hamel de Fougeroux de Denainvilliers, 29*, 6° et 7°; 30*, 3°; 31*, 4°; 33*, 5°; 34*, 3°; 35*, 4°; 37*, 6°; 39* (1re part.), 4°; 40*, 3°; 41*, 5°.
Hamelinaye (de la), *voir* Poinczon de la Blanchardière-Jan de la Hamelinaye.
Hamon de Kervers, 7*, 6° et 7°; 16*, 4° à 7°.
Han (du), 9*, 3°.
Hant (de), 16*, 6° et 7°.
Haouisée de la Villeaucomte, 16*, 6° et 7°.
Hardy des Alleurs, 37*, 7°; 39* (1re part.), 4°.
Harscouët de Saint-George, 11*, 5° à 7°; 23*, 6°.
Haudos de Possesse, 43* (2e part.), 7° et 8°.
Haugoumar des Portes, 16*, 5°.
Hauvel (du), 43* (1re part.), 7° et 8°.
Hauville, 3*, 6° et 7°.
Hay de Bonteville, 7*, 3°; 45*, 4°.
Hay des Nétumières, 5*, 3°; 7*, 1° à 7°; 8*, 2°; 33* 7°.
Hay de Tizé, 7*, 2°; 8*, 1° et 2°.
Haye (de la), 55*, 6°.
Haye (de la), *voir* de Bernabé de la Haye.
Haye-Mériais (de la), *voir* Poullain de la Haye-Mériais.
Haye d'Ommoy (de la), 55*, 5°.
Haye de Plouer (de la), 9*, 6°.
Haye Saint-Hilaire (de la), 11*, 5°.
Hédancourt (d'), *voir* Lefébure d'Hédancourt.
Hédouville (de), 40*, 5°.
Heere (de), 4*, 6°.
Héliand (d'), 21*, 3°.
Hellouin de Ménibus, 33*, 6°.
Hénin de Chérel, 4*, 6°; 29*, 6°.
Hennequin, 23*, 6°.
Henrys d'Aubigny, 33*, 6°; 43* (1re part.), 8°.
Héricart de Thury, 34*, 6°.
Hérisson de Beauvoir, 3*, 4°.
Hersart du Buron, 7*, 5° et 6°; 23*, 4° à 7°.
Hersart de la Villemarqué, 23*, 4°.
Hervé du Penhoat, 39* (1re part.), 7° et 8°.
Hervouet de la Piltière, 4*, 2°.

Hespel de Givenchy (d'), 43* (2e part.), 7°.
Heulhard de Montigny, 54*, 7°.
Hibon de Frohen, 1*, 7°.
Hiegaerts, *voir* de Pitteurs-Hiegaerts.
Hingant de Saint-Maur, 39* (2e part.), 5° à 7°.
Hoskier, 40*, 6°.
Hotman, 30*, 2°.
Houdin, 11*, 4°.
Houët (d'), *voir* de Bonnault d'Houët.
Hourmelin (du), *voir* le Normand de Lourmel du Hourmelin.
Houssaye (de la), 7*, 5°, et *voir* le Vicomte de la Houssaye.
Houssaye du Castelet (de la), *voir* Guérin de la Houssaye du Castelet.
Houx de Gorhey de Viomesnil (du), 33*, 5°.
Hubert, 13*, 1°.
Hubert de Corcy, 41*, 2°; 42*, 1° et 2°.
Huchet de la Besneraye, 9*, 4°.
Huchet de Cintré, 3*, 5° et 6°.
Hue de Montaigu, 1*, 6°; 13*, 1° à 6°; 14*, 2°; 15*, 3°; 16*, 3°; 17*, 4°; 20*, 3°; 21*, 5° et 6°; 22*, 3°; 23*, 4°; 25*, 5°; 26*, 5° et 6°.
Huet de la Tour du Breuil, 7*, 6°.
Hulot de Collard, 7*, 7°.
Huppe de Larturière (la), 7*, 7°; 16*, 6° et 7°.
Hurtrel d'Arboval, 33*, 6° et 7°.
Imbert de Balorre, 33*, 6° et 7°.
Imécourt (d'), *voir* de Vassinhac d'Imécourt.
Inghuem (d'), *voir* le Bailly d'Inghuem.
Irumberry de Salaberry (d'), 39* (2e part.), 5° et 6°; 40*, 6° et 7°; 43* (1re part.), 3°; 43* (2e part.), 3° à 8°.
Isle (d'), 31*, 6° et 7°.
Isle (de l'), *voir* Burot de l'Isle.
Isle-Adam (de), *voir* Villiers de l'Isle-Adam.
Isnards-Suze (des), 33*, 6°.
Isoard-Vauvenargues (d'), 25*, 7°.
Issoncourt (d'), *voir* de Sampigny d'Iscourt.

J

Jacobin du Dourdu et de Keramprat (le), 3*, 1°.
Jahan de l'Estang, 43* (1re part.), 6° et 7°.
Jaillard de la Marronnière, 3*, 5°; 39* (1re part.), 6°.
Jan de la Hamelinaye, *voir* Poinczon de la Blanchardière-Jan de la Hamelinaye.
Janvre de Bernay, 43* (2e part.), 5° et 6°.
Jarret de la Mairie, 30*, 6°.
Jaucourt (de), *voir* le Prestre de Jaucourt.
Javercy (de), *voir* Prouvansal de Javercy.
Jeannel, 7*, 6° et 7°.
Jeanniard du Dot, 23*, 6° et 7°.
Jégou du Laz, 39* (1re part.), 7°.
Jehannot de Bartillat, 41*, 4°.
Jennings, 43* (2e part.), 5°.
Jenzat (de), *voir* du Jouhannel de Jenzat.
Jeu (du), *voir* de Mollerat du Jeu.
Jeux (de), *voir* de Vernot de Jeux.
Joannin, 43* (1re part.), 7°.
Jocet du Quengo, 9*, 3°.
Jodon (de), 56*, 2°; 57*, 1° et 2°.
Jogues de Poinville, 31*, 3°.
Johanne de Lacarre de Saumery (de), 7*, 5°.
Johnston, 43* (1re part.), 7°.
Joly de Sailly, 43* (1re part.), 8°.
Jonchère (de la), *voir* Saget de la Jonchère.
Jordan de Sury d'Aspremont, 40*, 6° et 7°.
Josserie (de la), *voir* Dumaine de la Josserie.
Jou (de la), *voir* Cassard de la Jou.
Jouan de Kervenoaël, 39* (1re part.), 6° à 8°.
Jouenne d'Epanay, 47°, 3°.

Jouhannel de Jenzat (du), 29*, 4° et 5°; 30*, 3°; 31*, 4°.
Jourdain de Coutance, 9*, 5° et 6°; 10*, 3°; 11*, 5°.
Jourdain de Villiers, 43* (1re part.), 7° et 8°.
Joyaut de Couësnongle, 39* (1re part.), 6°; 39* (2e part.), 5° à 7°.
Joyeuse (de), *voir* Villaret de Joyeuse.
Juigné (de), 21*, 2° à 4°.
Juigné (de), *voir* Brossaud de Juigné.
Jullien de Courcelles, 6*, 5°.
Jussé (de), *voir* Viard de Jussé.

K

Kearney, 39* (2e part.), 6°.
Kerampuil (de), *voir* de Saisy de Kerampuil.
Keranflec'h (de), *voir* Gilart de Keranflec'h.
Keranflec'h-Kernezne (de), 11*, 6° et 7°.
Kerangué (de), 39* (2e part.), 5°.
Kerautem (de), 16*, 6° et *voir* de Kermerc'hou de Kerautem.
Kerbout (de), 9*, 5°.
Kerdellec (de), *voir* de Couffon de Kerdellec.
Kerdrel (de), *voir* Audren de Kerdrel.
Keréver (de), *voir* Guillotou de Keréver.
Kergariou (de), 5*, 7°; 9*, 5° à 7°; 55*, 7°.
Kergonano (de), *voir* Dondel de Kergonano.
Kergos (de), *voir* de Kernafflen de Kergos.
Kergoualer (de), *voir* du Couëdic de Kergoualer.
Kergu (de), 7*, 4°.
Kerguelen de Kerbiguet (de), 39* (2e part.), 6°.
Kerguennec (de), *voir* le Chauff de Kerguennec.
Kerguvelen, *voir* Lacaze-Kerguvelen.
Kerhorlay (de), *voir* du Vergier de Kerhorlay.
Kerjan (de), *voir* Pastour de Kerjan.
Kerjégu (de), *voir* Monjaret de Kerjégu.
Kerléadec (de), *voir* Fraboulet de Kerléadec.
Kermarec de Traurout (de), 2*, 5°; 9*, 4° et 5°; 10*, 3°.
Kermel (de), 39* (2e part.), 6° et 7°.
Kermellec (de), 29*, 5° et 6°; 30*, 3°; 31*, 4°.
Kermenguy (de), 39* (1re part.), 7° et 8°.
Kermeno (de), *voir* de Gouzillon de Kermeno.
Kermerc'hou de Kerautem (de), 39* (1re part.), 7° et 8°.
Kernafflen de Kergos (de), 22*, 7° et 8°.
Kernaour (de), *voir* Aubrée de Kernaour.
Kernier (de), *voir* le Cardinal de Kernier.
Kerouallan (de), (*Aliàs* Dandolo de Kerouallan), 11*, 6° et 7°; 39* (2e part.), 7°.
Kerouartz (de), 39* (2e part.), 6° et 7°.
Kerpoisson (de), 3*, 4°.
Kerret (de), 2*, 6°.
Kerroignant (de), 7*, 2° à 5°.
Kersauson-Kerjan (de), 6*, 4° à 7°.
Kersauson de Pennendreff (de), 6*, 6° et 7°; 11*, 7°.
Kersauson-Vieuxchastel (de), 1*, 7°; 9*, 6°.
Kertanguy (de), *voir* de Tavignon de Kertanguy.
Kerveno (de), *voir* de Lantivy de Kerveno.
Kervenoaël (de), *voir* Jouan de Kervenoaël.
Kervenozaël (de), 5*, 3°.
Kervers (de), *voir* Hamon de Kervers.
Kervyn de Lettenhove (de), 33*, 7°.
Kingston (de), voir de Pierrepont.
Kirkpartrik, 40*, 5°.

L

Laage de Bellefaye (de), 33*, 6°.
Laage de Meux (de), 29*, 7°; 31*, 4° à 7°; 37*, 6°; 39* (1re part.), 4°; 40*, 3°; 41*, 5°.
Labaume (de), *voir* Goirand de Labaume.
Labaume de Puy-Mombrun (de), *voir* de Rocher de Labaume de Puy-Mombrun.
Labbey (de), 49*, 3°.
Labbey de Druval, 55*, 6° et 7°.
Label de Lambel, 33*, 6°.
Laboureys de Puygrenier (de), 40*, 6° et 7°.
Labrousse de Beauregard (de), 40*, 6°.
Lacarre de Saumery (de), *voir* de Johanne de Lacarre de Saumery.
Lacaze-Kerguvelen, 1*, 7°.
Lachapelle (de), 43* (1re part.), 8°.
Lacoste, 7*, 7°.
Lacoste de Belcastel (de), 43* (2e part.), 6°.
Laflèche de Grandpré, 1*, 4°.
Laforterie (de), 43* (1re part.), 8°.
Lagrenée (de), 7*, 6°.
Laigre de Grainville, 13*, 7°.
Lamandour, 39* (1re part.), 7°.
Lambecke (de), *voir* Van den Hecke de Lambecke.
Lambel (de), *voir* Label de Lambel.
Lambert, 52*, 3°.
Lambert (de), 41*, 1°.
Lambert de Boisjan (de), 9*, 5° à 7°.
Lambert de Chamerolles, 13*, 6°.
Lambert de Villemare, 29*, 3° et 4°; 31*, 4°.
Lambertye (de), 4*, 7°; 30*, 5° à 7°.
Lambilly (de), 7*, 5°; 11*, 2° à 7°; 33*, 4°; 45*, 6° et 7°; 46*, 3°; 47*, 4°; 49*, 5°; 56*, 6° et 7°.
Lamérie (de), *voir* Guérineau de Lamérie.
Lamothe-Baracé (de), 4*, 6°.
Lamothe-Dreuzy (de), *voir* Aupépin de Lamothe-Dreuzy.
Lamotte (de), *voir* Paultre de Lamotte.
Lamour de Caslou, 5*, 7°; 39* (1re part.), 7° et 8°.
Lanascol (de), *voir* Quemper de Lanascol.
Lancosme (de), *voir* Savary de Lancosme.
Lancry de Pronleroy (de), 39* (2e part.), 5°.
Landais de Châteaubilly, 9*, 4°; 10*, 3°.
Landal (de), *voir* du Breil de Landal.
Lande (de la), *voir* Magon de la Lande.
Lande de Calan (de la), 3*, 5°; 9*, 4° à 6°; 10*, 3°.
Lande-Chasle (de la), *voir* Lefebvre de la Lande-Chasle.
Landelle (de la), 13*, 4° et 5°; 16*, 3°.
Landemont (de), *voir* Pantin de Landemont.
Landes (des), *voir* Bidault des Landes.
Langan (de), *voir* Tréton de Vaujuas-Langan.
Langan de Boisfévrier (de), 19*, 1°.
Langle (de), 7*, 2°, et *voir* Fleuriot de Langle.
Langle de Cary (de), 9*, 7°.
Langle de Kermorvan (de), 11*, 5°.
Langlois de la Roussière, 7*, 6°.
Languinier, 41*, 7°.
Lanjamet (de), *voir* de Vaucouleurs de Lanjamet.
Lanlay (de), *voir* le Bahezre de Lanlay.
Lanloup (de), 5*, 3° et 4°.
Lannoy (de), 39* (1re part.), 6°.
Lantivy de Kerveno (de), 39* (2e part.), 4° à 6°.
Lardenoy de la Vergne, 43* (1re part.), 7°.
Larderet de Fontanès, 43* (1re part.), 7°.
Larderet-Philibert de Fontanès, 43* (1re part.), 7° et 8°.
Lardic de la Ganry (le), 23*, 5°.
Lareinty (de), *voir* de Baillardel de Lareinty.
Largentaye (de), *voir* de Lesquen de Largentaye.
Larlan (de), 7*, 2°.

Larminat (de), 34*, 7°.
Larturière (de), *voir* la Huppe de Larturière.
Lastic (de), 40*, 6° et 7°.
Latimier du Clésieux, 1*, 6°.
Lattay (du), *voir* de Saint-Pern du Lattay.
Lau d'Allemans (du), 37*, 4°.
Laubespin (de) *voir* Mouchet de Battefort de Laubespin.
Laudonnière (de), *voir* Augry de Laudonnière.
Laugier, 39* (2e part.), 4°.
Launay (de), 39* (2e part.), 6°.
Launay (de), *voir* Gontard des Chevalleries.
Laurens (de), 5*, 7°; 6*, 3°; 7*, 5°; 9*, 6°; 10*, 3°; 11*, 5°.
Lauriston (de), *voir* Law de Lauriston.
Lauzanne (de), 7*, 4° et 5°.
Lavau (de), 40*, 5°; 43*(2e part.), 6° à 8°.
Lavaublanche (de), *voir* Esmoingt de Lavaublanche.
Lavaulx de Vrécourt (de), 40*, 2° et 3°.
Lavernette Saint-Maurice (de), *voir* Bernard de Lavernette Saint-Maurice.
Lavilléon (de), *voir* Boutaud de Lavilléon.
Law de Lauriston, 45*, 5°.
Laz (du), *voir* Jégou du Laz.
Leclerc, 39* (2e part.), 7°; 46*, 2°.
Lécluse de Longraye (de), 16*, 6° et 7°.
Leconte-Hay-Férière, 10*, 6°.
Lefébure d'Hédancourt, 5*, 7°.
Lefebvre de la Lande-Chasle, 22*, 4°.
Lefebvre de Saint-Germain, 41*, 7°.
Lefèvre, 23*, 6° et 7°.
Legé, 39* (2e part.), 3°.
Legouzronc, 11*, 5°.
Lehellec (de), *voir* Le Mintier de Lehellec.
Lemo (de), *voir* le Douarain de Lemo.
Lemoine, 55*, 6°.
Lemonnier, 39* (2e part.), 7°.
Lenferna (de), 54*, 5° à 7°.
Léon des Ormeaux (de), 23*, 6°.
Léon de Treverret, 39*, (1re part.), 7° et 8°.
Lepic, 35*, 6° à 7°.
Lépinette le Mairat, 43* (1re part.), 2°; 44*, 1° à 3°.
Lesbaupin, 39* (2e part.), 7°.
Lescoët (de), *voir* Barbier de Lescoët.
Lescouët (de), *voir* Rouxel de Lescouët.
Lesparda (de, 35*, 4° et 5°.
Lespinay de Marteville de Pancy (de), 11*, 7°.
Lesquen de Largentaye (de), 47*, 4°.
Lesquen du Plessis-Casso (de), 43* (1re part.), 7°.
Lesquen de Saint-Lormel (de), 16*, 4°.
Lesrat des Briottières (de), 7*, 3° et 4°.
Lessey (de), *voir* Desplanques de Lessey.
Lestanville (de), *voir* Lucas de Lestanville.
Lestrade (de), 40*, 4° et 5°.
Lestre du Saussois, 40*, 5°.
Lesvern (de), *voir* le Frotter de Lesvern.
Lettenhove (de), *voir* de Kervyn de Lettenhove.
Leudeville (de), *voir* Petit de Leudeville.
Leusse (de), 9*, 7°.
Levastre, 23*, 3° et 4°.
Léverghem (de), *voir* della Faille de Leverghem.
Lévesque de Grandmaison; 33*, 2°.
Lévin (de), *voir* Fresnais de Lévin.
Libault de la Chevasnerie, 11*, 7°.
Libault de la Templerie, 45*, 1°.
Lignac (de), *voir* Babin de Lignac.
Lignemare (de), *voir* de Croutelles de Lignemare.
Ligouyer (de), *voir* de Saint-Pern de Ligouyer et Desmier de Ligouyer.
Lillers (de), *voir* le Duc de Lillers.
Linetière (de), *voir* Thabaud de Linetière.
Liscouët (du), *voir* du Bahuno du Liscouët.
Locquet de Grandville, 1*, 5° et 6°; 2*, 3°; 3*, 4°; 4*, 3°.
Loge (de la), *voir* Cassin de la Loge.

Loirie (de la), *voir* Chotard de la Loirie.
Loisson de Guinaumont, 40*, 6° et 7°.
Loisy (de), *voir* de Carrelet de Loisy.
Lombise (de), *voir* de Thiennes de Lombise.
Lonchal (de), *voir* du Val de Lonchal.
Londe (de la), *voir* le Cordier de Bigars de la Londe et Senot de la Londe.
Longeville (de), *voir* Mareschal de Longeville.
Longraye (de), *voir* de Lécluse de Longraye.
Longueau de Saint-Michel, 35*, 3°.
Longviliers de Poincy de Bellebrune (de), 9*, 3°.
Lonjon (de), 5*, 6° et 7°; 6*, 3°; 7*, 5°; 9*, 6°; 10*, 3°; 11*, 5°.
Loppin de Montmort, 5*, 6°.
Lorgeril (de), 1*, 7° et 8°; 2*, 3°; 3*, 4°; 4*, 3°; 5*, 6°; 6*, 3°; 7*, 3° à 7°; 9*, 6°; 10*, 3°; 11*, 5°; 16*, 6°; 30*, 7°.
Lorme (de), *voir* de Cacqueray de Lorme.
Lormoy (de), *voir* le Gendre de Lormoy.
Lostange de Saint-Alvère (de), 4*, 7°; 23*, 5°.
Lou (du), *voir* Aubert du Lou.
Louail de la Saudrais, 45*, 2° et 3°.
Loubat, 40*, 5°.
Louët de Terrouenne, 33*, 5° à 7°, 34*, 3°; 35*, 4°.
Loup de la Biliais (le), 5*, 6° et 7°; 6*, 3°; 11*, 6° et 7°; 39* (1re part.), 5° à 8°.
Lourmel du Hourmelin (de), *voir* le Normand de Lourmel du Hourmelin.
Loury du Puy, 33*, 5°.
Louvières (de), *voir* de Pierres de Louvières.
Loys de la Grange, 7*, 5°.
Loz de Coatgourhant (de), 5*, 5°; 6*, 3°.
Lozé (de), *voir* Tripier de Lozé.
Luart (du), *voir* le Gras du Luart.
Lucas de Couville, 39* (1re part.), 1*, 7°.
Lucas de Lestanville, 41*, 7°.
Lucq de Dyors, 40*, 6°.
Lucy-le-Bois (de), *voir* Richer de Lucy-le-Bois.
Lude (du), *voir* Egrot du Lude.
Luigné (de), *voir* Dean de Luigné.
Lumeau (de), *voir* Pasquier de Lumeau.
Lunas d'Espeuilles (de), *voir* de Viel de Lunas d'Espeuilles.
Luppé (de), 49*, 6° et 7°; 51*, 3°.
Lusançay (de), *voir* Carré de Lusançay.
Luynes (de), *voir* d'Albert de Luynes.
Lyon (du), 5*, 7°; 6*, 3°; 7*, 5°; 9*, 6°; 10*, 3°; 11*, 5°.

M

Mabille de la Paumelière, 29*, 7° et 8°; 30*, 3°; 31*, 4°.
Mac Guir de Crux, 33*, 6°.
Macé de Gastines, 33*, 7°.
Macklot (de), 7*, 5°; 41*, 4° et 5°; 43* (2e part.), 4°.
Mac-Mahon (de), 49*, 6°.
Magon de la Balue, 9*, 3° et 4°; 11*, 1° à 7°; 12*, 2°.
Magon de la Blinais, 11*, 2°.
Magon du Bos, 11*, 4°.
Magon de la Gervaisais, 1*, 5°.
Magon de la Lande, 1*, 4°.
Magon de Saint-Elier, 9*, 4° et 7°.
Magon de la Vieuville, 9*, 5° et 6°; 10*, 3°.
Magon de la Villehuchet, 1*, 7° et 8°; 9*, 4°; 11*, 4° à 7°; 13*, 6°.
Maignan de l'Ecorce (le), 7*, 6° et 7°.
Maillard de la Gournerie, 7*, 6°.
Maillé de la Tour Landry (de), 40*, 7°.
Mailly-Rubempré (de), 20*, 3°.
Maindreville (de), *voir* Doé de Maindreville.
Mairat (le), *voir* Lépinette le Mairat.
Mairie (de la), *voir* Jarret de la Mairie.
Maisonneuve (de), *voir* Pougin de Maisonneuve.
Malartic (de), *voir* de Maurès de Malartic.
Maleyssie (de), *voir* Tardieu de Maleyssie.

Malherbe (de), 34*, 6° et 7°.
Mallard, 55*, 5°.
Mallerie (de la), *voir* Briot de la Mallerie.
Mallier de Chassonville (le), 5*, 3° et 4° ; 6*, 3°.
Malmin (de), *voir* Charles de Malmin.
Malmusse (de), *voir* Colas de Brouville de Malmusse.
Malortie (de), 37*, 7° et 8° ; 39* (1re part.), 4° ; 40*, 3° ; 41*, 5°.
Maloteau de Guerne, 41*, 6°.
Mancellière (de la), *voir* Gravé de la Mancellière et de Tesson de la Mancellière.
Mandell d'Ecosse de la Tour-Maubourg (de), 5*, 7°.
Mandres (de), *voir* Rozat de Mandres.
Manuel de Gramedo, 40 *, 6°.
Maquillé (de), *voir* du Bois de Maquillé.
Marcant (de), 43*, (1re part.), 4°.
Marcenne (de), *voir* Fortin de Marcenne.
Maré (de), 4 *, 6°.
Mareschal (le), 33 *, 6° et 7° ; 34 *, 3° ; 35 *, 4°.
Mareschal de Longeville, 41*, 5° à 7° ; 43* (2e part.), 4°.
Marion, 8 *, 2°.
Marnières de Guer (de), 1 *, 6° ; 7 *, 5° ; 9 *, 6° et 7°.
Marolles (de), *voir* Martin de Marolles.
Marquier de Dampierre, 13 *, 2° et 6°.
Marre (de la), 7 *, 5°.
Marronnière (de la), *voir* Jaillard de la Marronnière.
Martel (de), 5 *, 4° à 5° ; 6 *, 3° ; 11 *, 5° ; 43 *, (2e part.), 4° ; 46*, 4° et 5°.
Martillat (de), *voir* Enjobert de Martillat.
Martin, 9 *, 6° et 7° ; 10 *, 3° ; 11 *, 5°.
Martin de Boislecomte, 29 *, 6°,
Martin de Marolles, 21 *, 7° ; 22 *, 3° ; 23 *, 4° ; 25 * 5°.
Martineng (de), 43*, (2e part.), 5° à 7°.
Martinie (de la), *voir* Barbarin de la Martinie.
Martroy (du), *voir* Camus du Martroy.
Masclary (de), *voir* Baillond de Masclary.
Mascureau (de), 30 *, 7°.
Massardière (de la), *voir* Delavau de Treffort de la Massardière.
Masson d'Esclans, 43 *, (1re part.), 5°.
Masson de Meslay. 11 *, 3°.
Massuau de la Borde, 31 *, 2° ; 32 *, 1° et 2°.
Massuau de Villars, 31 *, 2°.
Mathan (de), 33 *, 6°.
Mathieu de Vienne, 33 *, 6°.
Matz (du), *voir* Rado du Matz.
Maud'huy (de), 39 *, (2e part), 5° et 6°.
Mauduit du Plessix (de), 3*, 6° et 7° ; 5 *, 7°.
Maujouan du Gasset, 3 *, 6° et 7°.
Maulbon d'Arbaumont, 41 *, 7°.
Mauléon (de), 5*, 6° et 7° ; 6*, 3° ; 7 * 5° ; 9 *, 6° ; 10 *, 3° ; 11 *, 5°.
Maurès de Malartic (de), 40 *, 5° et 6°.
Maussion de Candé (de), 7 *, 6° et 7° ; 33 *, 5°.
Mazenod (de), 40 *, 6° et 7°.
Mazurier, 40*, 6°.
Méhérenc de Saint-Pierre (de), 5*, 7° et 8° ; 6 *, 3°.
Mélient (de), 23 *, 5°.
Mellet (de), *voir* de Fayolle de Mellet.
Méloizes-Fresnoy (des), *voir* Renaud d'Avène des Méloizes-Fresnoy.
Men (le), 39 *, (2e part.), 6°.
Mengin de Fondragon, 40 *, 5° à 7°.
Ménibus (de), *voir* Hellouin de Ménibus.
Ménil (du), *voir* de Bonardi du Ménil.
Menjot de Champfleur-Groustel, 43 *, (1re part.), 6° à 8°.
Menou (de), 1 *, 7° ; 7 *, 5° à 7°.
Menyer de Vallancourt, 7 *, 4°,
Merdy de Catuélan (du), 5*, 3° à 7° ; 6*, 3°.
Méré (de), *voir* le Doulcet de Méré.
Merlin d'Estreux de Beaugrenier (de), 40 *, 7°.
Merona (de), *voir* Tissot de Merona.
Merot, 4 *, 4°.

Méry (de), *voir* du Fos de Méry.
Meslay (de), *voir* Masson de Meslay.
Mesliers (des), *voir* Patas des Mesliers.
Mesmon (de), *voir* de Romance de Mesmon.
Mesnières (de), *voir* Durey de Mesnières.
Mesnil-Durand (du), *voir* de Graindorge d'Orgeville du Mesnil-Durand.
Messine (de), *voir* Collet de Messine.
Messuzière (de la), *voir* Aubin de la Messuzière.
Mettrie (de la), *voir* de la Choüe de la Mettrie.
Meux (de), *voir* de Laage de Meux.
Meyronnet (de), 40*, 4°.
Michel, 12*, 1°.
Michel de Monthuchon, 3*, 5° à 7°; 11*, 5°; 43* (1re part.), 7°.
Michel du Roc de Brion (de), 31*, 5° et 6°.
Millet de Chevers, 40*, 4°.
Miniac (de), 33*, 7°, et *voir* le Clavier de Miniac et Gouyon de Miniac.
Mintier de Lehellec (le), 3*, 6°.
Mintier de la Motte-Basse (le), 16*, 5° et 6°.
Mintier de Saint-André (le), 9*, 6°.
Miron d'Aussy, 25*, 7° et 8°.
Miron de l'Espinay, 41*, 5°.
Miscault (de), 33*, 7°.
Mitouflet, 43* (1re part.), 6°.
Moligny (de), *voir* Bourgevin de Vialart de Moligny.
Mollans (de), *voir* d'Amédor de Mollans.
Mollerat du Jeu (de), 40*, 6°.
Moncla (de), *voir* Benquet de Moncla.
Monclin (de), *voir* Thiérion de Monclin.
Moncorps de Chéry (de), 54*, 4° à 7°.
Mondoret (de), *voir* le Pourceau de Mondoret.
Monfoy de Bertrix, 52*, 5°.
Moniès de Sagazan (le), 7*, 6° et 7°.
Monjarret de Kerjégu, 11*, 7°.
Monneraye (de la), 11*, 6° et 7°.
Monneraye de la Bourdonnaye de Montluc (de la), 5*, 8°; 11*, 6° et 7°.
Monspey (de), 33*, 5°.
Montaigu (de), 40*, 6° et 7°.
Montaigu (de), *voir* Hue de Montaigu, Poisson de Montaigu et Renouard de Montaigu.
Montauban (de), *voir* Drouet de Montauban.
Montaudouin (de), 5*, 5°.
Montbel (de), 29*, 5° à 7°; 30*, 3°; 31*, 4°; 37*, 1° à 6°; 38*, 2°; 39* (1re part.), 3° et 4°; 40*, 3°; 41*, 4° et 5°; 43* (2e part.), 4°.
Montbourcher du Bordage (de), 7*, 4°.
Montbron (de), *voir* Chérade de Montbron.
Montcorps (de), *voir* de Savigny de Montcorps.
Montcuit de Boiscuillé (de), 5*, 6°; 6*, 3°; 16*, 5°.
Montebise (de), *voir* Bernard de Montebise.
Montées (des), *voir* Crignon des Montées.
Monterno (de), *voir* Penet de Monterno.
Montesson (de), 21*, 4°.
Montferrand (de), *voir* de Monthérot de Montferrand.
Montfort (de), 5*, 4° à 6°; 6*, 3°; 16*, 7°.
Montfort (de), *voir* de Tholozan de Montfort.
Montgazon (de), *voir* Brumauld de Montgazon.
Montgermont (de), *voir* le Beuf de Montgermont.
Monthérot de Montferrand (de), 43* (1re part.), 7°.
Monthuchon (de), *voir* Michel de Monthuchon.
Monti (de), 1*, 4° à 7°; 4*, 2°; 5*, 6°; 6*, 3°; 7*, 5° et 6°; 9*, 5° et 6°; 10*, 3°; 11*, 5°; 45*, 6° et 7°.
Monti de Rezé (de), 11*, 6° et 7°; 34*, 5° à 7°.

Montigny (de), 17*, 3° ; 19*, 1° à 3° ; 20*, 2° ; 34*, 3°.
Montigny (de), *voir* Heulhard de Montigny et Sain de Montigny.
Montigny le Boulanger (de), 23*, 5°.
Montlaur (de), *voir* de Villardy de Montlaur.
Montlivault (de), *voir* Guyon de Montlivault.
Montlouet (de), *voir* de Brunes de Montlouet.
Montluc (de), *voir* de la Bourdonnaye de Montluc.
Montmorel (de), *voir* de Raguenel de Montmorel.
Montmort (de), *voir* Loppin de Montmort.
Montmort du Dognon (de), *voir* Rémond de Montmort du Dognon.
Montor (de), *voir* Artaud de Montor.
Montplacé (de), 21*, 2° ; 22*, 1° et 2°.
Montrichard (de), 49*, 6°.
Montrognon de Salvert (de), 40*, 6° et 7° ; 52*, 6°.
Montsorbier (de), 5*, 6°.
Morandais (des), *voir* Chaton des Morandais.
Morandaye (de la), *voir* le Vayer de la Morandaye.
Moras (de), *voir* Picot de Moras.
Moreau, 23*, 6° et 7°.
Moreau de Bellaing, 40*, 4°.
Moreau de Faverney, 34*, 4° à 6°.
Moreau de la Roche-Musset, 48*, 1°.
Moré de Pontgibaud (de), 37*, 7° et 8° ; 39* (1re part.), 4° ; 40*, 3° ; 41*, 5°.
Morel de la Motte, 5*, 3° à 4° ; 6*, 3°.
Morel de Putanges (de), 41*, 2°.
Moret, 54*, 6°.
Moret (de), *voir* Seurrat de Moret.
Morin (de), 33*, 6° et 7°.
Morin de Barrecourt et de Sainte-Colombe, 54*, 2° ; 55*, 1° à 4°.
Morisson de la Bassetière, 39* (1re part.), 6° à 8°.
Mornay-Soult de Dalmatie (de), 40*, 6°.
Morvan, 2*, 7°.
Motey (du), *voir* Renault du Motey.
Mottay (du), *voir* Chauchart du Mottay.
Motte (de la), *voir* Morel de la Motte.
Motte d'Aubigné (de la), 46*, 2° et 3°.
Motte-Basse (de la), *voir* le Mintier de la Motte-Basse.
Motte de Broons de Vauvert (de la), 9*, 6° et 7° ; 10*, 3° ; 11*, 5° ; 16*, 4° à 7°.
Motte-Colas (de la), *voir* le Restif de la Motte-Colas.
Motte de la Motte-Rouge (de la), 11*, 5°.
Motte-Rouge (de la), *voir* de la Motte de la Motte-Rouge.
Mouchet de Battefort de Laubespin, 26*, 5°.
Mouësan de la Villerouët, 11*, 4° à 7°.
Moulignon (de), *voir* Dubois de Moulignon.
Moulin de Cheviré, 4*, 2° et 3°.
Moulins (de), *voir* Ernault de Moulins.
Moulins de Rochefort (de), 37*, 7° et 8° ; 39* (1re part.), 4° ; 40*, 3° ; 41*, 5°.
Moussaye (de la), 7*, 4° ; 16*, 6°.
Moustier (de), 37*, 3° et 4°.
Moustier (du), *voir* Dumoustier.
Moustier de Canchy (du), 55*, 6° et 7°.
Muldrac de Grenneville (de), 51*, 2°.
Mullot de Villenaut (de), 54* 3° à 7°.
Musnier de Pleignes, 43* (1re part.), 8°.
Mutel (du), *voir* David du Mutel.
Myre (de la), 26*, 5°.

N

Nacquard (de) 1*, 6°
Nantois (de), *voir* de la Goublaye de Nantois.
Narcé (de), *voir* Aveline de Narcé.
Nazon (de), 41*, 4° à 6° ; 43* (2e part.), 4°.
Nelet, 11*, 4°.
Nétumières (des), *voir* Hay des Nétumières.

Neuilly (de), *voir* Confex de Neuilly.
Nicolay (de), 26*, 6°.
Nicole du Plessis, 33*, 2°.
Nieuil (de), *voir* Poute de Nieuil.
Noailles (de), 26*, 7°.
Noblet de la Rochetulon (de), *voir* Thibaud de Noblet de la Rochetulon.
Noché d'Aulnay, 40*, 6° et 7°.
Noël, 35*, 6°.
Noël des Vergers, 43* (1re part.), 6°.
Noir (le), 38*, 1°.
Noir de la Cochetière (le), 33*, 6° et 7°.
Noiron (de), *voir* Bertheault de Noiron.
Nompère de Champagny, 39* (2e part.), 6°.
Normand de Lourmel du Hourmelin (le), 39* (2e part.), 7°.
Nos (des), 4*, 7° et 8°.
Noue (de la), 2*, 4°; 16*, 7°.
Nouhes (des), 7*, 6°.
Nourri de la Folleville, 55*, 3°.
Nouvel de la Flèche, 2*, 6° et 7°.
Nouvellon, 29*, 7°; 45*, 6°.

O

Oberkampf, 35*, 6°.
Ochando de la Banda (d'), 33*, 6°.
O'Donnel, 40*, 5°.
Offémont (d), *voir* Cornuau d'Offémont.
Oilliamson (d'), 9*, 6°; 11*, 5°; 45*, 4°; 49*, 1° à 7°; 50*, 1° à 3°; 51*, 2°.
O'Kennedy, 43* (1re part.), 6°.
Olivier de Lochrist et de Saint-Maur (de l'), 9*, 2°; 10*, 1° et 2°.
Ollone (d'), 22*, 8°.
Ommoy (d), *voir* de la Haye d'Ommoy.
Onzenbray (d'), *voir* le Gendre de Lormoy et d'Onzenbray et Pajot d'Onzenbray.
Orain de la Villemartin, 2*, 2°.
Orcier (d'), *voir* Faivre d'Orcier.
Orgeville du Mesnil-Durand (d'), *voir* de Graindorge-d'Orgeville du Mesnil-Durand.
Orières (des), *voir* Chauvin des Orières,
Orival de Fontenelay (d'), 41*, 7°.
Ormeaux (des), *voir* Crignon des Ormeaux et de Léon des Ormeaux.
Ormenans (d'), *voir* de Boitouzet d'Ormenans.
O'Rourke, 4*, 4°.
Orsanne (d'), 33*, 7°.
Orsay (d'), *voir* Dangé d'Orsay.
Orth (d'), *voir* de Geyer d'Orth.
Oyron (d'), 33*, 6°,
Ozouville-Trémigon (d'), 4*, 8°.

P

Pagerie (de la), *voir* Tascher de la Pagerie.
Paimparay, 1*, 5°.
Pajot d'Onzenbray, 43* (1re part.), 1°; 43* (2e part.), 1°.
Palice (de la), *voir* de Chabannes-Curton de la Palice.
Palu (de la), *voir* de Gasté de la Palu.
Palys (de), 40*, 7°.
Pambour (de), *voir* Guionneau de Grandmaison de Pambour.
Pancy (de), *voir* de Lespinay de Marteville de Pancy.
Panouse (de la), 33*, 7°; 40*, 7°.
Pantin de Landemont, 33*, 4° à 7°; 34*, 3°; 35*, 4°.
Papiau de la Verrie, 23*, 5°.
Pâquerie (de la), 39* (2e part.), 3°.
Parcevaux (de), 39* (1re part.), 5° à 8°.
Pardieu (de), 31*, 7°.
Parent, 55*, 4°.
Paris de la Brosse de Ponceaux (de), 5*, 5° à 7°; 6*, 3°.
Pascal, 2*, 4°.
Pasqueray du Rouzay, 22*, 7°.
Pasquier de Lumeau, 31*, 5° à 7°.
Pastour dc Kerjan, 39* (1re part.), 5°.
Patas des Meslier, 29*, 4° et 5°; 30*, 3°; 31*, 4°.

Patouillet de Déservillers (de), 40*, 4° à 7° ; 43* (2e part.), 6° et 7°.
Paultre de Lamotte, 5*, 7° et 8° ; 6*, 3° ; 30*, 6°.
Paumelière (de la), *voir* Mabille la Paumelière.
Paumulle (de), *voir* Couté de Paumulle.
Pavans de Ceccaty, 11*, 3°.
Payen de Chavoy, 13*, 6° et 7°.
Péan de Pontfilly, 39* (2e part), 6°.
Pechpeyrou-Comminges de Guitaut (de), 39* (1re part.), 2° ; 39* (2e part.), 2° ; 40*, 1° à 7° ; 43* (2e part), 6°.
Pecquot de Saint-Maurice, 44*, 2°.
Pellerin de la Vergne, 1*, 6° à 8°.
Pelletier de Gigondas de la Garde-Paréol (le), 7*, 5°.
Pelletier de Glatigny (le), 33*, 6°.
Pelletier des Tournelles (le), 21*, 6°.
Peltier de l'Aunerie (le), 9*, 5°.
Penet de Monterno, 43* (2e part.), 6° à 8°.
Penfentenio de Cheffontaines (de), 11*, 7°.
Penguilly (de), *voir* le Bel de Penguilly,
Penhoat (du), *voir* Hervé de Penhoat.
Penlan (de), *voir* le Gonidec de Penlan.
Pennelé (de), *voir* le Bihan de Pennelé.
Penvern (de), *voir* du Pérenno de Penvern.
Père (le), 31*, 7°.
Pérenno de Penvern (du), 3*, 2°.
Pérez, 45*, 6° et 7° ; 46*, 3° ; 47*, 4° ; 49*, 5°.
Péroux (de), *voir* de Ferré de Péroux.
Perraudeau de Beaufief, 39* (2e part.), 5°.
Perrée de la Villestreux, 4*, 4°.
Perret, 17*, 2° ; 18*, 1° et 2°.
Perrien de Crenan (de), 5*, 6° et 7° ; 6*, 3° ; 11*, 6° ; 23*, 6°.
Perrière (de la), *voir* Baguenault de la Perrière, Brac de la Perrière et Gontard de la Perrière.
Perrin de Beaupuy, 16*, 6°.
Perrin de Bellune, 43*, (2e part.), 4°.
Perrinelle Dumay (de), 34*, 5° à 7° ; 43* (2e part.), 7°.
Pervenchère (de la), *voir* Richard de la Pervenchère.
Peting de Vaulgrenant, 40*, 7°.
Petit, 39* (2e part.), 7°
Petit-Bois (du), *voir* Pinot du Petit-Bois.
Petit de Chemellier, 22*, 6°.
Petit de Leudeville, 23*, 5°.
Peufeilhoux (de), *voir* Villatte de Peufeilhoux.
Peyrard, 7*, 5° à 7°.
Peyret de Villard (de), 43* (2e part.), 7°.
Peyruis (de), *voir* de Vitton de Peyruis.
Philibert de Fontanès, *voir* Larderet-Philibert de Fontanès.
Pibrac (de), *voir* du Faur de Pibrac.
Picart, 23*, 6°.
Piccolomini Salamoneschi d'Aragona, 23*, 5° à 7°.
Pichon-Longueville (de), 5*, 8° ; 9*, 7°.
Picot de Moras, 43* (1re part.), 8°.
Picot de Plédran, 5*, 6° et 7° ; 9*, 5° ; 16*, 5°.
Pierre de Frémur (de la), 4*, 7°.
Pierrepont (de), 50*, 2° ; 51*, 1° à 3°.
Pierres de Louvières (de), 40*, 7°.
Piet de Beaurepaire, 5*, 8°.
Pillot de Chenecey de Coligny-Châtillon (de), 40*, 6° et 7°.
Piltière (de la), *voir* Hervouet de la Piltière.
Pinczon du Sel, 1*, 5° à 8° ; 2*, 3° et 4° ; 3*, 4° et 6° ; 4*, 3° ; 9*, 5° à 7°.
Pinot du Petit-Bois, 7*, 6°.
Pioger (de), 1*, 7° ; 23*, 6°.
Piquemal, 34*, 6°.
Piré (de), *voir* de Rosnyvinen de Piré.
Pirey (de), *voir* Arnoulx de Pirey.
Pitteurs-Hiegaerts (de), 43* (2e part.), 7°.
Planches (des), *voir* Tanquerel des Planches.
Plédran (de), *voir* Picot de Plédran.
Pleignes (de), *voir* Musnier de Pleignes.
Plessis (du), *voir* Nicole du Plessis.

Plessis-Casso (du), *voir* de Lesquen du Plessis-Casso.
Plessis de Grenédan (du), 9*, 2° à 7°; 47*, 6°.
Plessis-Mauron de Grenédan (du), *voir* du Plessis de Grenédan.
Plessis-Quinquis (du), 6*, 5° à 7°; 45*, 6° et 7°; 46*, 3°; 47*, 4°; 49*, 5°; 51*, 3°.
Plessix (du), *voir* de Mauduit du Plessix.
Plichon, 13*, 6°.
Plinval-Salgues (de), 39* (2e part.), 7°.
Plœüc (de), 1*, 7°, 39* (2e part.), 4°.
Plouer (de), *voir* de la Haye de Plouer.
Plouy (du), *voir* le Blond du Plouy.
Pochon de Beauregard, 30*, 1°.
Poilley (de), 47*, 1°.
Poinçon *(aliàs* Poinczon) de la Blanchardière, 7*, 6°.
Poïncy de Bellebrune (de), *voir* de Longvilliers de Poincy de Bellebrune.
Poinczon de la Blanchardière-Jan de la Hamelinaye, 4*, 7°.
Pointes (des), *voir* Febvrier des Pointes.
Poinville (de), *voir* Jogues de Poinville.
Poisson de Gastine, 29*, 6°.
Poisson de Montaigu, 22*, 3°.
Polignac (de), 49*, 5° et 6°; 51*, 3°.
Pommeret du Caisnoir, 46*, 1°.
Pommereu (de), 43* (2e part.), 3°.
Pommerieux (de), *voir* de Sorhoëtte de Pommerieux.
Pommery (de), *voir* Berthe de Pommery.
Pompery (de), 39* (1re part.), 6°; 39* (2e part.), 7°.
Ponceau (du), *voir* Amys du Ponceau.
Ponchard, 9*, 5°.
Pons-Rennepont (de), 56*, 5°.
Pontavice (du), 7*, 7°.
Pontavice du Vaugarny (du), 9*, 6°.
Pontbriand (de), *voir* du Breil de Pontbriand.
Pontceaux (de), *voir* de Paris de la Brosse de Pontceaux.
Pontfarcy (de), *voir* de Farcy de Pontfarcy.
Pontfilly (de), *voir* Péan de Pontfilly.
Pontgibaud (de), *voir* de Moré de Pontgibaud.
Porcaro (de), 9*, 5°.
Porée du Breil, 11*, 3° et 4°.
Porée de la Touche, 11*, 1°.
Poret (de), 7*, 5°.
Porlier de Rubelles, 34*, 4° à 7°.
Porte (de la), 43* (2e part.), 4°.
Portes (des), *voir* Haugoumar des Portes.
Porton, 39* (2e part.), 5°.
Porzic (du), *voir* de Rodellec du Porzic.
Porzou (du), *voir* Denis du Porzou.
Possesse (de), *voir* Haudos de Possesse.
Possonais (des), *voir* Chauvet des Possonais.
Poterie (de la), *voir* Bouchard de la Poterie.
Pouget de Saint-André, 33*, 6°.
Pougin de Maisonneuve, 39* (2e part.), 5°.
Pougnadoresse (de), *voir* de Sorbier de Pougnadoresse.
Pouilly de Cornay (de), 43* (1re part.), 6° et 7°.
Poulain de Boisgourd, 47*, 2°; 48*, 1° et 2°.
Poullain des Dodières, 9*, 6°.
Poullain de la Foresterie, 39* (2e part.), 5°.
Poullain de la Haye-Mériais, 23*, 2°; 24*, 1° à 2°.
Poullain de la Vincendière, 16*, 6°.
Poulletier de Gannes, 34*, 6°.
Poulpiquet de Brescanvel (de), 6*, 7°; 11*, 7°: 39* (1re part.), 6° à 8°; 39* (2e part.), 5° et 7°.
Poulpiquet du Halgouet (de), 1*, 7° et 8°; 9*, 4° à 7°; 17*, 3°.
Poupillier, 43* (1re part.), 6°.
Pourceau de Mondoret (le), 3*, 5°.
Pourtier de Chaucenne, 40*, 6°.
Poute de Nieuil, 20*, 6° et 7°; 43* (2e p.), 7°.
Pouzaire (de la), *voir* Querquie de la Pouzaire.
Prades, 11*, 6°.

Prat (de), *voir* Serres de Prat.
Prégenterie (de la), *voir* Fabroni de la Prégenterie.
Prémion (de), *voir* Gellée de Prémion.
Prémont (de), *voir* Van Cappel de Prémont.
Prépéan (de), *voir* Conen de Prépéan.
Prestre de Châteaugiron (le), 3*, 4° et 5°.
Prestre de Jaucourt (le), 34*, 5°.
Prêtres, 7*, 5°.
Prêtreville (de), *voir* de Varin de Prêtreville.
Prévalaye (de la), *voir* Espivent de la Villesboisnet de la Prévalaye et Thierry Prévalaye.
Prévost, 13*, 8°.
Prévost de la Touraudais (le), 16*, 4°.
Prissette, 2*, 5°.
Pronleroy (de), *voir* de Lancry de Pronleroy.
Prouvansal de Javercy, 31*, 3°.
Prouvansal de Saint-Hilaire, 29*, 3°; 31*, 1° à 4°; 32*, 2°.
Prouvansal de Sainvilliers, 31*, 3° et 4°.
Provost de la Voltais (le), 5*, 5°; 6*, 3°.
Prud'homme de la Boussinière, 6*, 7°.
Puget (du), 5*, 7°.
Putanges (de), *voir* de Morel de Putanges.
Putecoste de Renéville (de), 41*, 7°.
Puy (du), *voir* Loury du Puy.
Puygrenier (de), *voir* de Laboureys de Puygrenier.
Puy-Mombrun (de), *voir* de Rocher de Labaume de Puy-Mombrun.
Puységur (de), *voir* de Chastenet de Puységur.
Puyvallée (de), *voir* de Bengy de Puyvallée.

Q

Quarré de Château-Regnault d'Aligny, 41*, 7°.
Quatrebarbes (de), 30*, 6°.
Quatrefages de la Roquette, 41*, 6°.
Quéhillac (de), *voir* Fourché de Quéhillac,
Quélen (de), 5*, 8°; 6*, 4°.
Quemper de Lanascol, 39*, (1re part.), 3°; 39* (2e part.), 4° à 7°.
Quengo de Tonquédec (de), 11*, 7°; 39*, (1re part.), 6° à 8°.
Quengo (du), *voir* de Ferron du Quengo et Jocet du Quengo.
Querquie de la Pouzaire, 1*, 7°.
Quétier de Saint-Eloi, 39*, (2e part.), 6°.

R

Rabillon, 7*, 7°.
Rado du Matz, 3*, 4° à 7°.
Raguenel de Montmorel (de), 9*, 7°.
Raguet de Brancion, 39*, (2e p.), 6° et 7°.
Rainvilliers (de), *voir* le Bastier de Rainvilliers.
Raison du Cleuziou, 39*, (2e p.), 6° et 7°.
Ram Van Schalkwyck de Boisaubin, 43*, (1re part.), 7° et 8°.
Rancourt (de), 57*, 1°.
Ranquet (du), *voir* Chardon du Ranquet.
Ranst de Berchem de Saint-Brisson (de), 43*, (1re part.), 7° et 8°.
Raquet de la Vieille-Loye (du), 39*, (2e part.), 6° et 7°.
Raveton (de), *voir* Guilloteau de Raveton.
Ray (le), 34*, 5°.
Rayneval (de), *voir* Gérard de Rayneval.
Rays (de), *voir* du Breil de Rays.
Réals (de), *voir* Boscal de Réals.
Reau de la Gaignonnière (du), 7*, 5°.
Regnault de Boutemont, 11*, 7°.
Reigneraie (de la), *voir* Thomas de la Reigneraie.
Reilhac (de), *voir* Roux de Reilhac.
Rémond de Montmort de Dognon, 40*, 3° à 5°.
Rémur (de), *voir* Bruté de Rémur.

Renaud d'Avène des Méloizes-Fresnoy, 43*, (1re part.), 5° à 8°.
Renault du Motey, 6*, 7°.
Renéville (de), *voir* de Putecoste de Renéville.
Rennepont (de), *voir* de Pons-Rennepont.
Renouard de Montaigu, 34*, 2°.
Renouard de Sainte-Croix, 43*, (1re p.), 6°.
Restif de la Motte-Colas (le), 3*, 6°.
Reullon, 54*, 5° et 6°.
Reverseaux (de), *voir* Guéau de Reverseaux.
Rey (de), 35*, 4° et 5°.
Ribou (de), *voir* de Bossoreille de Ribou.
Richard de la Pervenchère, 9*, 6°.
Richer de Forges, 7*, 7°.
Richer de Lucy-le-Bois, 53*, 2° et 3°.
Riencourt (de), 33*, 5°.
Rigault, 33*, 7°.
Rigny (de), *voir* Gaultier de Rigny.
Rivérieulx de Varax, 40*, 6° et 7°; 41*, 7°.
Rivière (de la), *voir* le Bachelier de la Rivière, Chéreil de la Rivière et Vauquelin de la Rivière.
Rivot du Courtil, 39*, (2e part.), 6°.
Robert de Grandville, 45*, 5°; 46*, 3°; 47*, 4°; 49*, 5; 51*, 3°.
Robert de Saint-Vincent, 43* (1re part.), 7°.
Robien (de), 16*, 6° et 7°; 33*, 7°.
Robiou de Troguindy, 11*, 5° et 6°.
Roc (du), *voir* Desmier du Roc.
Roc de Brion (du), *voir* de Michel du Roc de Brion.
Roche-Aymon (de la), 29*, 7°.
Rochebouët (de), *voir* de Grimaudet de Rochebouët.
Rochefort (de), *voir* de Moulins de Rochefort.
Rochefoucauld (de La), 26*, 6°; 29*, 7° et 8°; 30*, 3°; 31*, 4°; 37*, 6° à 8°; 39* (1re part.), 4°; 40*, 3°; 41*, 5°; 43* (2e part.), 4°.
Roche-Musset (de la), *voir* Moreau de la Roche-Musset.
Rocheplatte (de), *voir* Drouin de Rocheplatte.
Rocher de Labaume de Puy-Mombrun, 41*, 6°.
Rocheron d'Amoy, 33*, 5° et 6°; 34*, 3°; 35*, 4°.
Roche Saint-André (de la), 23*, 2°.
Rochetulon (de la), *voir* Thibaud de Noblet de la Rochetulon.
Rodde (de la), *voir* Mareschal de Longeville de la Rodde.
Rodellec du Porzic (de), 6*, 5° à 7°; 9*, 6°.
Roffignac (de), 30*, 6° et 7°.
Roger, 16*, 6°.
Roger de Campagnolle, 22*, 2° à 4°.
Rogon de Carcaradec, 1*, 6°; 7*, 5° à 7°.
Rolland du Roscoat, 39* (1re part.), 7°.
Romagère (de la), *voir* le Groing de la Romagère.
Romananges (de), *voir* de Douhet de Romananges.
Romance de Mesmon (de), 1*, 7° et 8°; 5*, 6°; 6*, 3°; 7*, 5°; 9*, 6°; 10*, 3°; 11*, 5°; 13*, 7°; 20*, 3°; 22*, 3°; 23*, 4°; 25*, 5°; 33*, 6° et 7°; 35*, 4°.
Rongère (de la), *voir* du Bois de la Rongère.
Roque (de la), *voir* Bisson de la Roque.
Roquefeuil (de), 11*, 5° à 7°; 39* (2e p.), 7°.
Roquette de la), *voir* Quatrefages de la Roquette.
Roscoat (du), *voir* Rolland du Roscoat.
Rosemont (de), *voir* Chambrun d'Uxeloup de Rosemont.
Rosier (du), 13*, 3°.
Rosily-Méros (de), 11* 4°.
Roslin, 43* (1re part.), 2°; 43* (2e p.), 2°.
Rosmorduc (de), *voir* le Gentil de Rosmorduc.
Rosnyvinen de Piré (de), 7*, 4° à 6°; 11*, 5°; 16*, 5°.

Rossy (de), *voir* de Tardy de Rossy.
Rotours (des), 13*, 5° à 8°.
Rotours de Chaulieu (des), 13*, 4° à 8°.
Roubin (de), 43* (2e part.), 5° et 6°.
Rougé (de), 29*, 7°; 37*, 8°; 39* (1re part.), 4°; 40*, 3° et 7°; 49*, 6° et 7°; 51*, 3°.
Rousseau, 51*, 4°.
Roussel de Courcy, 37*, 5° à 8°; 39*, (1re part.), 4°; 40*, 3°; 41*, 5°; 43* (2e part.), 4°.
Roussière (de la), *voir* Langlois de la Roussière.
Roussy de Sales (de), 34*, 6° et 7°; 43* (2e part.), 6° à 8°.
Rouville (de), *voir* de Blanquet de Rouville.
Rouvoltz (de), *voir* de Grimaudet de Rouvoltz,
Rouvray (de), *voir* Baret de Rouvray.
Roux de Reilhac, 30*, 6°.
Rouxel de Lescouët, 9*, 5° et 6°; 10*, 3°.
Roy de la Forest (le), 54*, 2°.
Royrie (de la), *voir* Bérault de la Royrie.
Rozat de Mandres, 35*, 7°.
Ruays (de), 23*, 4°.
Rubelles (de), *voir* Porlier de Rubelles.
Rue du Can (de la), 4*, 6° et 7°; 11*, 6°.
Ruée (de la), 10*, 4°.
Ruffec (de), *voir* de Volvire de Ruffec.
Ruffier d'Epenoux, 43* (1re part.), 8°.
Runefau (de), *voir* de l'Escu de Runefau.
Russé (de), *voir* Budan de Russé.
Russel de Bedford, 39* (2e part.), 5°.

S

Sablière (de la), *voir* Blanchet de la Sablière.
Sablonnière (de la), *voir* Durollet de la Taste de la Sablonnière.
Sabran de Pontevès (de), 4*, 7° et 8°; 26*, 6° et 7°.
Sade (de), 43* (1re part.), 6°.
Sagazan (de), *voir* le Moniès de Sagazan.
Saget de la Jonchère, 6*, 6° et 7°; 39* (1re part.), 7°; 39* (2e part.), 6° et 7°.
Saige de la Villesbrunne (le), 5*, 5°.
Saiget, 11*, 5°.
Sailly (de), 30*, 4°; 33*, 5°; 34*, 3°; 41*, 4°; 45*, 5°; 56*, 4° et 5°.
Sailly (de), *voir* Joly de Sailly.
Sain de Montigny, 29*, 1°.
Saint-André (de), *voir* le Mintier de Saint-André et Pouget de Saint-André.
Saint-Aubin (de), *voir* de Freslon de Saint-Aubin.
Saint-Basile (de), *voir* de Gaultier de Saint-Basile.
Saint-Belin-Malain (de), 40*, 6° et 7°.
Saint-Brisson (de), *voir* de Ranst de Berchem de Saint-Brisson et Séguier de Saint-Brisson.
Saint-Chamans (de), 52*, 4°.
Saint-Christophe (de), *voir* de Grenaud de Saint-Christophe.
Sainte-Colombe (de), *voir* Morin de Barrecourt et de Sainte-Colombe.
Saint-Cricq (de), 39* (2e part.), 7°.
Sainte-Croix (de), *voir* Renouard de Sainte-Croix.
Saint-Cyran (de), *voir* d'Aligné de Saint-Cyran.
Saint-Didier (de), *voir* Amé de Saint-Didier.
Saint-Eloi (de), *voir* Quétier de Saint-Eloi.
Saint-George (de), *voir* Harscouët de Saint-George.
Saint-Germain (de), 3*, 7°.
Saint-Germain (de), *voir* Lefebvre de Saint-Germain et Texier de Saint-Germain.
Saint-Gilles (de), 43* (2e part.), 6° et 7°.
Saint-Hilaire (de), *voir* Prouvansal de Saint-Hilaire.
Saint-John-de-Crèvecœur, 43* (1re part.), 6° à 8°.
Saint-Jouan (de), *voir* Siochan de Saint-Jouan.

Saint-Léger (de), *voir* de Clerget de Saint-Léger et Duchesne de Saint-Léger.
Saint-Léon (de), *voir* Dufresne de Saint-Léon.
Saint-Lormel (de), *voir* de Lesquen de Saint-Lormel.
Saint-Luc (de), *voir* Conen de Saint-Luc, et d'Espinay Saint-Luc.
Saint-Marc (de), *voir* Sauvage de St-Marc.
Saint-Marsault (de), *voir* Green de Saint-Marsault.
Saint-Martin (de), *voir* de Badereau de Saint-Martin et du Wicquet de Saint-Martin.
Saint-Maur (de), *voir* Hingant de Saint-Maur et de l'Olivier de Saint-Maur.
Saint-Maurice (de), *voir* Pecquot de Saint-Maurice et Bernard de Lavernette-Saint-Maurice.
Saint-Meleuc (de), 3*, 6° et 7° ; 11*, 4° à 7° ; 34*, 6°.
Saint-Michel (de), *voir* Longueau de Saint-Michel.
Saint-Paër (de), *voir* Grout de Saint-Paër.
Saint-Pern de Brondineuf (de), 9*, 3°.
Saint-Pern de Couëllan (de), 9*, 4°, à 5° ; 10*, 3° ; 11*, 4° et 5°.
Saint-Pern du Lattay (de), 6*, 2° à 3°.
Saint-Pern de Ligouyer (de), 5*, 4° ; 7*, 4° ; 9*, 1° à 6° ; 10*, 2° et 3° ; 11*, 3° à 5°.
Saint-Pern de La Tour (de), 1*, 1° à 8° ; 2*, 2° et 3° ; 3*, 3° et 4° ; 4*, 3° à 5° ; 5*, 4° à 6° ; 6*, 3° ; 7*, 4° et 5° ; 9*, 5° et 6° ; 10*, 3° ; 12*, 5° ; 13*, 6° et 7° ; 16* 3° ; 20*, 3° ; 22*, 3° ; 23*, 4°, 6° et 7° ; 25*, 5° ; 26*, 6° ; 29*, 7° et 8° ; 30*, 3° ; 31°, 4° ; 33*, 5° et 7° ; 34*, 3° ; 35*, 4° ; 37*, 6° ; 39* (1re part.), 4° ; 40*, 3° ; 41*, 5° ; 45*, 7° ; 46*, 3° ; 47*, 4° ; 49*, 5° ; 51*, 3° ; 52*, 7° et 8° ; 54*, 4° ; 55*, 3° ; 56*, 5°.
Saint-Pierre (de), *voir* de Grossourdy de Saint-Pierre et de Méhérenc de Saint-Pierre.
Saint-Pol (de), 33*, 6° et 7°.
Saint-Pourçain (de), 9*, 4°.
Saint-Quentin (de), *voir* de Cacqueray de de Saint-Quentin.
Saint-Rémy (de), *voir* Gaudin de Saint-Rémy.
Sainte-Suzanne (de), *voir* de Bruneteau Sainte-Suzanne.
Saint-Venant (de), *voir* Barré de Saint-Venant.
Saint-Vincent (de), *voir* Dubois de Saint-Vincent et Robert de Saint-Vincent.
Saint-Vis (de), 2*, 6°.
Sainvilliers (de), *voir* Prouvansal de Sainvilliers.
Saisy de Kerampuil (de), 9*, 6° et 7° ; 39* (1re part.), 4° à 7° ; 39* (2e part.), 4° et 5°.
Salaberry (de), *voir* d'Irumberry de Salaberry.
Salanson, 43* (1re part.), 6°.
Salles (de), 5*, 5°.
Salmonnière (de la), *voir* Goguet de la Salmonnière.
Saluces (de), 43* (1re part.), 5° à 7°.
Salvaing de Boissieu (de), 5*, 7°.
Salvert (de), *voir* Dutour de Salvert et de Montrognon de Salvert.
Salvert-Bellenave (de), *voir* Dutour de Salvert-Bellenave.
Salverte (de), *voir* Baconnière de Salverte.
Sampigny d'Issoncourt (de), 7*, 5° ; 43* (1re part.), 6° et 7°.
Samson, 5*, 6°.
Santo-Domingo (de), 22*, 4° et 5°.
Sanzay (de), 10*, 1°.
Sarrant (de), 13*, 4° ; 17*, 1° à 4° ; 18*, 2° ; 19*, 3° ; 20*, 3°.
Saudrais (de la), *voir* Louail de la Saudrais.
Saulieu de la Chaumonerie (de), 31*, 6° et 7°
Sault (du), 41*, 5° et 6°.

Saulx de Toulencoat (le), 39* (2e part.), 4° à 6°.
Saumery (de), *voir* de Johanne de Lacarre de Saumery.
Sausserie (de la), *voir* Doynel de la Sausserie.
Saussois (du), *voir* Lestre du Saussois.
Sauvage (de), 54*, 2° à 4°.
Sauvage d'Eyparsac, 43* (1re part.), 6°.
Sauvage de Saint-Marc, 45*, 6°.
Sauvebœuf (de), *voir* de Ferrières-Sauvebœuf.
Sauveterre (de), *voir* de Bénard de Sauterre.
Sauveur de la Chapelle, 39* (2e part.), 5° à 7°.
Savary de Beauregard, 39* (1re part.), 7°.
Savary de Lancosme, 20*, 5°.
Savelly (de), 54*, 2° et 3°.
Savignac (de), 5*, 6°.
Savigny de Montcorps (de), 29*, 8°.
Say, 21*, 7°.
Schilde (de), *voir* Van de Werwe et de Schilde.
Sécillon (de), 3*, 2° à 7°.
Séguier de Saint-Brisson, 43* (1re part.), 6° et 7°.
Ségur (de), 7*, 6° ; 41*, 6°.
Sel (du), *voir* Pinczon du Sel.
Selins (de), *voir* Cornu de Selins.
Selle (de la), 29*, 8°.
Selve (de), 35*, 3°.
Selve d'Audeville (de), 43* (1re part.), 6°.
Semur (de), *voir* Dupuy de Semur.
Sénevas (de), *voir* Terrasson de Sénevas.
Senneville (de), *voir* Denis de Senneville.
Senot de la Londe, 11*, 7°.
Seraincourt (de), *voir* Choppin de Seraincourt.
Séréac (de), *voir* Graslin de Séréac et le Valois de Séréac.
Séréville (de), *voir* Chapelain de Séréville.
Serre (de), *voir* Andras de Serre.
Serre (de la), *voir* Barbier de la Serre.
Serres de Prat, 56*, 5°.
Serve (de la), *voir* Bouthillon de la Serve.
Servigny (de), *voir* de Beauchef de Servigny.
Sesmaisons (de), 5*, 5° ; 9*, 5° ; 11*, 5°.
Seurat de Moret, 33*, 5°.
Silguy (de), 39* (2e part.), 4° à 7°.
Simony (de), 40*, 5°.
Siochan de Saint-Jouan, 16*, 3° et 4°.
Solages (de), 40*, 7°.
Sorbier de Pougnadoresse (de), 2*, 7°.
Sorhoëtte de Pommerieux (de), 22*, 1°.
Souchère, 1*, 7°.
Soult de Dalmatie, *voir* de Mornay-Soult de Dalmatie.
Soussay (de), 20*, 4° à 7°.
Spickert, 7*, 6°.
Sprimont (de), 49*, 6°.
Sterling, 5*, 5°.
Sury d'Asprémont (de), *voir* Jordan de Sury d'Asprémont.
Suze (de la), *voir* de Chamillart de la Suze.
Suzonnière (de la), *voir* Brillet de la Suzonnière.
Syette de Villette, 3*, 7° ; 4*, 6° à 8°.
Szymborski (de), 41*, 5° et 6° ; 43* (2e part.), 4°.

T

Taffin de Givenchy, 7*, 5° ; 41*, 7°.
Taille (de la), 31*, 5° et 6°.
Taille-Trétinville (de la), 35*, 2° à 7°.
Taillée (de la), *voir* du Fay de la Taillée.
Taillefer-Wlgrin (de), 40*, 5° et 6°.
Taintegnies (de), *voir* le Clément de Taintegnies.
Talhouët (de), 20*, 2°.
Tanouarn (de), 7*, 5° à 7°,
Tanquerel des Planches, 43* (1re p.), 6°.
Tapin, 55*, 2°.
Tardieu de Maleyssie, 43* (1re part.), 7°.

Tardy de Rossy (de), 39* (1re part.), 7°.
Tascher de la Pagerie, 43* (1re p.), 7° et 8°.
Taschereau de Baudry, 41*, 1°.
Taste de la Sablonnière (de la), *voir* Durollet de la Taste de la Sablonnière.
Tauzia (de), *voir* de la Forcade de Tauzia.
Tavignon de Kertanguy (de), 39*, (1re part.), 2° et 3°; 39*, (2e p.), 2° et 3°.
Teisserie (de la), *voir* Gombert de la Teisserie.
Templerie (de la), *voir* Libault de la Templerie.
Ternay (de), *voir* d'Aviau de Ternay.
Terrasson de Sénevas, 29*, 6°.
Terrouenne (de), *voir* Louët de Terrouenne.
Terves (de), 22*, 6° à 8°.
Tessecourt (de), *voir* le Chat de Tessecourt.
Tesson (de), 7*, 4° à 7°.
Tesson de la Mancellière (de), 7*, 4° à 7°.
Texier d'Arnoult, 16*, 7°.
Texier de Saint-Germain, 37*, 6°.
Thabaud de Linetière, 43* (1re part.), 6°.
Thalérac (de), 41*, 4°.
Theil de Noriou (du), 33*, 4°.
Théobon (de), *voir* de Brie de Théobon.
Thibaud de Noblet de la Rochetulon (de), 5*, 7°; 40*, 6°.
Thibault de la Carte de la Ferté-Senectère, 43* (1re part.), 4° à 8°.
Thiennes de Lombise (de), 39* (1re p.), 5°.
Thiérion de Monclin, 34*, 5° à 7°.
Thierry du Fougerais, 7*, 6°.
Thierry de la Prévalaye, 23*, 5°.
Thiéry, 45*, 6°.
Tholozan (de), *voir* de Baillardel de Lareinty-Tholozan.
Tholozan de Montfort (de), 43* (2e p.), 3°.
Thomas, 7*, 5°.
Thomas de Bosmelet, 40*, 5° à 7°.
Thomas de la Reigneraie, 7*, 4°.
Thomassin de Bienville, 40*, 4°.
Thoury (de), 33*, 5°.
Thuisy (de), *voir* Goujon de Thuisy.
Thury (de), *voir* Héricart de Thury.
Tinguy (de), 11*, 5°.
Tinténiac (de), 39* (2e part.), 5°.
Tissot de Merona, 34*, 6°.
Tizon d'Argence, *voir* d'Argence.
Tonnelier de Breteuil (le), 37*, 7°.
Tonquédec (de), *voir* de Quengo de Tonquédec.
Torquat de la Coulerie (de), 39* (1re p.), 7°.
Tors de Crécy (le), 55*, 5°.
Touche (de la), *voir* de Beausse de la Touche, Porée de la Touche et le Vassor de la Touche.
Toulboudou de Guidfos (de), 3*, 2°.
Toulencoat (de), *voir* le Saulx de Toulencoat.
Toulgoët (de), *voir* le Gogal de Toulgoët.
Toulongeon (de), 43* (1re part.), 4° à 7°; 54*, 3° et 4°.
Tour (de la), 2*, 7°.
Tour du Breuil (de la), *voir* Huet de la Tour du Breuil.
Tour-Landry (de la), *voir* de Maillé de la Tour-Landry.
Tour-Maubourg (de la), *voir* de Mandell d'Ecosse de la Tour-Maubourg.
Tour du Pin-Chambly de la Charce (de la), 45*, 5°.
Tourangin, 43* (1re part.), 6°.
Touraudais (de la), *voir* le Prévost de la Touraudais.
Tournelles (des), *voir* le Pelletier des Tournelles.
Tourneurs (le), 39* (2e part.), 6°.
Tousche-Limousinière (de la), 13*, 3° et 6°; 16*, 3°.
Toustain (de), 33*, 4°.
Toustain de Fortemaison (de), 34*, 3°; 56*, 4° et 5°.
Toytot (de), 41*, 6° et 7°.
Tranchant des Tulays, 5*, 5°.
Traoulen (de), *voir* Guégot de Traoulen.

Traurout (de) *voir* de Kermarec de Traurout.
Trécesson (de), *voir* de Carné-Trécesson.
Trédern (de), 21*, 6° et 7° ; 39* (2e part.), 5° et 6°.
Trédern du Drénec (de), 9*, 3°.
Treffort de la Massardière (de), *voir* Delavau de Treffort de la Massardière.
Trégomain (de), *voir* Aubert de Trégomain.
Trélo (de), *voir* Fournier de Trélo.
Trémigon, *voir* d'Ozouville-Trémigon.
Trésor de Bactot (du), 40*, 6°.
Tressay (du), 5*, 3°.
Tresvaux du Fraval, 4*, 7° et 8°.
Tréverret (de), *voir* Léon de Tréverret.
Tripier de Lozé, 21*, 7°.
Tristan (de), 29*, 6° à 8° ; 30*, 3° ; 31*, 4° ; 43* (2e part.), 7° et 8°.
Trochon, 45*, 3°.
Trogoff de Boisguezennec (de), 3*, 6° et 7°.
Troguindy (de), *voir* Robiou de Troguindy.
Tronchaye (de la), 6*, 1°.
Trouillet de la Chaux, 43* (1re part.), 5°.
Troussures (de), *voir* le Caron de Troussures.
Trowbridge, 35*, 6°.
Tucé (de), 13*, 4° et 5°.
Tuileries (des), *voir* Goury des Tuileries.
Tulays (des), *voir* Tranchant des Tulays.
Tullaye (de la), 1*, 6° ; 4*, 3° à 8° ; 7*, 6° ; 34*, 6° et 7°.
Turgot (de), 55*, 4° à 6°.
Turquet de Beauregard, 47*, 6°.
Tuvellière (de la), *voir* de Broc de la Tuvellière.

U

Uguet de l'Aumosne, 16*, 4°.
Uxeloup de Rosemont (d'), *voir* Chambrun d'Uxeloup de Rosemont.
Uzès (d'), *voir* de Crussol d'Uzès.

V

Vaillant du Douet (le), 13*, 8°.
Vaillant de Folleville (le), 34*, 7°.
Val de Bonneval (du), 37*, 7°.
Val de Lonchal (du), 49*, 1°.
Valdelièvre, 35*, 6°.
Vallancourt (de), *voir* Menyer de Vallancourt.
Vallier, 44*, 1°.
Valois (de), 11*, 7° ; 16*, 4°.
Valois de Séréac (le), 11*, 4° et 5°.
Valon d'Ambrugeac (de), 20*, 6° et 7°.
Valori (de), 13*, 5° et 6° ; 16*, 3° ; 20*, 3° et 5°.
Van den Boschee, 11*, 3°.
Van Cappel de Prémont, 33*, 6°.
Van Hauterive, 39* (2e part.), 6°.
Van den Hecke de Lambecke, 13*, 7°.
Van de Werwe et de Schilde, 39* (1re p.), 7°.
Vandebergue de Villebourré, 31*, 3° et 4° ; 32*, 2°.
Van Schalkwyck de Boisaubin, *voir* Ram Van Schalkwyck de Boisaubin.
Vanssay (de), 23*, 6° et 7° ; 43* (1re part.), 6° et 7°.
Varax (de), *voir* de Rivérieulx de Varax.
Varenne (de la), *voir* le Chapellier de la Varenne.
Varennes (de), *voir* de Goddes de Varennes.
Varey (de), *voir* Dervieu de Varey.
Varin de Prêtreville (de), 43* (1re part.), 7°.
Vassal, 54*, 6° et 7°.
Vassan (de), 37*, 5° ; 41*, 1° à 5° ; 42*, 2° ; 43* (2e part.), 3° et 4°.
Vassinhac d'Imécourt (de), 5*, 6°.
Vassor de la Touche (le), 6*, 6°.
Vathaire (de), 31*, 6° et 7°.
Vau (du), *voir* Crucy du Vau.
Vaubertin (de), *voir* Barce de Vaubertin.
Vaucocour (de), *voir* de Gaillard de Vaucocour.

Vaucouleurs de Lanjamet (de), 1*, 5° à 8°; 2*, 3° et 5°; 3*, 4°; 4*, 3°.
Vaugarny (du), *voir* du Pontavice du Vaugarny.
Vaulchier du Deschaux (de), 41*, 7°.
Vaulgrenant (de), *voir* Peting de Vaulgrenant.
Vaulserre (de), *voir* de Corbel-Corbeau de Vaulserre.
Vaulx (de), 6*, 6° et 7°.
Vaulx (de), *voir* de Bermond de Vaulx.
Vaulx (des), 45*, 2° à 3°.
Vauquelin de la Rivière, 1*, 7° et 8°; 2*, 3° et 5°; 3*, 4°; 4*, 3°.
Vauvenargues (de), *voir* d'Isoard-Vauvenargues.
Vauvert (de), *voir* de la Motte de Broons et de Vauvert.
Vaux (de), *voir* Carra de Vaux.
Vavasseur (le), 39* (2e part.), 7°.
Vayer de la Morandaye (le), 1*, 6° et 7°; 2*, 3°; 3*, 4; 4*, 3.
Veauce (de), *voir* Cadet de Veauce.
Vélard (de), 1* 7°; 29*, 1° à 7°; 30*, 2° et 3°; 31*, 3° et 4°; 33*, 4° et 5°; 34*, 3°; 35*, 4°; 37*, 5° et 6°; 39* (1re part.), 4°; 40*, 3°; 41*, 5°; 43* (2e part.), 4°; 45*, 6° et 7°; 46*, 3°; 47*, 4°; 49*, 5°; 51*, 3°; 52*, 6° et 7°; 54*, 4°; 55*, 3°; 56*, 5°.
Vendeuil (de), *voir* Clérembauld de Vendeuil et de Vignet de Vendeuil.
Vendeuvre (de), *voir* le Forestier de Vendeuvre.
Vergennes (de), *voir* Gravier de Vergennes.
Verger de Cuy (du), 33*, 7°.
Vergers (des), *voir* Noël des Vergers.
Vergier de Kerhorlay (du), 9*, 2°; 11*, 5° à 7°.
Vergne (de la), *voir* Lardenoy de la Vergne et Pellerin de la Vergne.
Vernay (de), 13*, 1°.
Vernée (de), *voir* le Chat de Vernée.
Vernot de Jeux (de), 30*, 5° à 7°.
Véron, 7*, 6°.
Verrie (de la), *voir* Papiau de la Verrie.
Vialart de Moligny (de), *voir* Bourgevin de Vialart de Moligny.
Viard de Jussé, 1*, 4° et 5°.
Vichy (de), 43* (1re part.), 5° et 6°.
Vicomte de Blangy (le), 29°, 7°.
Vicomte de la Houssaye (le), 6*, 3°.
Vieille-Loye (de la), *voir* du Raquet de la Vieille-Loye.
Vieillevigne (de), 43* (1re part.), 1°; 43*, (2e part.), 1°.
Viel de Lunas d'Espeuilles (de), 49*, 4°.
Vienne (de), *voir* Mathieu de Vienne.
Vieuville (de la), *voir* le Clerc du Cosquer de la Vieuville et Magon de la Vieuville.
Viéville (de), *voir* Baguenault de Viéville.
Vigneau (du), *voir* Brossard du Vigneau.
Vigne Dampierre (de la), 11*, 4° et 5°.
Vignet (de), 41*, 5° et 6°; 43* (2e part.), 4°.
Vignet de Vendeuil (de), 41*, 6° et 7°; 43* (2e part.), 6° et 7°.
Villandré (de), *voir* le Borgne de Villandré.
Villard (de), *voir* de Peyret de Villard.
Villardy de Montlaur (de), 31*, 5°; 43* (2e part.), 7° et 8°.
Villaret de Joyeuse, 7*, 6°.
Villars (de), *voir* Massuau de Villars.
Villatte de Peufeilhoux, 31*, 7°.
Villeaucomte (de la), *voir* Haouisée de la Villeaucomte.
Ville de Baugé (de la), 29*, 5° à 8°; 30*, 3°; 31*, 4°; 33*, 5°; 34*, 3°; 35*, 4°.
Ville-au-Fourrier (de la), *voir* de Broc de la Ville-au-Fourrier.
Ville-le-Roux (de la), 29*, 7°.
Villebois-Mareuil (de), 33*, 4°; 52*, 7° et 8°; 54*, 4°; 55*, 3°; 56*, 5°.
Villebourré (de), *voir* Vandebergue de Villebourré.
Villebresme (de), *voir* Goislard de Villebresme.

TABLE DES NOTICES GÉNÉALOGIQUES

Sur les familles formant les 128 quartiers

Abraham du Pordo..... 1
Andigné (d')..... 2
Anthenaise (d')..... 2
Anthoine *ou* Antoine..... 3
Baillergeon..... 3
Bailly..... 4
Barce de Vaubertin..... 4
Barre (de la)..... 4
Barrin de la Galissonnière..... 5
Beausse (de)..... 7
Bellenger..... 7
Bérault de la Royrie..... 7
Bidault des Landes..... 8
Bonnier de la Coquerie..... 8
Bourblanc (du)..... 9
Bouzitat de Chanay..... 10
Boyetet de Boissy..... 10
Breil du Buron (du)..... 11
Brillet de Candé..... 11
Bouilhet de la Carrière..... 12
Brun de Trohadio (le)..... 12
Burdelot (de)..... 13
Bussière (de la)..... 13
Cambout de Coislin (du)..... 14
Cassin..... 15
Castel (du)..... 15
Chamillart (de)..... 15
Chéreil de la Rivière..... 16
Clerc du Cosquer de la Vieuville (le)..... 17
Cointe (le)..... 17
Cornulier (de)..... 18
Colon..... 19
Davy du Gasset..... 19
Derval (de)..... 19
Dondel de Brangolo..... 20
Douard *ou* Douart..... 21
Drouet de Montgermont..... 21
Duval ou du Val..... 55
Egrot du Lude..... 21
Farjonel d'Auterive..... 22
Fauhé d'Isson (le)..... 22
Faur de Pibrac (du)..... 23
Fièvre de la Ferrière (le)..... 25

TABLE GÉNÉRALE
DES MATIÈRES

Avis..... viij
Avertissement ix
Index bibliographique des principaux ouvrages consultés..... xxiij
Explications des signes et abréviations employés dans les tableaux synoptiques.. xxix
I. — Signes conventionnels xxix
II. — Principales abréviations..... xxx
III. — Abréviations usitées pour les prénoms..... xxxj

TABLEAUX SYNOPTIQUES

PREMIÈRE PARTIE — COTÉ PATERNEL

Tableau des 64 quartiers de René de Saint-Pern.
Tabl. I..... — de Saint-Pern — d'Andigné.
Tabl. II ..... — Chéreil de la Rivière — Drouet du Boisglaume.
Tabl. III ..... — de Derval — le Jacobin de Keramprat.
Tabl. IV..... — Bonnier de la Chapelle — le Fauhé d'Isson.
Tabl. V ..... — de Cornulier — Douard de Villeport.
Tabl. VI..... — de Cornulier — de la Tronchaye.
Tabl. VII..... — Hay des Nétumières — de Cornulier.
Tabl. VIII..... — Hay de Tizé — Bidault des Landes.
Tabl. IX....., — de Saint-Pern — de Derval.

Tabl. X..... — de l'Olivier — de Volvire.
Tabl. XI..... — Magon de la Balue — Porée de la Touche.
Tabl. XII..... — Le Franc — Michel.
Tabl. XIII ..... — Hue de Montaigu — de Vernay.
Tabl. XIV..... — de Gonnelieu — de Gonnelieu.
Tabl. XV ..... — Le Clerc du Cosquer de la Vieuville.
Tabl. XVI..... — du Castel — de Villiers.
Tabl. XVII..... — de Sarrant — Abraham du Pordo.
Tabl. XVIII.... — Perret.
Tabl. XIX ..... — de Montigny — de Langan.
Tabl. XX ..... — du Cambout de Coislin — le Brun de Trohadio.
Tabl. XXI ..... — Brillet de Candé — Bérault de la Royrie.
Tabl. XXII..... — de Montplacé — de Sorhoëtte de Pommerieux.
Tabl. XXIII.... — du Breil du Buron — Davy du Gasset.
Tabl. XXIV.... — Poullain de la Haye-Mériais — Gellée de Prémion.
Tabl. XXV..... — Gontard des Chevalleries — Baillergeon.
Tabl. XXVI.... — Cassin — Germain.
Tabl. XXVII ... — Guy.
Tabl. XXVIII .. — La Fièvre de la Ferrière.

DEUXIÈME PARTIE — COTÉ MATERNEL

Tableau des 64 quartiers d'Anne-Marie de Vélard.

Tabl. XXIX.... — de Vélard — Sain de Montigny.
Tabl. XXX..... — Boyetet de Boissy — Pochon de Beauregard.
Tabl. XXXI.... — Prouvansal de Saint-Hilaire — le Gruet.
Tabl. XXXII ... — Massuau de la Borde — Fontaine.
Tabl. XXXIII .. — de Hallot — Lévesque de Grandmaison.
Tabl. XXXIV .. — Brouilhet de la Carrière — Gouault.
Tabl. XXXV ... — Egrot du Lude — de Beausse de la Touche.
Tabl. XXXVI... — de Goillons — Bellenger.
Tabl. XXXVII.. — de Montbel — Gaulmyn de Beauvoir.
Tabl. XXXVIII. — Farjonel d'Auterive — le Noir.
Tabl. XXXIX... — Barrin de la Galissonnière — d'Anthenaise.
Tabl. XL ..... — de Pechpeyrou-Comminges de Guitaut — de Chamillart.
Tabl. XLI..... — de Vassan — Taschereau de Baudry.
Tabl. XLII..... — Hubert de Corcy — le Cointe.
Tabl. XLIII ... — Le Gendre de Lormoy — Pajot d'Onzenbray.
Tabl. XLIV .... — Lépinette Le Mairat — Vallier.

Tabl. XLV..... — de Cornulier — Dondel de Brangolo.
Tabl. XLVI..... — de Gennes — Pommeret du Caisnoir.
Tabl. XLVII.... — du Bourblanc — de Poilley.
Tabl. XLVIII ... — Poulain de Boisgourd — Moreau de la Roche-Musset.
Tabl. XLIX..... — d'Oilliamson — du Val.
Tabl. L..... — d'Oilliamson — d'Oilliamson.
Tabl. LI..... — de Pierrepont — de Géraldin.
Tabl. LII..... — de la Barre — Bouzitat de Chanay.
Tabi. LIII..... — Barce de Vaubertin — Colon.
Tabl. LIV..... — de Burdelot — de la Bussière.
Tabl. LV..... — Morin de Barrecourt — Anthoine.
Tabl. LVI..... — du Faur de Pibrac — Bailly.
Tabl. LVII..... — de Jodon — de Rancourt.

Errata aux tableaux de quartiers et aux tableaux synoptiques..... 61
Table des noms de famille..... 63
Table des notices généalogiques..... 101

68 42 AA A 30